

GOVERNMENT OF INDIA

DEPARTMENT OF ARCHAEOLOGY

**CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY**

CALL No.

059.095/J.A.
26187

D.G A. 79.

72906



JOURNAL ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME XIV





JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. DARBIER DE MEYNARD, BERLIN, DOUTA, GAUSSIN DE PERCEVAL,
CHERBONNEAU, DULAURIER,
FEER, F. IEN
KASEM-BEG, RENAN
DE ROSN. LOT
DE SLANE, ETC.

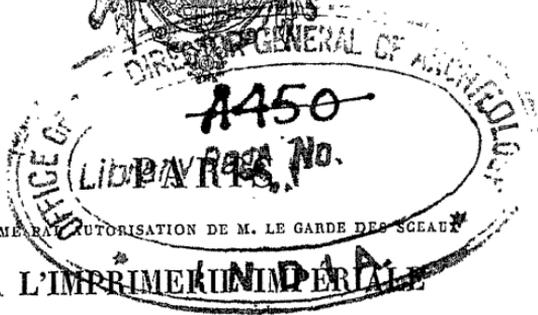
ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME XIV

059.095

J. A.



IMPRIMERIE AUTORISATION DE M. LE GARDE DES Sceaux

A L'IMPRIMERIE INDÉPENDANTE

M DCCC LXIX

CENTRAL ARCHAEOLOGICALS
LIBRARY, NEW DELHI.

Acc. No. 26187.....
Date. 29. 3. 57.....
Call No. 059. 095 / J. A.

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1869.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ANNUELLE DU 28 JUIN 1869.

La séance est ouverte à une heure par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la dernière séance annuelle est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont proposés et élus membres de la Société :

MM. le D^r Eugène WILHELM, professeur à Eise-nach (Saxe-Weimar), présenté par MM. Mohl et Garcin de Tassy;

L'abbé GIRARD (Louis-Olivier), ancien missionnaire aux îles Mascaraignes, présenté par MM. Pauthier et l'abbé Perny;

Adolphe BADIN, élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes, présenté par MM. Garcin de Tassy et Garrez.

M. Ernest Renan, secrétaire, donne lecture du rapport sur les travaux du Conseil pendant l'année 1868.

Le rapport de la Commission des censeurs sur les finances de la Société est lu par M. Guigniaut.

M. L. Feer lit une notice sur le cours du Brahmaputra et de l'Iravaddi, d'après les travaux de plusieurs explorateurs, et en particulier le mémoire de M. de Schlagintweit.

On dépouille les votes pour le renouvellement du Conseil. Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Président : M. MOHL.

Vice-présidents : MM. CAUSSIN DE PERCEVAL, Adolphe REGNIER.

Secrétaire adjoint et bibliothécaire : M. BARBIER DE MEYNARD.

Trésorier : M. DE LONGPÉRIER.

Commission des fonds : MM. GARCIN DE TASSY, PAUTHIER, BARBIER DE MEYNARD.

Membres du Conseil : MM. DUGAT, FOUCAUX, SANGUINETTI, GUIGNIAUT, BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, BRUNET DE PRESLE, Charles SCHEFER, FEER.

Censeurs : MM. GUIGNIAUT, BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Antiquités arabes de la Normandie*. Notice sur une cassette d'ivoire de la cathédrale de Bayeux, par M. ANDRÉ. Rennes, 1869, in-8° br.

Par les rédacteurs. *Revue ethnographique*, paraissant tous les trois mois. N° I. Janvier, février, mars 1869, in-8°.

Par l'auteur. *Gáta ustavaiti* latine vertit et explicavit, textum archetypi adhibitis Brockhausii, Westergaardii et Spiegelii editionibus, recensuit D^r C. Kossowitz. Petropoli, 1869, in-8°.

Par la Commission. *Journal des Savants*, mai 1869, in-4°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. Part. II, n° I, 1869. Calcutta, in-8°.

— *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*. N° XII, december 1868; n° I, january 1869. Calcutta, in-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, mars-avril 1869, mai 1869, in-8°.

Par la Société. *Le Globe*, organe de la Société de géographie de Genève pour ses mémoires et bulletins, t. VII, I^{re} et II^e livr. janvier-février 1868. Genève, in-8°.

Par les éditeurs. *Monumenta sacra et profana*, opera Collegii doctorum Bibliothecæ Ambrosianæ. Tom. II, fasc. IV; tome III, fasc. III; tome V, fasc. I. Mediolani, 1868, in-4°.

Bibliotheca indica. *Muntakhab al-Lubáb* of Kháfí Khán, edited by Moulavi Kabír al-dín Ahmad. Part. I, fasc. I, II, III, IV. Calcutta, 1868, in-8°.

— *Muntakhab al-Tawárikh* of Abd al-Qádir bin-i Malúk Sháh Albadáoní edited by Maulavi Ahmad 'Ali. Vol. III, fasc. III et IV. Calcutta, 1868, in-8°.

— *Ain i Akbari* of Abul Fazl i 'Allámí, translated from the original persian by H. Blochmann, M. A. Vol. I, fasc. I. Calcutta, 1868, in-8°.

Bibliotheca indica. *Mimánsá Dars'ana* with the commentary of Sávara Swámin, edited by Paṇḍita Mahesáchandra Nyáyaratna, fasc. VII. Calcutta, 1868, in-8°.

— *Saṅhitá of the black Yajur Veda*. Vol. III, fasc. XXII. Calcutta, 1868, in-8°.

Par l'auteur. *Chéref-Námeh* ou Fastes de la nation kourde, par Chéref-ou'ddîne, prince de Bidlis, dans l'Iiálet d'Arzeroume, traduits du persan et commentés par Fr. Bern. CHARMOY. Tome I, 1^{re} partie. Saint-Pétersbourg, 1868, gr. in-8°.

Par l'auteur. *Dictionnaire géographique de l'Asie centrale*, offrant par ordre alphabétique les transcriptions, en caractères mandchoux et chinois, des noms géographiques donnés en langue nationale de chaque contrée, accompagnées de notices extraites ou traduites des ouvrages chinois et autres ouvrages originaux de l'Orient musulman, le tout publié, annoté et orné de cartes levées sur les originaux par les soins de M. Jules THONNELIER. Prolégomènes. Paris, Maisonneuve, 1869, in-fol. lithogr.

Par l'auteur. *Mémoire sur les particularités de la religion musulmane dans l'Inde, d'après les ouvrages hindoustanis*, par M. GARCIN DE TASSY. Seconde édition. Paris, 1869, in-8°.

Par l'auteur. *Études historico-géographiques*. Première étude sur les colonnes ou monuments commémoratifs des découvertes portugaises en Afrique, par Alexandre MAGNO DE CASTILHO. Lisbonne, 1869, in-8° (en portugais).

TABLEAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 28 JUIN 1869.

PRÉSIDENT.

M. MOHL.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. CAUSSIN DE PERCEVAL.

Ad. REGNIER.

SECRÉTAIRE.

M. RENAN.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. BARBIER DE MEYNARD.

TRÉSORIER.

M. DE LONGPÉRIER.

COMMISSION DES FONDS.

MM. GARCIN DE TASSY.

BARBIER DE MEYNARD.

PAUTHIER.

CENSEURS.

MM. GUIGNIAUT.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. DUGAT.

FOUCAUX.

SANGUINETTI.

GUIGNIAUT.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

BRUNET DE PRESLE.

Charles SCHEFER.

FEER.

LANCEREAU.

PAVET DE COURTEILLE.

DE SAULCY.

DE SLANE.

DULAURIER.

OPPERT.

Stanislas JULIEN.

DEFRÉMERY.

BRÉAL.

DERENBOURG.

Le marquis d'HERVEY DE SAINT-DENYS.

SÉDILLOT.

DE KHANIKOF.

GARREZ.

ZOTENBERG.

L'abbé BARGÈS.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1868-1869,

FAIT À LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 28 JUIN 1869,

PAR M. ERNEST RENAN

Messieurs,

Voilà bientôt cinquante ans que quelques-uns des hommes illustres qui renouvelèrent, au commencement de notre siècle, les études orientales, eurent l'idée de réunir leurs efforts jusque-là dispersés, et fondèrent cette compagnie, qui depuis a servi de modèle à tant d'autres associations vouées comme elle au progrès des connaissances humaines sur l'Asie. C'est une des gloires de la France que, à travers tant de changements dans les mœurs et de révolutions politiques, la Société asiatique soit toujours restée tellement fidèle à son esprit que si, de nos jours, l'un de ses fondateurs, le grave Sylvestre de Sacy par exemple, reparaisait dans cette enceinte, il ne trouverait rien de changé parmi nous.

Nos règlements n'ont subi aucune modification; notre journal se continue dans le même format et presque avec les mêmes caractères; les maximes qui président à sa rédaction sont les mêmes; le but que nous nous proposons, nos méthodes, notre manière de comprendre les recherches scientifiques ne se sont en rien modifiés. La science a fait depuis la date mémorable que nous disions tout à l'heure de précieuses acquisitions; des mondes entiers se sont ouverts devant les efforts de patients explorateurs; mais il n'est pas un seul des résultats obtenus par la nouvelle génération que M. de Sacy ou M. Fau-ri-el ne fit entrer sans efforts dans le cadre de son propre savoir. C'est que notre méthode, à vrai dire, n'est autre chose que le bon sens consciencieux, appliqué à l'étude du passé. Découvrir les documents antiques, comprendre ces documents, tirer de ces documents bien compris les conséquences historiques qu'ils renferment, voilà tout notre secret. Des siècles s'écouleront, je ne dis pas avant qu'on ait épuisé ce programme (de telles matières ne s'épuisent jamais), mais avant qu'on ait satisfait aux questions les plus pressées que se pose sur ce vaste monde de l'Asie ancienne tout esprit un peu désireux de savoir.

Quand on se rappelle ce qu'étaient, à l'époque de Renaudot ou de d'Herbelot, les études orientales, et que l'on compare l'ensemble d'études qui constituait ce qu'on appelait alors un orientaliste au cadre actuel de notre Société, on est frappé de l'immense

extension qu'ont prise des recherches dont la base géographique ne s'est pourtant pas sensiblement élargie. En fait de langues mortes, l'hébreu, le syriaque, le copte, l'arménien, l'éthiopien; en fait de langues vivantes, l'arabe, le turc et le persan, voilà le champ de l'ancien orientalisme. L'Inde, qui nous a livré tout un ensemble inappréciable d'écritures antiques, au nombre desquelles se trouvent les Védas, sorte de trésor commun à toute notre race, n'avait pas encore de place dans la science. L'existence des livres de la Perse ancienne n'était que soupçonnée. Le bouddhisme n'était connu que de la manière la plus vague; ses origines étaient tout à fait ignorées. L'Égypte, avec ses souvenirs les plus vieux du monde, était un monde scellé. La paléographie et l'épigraphie sémitiques étaient à l'état d'enfance. Des sciences dont le nom seul étonnerait l'orientaliste d'autrefois suffirent de nos jours à occuper les vies les plus laborieuses. La philologie comparée est devenue un instrument puissant d'investigations antéhistoriques. Que dire de Babylone et de Ninive s'ouvrant tardivement, et réservant en quelque sorte pour l'arrière-saison de nos études toute une archéologie, toute une philologie? Et non-seulement la matière scientifique et littéraire de l'Asie s'est immensément agrandie; votre journal, tout en gardant son titre, a dû s'occuper d'une foule de développements historiques qui se sont accomplis hors de l'Asie. La force des choses a réuni à nos études toutes les recherches relatives au nord

de l'Afrique, l'histoire des races et des langues de ce pays ayant la plus intime connexion avec la science asiatique. Depuis que la philologie comparée a créé de nouvelles catégories d'études et révélé des affinités jusque-là inaperçues, la séparation de l'Europe et de l'Asie est elle-même devenue bien superficielle. L'Europe, en effet, n'est que l'épanouissement de quelques-unes des branches d'un arbre immense qui a en Asie ses racines, sa tige et ses rameaux les plus rapprochés du tronc, sinon les plus vigoureux. Votre Société est devenue ainsi l'organe d'une moitié au moins du travail historique de notre siècle. Les études classiques, celles du moyen âge, les recherches de l'histoire moderne elle-même l'ont pénétrée de toutes parts.

De ce que le champ de nos investigations s'est immensément étendu, de ce que les frontières de nos études sont devenues fort indécises, de ce que notre journal en est venu à renfermer une foule de travaux intéressant l'Europe et l'Afrique, s'ensuit-il que l'idée des fondateurs de notre Société doive être abandonnée comme surannée, que l'Asie ait cessé d'être un cadre scientifique, et qu'une société qui s'appelle « asiatique » n'ait plus de raison d'être. Non, sans doute, Messieurs. Les catégories en pareille matière ne sont jamais que des à peu près. Le faisceau d'études qui constituait autrefois l'orientalisme s'est un peu relâché, mais il ne s'est pas rompu. Sûrement le monde chinois et japonais est séparé par un large fossé de la civilisation qui s'est déve-

loppée dans l'Asie occidentale; néanmoins le sinologue, le savant voué à l'étude du Japon resteront toujours les confrères de l'arabisant et de l'indianiste, demanderont et fourniront tour à tour à l'arabisant, à l'indianiste, des renseignements et des lumières. Les rapports de l'étude de l'Inde avec les études grecques, latines, germaniques, celtiques et slaves, entraînent de plus en plus l'indianiste hors du cercle des orientalistes proprement dits; ils ne l'en distrairont pas cependant tout à fait. Au contraire, le philologue classique, le slaviste, le germaniste, tout en recevant de l'Asie de larges contributions, feront toujours partie d'une autre section des sciences historiques et philologiques. C'est qu'à vrai dire toutes les coupures sont un peu arbitraires quand il s'agit de partager ce grand ensemble indivisible qui est l'humanité. Les divisions toutes matérielles de la géographie sont encore en pareille matière celles qui ont le moins d'inconvénients.

Que notre Société s'élargisse donc, Messieurs; mais qu'elle ne se rompe pas; conservons à notre cadre sa belle unité, à notre journal sa variété extrême. En voyant le travail scientifique se subdiviser à l'infini, en voyant l'impossibilité où se trouvera bientôt un seul savant dans les sciences naturelles, par exemple, d'embrasser, je ne dis pas une science entière, mais une fraction de science, on arrive souvent à penser qu'il y aurait avantage à diviser les anciennes compagnies savantes en petites sociétés répondant mieux à ce que la tête d'un seul spé-

cialiste peut embrasser. Nous voyons aujourd'hui, dans les sciences physiques et naturelles, les petites sociétés particulières prendre aux yeux de beaucoup de personnes plus d'importance que les grandes académies. C'est là une tendance légitime à quelques égards, à beaucoup d'autres dangereuse. Les vieilles académies et les sociétés conçues comme la nôtre d'une façon large partaient d'un principe très-juste, c'est que rien n'est plus funeste à la science que l'isolement des travailleurs. Certainement aucun progrès sérieux n'est possible dans aucune branche du savoir humain sans la division du travail. Le temps n'est plus où un Sir William Jones, dans une vie de quarante-sept ans, écrivait une anthologie de poésies grecques, une *Arcadia*, un poëme épique sur la découverte de la Grande-Bretagne, traduisait les harangues d'Isée, les poésies de Hafiz, le code de Manou, le drame de Sacontala, les *Moallakat*, en même temps qu'il écrivait un « moyen pour empêcher les émeutes dans les élections »; tout cela sans préjudice de sa profession de juge. Mais la division du travail ne signifie pas que la personne vouée à la culture d'une partie déterminée du champ de la science ne doive pas s'occuper du savant qui défriche à côté d'elle une autre partie. Le grand obstacle qui arrête le progrès des études philologiques est dans cette dispersion qui fait que les recherches du philologue n'existent guère que pour lui seul et pour le petit nombre de personnes s'occupant du même sujet que lui. Chacune des branches de la science, se déve-

loppant ainsi à part et sans égard pour les autres, devient étroite, égoïste et perd le sentiment élevé de sa mission. Les mêmes recherches se recommencent sans cesse; les monographies s'accroissent à un tel point que leur nombre même les annule et les rend presque inutiles.

Cela est d'autant plus grave que, dans l'état actuel des études, les travaux vraiment féconds de critique ne peuvent se faire que par des rapprochements entre des spécialités assez diverses. La condition de pareils travaux est que celui qui s'y livre possède plusieurs branches à la fois, ou du moins se tienne au courant de ce qui se passe dans plusieurs branches. Les sections scientifiques trop étroites, sans lien l'une avec l'autre, sont le fléau de l'esprit humain. Il semble que beaucoup de branches des sciences physiques et naturelles souffrent en ce moment de ces morcellements exagérés. Préservons-nous de cet écueil. Vous le dirai-je? je crains bien plutôt pour nos études l'éparpillement des travaux et la trop grande multiplicité des recueils où on les dépose que l'excès de la centralisation. La liberté est la loi suprême de nos études; il faut qu'il y ait des organes pour toutes les opinions; une certaine concurrence a même son utilité. Il est certain cependant que le trop grand nombre de journaux scientifiques est une véritable difficulté. Une foule de travaux échappent ainsi à l'érudit le plus attentif; une bibliographie complète devient presque impossible; les bibliothèques même spéciales arrivent

péniblement à se tenir au courant. Songez qu'il se publie à l'heure qu'il est près de dix journaux asiatiques; que les comptes rendus des académies de Paris, de Saint-Pétersbourg, de Berlin, de Vienne, et les *Reports* d'une foule de sociétés savantes d'Angleterre et des États-Unis contiennent des communications relatives à nos études. On croit remédier à cette dispersion par les tirages à part; remède désastreux qui rend les citations incertaines et introduira dans la bibliographie et dans les fonctions du bibliothécaire un trouble funeste. Ces petites plaquettes qu'on cite comme un livre, et que rien ne distingue d'un ouvrage publié à part, seront un jour le désespoir des savants; et cependant combien d'insertions ne se font dans les recueils qu'en vue du tirage à part!

Autant je crains de voir trop se multiplier les recueils scientifiques, autant je voudrais que le nombre des langues dont on se sert pour traiter des matières d'érudition ne devînt pas trop considérable. Sans vouloir revenir à cet âge d'or où le latin était la seule langue dans laquelle il fût permis d'écrire sur les matières savantes, je voudrais au moins que le français, l'italien, l'anglais et l'allemand eussent à cet égard un privilège exclusif. Il n'y a pas d'amour-propre national plus déplacé que celui qui peut porter les Hollandais, les Danois, les Norwégiens, les Suédois, les Hongrois, les Russes, les Turcs même à écrire sur la philologie et les antiquités dans leur dialecte national. Cette observation

s'applique surtout à la Russie. La Russie a un rôle important à jouer dans nos études. Par sa position géographique et par ses immenses ressources, la Russie est appelée à nous apprendre des choses capitales sur l'Asie. Nous la supplions de ne pas nous dire tout cela en russe. Nous forcera-t-elle, par son obstination à ne se servir que de son idiome national, d'apprendre cet idiome? Nullement. Elle diminuera sa gloire scientifique et n'augmentera pas sa gloire littéraire. A peine une ou deux personnes de plus sauront le russe, et une foule de personnes seront privées de lire des travaux utiles, ou ne les connaîtront que de seconde main. Quand il s'agit d'histoire nationale, on conçoit l'emploi de la langue nationale; et encore, selon moi, les Tchèques, les Hongrois, les Roumains, par exemple, consulteraient mieux les intérêts de leur gloire patriotique s'ils nous entretenaient de leur passé en une langue pour nous intelligible. J'ai l'honneur d'être membre de l'académie de Pesth; j'ai une case dans ma bibliothèque pour les nombreuses publications de cette académie, qui fait ses envois avec une régularité exemplaire. Par principe de patriotisme, ces mémoires ne renferment pas un mot qui ne soit madgyar. Hélas! que j'apprécierais mieux la gloire de la couronne de Saint-Étienne, si de temps en temps il s'y trouvait quelques pages en allemand. Au moins, quand il s'agit d'histoire générale, d'archéologie, d'études d'un intérêt universel, n'employons que des langues universelles; n'ajoutons

pas aux sciences historiques une difficulté de plus. Les nationalités sont une belle et bonne chose; il faut que la politique compte avec elles; mais n'en faisons pas un embarras pour la philologie.

Votre Société, dans l'année qui vient de s'écouler, n'est pas restée au-dessous de sa tâche. Vos séances ont offert de l'intérêt. Les dissentiments inévitables en matières scientifiques n'ont pas une seule fois abouti à ces discordes profondes qui sont funestes aux sociétés savantes. Vos ressources continuent d'être considérables, et pourraient vous permettre de traverser sans inconvénient bien des mauvaises années. Malheureusement, plusieurs pertes sensibles se sont produites dans votre sein. Un des membres de votre conseil, M. Victor Langlois, vous a été enlevé à un âge où la science était en droit d'attendre de lui les meilleurs services. Le goût des travaux savants était comme inné chez M. Langlois. Il suivit vers 1848 les cours de l'École des Chartes. En 1852, il fut chargé en Cilicie et dans la Petite Arménie d'une mission qui produisit de bons fruits, surtout pour l'épigraphie grecque. M. Langlois était plus porté vers les recherches générales de l'érudition que vers l'acquisition magistrale d'une spécialité déterminée. Il jeta sur beaucoup de sujets les lumières d'un esprit pénétrant et ingénieux. Son intelligence était prompte, son premier coup d'œil sagace, quoique pas toujours assez sûr. Par ses excitations et ses conseils, il contribua à introduire chez les savants arméniens

quelque idée de la vraie critique. Il avait bien le sentiment de ce qu'il fallait faire; ses plans étaient d'ordinaire excellents; dans l'exécution la force lui manquait. C'était un zéléteur ardent, un esprit éveillé, plutôt qu'un philologue de profession. Il faut, d'ailleurs, se rappeler qu'il est mort avant l'âge de la maturité : il avait à peine quarante ans.

Un autre travailleur a été cette année enlevé à nos études, mais celui-ci dans une vieillesse assez avancée et après avoir rempli sa destinée, je veux parler de M. Hippolyte Fauche. On sait quelle nombreuse série de volumes M. Fauche a traduits du sanscrit. Il avait donné le Ramayana entier, et il était arrivé au dixième volume du Mahabharata. M. Fauche n'était pas un philologue; c'était une âme ardente, une vive imagination saisie par les beautés de la littérature hindoue, un amateur travaillant en dehors des écoles et des directions scientifiques. Ses travaux, tout défectueux qu'ils sont, constituent de vrais services, et il est regrettable qu'il n'ait pu achever sa traduction du Mahabharata. C'était, d'ailleurs, un homme excellent, un caractère antique dans toute la force du terme. Il a laissé autour de Juilly, où il vivait, un souvenir entouré d'une vénération profonde. On lui pardonnait toutes ses originalités pour son amour de la justice et ses rares qualités de cœur; pardonnons-lui également ses préfaces singulières et sa grammaire imparfaite pour son dévouement et la passion désintéressée qui l'attachait à la vérité.

Cette année a vu disparaître le plus ancien de vos associés étrangers, M. le D^r Macbride, professeur à l'Université d'Oxford, M. Millies, professeur de langues orientales à l'Université d'Utrecht, connu par de nombreux travaux sur les Indes Néerlandaises, M. Bresnier et M. Charmoy, qui comp- taient parmi les rares survivants des élèves de M. de Sacy. M. Bresnier a été certainement un des hommes qui ont le plus contribué à fonder l'étude de l'arabe en Algérie; ses travaux imprimés, qui ont, pour la plupart, un caractère pratique, ne peuvent donner une juste idée de sa profonde connaissance de l'idiome littéral. Les services de M. Charmoy n'ont pas été moins réels. Consulté en 1817 par le ministère de l'instruction publique de Russie sur le choix des personnes les plus capables de fonder, à Saint-Petersbourg, l'étude des langues orientales, M. de Sacy désigna M. Charmoy pour le persan et le turc. M. Charmoy justifia cette désignation par des travaux utiles. Il s'appliqua surtout à l'histoire des Mongols. Reconnaisant pour sa seconde patrie, M. Charmoy chercha dans les sources orientales tout ce qui peut éclairer l'histoire de Russie. La langue et l'histoire des Curdes furent également l'objet de ses études. Depuis 1835, M. Charmoy avait quitté la Russie pour des raisons de santé. Il se retira dans le midi de la France, où il est mort à l'âge de soixante et quinze ans.

Enfin une perte cruelle pour les études de philologie comparée est celle de M. Schleicher. Né à

Meiningen, le 11 mars 1821, M. Schleicher se destina d'abord à la théologie. A Tubingue, il étudia sous Ewald les langues sémitiques, ainsi que le sanscrit et le persan. Ayant abandonné au bout de deux ans les études théologiques, il se rendit à Bonn, où, sous la direction de Lassen, de Gildemeister, de Welcker, de Ritschl, il se voua tout entier à la philologie. M. Schleicher enseigna successivement à Bonn, à Prague, à Iéna. On ne peut assez s'étonner qu'un homme de ce mérite n'ait jamais été promu au rang de professeur titulaire. D'un caractère ferme, honorable et simple, M. Schleicher était plus soucieux de trouver le vrai que de réussir; cette modestie est la qualité que les administrations ont le moins coutume d'encourager. De tous les grands esprits qui, après M. Bopp, se sont appliqués à la philologie comparée, M. Schleicher a été le plus philosophique. Ses vues sur la morphologie des idiomes sont le pendant des recherches profondes par lesquelles des naturalistes éminents de nos jours cherchent à trouver la loi de la vie et le secret de ses origines. Le *Compendium* de grammaire comparée des langues indo-germaniques de M. Schleicher est passé au rang des livres classiques. Entre les mains de ce penseur profond, la linguistique devient une sorte d'anatomie ou plutôt de physiologie; le langage est pris comme une existence douée de vie et de croissance; tout l'ensemble de la famille est embrassé avec une force d'esprit dont M. Bopp lui-même ne s'était pas cru

capable. M. Schleicher a composé une Chrestomathie des langues indo-germaniques qui forme le complément naturel de sa grammaire. Il publiait, depuis huit ans, en collaboration avec M. Adalbert Kuhn, le précieux recueil intitulé *Beiträge* ou Matériaux pour la philologie comparée, qui est, comme on sait, un véritable trésor de science et de génie critique. M. Schleicher est mort à l'âge de quarante-sept ans, au moment où il commençait à faire école, et où il abordait la partie de ses travaux à laquelle il tenait le plus, sa grammaire slave. La mort de cet homme éminent laisse dans la philologie comparée un vide difficile à combler.

Votre journal a quelquefois paru un peu en retard, pour des raisons indépendantes de la commission de rédaction; mais il n'a cessé d'offrir le plus constant intérêt. M. Rodet et M. de Longpérier y ont étudié les inscriptions phéniciennes de Carthage qui figuraient à l'exposition universelle de 1867. Malgré leur monotonie, ces pierres nous apprennent plus d'un détail sur la civilisation carthaginoise et sur la grammaire punique. M. de Vogüé s'est appliqué à un problème plus difficile en attaquant ces inscriptions chypriotes qui forment l'une des questions jusqu'ici insolubles de l'archéologie et de la paléographie orientales. On sait qu'outre les inscriptions phéniciennes, grecques, latines, musulmanes, l'île de Chypre possède des inscriptions en un caractère particulier et où l'on a déjà trouvé plus de quatre-vingts signes. M. de Luynes avait abordé

la question; M. de Vogüé a eu le bonheur d'y apporter un élément important, je veux dire un texte bilingue, découvert par lui au village d'Athiénou. Malheureusement le peu d'étendue de ce texte ne permet pas d'établir un déchiffrement. M. de Vogüé a publié d'autres inscriptions conçues dans le même caractère, également rapportées par lui de l'île de Chypre.

M. Joseph Derenbourg, continuant cette série pleine d'intérêt de notes épigraphiques et philologiques dont il enrichit votre journal, a repris le passage punique du *Pœnulus*, de Plaute, et a étudié les inscriptions juives en langue grecque trouvées en Crimée. Ces derniers textes épigraphiques sont des actes d'affranchissement; notre confrère les a commentés avec ce vaste savoir talmudique dont il a déjà donné tant de preuves. L'inscription nabatéenne du musée Parent et l'inscription du coffret juif appartenant au même musée ont été également, dans votre journal, l'objet de quelques remarques. M. l'abbé Martin vous a donné un mémoire sur l'écriture et la grammaire syriaques.

M. Garrez, à propos de l'édition du *Boundehesch* publiée par M. Justi, a développé des vues pénétrantes sur l'époque où ce livre a été rédigé et sur la géographie plus ou moins mythologique qu'il renferme.

M. de Khanikof vous a tenus au courant des travaux russes sur l'Afghanistan, sur la Chine, sur la région du Caucase. Il vous a fait connaître ces

curieux mémoires de P. Palladius qui jettent, en particulier, sur la biographie de Gengis-Khan une lumière inattendue. Deux inscriptions, l'une grecque, l'autre latine, découvertes, la première près de Tiflis, la deuxième non loin d'Etschmiadzin, ont donné lieu à de savantes observations de M. Léon Renier. Le mémoire de notre regretté confrère, M. Victor Langlois, sur l'écrivain arménien Grégoire Magistros, renferme une foule de notions relatives à l'étude de la littérature grecque au moyen âge; mais tout cela aurait besoin d'une attentive révision. M. Dulaurier vous a donné la traduction de la topographie de la Grande Arménie, par le P. Léonce Alischan, un des plus savants religieux de la congrégation des mekhitaristes.

Les deux travaux les plus étendus qui aient paru dans votre journal cette année, sont, d'une part, la monographie complète que M. Hartwig Derenbourg a publiée sur Nabéga Dhobyani, le célèbre poète antéislamique; de l'autre, l'intéressante étude historique de M. Barbier de Meynard sur Ibrahim, fils de Mehdi. L'intérêt de l'antique poésie arabe est trop universellement reconnu pour qu'il soit besoin d'y insister. Ce qu'on n'y a peut-être pas assez cherché, ce sont des renseignements historiques sur la Syrie du vi^e siècle. Je suis persuadé que quand M. Waddington, qui connaît si parfaitement l'histoire et l'épigraphie du Hauran, voudra étudier à fond la partie de cette poésie qui

se rapporte au royaume de Ghassan, il en tirera des trésors. M. Hartwig Derenbourg a porté dans son travail la philologie minutieuse et sûre de l'école de M. Fleischer.

Quant à l'esquisse de M. Barbier de Meynard, c'est une page historique du plus haut intérêt, offrant à l'imagination autant de charme que les *Mille et une nuits*, et nous présentant sous le jour le plus attachant cette brillante époque du khalifat abbaside, qui a su imposer son charme à toutes les nations. Le rôle historique du khalife éphémère Ibrahim, fils de Mehdi, était assez bien connu; mais ce qu'on ignorait, c'était son rôle d'artiste et ce singulier mélange de qualités et de défauts opposés, qui font de sa vie un parfait tableau de cette civilisation vive, légère, mais frappée, par son insuffisance morale, d'une incurable faiblesse.

M. Clément Mullet, avec sa double spécialité de naturaliste et d'orientaliste, a complété son travail sur les pierres précieuses d'après les écrivains arabes. Un des plus profonds connaisseurs de l'islam, M. de Kremer, vous a donné une bonne étude sur cette forme moderne du soufisme qui occupe une place capitale dans le développement actuel du monde musulman. Le principal intérêt du travail de M. Kremer est dans la biographie d'un célèbre mystique du Lahore, Mollâ Schâh, mort en 1662 de notre ère. Rarement on a exprimé sur ce sujet important, qui renferme tout le secret de la moderne histoire religieuse de l'Orient, des vues aussi fortes

et aussi fines que celles de M. de Kremer. M. Belin a continué à vous tenir au courant de ce mouvement littéraire assez vaste, sinon bien remarquable, dont Constantinople est le centre de nos jours.

Outre ces travaux, tous publiés dans votre journal, cette année aura vu paraître un nouveau volume de la *Collection d'auteurs orientaux*, qui s'exécute sous vos auspices. Le cinquième volume du texte et de la traduction des *Prairies d'or*, de Massoudi, par M. Barbier de Meynard, vient, aujourd'hui même, d'être déposé sur votre bureau. Ce volume offre beaucoup d'intérêt; il renferme la plus grande partie de l'histoire des Omeyyades et embrasse une étendue de quatre-vingts ans environ. Massoudi, dans cette partie de son ouvrage, s'attache moins à l'ordre chronologique des faits, à la grande narration historique, qu'aux portraits et à l'étude en quelque sorte psychologique des hommes dont il avait raconté la vie politique dans ses deux grandes compositions historiques, à jamais perdues pour nous. L'histoire littéraire occupe une place importante dans son livre. Par sa variété et la liberté de sa composition, ce volume répond très-bien aux exigences de la méthode moderne en histoire, et jette un grand jour sur une des époques les plus curieuses de la vie musulmane.

Je peux vous annoncer une autre nouvelle qui sans doute sera accueillie avec joie par tous les amis des lettres orientales. La publication du grand ou-

vrage d'Al-Birouni sur l'Inde va être reprise par M. de Slane. Ce travail difficile avait été commencé par feu M. Wœpcke. Notre défunt confrère avait pour ressource le manuscrit de la Bibliothèque impériale et un autre manuscrit beaucoup plus ancien appartenant à M. Schefer. Le manuscrit de la Bibliothèque est une copie faite à Constantinople sur le manuscrit même appartenant maintenant à M. Schefer. M. Wœpcke prépara pour l'impression à peu près le tiers du texte, en donnant la transcription des termes sanscrits en dévanagari. La mort de cet estimable savant vint arrêter le travail. La Société avait prié M. de Slane de se charger de le continuer, quand M. Cowell, alors à Calcutta, fit connaître qu'il existait à Bombay, entre les mains d'un musulman, un manuscrit d'Al-Birouni. Ce manuscrit pouvait avoir une grande importance pour la constitution du texte; seul, pourtant, il ne pouvait être d'aucune utilité, car la place des chiffres y est partout laissée en blanc. Votre Conseil ne négligea rien pour obtenir la communication de ce manuscrit; mais il ne réussit pas dans sa négociation. De son côté, le Comité des traductions de Londres a annoncé l'intention de publier une traduction anglaise de l'ouvrage dont il s'agit. Votre Conseil n'a pas pensé, Messieurs, que ce fussent là des raisons suffisantes pour renoncer à la publication du texte. L'ouvrage d'Al-Birouni est d'une importance majeure pour les indianistes et pour l'histoire des sciences. Espérons que les nombreux travaux de M. de Slane

lui permettront d'ajouter bientôt ce nouveau titre à tant d'autres qui lui ont valu dans nos études une place éminente.

J'aurais voulu, Messieurs, selon un usage dont notre président a presque fait une loi, vous donner l'analyse rapide de ce que les sociétés rivales et les orientalistes du monde entier ont fait pour le progrès de nos études. Excusez-moi si je remets cette tâche à l'année prochaine. Des causes particulières et inattendues ont absorbé, en ces dernières semaines, presque toute mon activité. Il n'y a pas d'inconvénient, d'ailleurs, à ce que ces rapports soient de temps en temps séparés les uns des autres par un espace plus considérable, afin qu'il soit permis au rapporteur d'embrasser la marche de la science sur une échelle un peu large. Nulle part le zèle pour nos études ne s'est ralenti; l'Orient lui-même s'y associe de plus en plus; les études asiatiques deviennent de jour en jour l'œuvre commune de l'Asie et de l'Europe, et il n'est pas douteux qu'un jour nos efforts compteront dans l'histoire de la renaissance de l'Asie, comme ils comptent déjà dans l'histoire de l'esprit européen. Les détracteurs de nos études se plaisent souvent à opposer à nos résultats le témoignage des orientaux ignorants; un jour, n'en doutons pas, les travaux des orientalistes européens recevront la meilleure des confirmations, c'est que l'Orient lui-même, initié par nous aux bonnes méthodes, se mettra à s'étudier selon les principes que nous aurons tracés. Vos publications,

Messieurs, seront citées, ce jour-là, comme les modèles qui auront produit cet accord si désirable et qui auront prouvé qu'au-dessus de toutes les diversités de l'esprit européen et de l'esprit asiatique il y a quelque chose de commun, qui est la grande unité de l'esprit humain.

RAPPORT SOMMAIRE

SUR LES RECETTES ET LES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ
PENDANT L'ANNÉE 1868,

LU DANS LA SÉANCE DU CONSEIL DU 12 FÉVRIER 1869,

PAR LE COMMISSAIRE RAPPORTEUR.

RÉCETTES.

155 cotisations de 1868, reçues		
par M. A. Labitte, libraire.	4,670 ^f 64 ^c *	} 5,703 ^f 04 ^c
1 <i>Idem</i> anticipée.	30 00	
30 <i>Idem</i> arriérées.	1,002 40	
Cotisations reçues par MM. Williams et Norgate.		394 75
Souscriptions au Journal reçues par le libraire.		1,780 00
Souscription annuelle du Ministre de l'instruction publique, y compris le quatrième terme de l'année 1867, reçu le 16 janvier 1868. . .		2,500 00
Produit de la vente des publications de la Société.		834 00
Produit de la liquidation de la créance Duprat.		1,713 10
A reporter.		<u>12,924 89</u>

Report.....	12,924 ^f 89 ^c	
Intérêts fixes des fonds de la Société :		
1° rente 3 p. o/o.....	1,300 00	} 3,266 52
2° de 69 obligations de l'Est à 5 p. o/o.....	1,675 32	
3° de 20 nouvelles obligations d'Orléans.....	291 20	
Intérêts des bons lombards à un an d'échéance.....	270 00	} 491 80
<i>Idem</i> des sommes placées en comptes courants.....	221 80	
Montant du crédit annuel de l'Imprimerie impériale pour l'impression du <i>Journal asia- tique</i> en 1867.....	3,000 00	
TOTAL GÉNÉRAL des recettes de 1868.....	19,683 21	
Le restant en caisse au 1 ^{er} janvier 1868, y compris la somme de 6,233 fr. 10 c. con- vertie, le 23 février 1867, en 20 obligations d'Orléans, et non passée l'année dernière à titre de dépense au compte capital à intérêts fixes, était de.....	25,595 66	
TOTAL des recettes de 1868 et de l'encaisse..	45,278 87	

DÉPENSES.

Honoraires pour le recouvrement des cotisations.....	570 ^f 00 ^c	} 1,131 ^f 41 ^c
Frais d'envoi du Journal aux membres de la Société.....	347 86	
Dépenses du libraire, frais de ports, impressions et envoi de circulaires, achat du tome I du <i>Livre des Rois</i> , pour remplacer celui qui a disparu de la Biblio- thèque de la Société; ensemble.	213 55	
A reporter.....	1,131 41	

Report	1,131 41
Loyer des salles des séances et de la bibliothèque de la Société	1,000 00
Honoraires payés au sous-bibliothécaire	600 00
Frais de reliures, de bureau, etc.	216 50
Frais de lithographies et de gravures pour le Journal	302 80
Droits de garde des titres de la Société	11 50
Honoraires pour la traduction du cinquième volume de Maçoudi	1,200 00
Frais d'impression du <i>Journal asiatique</i> de 1867.	9,410 75
TOTAL des dépenses de l'année 1868.	13,872 96
Passé au compte capital à intérêts fixes l'achat fait, en 1867, de 20 obligations d'Orléans.	6,232 10
Ensemble	20,105 06

Balance :

1° Achat, le 6 juillet 1868, de 11 bons lombards à 5 p. o/o, pour	8,205 ^f 80 ^c }	25,173 81
2° Espèces en compte courant.	16,968 01 }	
TOTAL égal aux recettes de 1858 et à l'encaisse.	45,278 87	

Nota. Il y a en réalité, au 1^{er} janvier 1869, à la Société générale, un solde créditeur en notre faveur de 18,062 fr. 64 c. sur lequel il faut déduire :

1° Le montant du prix de M. le D ^r Desportes	300 ^f 00 ^c
2° Le produit de la vente des ouvrages de la Société asiatique de Calcutta	264 00
A reporter	564 00

Report.....	564 00	
3° Le montant d'un semestre des honoraires du sous-biblio- thécaire.....	300 00	
	<hr/>	
qui n'avait pas été payé en 1868.		
TOTAL.....	864 00	
Laquelle somme, ajoutée à celle portée ci-dessus en compte cou- rant, de.....	16,968 01	
	<hr/>	
	17,832 10	
laisse encore un excédant de recettes sur les dépenses (dont je n'ai pu découvrir la cause) de 230 fr. 54 c. ci.....	230 54	} 18,062 ^f 64 ^c

Quoique les recettes de la Société présentent, comparées à celles de l'année dernière, un déficit d'environ 2,000 francs, sa situation pécuniaire n'en est pas moins encore assez prospère. Le 1^{er} janvier 1869, ses capitaux, placés en rente 3 p. o/o et en obligations diverses, représentaient une valeur disponible d'environ 74,000 francs, au cours du jour, produisant 3,266 fr. 50 cent. d'intérêts annuels. La Société avait, en outre, en bons lombards et en compte courant à la Société générale, une autre somme disponible de 25,173 fr. 81 cent. Sur cette dernière somme, 13,215 francs ont été placés en achat de quarante obligations du chemin de fer de Lyon-Méditerranée, le 22 janvier 1869, ce qui porte aujourd'hui le capital fixe de la Société à environ 87,500 francs, selon le cours du jour, et ce qui réduit en même temps notre compte courant (à la Société générale) à la somme de 11,958 fr. 81 c. Les ressources de la Société, au moment de la lecture de ce rapport (12 février 1869), atteignent un chiffre que l'on peut porter à environ 100,000 francs.

Toutefois il ne serait peut-être pas prudent pour la Société de s'endormir sur cette brillante situation. Ses recettes non fixes commencent à diminuer en même temps que ses dé-

penses augmentent. Sur environ trois cents membres de la Société asiatique, plus d'un tiers ne payent pas leur cotisation annuelle, ce qui établit une inégalité de charges. La vente des publications de la Société diminue également.

Le commissaire rapporteur,

G. PAUTHIER.

RAPPORT DES CENSEURS

SUR LES COMPTES DE 1868 ET LE BUDGET DE 1869.

Il résulte des documents qui nous ont été communiqués et que nous avons soigneusement examinés, que, pour l'exercice 1868, les dépenses de notre Société se sont élevées à 13,872^f 96^c
 et que les recettes ont été de 19,683 21

Excédant de recettes 5,810 25

Le restant en caisse au 1^{er} janvier 1868, y compris la somme de 6,232 fr. 10 cent. convertie, le 23 février 1867, en 20 obligations du chemin de fer d'Orléans, et non passée, l'année dernière, à titre de dépense, au compte capital à intérêts fixes, était de 25,595^f 66^c
 lesquels ajoutés à la somme des recettes ci-dessus de 1868 19,683 21
 donnent, pour le total de ces recettes et de

l'encaisse 45,278 87

D'un autre côté, si, au total des dépenses de 1868, ci 13,872 96

on ajoute l'achat ci-dessus, en accroissement du capital à intérêts fixes, des vingt obligations du chemin de fer d'Orléans, formant la somme de 6,232 10

on obtient, pour le total de ces dépenses 20,105 06

Et en y ajoutant 1° l'achat fait le 6 juillet 1868 de onze bons lombards à 5 p. o/o, donnant	8,205 ^f 80 ^c
2° le montant des espèces en compte courant	16,968 01
	Ensemble
	<u>25,173^f 81^c</u>
on trouve en balance le total égal à celui ci-dessus des recettes et de l'encaisse	<u>45,278 87</u>

Si maintenant nous résumons l'état de la situation de la Société en 1869, quoique ses recettes, en 1868, aient éprouvé une diminution sensible sur celles de 1867, cette situation reste aussi prospère que jamais. Le 1^{er} janvier dernier, ses capitaux placés en rente 3 pour o/o et en obligations diverses représentaient une valeur disponible d'environ 74,000 fr. au cours du jour, produisant 3,266 fr. 50 cent. d'intérêts annuels. La Société avait, en outre, en bons lombards et en compte courant, à la Société générale, une autre somme disponible de 25,173 fr. 51 c. Sur cette dernière somme, 13,215 fr. ont été placés en achat de quarante obligations du chemin de fer de Lyon-Méditerranée, le 22 janvier 1869, ce qui porte aujourd'hui le capital fixe de la Société à environ 87,500 francs, et ce qui réduit du même coup notre compte courant à la Société générale à la somme de 11,958 fr. 81 c. Les ressources totales de la Société, à la date du dernier rapport de la Commission des fonds, en février, atteignaient un chiffre qui approche de 100,000 fr.

Et toutefois ni la Commission, ni les Censeurs ne se dissimulent le côté faible de cette situation en apparence si brillante. Nos recettes non fixes commencent à diminuer, en même temps que nos dépenses augmentent, et cet état de choses ne saurait subsister. Il en est diverses causes qu'il importe plus que jamais de signaler. Plus d'un tiers des membres de la Société sont en retard plus ou moins considérable pour l'acquit de leur cotisation annuelle, et la diminution de la vente des publications n'est pas moins regrettable. Ces deux

observations se recommandent d'elles-mêmes à l'attention des membres et à celle des commissaires. Nous sommes dans l'obligation d'insister également sur la recommandation déjà faite aux collaborateurs du Journal de la Société, d'éviter, autant que possible, la surcharge des frais de correction des articles, par le soin apporté à la rédaction et à la copie, ainsi qu'aux corrections elles-mêmes; d'une part, la dépense de l'impression en sera diminuée, et d'autre part la publication des cahiers plus régulière.

Nous n'avons plus, Messieurs, qu'à rendre hommage à la gestion aussi intelligente que dévouée des membres de la Commission des fonds, et à vous proposer de leur voter des remerciements mérités à tous égards.

Les Censeurs :

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, GUIGNIAUT.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des Membres à vie.

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MM. ABBADIE (Antoine d'), membre de l'Institut,
rue du Bac, n° 104, à Paris.

MM. ABD-ALLAH (Mirza), premier secrétaire de la légation de Perse, avenue Joséphine, n° 65, à Paris.

AMARI (Michel), sénateur, professeur d'arabe à Florence.

ANDREOZZI (Alphonse), via del Agnelo, n° 84, à Florence.

ANGER (L'abbé), au château d'Hemevez, par Montebourg (Manche).

ARCONATI (Le marquis Visconti), rue Durini, n° 13, à Milan.

ARNAUD, pasteur protestant à Crest (Drôme).

AUBARET, capitaine de frégate, consul de France à Scutari d'Albanie.

AUMER (Joseph), employé à la Bibliothèque royale de Munich.

BIBLIOTHÈQUE AMBROISIENNE, à Milan.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, à Florence.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, à Erlangen.

BADER (Mademoiselle Clarisse), rue de Babylone, n° 62, à Paris.

BADIN (Adolphe), élève de l'École des langues orientales vivantes, rue d'Assas, n° 44, à Paris.

BARB (H. A.), professeur de persan à l'Académie orientale de Vienne (Autriche).

BARBIER DE MEYNARD, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue Turenne, n° 112, à Paris.

- MM. BARGÈS (L'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris, rue Saint-Thomas-d'Enfer, n° 3, à Paris.
- BARRÉ DE LANCY, secrétaire archiviste de l'ambassade de France à Constantinople.
- BARTH (Auguste), rue des Moulins, n° 12, à Strasbourg.
- BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut, rue d'Astorg, n° 29 bis, à Paris.
- BAUDET (L'abbé), à Montigny-sur-Grécy (Aisne).
- BEAMES (John), magistrat, à Motihari (Bengale).
- BEAUVOIR-PRIAUX (DE), Cavendish Square, n° 8, à Londres.
- BEHRNAUER (Walther), secrétaire de la Bibliothèque publique de Dresde.
- BELIN, secrétaire interprète de l'Empereur et de l'ambassade de France, à Constantinople.
- BELLECOMBE (André DE), homme de lettres, avenue de Paris, à Choisy-le-Roi (Seine).
- BEREZINE, professeur de langues orientales à l'Université de Saint-Pétersbourg.
- BERGAIGNE, répétiteur-adjoint pour le sanscrit, à l'École des hautes études pratiques, rue de Verneuil, n° 55.
- BERTRAND (L'abbé), chanoine honoraire de la cathédrale, impasse des Gendarmes, à Versailles.
- BHAU-DAJI, à Bombay.

- MM. **BLACHÈRE**, membre de l'École des hautes études, cours Marigny, n° 70 (Vincennes).
- BOILLY** (Jules), boulevard Saint-Michel, n° 113, à Paris.
- BOISSONNET DE LA TOUCHE**, directeur de l'artillerie, rue Jean-Bart, n° 15, à Alger.
- BONCOMPAGNI** (Le prince Balthasar), à Rome; chez M. Eugène Janin, rue Saint-Hippolyte, n° 3, à Passy.
- BONNETTY**, directeur des Annales de philosophie chrétienne, rue de Babylone, n° 39, à Paris.
- BOTTA** (Paul-Émile), ancien consul général de France à Tripoli de Barbarie, correspondant de l'Institut.
- BOUCHER** (Richard), rue Miromesnil, n° 12, à Paris.
- BÔY** (Victor), boulevard Dugommier, n° 25, à Marseille.
- BOZZI**, médecin de la marine impériale, à l'arsenal de Constantinople.
- BRÉAL** (Michel), professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, n° 63, à Paris.
- BRIAU** (René), docteur en médecine, rue de la Victoire, n° 41, à Paris.
- BROSSELDARD** (Charles), préfet à Oran.
- BROWN** (John), secrétaire interprète de la légation des États-Unis à Constantinople.
- BRUNET DE PRESLE**, membre de l'Institut, pro-

- fesseur à l'École des langues orientales vivantes, rue des Saints-Pères, n° 61, à Paris.
- MM. BRUSTON (Charles), pasteur protestant, rue Rode, à Bordeaux.
- BUCHÈRE (Paul), rue des Bons-Enfants, n° 13, à Versailles.
- BÜHLER (George), professeur d'hindoustani, Elphinston College, à Bombay.
- BULLAD, interprète de l'armée d'Afrique, au Fort-Napoléon (Algérie).
- BUREAU (LÉON), rue Gresset, n° 15, à Nantes.
- BURGGRAFF, professeur de littérature orientale, à Liège.
- BURNOUF (Émile), directeur de l'École française, à Athènes.
- * BURT (Th. Seymour), P. R. S. M. A. S. etc. Pippbrook House, Dorking, Surrey, Angleterre.
- CAHEN, élève de l'École des langues orientales.
- CAIX DE SAINT-AYMOUR, boulevard Haussmann, n° 79, à Paris.
- CALFA (Ambroise), ancien directeur du Collège arménien de Paris.
- CAMA (Khursedji Rustomdji), à Bombay.
- CARATHÉODORY (Alexandre), à Constantinople.
- CATZEPILIS (Alexandre), consul de Prusse à Tripoli de Syrie.
- CAUSSIN DE PERCEVAL, membre de l'Institut,

professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes et au Collège de France, rue Bonaparte, n° 6, à Paris.

MM. CHAILLET, payeur chef de comptabilité, à Saïgon (Cochinchine).

CHALLAMEL (Pierre), rue des Boulangers-Saint-Victor, n° 30, à Paris.

CHARENCEY (DE), rue Saint-Dominique, n° 11, à Paris.

CHERBONNEAU, directeur du Collège arabe, à Alger.

CHODZKO (Alexandre), chargé du cours de littérature slave au Collège de France, boulevard du Prince impérial, n° 7, à Issy-sur-Seine.

CHOINSKI, prieur à Ovinsk, près de Posen (Prusse).

CLÉMENT-MULLET, membre de la Société géologique de France, boulevard de Strasbourg, n° 79, à Paris.

COHN (Albert), docteur en philosophie, rue Richer, n° 42, à Paris.

COMBAREL, professeur de langues orientales, à Oran.

CONON DE LA GABELENTZ, conseiller d'État, à Altenbourg (Saxe).

CONSTANT (Boghos), rue Hautefeuille, n° 1, à Paris.

CONSTANT (Calouste), à Smyrne; chez M. Constant Bey, rue Hautefeuille, n° 1, à Paris.

- MM. COOMARA SWAMY, mudeliar, membre du conseil législatif de Ceylan, à Colombo.
- COSENTINO (Le marquis DE).
- CUSA, professeur d'arabe à l'Université de Palerme.
- DALSÈME (Maurice), rue Chauchat, n° 9, à Paris.
- DANINOS, attaché au département des antiques, au Louvre.
- * DASTUGUES, lieutenant-colonel, directeur des affaires arabes, à Oran (Algérie).
- DAX, capitaine d'artillerie, chef du bureau arabe, au Bureau politique (Alger).
- DEBAT (Léon), secrétaire du consulat général de Grèce, boulevard Magenta, n° 173, à Paris.
- DEFRÉMERY (Charles), membre de l'Institut, professeur suppléant au Collège de France, rue du Bac, n° 42, à Paris.
- DELAMARRE (Th.), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 73, à Paris.
- DELONDRE, rue Boulard, n° 37, à Paris.
- DERENBOURG (Hartwig), rue des Marais-Saint-Martin, n° 46, à Paris.
- DERENBOURG (Joseph), docteur en philosophie, rue des Marais-Saint-Martin, n° 46, à Paris.
- DESCHAMPS, rue d'Assas, n° 80, à Paris.
- DES MICHEL (Le baron), rue de Monceaux, n° 42, à Paris.
- DESPORTES (Le D^r), rue d'Alger, n° 12, à Paris.

MM. DEVÉRIA, conservateur adjoint du musée égyptien au Louvre.

DEVIC, élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue Daumesnil, n° 14, à Vincennes.

DILLMANN, professeur, à Giessen (Hesse-Darmstadt).

DJEMIL PACHA (S. E.), ambassadeur de la Sublime Porte, à Paris.

DROUIN, avocat, rue Bellefond, n° 4, à Paris.

DUCHATEAU, élève de l'École des langues orientales vivantes, trésorier de la Société linguistique de Paris, rue des Poissonniers, n° 59, à Montmartre.

DUCHINSKI, rue d'Assas, n° 100, à Paris.

DUGAT (Gustave), employé au Ministère de l'intérieur, rue de Varennes, n° 78 bis, à Paris.

DULAURIER (Édouard), membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue Nicolo, n° 27, à Passy.

DUMAS (Louis).

DUNANT (G. Henri), rue de Reuilly, n° 14, à Paris.

DURR.

* EASTWICK, secrétaire du Ministère de l'Inde, à Londres.

EICHTHAL (Gustave D'), secrétaire de la Société ethnologique, rue Neuve-des-Mathurins, n° 100, à Paris.

- MM. EMIN (Jean-Baptiste), secrétaire du Gymnase,
à Wladimir (Russie).
ESTOR (Léon), à Bois-Colombe, n° 7, Seine.
- FANO (Le comte Marcolini di), à Fano, Italie.
FAVRE (L'abbé), professeur à l'École des lan-
gues orientales, avenue de Wagram, n° 50,
à Paris.
- FEER (Léon), chargé du cours de tibétain à
l'École des langues orientales vivantes, rue
Monsieur-le-Prince, n° 25, à Paris.
- FINLAY (Le docteur Édouard), à la Havane.
FLEISCHER, professeur à l'Université de Leipzig.
FLORENT (J. L. L.), rue Notre-Dame-de-Lo-
rette, n° 16, à Paris.
- FLÜGEL, professeur, à Dresde.
- FOUCAUX (Édouard), professeur au Collège de
France, rue Cassette, n° 28, à Paris.
- FOURNEL (Henri), boulevard Malesherbes,
n° 62, à Paris.
- FOURNIER, notaire, à Bordeaux.
- FRANCESCHI (Richard), chancelier du consulat
d'Autriche à Scutari d'Albanie.
- FRANKEL (Le docteur), directeur du séminaire,
à Breslau.
- FRIEDRICH, secrétaire de la Société des sciences,
à Batavia.
- GANNEAU, chancelier du consulat de France à
Jérusalem.

- MM. GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue Saint-André-des-Arts, n° 43, à Paris.
- GARREZ (Gustave), rue Jacob, n° 52, à Paris.
- GAYANGOS, professeur d'arabe, Barquello, n° 4, à Madrid.
- GILBERT (Théodore), vice-consul de France à Casa Blanca et Mazagan (Maroc).
- GILDEMEISTER, professeur, à Bonn.
- GIRARD (L'abbé Louis-Olivier), ancien missionnaire, rue Vanneau, n° 33, à Paris.
- GOLDENBLUM (Ph. V.), à Odessa.
- GOLDSTÜCKER, professeur au University-College, Saint-Georges Square, n° 14, Primrose Hill, à Londres.
- GORRESIO (Gaspard), secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin.
- GOSCHE (Richard), professeur à l'Université de Halle (Prusse).
- GRIGORIEFF, conseiller d'État, professeur d'histoire orientale à l'Université de Saint-Petersbourg.
- GROTE (Georges), vice-chancelier de l'Université, à Londres.
- GUERRIER DE DUMAST (Le baron), correspondant de l'Institut, à Nancy.
- GUIGNIAUT, membre de l'Institut, au secrétariat de l'Institut.
- GUYARD (Stanislas), rue de Vaugirard, n° 60, à Paris.

- MM. HAIGH (Rév. B.), Brahmam College, Yorkshire, Angleterre.
- HALL (Fitz-Edward), bibliothécaire du Ministère des Indes, à Londres.
- HASSAN EFENDI, rue de l'Odéon, n° 14, à Paris.
- HASSLER, professeur, à Ulm.
- HAUVETTE-BESNAULT, bibliothécaire de la Sorbonne, à Paris.
- HERVEY DE SAINT-DENYS (Le marquis d'), rue du Bac, n° 126, à Paris.
- HOFFMANN (J.), professeur de langues orientales, à Leyde.
- HOLMBOË, conservateur de la bibliothèque de Christiania.
- Hû (Delaunay), à Pont-Levoy, près Blois.
- HUREAU DE VILLENEUVE, faubourg Montmartre, n° 13, à Paris.
- HUREL, rue Bridaine, n° 2, à Batignolles.
- JEBB (John), recteur de Peterstow, Hertfordshire (Angleterre).
- JONG (De), professeur de langues orientales à l'Université d'Utrecht.
- JOSSÉLIAN (Platon), conseiller d'État actuel, à Tiflis.
- JUDAS, secrétaire du conseil de santé au Ministère de la guerre, rue des Trois-Sœurs, n° 9, à Paris-Plaisance.
- JULIEN (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois et administrateur du

Collège de France, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 26, à Paris.

MM. KASEM-BEG (Mirza A.), professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, membre du conseil privé.

KEMAL EFENDI (Son Exc.), ex-ministre de l'instruction publique à Constantinople.

KERR (M^{me} Alexandre).

KHANIKOF (S. E. Nicolas DE), conseiller d'État actuel, rue de Condé, n° 11, à Paris.

KOSSOWITCH, professeur de sanscrit et de zend à l'Université de Saint-Pétersbourg.

KREHL, professeur de langues orientales à l'Université de Leipzig.

KREMER (DE), consul d'Autriche à Galatz.

KÜHLKÉ, rue de la Pompe, n° 25, à Passy.

LAFERTÉ-SENECTÈRE (Le marquis DE), à Tours.

LANCEREAU (Édouard), licencié ès lettres, rue de l'Oseille, n° 3, à Paris.

LAURENT DE SAINT-AIGNAN (L'abbé), vicaire de Saint-Pierre-Puellier, à Orléans.

LAZAREFF (S. E. le comte Christophe DE), conseiller d'État actuel, chambellan de S. M. l'empereur de Russie.

LEBIDART (Antoine DE), secrétaire de légation à l'ambassade autrichienne à Constantinople.

LEBRUN, membre de l'Académie française, sénateur, rue de Beaune, n° 1, à Paris.

- MM. LECLERC (Charles), quai Voltaire, n° 15, à Paris.
 LECLERC, médecin-major au 43^e de ligne.
 LEFÈVRE (André), licencié ès lettres, rue du
 Jardinot, n° 12, à Paris.
 LENORMANT (François), sous-bibliothécaire de
 l'Institut, rue du Dragon, n° 15, à Paris.
 LEQUEUX, drogman-chancelier au consulat gé-
 néral de Tripoli de Barbarie.
 LEVÉ (Ferdinand), rue du Cirque, n° 2, à Paris.
 LÉVY-BING, banquier, à Nancy.
 LIÉTARD (D^r), à Plombières.
 LOEWE (Louis), docteur en philosophie, Buc-
 kingham Place, nos 46-48, à Brighton.
 LONGPÉRIER (Adrien DE), membre de l'Institut,
 conservateur des antiquités au Louvre, rue
 de Londres, n° 50, à Paris.
 LUDEKING (A.), médecin au service des Indes
 Néerlandaises, à Utrecht.
- MAC-DOUALL, professeur, à Belfast.
 MADDEN (J. P. A.), agrégé de l'Université, rue
 Saint-Louis, n° 6, à Versailles.
 MAHMOUD EFENDI, astronome du vice-roi d'É-
 gypte, au Caire.
 MARTIN (L'abbé Paulin), rue Meslay, n° 59,
 à Paris.
 MASSIEU DE CLERVAL (Henry), rue Chaptal, n° 6,
 à Paris.
 MEHREN (D^r), professeur de langues orientales.
 à Copenhague.

- MM. MEKERTICH-DADIAN (Le prince), avenue des Champs-Élysées, n° 134, à Paris.
- MÉNANT (Joachim), juge au Havre.
- MERGIAN (Rév. Père Grégoire), membre du Collège Mourad, rue Monsieur, n° 12, à Paris.
- MERLIN (R.), conservateur du dépôt des souscriptions au Ministère d'État, rue des Écoles, n° 68, à Paris.
- METZ-NOBLAT (Alexandre DE), membre de l'Académie de Stanislas, à Nancy.
- MEZBOURIAN (Narsès), rue Saint-Jacques, n° 161, à Paris.
- MINAYEFF (Jean), à Saint-Pétersbourg.
- MINISCALCHI-ERIZZO, à Vérone.
- MIRZA ABDOULLA, premier secrétaire de la légation de Perse, avenue Joséphine, n° 65, à Paris.
- MIRZA YOUSSEF KHAN, chargé d'affaires de Perse à Paris, avenue Joséphine, n° 65, à Paris.
- MNISZECH (Le comte Georges), rue Balzac, n° 22, faubourg Saint-Honoré.
- MOHL (Jules), membre de l'Institut, professeur de persan au Collège de France, rue du Bac, n° 120, à Paris.
- MOHN (Christian), vico Nettuno, n° 28, à Chiaja (Naples).
- MONDAIN, colonel, commandant la direction du génie, à Toulouse.

- MM. MONRAD, à Copenhague.
 MOUCLINSKI, professeur, à Varsovie.
 MUIR (John), membre du service civil de la
 Compagnie des Indes, Regent's Terrace,
 n° 16, à Édimbourg.
 MÜLLER (Joseph), secrétaire de l'Académie de
 Munich.
 * MÜLLER (Maximilien), professeur, à Oxford.
- NEUBAUER (Adolphe).
 NÈVE, professeur à l'Université catholique, rue
 des Orphelins, n° 40, à Louvain.
 NOETHEN (Ch. Maximilien), pasteur à Kleinen-
 broich (Allemagne du Nord).
 NOMÈS (Pierre), rue Saint-Jacques, n° 71, à
 Paris.
 NORADOUNGUIAN (Artin), à Constantinople.
 NORDMANN (Léon), rue de Clichy, n° 30, à
 Paris.
- OPPERT (Jules), professeur de sanscrit à l'École
 des langues orientales, rue de Grenelle-
 Saint-Germain, n° 65, à Paris.
 ORBÉLIAN (S. E. le prince Djambakour), aide
 de camp de l'Empereur de Russie, à Saint-
 Pétersbourg.
 ORLANDO (Diego), à Palerme.
- PAGÈS (Léon), rue du Bac, n° 110, à Paris.
 PALMER, Saint-John's College, à Cambridge.

- MM. PASPATI, docteur-médecin, à Constantinople.
- PAUTHIER (G.), rue Saint-Guillaume, n° 29, à Paris.
- PAVET DE COURTEILLE (Abel), professeur au Collège de France, rue du Bac, n° 35, à Paris.
- PERÉTIÉ, chancelier du consulat général de France à Beyrout.
- PERNY (Paul), pro-vicaire apostolique de Chine, aux Missions étrangères, rue du Bac, n° 130, à Paris.
- PERTSCH (W.), bibliothécaire, à Gotha.
- PETIT (L'abbé), à Blacourt, par Ons-en-Bray, Oise.
- PICHARD, vice-consul à Llanelly (Angleterre).
- PILARD, interprète militaire de première classe, à Tlemcen.
- PLASSE (Louis), rue Saint-Honoré, n° 294, à Paris.
- * PLATT (William), à Londres.
- PLEIGNIER, professeur, à l'île de Man (Angleterre).
- PORTAL, maître des requêtes, cité du Coq, n° 3, à Paris.
- PRATT (John).
- PRUD'HOMME (Évariste), avenue de Breteuil, n° 78, à Paris.
- PYNAPPEL, docteur et professeur de langues orientales, à Leyde.

- MM. RAT, capitaine au long cours, rue Traverse-Cathédrale, n° 12, à Toulon.
- REGNIER (Adolphe), membre de l'Institut, rue de Vaugirard, n° 22, à Paris.
- RENAN (Ernest), membre de l'Institut, rue Vanneau, n° 29, à Paris.
- REVILLOUT (E.), élève de l'École pratique des hautes études, rue du Bac, n° 128, à Paris.
- REY (Em. Guill.), membre de la Société des antiquaires de France, rue Billaut, n° 35, à Paris.
- RICHEBÉ, professeur d'arabe, à Constantine.
- RIVIÉ (L'abbé), vicaire de Saint-Thomas-d'Aquin, rue du Bac, n° 44, à Paris.
- ROBINSON (J. R.), à Newbury (Angleterre).
- ROCHET (Louis), statuaire, boulevard Richard-Lenoir, n° 119, à Paris.
- RODET (Léon), ancien élève de l'École polytechnique, quai Bourbon, n° 27, à Paris.
- ROLLAND, membre de l'École des hautes études, rue Du Sommerard, n° 9, à Paris.
- RONDOT (Natalis), ex-délégué du commerce en Chine, rue Meslay, n° 24, à Paris.
- RONEL, capitaine au 2^e lanciers, à Verdun.
- ROSIN, propriétaire à Nyon (canton de Vaud).
- ROSNY (L. Léon DE), professeur de japonais à l'École des langues orientales vivantes, rue Lacépède, n° 15, à Paris.

MM. ROST (Reinhold), secrétaire de la Société asiatique de Londres.

ROTHSCHILD (Le baron Gustave DE), rue Laffitte, n° 19, à Paris.

ROUGÉ (Le vicomte Emmanuel DE), membre de l'Institut, conservateur honoraire des monuments égyptiens du Louvre, rue de Babylone, n° 53, à Paris.

ROYER, rue de Provence, n° 1, à Versailles.

RUDY, rue Saint-Honoré, n° 332, à Paris.

SALLES (Le comte Eusèbe DE), rue Maguelonne, n° 5, à Montpellier.

SANGUINETTI (Le docteur B. R.), rue de la Tour (Passy), n° 22.

SAULCY (F. DE), membre de l'Institut, sénateur, rue du Cirque, n° 17, à Paris.

SCHACK (Le baron Adolphe DE), à Munich.

SCHEFER (Charles), interprète de l'Empereur aux affaires étrangères, professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes, boulevard Ingres, n° 6, à Passy.

SCHLECHTA WSSEHRD (Ottokar-Maria DE), directeur de l'Académie orientale, à Vienne.

SCHLESWIG-HOLSTEIN-AUGUSTENBURG (S. A. le prince DE), à Londres.

SCHMIDT (Waldemar), à Copenhague.

SÉDILLOT (L. Am.), secrétaire du Collège de France et de l'École des langues orientales vivantes, au Collège de France.

- MM SELIGMANN (Le Docteur Romeo), professeur, à Vienne.
- SELIM GÉOHAMY, à Marseille, rue de Breteuil, n° 47 A.
- SÉNARD (Émile), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 69.
- SERPOUHI VAHAN (M^{lle}), à Constantinople.
- SIMON (Gabriel-Eugène), consul de France à Fou-tcheou (Chine).
- SINET (A.), Saïgon (Cochinchine).
- SKATSCHKOFF (Constantin), consul de Russie, à Tien-tsin (Chine).
- SLANE (MAC GUCKIN DE), membre de l'Institut, rue de la Tour, n° 60, à Passy.
- SOLEYMAN AL-HARAIRI, secrétaire arabe du consulat général de France à Tunis, rue Bertholet, n° 12, à Paris.
- SOROMENHO (Augusto), membre de l'Académie de Lisbonne, traverso de San Gertrudes, n° 68, à Lisbonne.
- SPECHT (Édouard), rue de Valois-du-Roule, n° 50, à Paris.
- STEINGASS (F.), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 31, à Paris.
- STÆHELIN (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle (Suisse).
- SUTHERLAND (H. C.).
- TAILLEFER, docteur en droit, ancien élève

de l'École spéciale des langues orientales,
boulevard Saint-Michel, n° 17, à Paris.

MM. TERRIEN-PONCEL, rue des Pénitents, n° 14, au
Havre.

THÉROULDE.

THOMAS (Edward), du service civil de la Com-
pagnie des Indes, à Londres.

THONNELIER (Jules), membre de la Société d'his-
toire de France, rue Lafayette, n° 66, à Paris.

TORNBERG, professeur de langues orientales à
l'Université de Lund.

TRÜBNER (Nicolas), membre de la Société eth-
nologique américaine, à Londres.

* TURRETINI (François), rue de l'Hôtel-de-Ville,
n° 8, à Genève.

VAN DER MAELEN, directeur de l'établissement
géographique, à Bruxelles.

VETH (Pierre-Jean), professeur de langues
orientales, à Leyde.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie
française, à l'Institut.

VOGÜÉ (Le comte Melchior DE), rue de l'Uni-
versité, n° 93, à Paris.

WADDINGTON (W. V.), membre de l'Institut,
rue Fortin, n° 14, à Paris.

* WADE (Thomas), à Pékin (Chine); chez M. Ri-
chard Wade, à Londres.

WATERS, interprète assistant du consulat de
S. M. Britannique, à Fou-tcheou (Chine).

- MM. WEIL, bibliothécaire de l'Université de Heidelberg.
- WESTERGAARD, professeur de littérature orientale, à Copenhague.
- WILHELM, professeur, à Eisenach (Saxe-Weimar).
- WILLEMS (Pierre), professeur, à Louvain.
- WÜSTENFELD, professeur, à Göttingen.
- WYLIE, à Shanghai (Chine).
- WYSE (Lucien-Napoléon), enseigne de vaisseau.
- YOUÇOUF-KHAN (Mirza), chargé d'affaires de Perse à Paris, avenue Joséphine, n° 65, à Paris.
- ZOTENBERG (D^r Th.), employé au département des manuscrits à la Bibliothèque impériale, rue de Richelieu, n° 65, à Paris.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

- MM. BRIGGS (Le général).
- HODGSON (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.
- MANAKJI-CURSETJI, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.
- LASSEN (Ch.), professeur de sanscrit, à Bonn.
- RAWLINSON (Sir H. C.), à Londres.
- VULLERS, professeur de langues orientales, à Giessen.

- MM. KOWALEWSKI (Joseph-Étienne), professeur de langues tartares, à Varsovie.
 FLÜGEL, professeur, à Dresde.
 DOZY (Reinhart), professeur, à Leyde.
 BROSSET, membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.
 FLEISCHER, professeur à l'Université de Leipzig.
 DORN, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.
 WEBER (Docteur Albrecht), à Berlin.
 SALISBURY (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Boston (États-Unis).
 WEIL (Gustave), professeur à l'Université de Heidelberg.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

JOURNAL ASIATIQUE, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet. 144 fr.

Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 12 fr. 50 c.

JOURNAL ASIATIQUE, *troisième série*, années 1836-1842, 14 vol. in-8°. 126 fr.
Quatrième série, ann. 1843-1852, 20 vol. in-8°. 180 fr.
Cinquième série, ann. 1853-1862, 20 vol. in-8°. 250 fr.
Sixième série, ann. 1863-1869, 14 vol. in-8°. 163 fr.

- CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825. In-8°. 3 fr.
- ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel Rémusat. *Paris*, 1825, in-8°. = Supplément à la Grammaire japonaise; ou remarques additionnelles sur quelques points du système grammatical des Japonais, tirées de la grammaire composée en espagnol par le P. Oyanguren et traduites par C. Landresse; précédées d'une notice comparative des grammaires japonaises des PP. Rodriguez et Oyanguren, par M. le baron Guillaume de Humboldt. *Paris*, 1826. In-8°. 7 fr. 50 c.
- ESSAI SUR LE PALI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, avec 6 planches lithographiées et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris*, 1826. In-8°. 9 fr.
- MENG-TSEU VEL MENCIMUM, inter sinenses philosophos ingenio, doctrina, nominisque claritate Confucio proximum, edidit, latina interpretatione ad interpretationem tartaricam ultramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetie Parisiorum*, 1824, 1 vol. in-8°. 9 fr.
- YADJNADATTABADHA, ou LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poème épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. *Paris*, 1826. In-4°, avec 15 planches. 9 fr.

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Klaproth.
Paris, 1827. In-8°. 7 fr. 50 c.

ÉLÉGIE SUR LA PRISE D'ÉDESSE PAR LES MUSULMANS, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab.
Paris, 1828. In-8°. 4 fr. 50 c.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et pracrit de Cālidāsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy. *Paris*, 1830. In-4°, avec une planche. . . . 24 fr.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830. Grand in-8°. 9 fr.

La traduction *seule*, sans texte, 6 fr.

CHRESTOMATHIE CHINOISE (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833. In-8°. 9 fr.

ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837. In-8°. 9 fr.

GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, texte arabe, publié par MM. Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imprimerie royale, 1840. In-4°. 24 fr.

RADJATARANGINI, ou HISTOIRE DES ROIS DU KACHMÎR, publiée en sanscrit et traduite en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie royale et nationale, 3 vol. in-8°. 36 fr.

Le troisième volume *seul*, 6 fr.

PRÉCIS DE LÉGISLATION MUSULMANE, suivant le rite malékite,

par Sidi Khalil, publié sous les auspices du ministre de la guerre. *Paris*, Imprimerie impériale, 1855. In-8. . 6 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

LES VOYAGES D'IBN BATOUTAH, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery et Sanguinetti. *Paris*, Imprimerie impériale; 4 vol. in-8° et 1 vol. de Tables 31 fr. 50 c.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES VOYAGES D'IBN BATOUTAH. *Paris*, 1859, in-8° 1 fr. 50 c.

LES PRAIRIES D'OR DE MAÇOUDI, texte arabe et traduction par M. Barbier de Meynard (les trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille). Premier volume. *Paris*, 1861, in-8. 7 fr. 50 c.

— Deuxième volume, 1863. 7 fr. 50 c.

— Troisième volume, 1864. 7 fr. 50 c.

— Quatrième volume, 1865. 7 fr. 50 c.

— Cinquième volume, 1869 7 fr. 50 c.

Chaque volume de la collection se vend séparément 7 fr. 50 c.

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront directement au libraire de la Société, M. Adolphe Labitte, rue de Lille, n° 4, ont droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus.

LISTE DES OUVRAGES DE LA SOCIÉTÉ DE CALCUTTA.

-
- JOURNAL OF THE ASIATIC SOCIETY OF BENGAL.** Les années complètes, de 1837 à 1860, 40 francs l'année. Le numéro 4 fr. 50 c.
- MAHABHARATA**, an epic poem, by Veda Vyasa Rishi. Calcutta, 1837-1839, 4 vol. in-4° 180 fr.
- RA'JA TARANGINI'**, a History of Cashmir. Calcutta, 1835, in-4° 30 fr.
- INAYAH.** A commentary on the Idayah, a work on mahumud-dan law, edited by Moonshee Ramdhun Sen. Calcutta, 1831. Tomes III et IV 75 fr.
- THE MOOJIZ OOL KANOON**, a medical work, by Alee Bin Abee el Huzm. Calcutta, 1828, in-4°, cart. 15 fr.
- THE LILAVATI**, a treatise on arithmetic, translated into Persian, from the sanscrit work of Bhascara Acharya, by Feizi. Calcutta, 1827, in-8°, cart. 6 fr. 50 c.
- SELECTIONS** descriptive, scientific and historical translated from English and Bengalee into Persian. Calcutta, 1827, in-8°, cart. 8 fr. 50 c.
- TYTLER.** A short anatomical description of the heart, translated into Arabic. Calcutta, 1828, in-8°, cart. 2 fr. 50 c.
- THE RAGHU VANSA**, or Race of Raghu, a historical poem, by Kalidasa. Calcutta, 1832, in-8° 17 fr. 50 c.

THE SUSRUTA. Calcutta, 1835, 2 vol. in-8° br. 11 fr. 50 c.

THE NAISHADA CHARITA, or Adventures of Nala, raja of Naishada, a sanscrit poem, by Sri Harsha of Cashmir. Calcutta, 1836, in-8° 25 fr.
(Le tome I^{er}, le seul publié.)

ASIATIC RESEARCHES, or Transactions of the Society instituted in Bengal, for inquiring into the history, the antiquities, the arts, sciences and literature of Asia. Calcutta, 1832 et années suivantes.

Vol. XVI, XVII, XVIII, le vol. 22 fr.

Vol. XIX, part I; vol. XX, parts I, II. Chaque partie. 12 fr.

OUVRAGES ENCOURAGÉS

DONT IL RESTE DES EXEMPLAIRES.

TARAFÆ MOALLAGA, cum Zuzenii scholiis; edid. J. Vullers.
1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

LOIS DE MANOU, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

VENDIDAD-SADÉ, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque impériale, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol.; 100 fr. pour les membres de la Société.

Y-KING, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl.
2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

CONTES ARABES DU CHEYKH EL-MOHDY, traduits par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

MÉMOIRES RELATIFS À LA GÉORGIE, par M. Brosset. 1 vol.
in-8°, lithographié; 8 fr.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TAMOUL ET TAMOUL-FRANÇAIS, par
M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

VOCABULAIRE FRANÇAIS-ARABE, par J. J. Marcel. 1 vol. in-8°.

JOURNAL ASIATIQUE.

AOÛT-SEPTEMBRE 1869.

BIBLIOGRAPHIE OTTOMANE,

OU NOTICE DES LIVRES TURCS

IMPRIMÉS À CONSTANTINOPLE

DURANT LES ANNÉES 1284 ET 1285 DE L'HÉGIRE,

PAR M. BELIN,

CONSUL GÉNÉRAL, PRÈS L'AMBASSADE DE FRANCE,
À CONSTANTINOPLE.

Nous avons publié déjà, dans ce recueil, une première notice comprenant la liste des livres turcs imprimés à Constantinople durant la période des trois années précédentes, et nous pensions continuer ce travail d'après la même division; toutefois, ayant reconnu qu'un trop long espace de temps, écoulé entre l'époque de la publication des livres et l'accomplissement de la tâche que nous nous sommes imposée, enlevait à notre travail une partie de son utilité, et, par suite, l'intérêt qu'il peut présenter, nous avons pensé répondre mieux aux vues des amateurs de la littérature orientale, en adoptant la période biennale. Nous donnerons donc ci-après la liste des livres turcs imprimés, dans la capitale,

durant les deux années 1284, 1285 de l'hégire = 5 mai 1867 — 23 avril 1869. Nous ne reviendrons pas sur les considérations développées dans notre précédente notice, elles subsistent dans tout leur entier; nous nous bornerons à signaler, comme ayant une valeur littéraire particulière, et pouvant exercer une certaine influence sur la littérature ottomane contemporaine, divers travaux actuellement en cours de rédaction ou d'impression, dus à la plume ou aux encouragements d'un savant, Son Exc. Ahmed Vefyq efendi, ancien ambassadeur et ancien ministre. Dans sa laborieuse retraite, Ahmed Vefyq efendi a consacré la plus grande partie de ses loisirs à la culture des lettres; et, parmi d'autres travaux utiles, il a réussi à traduire en turc, avec un rare talent, des fragments assez considérables de Molière, tirés du *Malade imaginaire* et du *Mariage forcé*; d'autres de *Gil Blas*, d'autres enfin du *Télémaque* de Fénelon; et, ce qui en fait le principal mérite, il a su réunir la valeur d'une traduction littérale et mot à mot à celle d'une rédaction qui pourrait passer, en quelque sorte, pour originale. Il est désirable de voir mener à bonne fin ces œuvres destinées à être aussi utiles aux personnes qui voudront étudier le turc qu'aux Ottomans qui se livreront à l'étude du français. Un autre ouvrage du même genre, la traduction persane, vers pour vers, du *Misanthrope*, par Mirza Habib, professeur au lycée de Galata-Seraï¹, est

¹ L'ouverture du lycée impérial ottoman *mektebi sultani* a eu lieu le 1^{er} septembre 1868.

sous presse, et paraîtra prochainement. Le même auteur a encore traduit de la même façon, avec un rare bonheur, certaines fables de La Fontaine.

Nous ne pouvons nous flatter d'avoir réuni la liste *absolument* complète des livres parus à Constantinople, dans les deux dernières années; mais nous croyons, tout au moins, qu'il ne nous en a pas échappé d'importants. Grâce à l'obligeance de M. le Directeur actuel de l'Imprimerie impériale, nous avons pu nous procurer la liste complète des livres imprimés dans cet établissement; ces livres sont de deux sortes : ceux qui sont mis dans le commerce ou édités par certains libraires, et ceux qui sont destinés aux besoins des écoles du gouvernement ou des administrations de l'État : les premiers ont donné, pour l'année lunaire 1285, un total de 39,600 exemplaires, les seconds, celui de 31,000, ensemble : 70,600 exemplaires.

Pour 1284, les livres non destinés au commerce sont les suivants :

كفوى, commentaire du *Bina*, tables des conjugaisons, par Kafévi.

شرح الكافية, commentaire de la *Kâfiè*.

تشويق الصبيان, encouragement aux enfants.

لغت كتابي, vocabulaire.

ولايت نظامنامهسى, règlement des préfectures.

مالیه نظامنامهسى, règlement du ministère des finances.

تحریر عمومیه دائر نظامنامه, règlement pour le recensement.

تيسور يول نظامنامهسى , règlement des chemins de fer.

مرك مأمورلرينك وظيفه سنه دائر , règlement sur les devoirs des agents douaniers.

ذيل دستور , appendice au *Destour* « Code ottoman. »

Pour 1285, les livres de la même catégorie sont les suivants :

قواعد فارسى , règles de la langue persane; son commentaire.

قواعد اعراب , règles de la syntaxe des désinences.

امتحان رسالهسى , traité sur les examens.

عوامل تحفهسى , traité sur les conjuguaisons.

Livres élémentaires :

تحفه وهبى , glossaire turco-persan de Vehbi.

تعلم فارسى , enseignement de la langue persane.

بنا , tables de conjugaison.

امثله رسالهسى , recueil de proverbes.

در يكتنا « La Peçle unique, » traité dogmatique.

نصيحة الحكما « Conseils des sages. »

حسن باشا كلنبوى , gloses de Haçan-pacha, sur Kalenibevi.

منية المصلى , traité des principes et des devoirs religieux, de Kachghari.

علم حال , catéchisme musulman.

اظهار « Révélation des mystères, » de Birguéli.

ما حضر , traduction du *Pendnâme* d'Attar.

حساب رسالهسى , traité du calcul.

جغرافيه رسالاسى, traité de géographie.

مدخل جغرافيه, introduction à la géographie.

مجموعة المهندسين, recueil des ingénieurs.

معاهداه دوليه, traités avec les puissances.

Il est inutile de remarquer que bon nombre de ces livres sont et doivent être des réimpressions, puisqu'ils sont destinés à l'enseignement; aussi retrouve-t-on partie d'entre eux dans les listes de Hammer (*Bibliographie; Histoire de l'empire ottoman*, XIV, 492), dans la *Bibliothèque* de Silvestre de Sacy, et même dans notre précédente notice.

Nous mentionnerons encore ici quelques livres parvenus à notre connaissance postérieurement à la publication de notre première notice.

1282. شغيق نامه « Chronique de Chefyq; » récit des événements arrivés à Andrinople, en 1115 = 1703, sous Ahmed III, par Chefyq efendi. Imprimerie du *Tasvîri-efkiâr*; ramazan 1282, 112 pages, petit in-8°, encadré; huit chapitres ou *méqâlè*.

L'auteur, dans ce récit d'événements importants, s'est moins appliqué à la clarté du style et à la simple exposition des faits qu'au plaisir de faire parade, sans nul profit pour le lecteur, de son savoir philologique en arabe et en persan; en un mot, son livre est plutôt un chef-d'œuvre de composition littéraire qu'un document historique.

1283. معنى الطلاب « Le *sufficit* des étudiants; » commentaire de l'*Içaghoudji*; livre de logique, par Cheïkh Ethir-eddin el-Abhari; grand in-8°; 50 pages;

Imprimerie impériale, rebi-ewel 1283; prix, 3 piastres¹.

1284.

1. THÉOLOGIE, SCIENCES RELIGIEUSES.

1. اطول ou mieux مطول, commentaire du *Talkhis*, livre de jurisprudence, par Içam-eddin Moustafa; tout arabe, texte et commentaire; in-folio; papier de couleur; 260 pages; Imprimerie impériale, mouharrem 1284; prix, 70 piastres.

Cf. *Bibliographie* de Hammer, *Journal asiatique*, août-septembre 1846, p. 253, 272.

2. اظهار الحق « Démonstration de la vérité; » ouvrage composé en arabe, par le savant indien el-Hadj Rahmet-oullah efendi, sur le foud (*kunh*) et la vérité (*haqyqat*) des diverses croyances religieuses. Imprimerie impériale; 2 volumes; prix, 40 piastres.

3. بريقة شرح الطريقة « *Beryqa*, commentaire du *Taryqa* (la vie religieuse), » par Abou-Saïd Mohammed el-Khâdimi. Imprimerie de El-Hadj Moharrem efendi; prix, sur papier simple, 120 piastres; sur papier jaune, 130 piastres.

4. ترتيب آيات « Concordance du Coran, » suivie d'un *riçâlè* indiquant les chapitres publiés à la Mecque ou à Médine, le nombre des versets, des mots et des lettres du Coran; prix, 10 piastres.

¹ La livre turque, 23 francs, comptée à 100 piastres; le franc vaut 4 piastres et 13 paras.

5. كتاب تعليم المتعلم شرح , commentaire arabe du livre intitulé « Guide de l'enseignement, » sans nom d'auteur ni de commentateur; grand in-8°, 90 pages, lithographié; imprimerie d'Es'ad efendi, libraire-éditeur; zil-qyde 1284; prix, 6 piastres.

Le commentaire est du règne de sultan Murad, fils de sultan Selim.

6. مجموعة « Recueil; » réimpression, avec six autres *riçâle* ou traités sur les religions musulmane et autres, du زبدة العقائد « La plus excellente des croyances, » par le professeur Haçan-Husni efendi Machqouri; les sept opuscules réunis en un volume; prix, 10 piastres.

7. زبدة علم كلام « Quintessence de la science de la théologie; » traduction des *Mecâili-itiqâdiè* « Questions dogmatiques, » par Khadjè Ishaq efendi; prix, 10 piastres.

8. شرح علاقة « Commentaire de l'*Alâqah*, » arabe, par Mahmoud el-Antaki; gloses à la marge; in-8°, 127 pages; Imprimerie impériale, zil-hidjè 1284; prix, 8 piastres.

9. شوق شرح الفنارى « Commentaire de Fénari, par Chevqy; » in-8°; papier de couleur; 171 pages; Imprimerie impériale, djemazi-ewel 1284; prix, 12 piastres.

Cf. *Bibliographie* de Hammer, *loc. laud.* 1844, p. 213, et la biographie de ce savant dans le *Chaqâiq-no'mâniè* (de mon ms.), règne de sultan Mehemmed Fâtyh; « il mourut

vers 903. » La version turque de cette biographie se retrouve dans le *Tâdjut-tévârikh* de Sead-eddin, II, 501 et suiv.

10. اوراد ایام سبعه « Lectures pieuses, pour les sept jours, » par le grand cheïkh Mouhi-eddin Arabi; *evrâd* du même, dits *hazb-elviqâie vè téved-djuhi vaqti sahar* « Préservation spirituelle, élévation de l'âme, à l'aurore; » plus, son *idjâzet-nâmè* aux *taleb*; lithographié pour la première fois, belle écriture, avec points-voyelles; prix, relié, 6 piastres.

Voyez mon *Idjâzè* ou diplôme de licence pour le professorat, *Journal asiatique*, 1855, mai-juin; et, sur un autre *evrâd*, Hammer, *loc. laud.* août-septembre 1846, p. 264.

11. شرح عبد القادر كيلاني *riçâlè*, contenant les *evrâdi chérîfè* du célèbre cheïkh Abdul-qâdir Guilâni; sans indication de prix.

Cf. d'Ohsson, *Tableau général de l'empire ottoman*, V, 623.

12. صك جديد « Nouvelle sentence juridique; » commentaire turc du livre intitulé *Djâmü envâr-essukiouk vè lâmi-ezzîâ li-zâvi-echchukiouk* « Réunion des feux des décisions juridiques, lumière éclatante dissipant les doutes, » de Zia-efendi; ouvrage de jurisprudence, par Akhi Ali, de Constantinople; accompagné, à la marge, d'un autre commentaire du même texte, par Châni-zâdè; in-4°; papier de couleur; 539 pages; Imprimerie impériale, reb-i-ewel 1284; prix, 65 piastres.

13. مفتاح القلوب ومراقبه وينديه ووصيتنامه وشروط السلوك, cinq opuscules : « La clef des cœurs; méditations; conseils; recommandation; conditions de la pérégrination spirituelle, » par Mehemmed Nouri Chems-eddin efendi; les cinq opuscules réunis en un seul volume; lithographié; prix, 28 piastres.

14. ملتقا الابحر « Le confluent des mers; » grand ouvrage de jurisprudence hanéfite; texte arabe; in-8°; papier de couleur; 234 pages; Imprimerie impériale, sefer 1284; prix, 12 piastres.

Cf. d'Ohsson, *loc. laud.* I, 22 et suiv. Une édition, avec le commentaire turc de Mevqoufâti, a été imprimée à Boulaq en 1256, deux volumes in-folio; une autre à Constantinople avec commentaire de Cheïkh-zadè; voyez *Bibliothèque de Sacy*, I, 339.

15. نواوى مسلم شرح, commentaire du *Mousslim* de Naouâoui; 5 volumes; prix, 450 piastres.

16. انامل الرسائل « Les doigts des épîtres, » avec le commentaire *Délâïl-almécâïl* « La preuve des questions », tous deux en arabe, sur le dogme religieux, par Djelal-eddin el-Hâfiz Ahmed efendi, Haurani, Adramiti, surnommé Sa'adi; in-4° oblong; 30 pages; à la suite, حائل الرسائل على دلائل المسائل « Les baidriers intermédiaires, sur la preuve des questions, » commentaire turc du *Délâïl-almécâïl*, par le même; 286 pages; Imprimerie impériale, rebi-akher 1284; prix, broché, 15 piastres; relié, 17.

Cf. *Bibliographie de Hammer, Journ. asiatique*, mars 1843, p. 264.

17. انهار اربعه « Les quatre fleuves, » ouvrage tiré de l'important traité de Mevlâna Ahmed Saïd el-Naqychbendi el-Mudjeddedi, mort à Médine, il y a peu d'années, à son retour de l'Inde, sur les lois et coutumes des ordres religieux des naqychbendiè, des qâdirîè et autres; suivi de trois *riçâlè* précieux pour les frères de la voie; imprimé par les soins de Cheïkh Ali efendi, de Maghniça; les quatre *riçâlè* réunis en un volume; prix, 12 piastres.

18. فضائل شهر رمضان « Les mérites du mois de ramazan; » prix, 30 piastres.

2. LITTÉRATURE, MORALE, POÉSIE.

19. عارن حكمت بك افندی دیوانی, recueil de poésies, en forme de *divan*, par Aârif Hikmet beï efendi, ancien cheïkh-ulislam; Imprimerie impériale.

20. دیوانچه عرفانسراچه « Petit *divan*; petite demeure de la vraie science, » par le poète Mantıqy efendi; deux parties, la première, dite *Divântchè*, 11 pages in-12; la seconde, *Irfânserâtchè*, 12 pages (p. 12 à 24); lithographié à l'imprimerie d'el-Hadj Mehemmed Sâlih efendi; prix, 3 piastres.

21. حافظ سعید افندی دیوانی « *Divan* de Hâfiz Saïd efendi; » prix, 16 piastres.

22. شاه ماران, *riçâlè*, sous ce titre, contenant des histoires amusantes; prix, 8 1/2 piastres.

23. شاه نقشبندی دیوانی « *Divan* de Châhi Na-

qychbendi, Pir Mohammed, fondateur de l'ordre des Naqychbendiè; » prix, 10 piastres.

Cf. d'Ohsson, *loc. laud.* V, p. 623.

24. شرف خاتم دیوانی « Divan de Cheref Khatem; » recueil de poésies diverses, au nombre desquelles se trouvent des chronogrammes relatifs à certains événements des règnes de sultan Mahmoud et de son fils Abdulmedjid; 135 pages. A la suite, et avec une pagination différente, se trouvent les *ghazéliât* « Odes » du même auteur, puis des poésies des genres *charqyiât*, *laghz*, etc.; 115 pages; Imprimerie impériale, rebi-ewel 1284; prix, 25 piastres.

25. فضولی دیوانی کلیاتی « Divan entier de Fuzouli; » réimpression de ce livre, devenu rare malgré plusieurs éditions; prix, relié, 27 piastres.

26. Recueil des poésies de feu Moustafa Munif, moraliste et poète ottoman renommé; prix, 10 piastres.

27. دیوان نیازی در تجنیس عذبی بابا « Divan de Niiâzi, sur le *takhmîs* de Azbi Baba; » prix, 10 piastres.

28. حضرت یوسف علیہ السلامک قصہ لطیفہ منظومہ سی, histoire, en vers, du patriarche Joseph; quatrains d'Ibn-Abbas, à la louange de Mahomet; histoire de Oroua, du temps des Beni-Israïl; *riçâlè* contenant des avis et des conseils utiles; les quatre opuscules réunis en un volume; prix, 8 1/2 piastres.

29. قصہ یوسف وزلیخا « Histoire de Joseph et de

Zuleïkha, » par Iahia efendi, l'un des poètes les plus célèbres du temps de sultan Suleïman; suivi du *Châh ou quédâ*, du même auteur; prix, reliés ensemble, 22 piastres; séparément, le premier, 15 piastres; le second, 7.

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE.

30. *سنة الاخبار* « La substance de l'histoire, » dite communément *Aâli efendi Târikhi* « Chronique d'Aâli efendi, » par l'historiographe Moustafa ibn Ahmed ibn Abd el-Mevla, plus connu sous le nom de Aâli efendi. Ce livre est divisé en quatre *rûkn* « piliers » ou grandes sections : 1° création du monde, notions ethnographiques et géographiques; 2° des Arabes, du Prophète, des trois dynasties khalifales, des auteurs, cheïkhs, médecins et sages de l'époque; 3° des Turcs et des Tatars; 4° de la dynastie ottomane et des pays de Roum.

L'auteur a rédigé son ouvrage en 1006, et est mort deux ans après, en 1008.

Premier volume, 328 pages, zilqydè 1277.

Second volume, 244 pages, sans date.

Troisième volume, 440 pages, sans date, mais imprimé en 1284; histoire des patriarches, de Mahomet, de ses compagnons et des douze imams.

Quatrième volume, pages 1-218, sans date, histoire des khalifes; seconde partie, pages 1-58, toulonides, fatimites, aïoubites, mamlouks, princes indiens, etc.; troisième partie, pages 1-78, dynasties diverses de l'Asie.

Imprimerie impériale; grand in-8°; prix, 24 piastres le volume.

Cf. Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, I, introd. xxix.

31. عاصم افندی تاریخی « Histoire d'Aâcim efendi, historiographe; l'auteur a commencé sa chronique à l'an 1202 de l'hégire = 1787 de J. C. et l'a terminée à la destruction des janissaires, 1223 = 1808; deux volumes grand in-8°; le premier de 384 pages; prix, 35 piastres sur beau papier, 30 sur papier ordinaire; le second, de 260 pages, 30 piastres sur beau papier, 25 sur papier ordinaire.

Cette chronique, publiée d'abord en feuilleton, dans le *Djéridèï-havâdis*, a été imprimée ensuite, en tirage à part, en deux volumes; il n'y a malheureusement pas d'index. Imprimerie du *Djéridèï-havâdis*.

32. امسرای تونس تاریخی « Histoire des émirs de Tunis; » prix, 30 piastres.

33. کتاب سیر النبى « Vie du Prophète, » en vers, par Mehemmed Bidjân; in-4°; 674 pages; lithographié; imprimerie d'Es'ad efendi, libraire-éditeur; redjeb 1284; prix, 65 piastres.

34. سیر نبى ترجمه سى « Traduction de la Vie du Prophète, » par l'auteur du *Mouhammèdiè*, feu Iazi-dji-zâdè Mehemmed efendi; prix, 75 piastres.

Cf. *Bibliographie* de Hammer, *loc. laud.* 1844, p. 223.

35. طرابلس غرب تاریخی « Histoire de Tripoli de

Barbarie.» Mehemmed Behidj-eddin efendi, mudderris, et arrière-petit-fils de l'ancien cheïkh ulislam Aâchir efendi, avait traduit en turc, dans un voyage qu'il fit à Tripoli, l'histoire arabe d'Abou Abd-allah Mohammed ibn Khalil Ghalboun Taraboloucy; mais celle-ci, ne commençant qu'à l'an 23 de l'hégire et ne donnant que l'histoire de 1023 ans, a été complétée et conduite, au moyen des documents officiels de la Porte et de témoignages dignes de foi, jusqu'à l'époque du gouverneur général Mahmoud Nedîm pacha; prix, 11 piastres.

4. SCIENCES DIVERSES.

36. اصول جغرافيا «Principes de géographie;» notions sur la sphère, la carte, la minéralogie, la botanique, la zoologie, etc.; prix, 25 piastres.

37. تحفة الطب «Le présent médical;» revue imprimée à l'imprimerie de l'hôpital impérial de Mal-tèpè; paraît deux fois par mois; prix, 1 1/2 piastres le numéro.

38. حكمة طبيعية «Traité de physique,» par Dervich pacha, général de division, sous-secrétaire d'État à l'instruction publique; deux parties en un volume; prix, 25 piastres; la seconde partie seule, 16 piastres.

39. سالنامه «Annuaire ottoman;» le vingt-deuxième, pour l'année 1284 de l'hégire (5 mai 1867-23 avril 1868); publié avec autorisation impériale; in-12; lithographié; 187 pages; Imprimerie impériale; prix, 8 piastres.

40. « Carte du ciel, » traduction de celle qui a été publiée récemment en Europe, accompagnée d'un texte explicatif en turc; prix, 10 piastres.

41. علم حيوانات ونباتات « Traité de zoologie et de botanique, » par Sâlih efendi, directeur de l'école impériale de médecine; prix, broché, 30 piastres; relié, 40.

42. « Instruction pour la cavalerie française, rédigée par une commission présidée par M. le ministre de la guerre; » traduction turque, faite d'après l'ordre de Son Exc. Ruchdi pacha, par le colonel Hadji Moustafa Hâmi-beï, membre du comité de la guerre, rédacteur de la *Revue militaire*; prix, 8 piastres.

43. Du même auteur : نشان تعليمی « Manœuvre du tir; » prix, 8 piastres :

44. سواری لوا تعليمی « École de la brigade de cavalerie; » prix, 5 piastres;

45. الاجوية الجليلة في اصول الحربية « Paroles alcoraniques, relatives à la guerre; » prix, 12 piastres;

46. ييادة نك بلوك واوج وطابور وآلى تعليملى « École de la compagnie, des chasseurs, du bataillon, du régiment pour l'infanterie; » 4 volumes; prix, 22 piastres;

47. دقائق حربية « Les subtilités militaires; » prix, 13 piastres;

48. مانورة حربية « Manœuvres militaires; » prix, 10 piastres;

49. محتماى كبير « Traité d'hygiène; » premier volume; prix, 35 piastres.

5. LINGUISTIQUE, RÉDACTION.

50. تسهيل التخصيل « La grammaire facilitée; » traité pour simplifier l'étude des principes de la grammaire, par Nâdjim efendi, inspecteur des bibliothèques de Constantinople; prix, 3 piastres.

51. شرح عنقود الزواهر « Commentaire arabe, » par Mevlâna Abderrahîm, du traité de grammaire et de dérivation intitulé 'Anqoud-ezzévâhir « Les grappes brillantes, » de Mevlâna Ala-eddîn Ali ibn Mohammed el-Qouchi. Le commentateur a dédié son livre à sultan Selîm, fils de sultan Moustafa; in-folio; 200 pages; lithographié; sans date ni indication d'imprimerie; prix, relié, 20 piastres.

52. فنارى « Commentaire, » de l'Içaghoudji, sur la logique, par Fénari, pages 1-27; suivi d'une autre glose intitulée قول احمد, pages 28-76; et enfin du texte même de l'Içaghoudji. Imprimerie impériale, zilhidjè 1284; prix, 4 piastres.

Voyez, sur ce personnage contemporain de sultan Baëzid et de Timour, Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, II, p. 458.

53. قواعد عثمانيه « Grammaire ottomane, » par Fuad pacha et Djevdet efendi; réimpression; imprimerie de la grande maîtrise de l'artillerie; prix, broché, 5 piastres; relié, 6.

54. مفتاح البلاغة ومصباح الفصاحة « La clef du langage, le flambeau de l'éloquence; » traité, en turec, de la science du *bedi* et du *beîân* « rhétorique, »

par Ismaïl Enguravi, commentateur du *Mesnévi*.
Imprimerie du *Tasvîri-efkiâr*; prix, 10 piastres.

1285.

1. THÉOLOGIE, SCIENCES RELIGIEUSES.

1. تحفة العرفان «Présent de la science spirituelle;»
commentaire ou explication, en persan, du *Behâri-
stân* de Molla Djâmi; in-8°; 104 pages; papier de
couleur; imprimerie du *Tasvîri-efkiâr*, zilqydè 1285;
prix, 10 piastres.

2. تفسير الميضاوي الجليل «Commentaire du Co-
ran,» par Beizâvi; grand in-8°; papier de couleur;
deux volumes; tome I^{er}, 716 pages, tome II, 618;
Imprimerie impériale, 1285; prix, non relié, 50
piastres; relié, 65.

3. تلخيص النصائح «La quintessence des conseils;»
deux parties; la première, traitant des choses de ce
monde, la seconde, de celles de la vie future, par
Sâri Abdullah efendi, savant commentateur du *Mes-
névi*; prix, broché, 10 piastres; relié, 12.

4. الحاشية الجديدة على قوشى «Nouvelle glose,
sur Ali Qouchi,» par le qâdi El-Aded; pages 1-89;
suivie du commentaire du *Riçâlet el-vadî'ah*, pages
90-107; et du texte seul de ce *riçâlè*, pages 108-
109; Imprimerie impériale, mouharrem 1285;
prix, 10 piastres.

Cf. ci-dessus, année 1284, n° 51.

5. رسالة التجريد في كلمة التوحيد «Traité sur la for-

mule sacramentelle de l'unité de Dieu;» traité arabe, sur les vérités et les vertus de l'auguste profession de l'unité de Dieu, par Mevlâna Cheïkh Ahmed Ghazâli; traduit en turc par Mehemmed Fevzi efendi, ancien multi d'Andrinople; lithographié; imprimerie de Boukhari-zâdè; prix, relié, 20 piastres.

6. شفای شریف شرح «Commentaire du *Chifâichérif*» (la véritable santé), par Ali el-Qâry; édition très-correcte; imprimerie de Hadji Merhem efendi; deux volumes; prix, reliés, 80 piastres; brochés, 70 piastres.

7. طحاوی, traité de jurisprudence, par Mevlâna Ahmed Tahtâoui, intitulé تنوير الابصار «L'illumination des yeux;» et son commentaire در مختار «La perle choisie;» ces deux textes accompagnés d'une glose arabe par le juriste Esseïd Abdul-Hamid el-Naqychbendi el-Khâliidi el-Aïntâbi, traduits en langue turque par le même; ouvrage dédié au sultan; huit volumes; prix de chaque volume, relié, 55 piastres; broché, 45.

Cf. sur ce livre *Bibliothèque de Sacy*, I, 330.

8. كنوز الدقائق في حديث خير الخلائق «Le trésor des subtilités, touchant la tradition de la plus parfaite des créatures;» recueil des traditions de Mahomet, par Cheïkh Abd el-Réouf el-Munavi; lithographié; imprimerie de Bosnavi Hadji Mahrem efendi; prix, 16 1/2 piastres.

9. 1° « Questions sur les vérités de ce monde, » présentées au khalife Ali, par Koumaïl, l'un des compagnons du Prophète; 2° باب الشيوخ, traduction du livre de Cheïkh Mouhi-eddîn Arabi, intitulé *Futouhât el-Mekkâè*; 3° *riçâlè* du même auteur, intitulé *Ouçouli 'achèrè* « Les dix principes. » Les trois opuscules réunis, prix, 5 piastres.

10. « مباحث دفينية في حق الارادة الجزئية » Questions mystérieuses sur la volonté humaine, » par Ahmed Aâcim efendi, de Kutâhiè, fils du savant mufti Esseïd Khadjè Osman efendi; grand in-8°; 23 pages; Imprimerie impériale, chaban 1285; prix, 2 1/2 piastres.

Traité de la volonté particulière à l'homme, de son libre arbitre (*ikhtiâr*), selon les principes de la secte de l'imam Abou Mansour el-Materidi.

11. مجلس درة الواعظين « Assemblée; la perle des prédicateurs; » recueil arabe de discours, sermons et prédications, accompagnés de chapitres du Coran avec leur explication, par Osman ibn Haçan ibn Ahmed el-Khoubavi; in-4°; 315 pages; Imprimerie impériale, rebi-ewel 1285; prix, 18 piastres.

12. « مرآت حاشية سي » Glose du *Mirâat el-ouçoul* « Le miroir des principes, » par Izmiri; livre de jurisprudence, par Qyr Chehri Mehemmed ibn Véli, mufti de Smyrne, d'où ce livre est parfois simplement désigné par le terme *izmîri*. Le texte du *Mirâat* est, en entier, reproduit à la marge; édition cor-

recte; papier de couleur; imprimerie de Hadji Marhem efendi; deux volumes; prix, reliés, 110 piastres; brochés, 100.

13. موزكي النفوس « Le purificateur des âmes, » par Qoutb-eddîn Abdoullah Iznyqy, cheïkh célèbre de l'ordre des Qâdirîè; édition très-correcte, avec points-voyelles; imprimerie de Hadji Marhem efendi; prix, 40 piastres.

14. مقالة العرفاء في مسائل الحكماء « Discours des savants sur les questions des sages; » questions et discussions, accompagnées de preuves et arguments servant à prononcer entre elles, au sujet des opinions des philosophes, des sages, des matérialistes et des spiritualistes, sur la création du monde et le mystère de l'existence de l'homme; sans nom d'auteur; imprimerie du *Tasviri-efkiâr*; prix, 8 piastres.

15. نظام العالم رسالة سي « L'ordre du monde, » par Bosnavi Kiâfi efendi, célèbre uléma, qui, durant la campagne d'Egri, présenta cet ouvrage à sultan Mehemmed IV. Ce traité contient aussi les principes (*ouçoul*) et pensées (*méâni*) de ce personnage, ainsi que les pieux motifs qui ont déterminé certaines circonstances de sa vie; prix, 4 piastres.

2. LITTÉRATURE, MORALE, POÉSIE.

16. انجمن دولت « Le corps de l'État; » ode réunissant tous les genres poétiques, et dans laquelle sont groupés les noms des ministres et des chefs des administrations ottomanes, par Nedjm-eddîn

efendi, employé supérieur à l'Imprimerie impériale.

17. بیک برکونی, version turque des « Mille et un jours; » premier volume; prix, 11 piastres.

Les autres volumes sont sous presse.

18. ترجمه تحفه محمود محتم « Traduction du *Présent* de Mahmoud Mouhtéchem; » livre de morale, en dix chapitres, écrit par cheïkh Ali ibn el-Châroudi el-Bastami, surnommé *Mouçannifek* « Le petit auteur, » pour Véli Mahmoud pacha; version turque, faite sous le règne de sultan Ahmed-khan, fils de sultan Mehemmed; édité pour la première fois, avec l'autorisation impériale; 91 pages in-8°; imprimerie de Boukhari-zâdè el-Hadj Sâlih efendi; mouharrem 1285; prix, relié, 10 piastres.

Voyez la biographie de ce savant dans le *Chaqâtyy-no'mâniè* (de mon ms.), règne de sultan Mehemmed Fâtyh; d'après cette notice, *Le petit auteur*, ainsi nommé à raison des ouvrages qu'il publia dès son jeune âge, aurait écrit, en 861, le livre dont la version turque est décrite ci-dessus; il mourut à Constantinople, en 875.

19. تربیت الاطفال « Éducation de l'enfance; » conseils et enseignements utiles pour l'éducation des enfants, par feu Edhem pacha, ingénieur; prix, broché, 5 1/2 piastres, relié, 6 1/2 piastres.

20. خمسة نرکسی « Les cinq livres de Nerguèci; » le plus beau grain du chapelet des anciens livres, par

Nerguèci; revus et corrigés; premier volume; prix, reliure supérieure, 40 piastres; ordinaire, 35; broché, 30.

Une édition très-incorrecte du même ouvrage aurait été publiée en Égypte en 1255 (*Djéridèi-havâdis* du 28 rama-zan 1285).

21. دیوان غریبی « *Divan de Gharîbi,* » auteur connu de Bagdad, contemporain de Fuzouli; édité par Ruchdi beï efendi, fils de l'ex-gouverneur de Bagdad, employé au secrétariat du grand vizirat; prix, reliure ordinaire, 10 piastres; plus fine, 12.

22. راجب پاشا کتبخانه سنک دفتر نامه سی « *Catalogue de la bibliothèque de Raghîb pacha,* » reïsefendi, puis gouverneur de l'Égypte, et finalement grand vizir, mort, à Constantinople, en 1176 = 1762, ère vulgaire; Imprimerie impériale; 80 pages in-8°; prix, 5 1/2 piastres.

Ce catalogue, le second de la collection, et dressé par Abdurrahmân Nâdjim efendi, inspecteur des bibliothèques de la capitale, dans le même ordre et sur le même plan que le premier fascicule de cette collection (کتبخانه داماد « *Catalogue de la bibliothèque de Dâmâd Ibrahim pacha,* » p. 64; 1152 volumes; lithographié, chaban 1279), donne la description de 1492 volumes manuscrits, dont se compose cette bibliothèque, l'une des plus importantes de Constantinople. (Cf. Toderini, *Littérature des Turcs*, p. 115 et suiv.; Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, XV et XVI; ma brochure, *De l'instruction publique en Orient.*)

23. سلوان مطاع, version turque du livre intitulé

« *Remède infailible contre les douleurs de l'âme, dans la course de la soumission (à la volonté divine);* » livre de morale religieuse, composé, en 554, par Mohammed . . . Abou Hâchem Hudjet-eddîn, le Mecquois; cinq *subân*; la version turque, de Mehemmed Saïd efendi ibn Qara-khalil, a été rédigée en 1143, et présentée, à son avènement, à sultan Mahmoud, fils de sultan Moustafa; 276 pages in-8°; imprimerie de El-Hadj Mehemmed Sâlih el-Bokhari, sefer 1285; prix, relié, 20 piastres.

24. « *Histoire merveilleuse de Seïf Zou'l-ïezen, roi d'Arabie et du Yemen;* » version turque faite sur l'original arabe; prix, relié à la franque, 22 piastres.

Cf. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, I, 142, 146, 150; II, 197, où ce nom est écrit Zou-ïazan.

25. « *L'excellence de la parole;* » recueil d'axiomes arabes sur la morale, réunis, pour l'usage des écoles *rûchdië*, d'après l'ordre de Safvet pacha, ministre de l'instruction publique, par Abdurrahman Nâdjim; version turque en regard, par Mehemmed Nouzhet; grand in-8°, 48 pages; Imprimerie impériale, ramazan 1285.

26. « *Histoire des quarante vizirs;* » ouvrage de morale, recueil d'histoires amusantes; texte revu avec soin; prix, reliure à la franque, 13 piastres; ordinaire, 11; broché, 10.

27. کلزار دیوانی *Divan*, connu sous le nom de *Rosier*, par le savant uléma Haurâni Adramiti Ahmed Sa'adi, sur les attributs du Prophète, et sur la vérité de sa mission; Imprimerie impériale; prix, 10 piastres.

Cf. ci-dessus, année 1284, n° 16.

28. «Œuvres poétiques» de feu Lebîb efendi, ancien directeur de la *Gazette d'État*; morceaux d'éloquence; prix, 5 piastres.

29. *Mesnévî-chérif*; ses principaux vers, traduits en turc, avec le commentaire de Bagdadi Abderrahmân efendi, l'un des principaux cheïkhs de l'ordre des Qâdirîè; plus, les vers persans et turcs du même auteur; le tout édité par Ruchdi-beî efendi, employé au secrétariat du grand vizirat; prix, reliure ordinaire, 7 1/2 piastres, élégante, 8 1/2.

30. منتخبات کاستان *Selecta* de Châhi, Attâr, 'Alâqy, Hâfiz, Açafi, Hasret, Sa'di, Sâib, publiés et lithographiés par l'éditeur İumni efendi; 74 pages in-12; ramazan 1285; sans nom d'imprimerie.

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE.

31. تاریخ آيا صوفيه «Histoire de Sainte-Sophie,» par Alexandre Constantinidis, en turc; détails sur la fondation, les proportions et les restaurations du temple; développements historiques; grand in-8°, 15 pages; imprimerie du *Djéridèi-havûdis*; prix, 2 piastres.

32. تاریخ عثمانی « Histoire ottomane; » simple chronique des faits, à l'usage des écoles, par S. Exc. Ahmed Vefyq efendi; in-8°, 149 pages; Imprimerie impériale.

Ce livre, divisé en six chapitres répondant aux six principales phases de l'histoire ottomane, offre, dans la dernière section, un tableau raisonné de l'état politique, administratif, militaire et littéraire de l'époque comprise dans cette période. De nombreuses fautes typographiques déparent malheureusement ce travail.

33. تاریخ عمومی احمد حلمی افندی « Précis d'histoire générale d'Ahmed Hilmi efendi; » Imprimerie impériale; deux volumes; prix, 28 piastres.

34. تشریفات قدیمه دولت علییه « Ancien cérémonial de la cour ottomane, » par Es'ad efendi, naqybul-echrâf et historiographe de l'empire; cérémonial observé aux diverses solennités, pages 1-126; droits d'investiture, pages 127-132; détails sur la réception des ambassadeurs étrangers, de l'an 1215 à 1222; grand in-8°, 144 pages; Imprimerie impériale, 1285, mais sans date; prix, 11 piastres.

35. خریطهٔ قیودانان دریا « Biographie des capitans pachas, » depuis 761, date de l'avènement de sultan Murâd, jusqu'à 1258, date fixée par le titre même du livre et lui servant de chronogramme, par Râmiz-pacha-zâdè Mehemmed efendi; in-12, 220 pages; imprimé d'abord en feuilleton, dans le *Djéridèi-havâdis*; puis en volume, par cette même imprimerie; prix, 6 piastres.

La dernière page porte, par erreur, 1249, au lieu de 1259.

36. فرانسه دولت فخریه سنک اردوی شرقیسی باش
ترجمانی موسیو بیلین جنابلرینک برقطعه نامه پینغمبری
« Traduction turque d'une
lettre de M. Belin, interprète en chef de l'armée
française d'Orient, sur un document relatif à Ma-
homet; » in-8°, 28 pages; sans nom de traducteur ni
d'imprimerie, et sans planche.

. Cette version turque a été publiée aussi en forme de feuil-
leton, dans les journaux turcs de Constantinople, le *Tasvirif-
efkiâr* et l'*Istâmbol*; cf. *Journal asiatique*, décembre 1854.

37. شانی زاده عطا الله افندی تاریخی « Histoire de
Châni-zâde Mehemmed Ata Oullah efendi; » éditée,
pour la première fois, sur une bonne copie manus-
crite, avec autorisation impériale. Chronique des
événements compris entre 1223 et 1225 de l'hé-
gire; in-8°, 409 pages; imprimerie du *Djéridèi-ha-
vâdis*. Cette chronique a été publiée d'abord en
feuilleton, dans le *Djéridèi-havâdis*.

Selon la biographie inscrite en tête de son livre, Châni-
zâde fut nommé, en 1235, historiographe, en remplacement
d'Aâcim efendi, décédé; puis, en 1237, molla de la Mecque
et inspecteur des vacoufs placés sous la surveillance du grand
vizir. Il perdit ses fonctions d'historiographe en 1241, fut
exilé en 1242, et mourut de chagrin dans son exil; il était
versé dans la médecine, l'anatomie, le calcul, la géométrie,
le dessin, la musique, le style et la poésie, et savait écrire en
français (*sic*).

38. عالی افندی تاریخی « Histoire universelle d'Aâli

efendi, » cinquième volume, 280 pages. Ce volume contient l'histoire ottomane, depuis Ertoghrul-beï jusqu'à sultan Mehemmed Fâtyh; la description de Constantinople; ses diverses restaurations; Imprimerie impériale; sans date; prix, 24 piastres.

Voyez, pour les quatre premiers volumes, année 1284, ci-dessus.

39. قرمزى كتاب « Livre rouge; » recueil ottoman des pièces et documents diplomatiques, à l'instar des livres bleu, jaune, vert, etc. de l'Europe; imprimerie du *Djérîdèi-havâdis*; prix, relié, 10 piastres.

A ce recueil se trouve joint le *Vildâiet nizâmnâmeci* « Règlement des nouvelles préfectures. »

40. منجم باشى تاريخى « Histoire de Muneddjim-bâchi; » version turque, par Nédîm efendi, contemporain de sultan Ahmed III, de la chronique universelle, écrite en arabe, par Dervich Ahmed efendi, chef des astrologues de sultan Mehemmed III. Trois volumes; le dernier seul portant une date, 1285, fin de l'impression de l'ouvrage; grand in-8°; Imprimerie impériale; prix, en feuilles, 40 piastres le volume, 120 piastres les trois.

Le premier volume, de 857 pages, renferme trois parties : la première, données générales sur l'histoire, les prophètes et les khalifes *râchîdin*; la seconde, dynasties anté-islamites de l'Asie et de

l'Europe; la troisième, Arabes du Maghreb et d'Espagne.

Le deuxième volume, de 722 pages, contient l'histoire des diverses dynasties, du 1^{er} au vi^e siècle de l'hégire.

Le troisième volume, de 750 pages, renferme le récit des événements compris entre la fin du vi^e siècle de l'hégire jusqu'à l'an 1083, règne de sultan Mehemmed IV.

4. SCIENCES DIVERSES.

41. املاك تصرفك نظامنامه سى « Règlement sur le droit de propriété concédé, en Turquie, aux étrangers, » protocole y relatif; prix, broché, 2 piastres.

42. تسهيل الحساب « Simplification du calcul; » méthode contenant les règles de calcul dont la connaissance est nécessaire aux élèves des *ruchdiè*, ainsi qu'au vulgaire, par Tevfîq efendi, professeur à l'école militaire; lithographié à l'imprimerie de l'école; prix, 8 piastres.

43. سالنامه « Annuaire ottoman, » vingt-troisième année, pour l'an 1285 = 24 avril 1868 - 12 avril 1869; Imprimerie impériale; lithographié; in-12; 193 pages; prix, 10 piastres.

Voyez la traduction du premier annuaire par Bianchi, *Journal asiatique*, 1847-1848, et ma brochure sur l'*Instruction publique en Orient*.

44. تعريف دار السعادة « L'indicateur constantino-

politain, » guide commercial ; première année, 1868-1869 = 1285, par MM. R. et C. Cervati et Sargolago; in-8°, 232 pages; imprimerie Pagano. Ce livre est une sorte d'almanach impérial ottoman et de guide constantinopolitain; prix, 22 piastres.

45. « Cartes géographiques, » planisphère, hémisphères, avec indication des vents, des éclipses, des phases de la lune, du mouvement diurne, des saisons, etc.; prix, 10 piastres l'une.

S. E. Ahmed Vefyq efendi a fait photographier diverses cartes, entre autres celles d'Europe, d'Asie, de Turquie d'Europe et d'Anatolie; les différents genres d'écriture turque employés dans ces cartes ont été habilement combinés, de manière à faire saisir facilement les diverses circonscriptions et l'importance relative des localités. Il a fait également photographier des modèles calligraphiques des plus célèbres *khattât*.

46. علم طبقات الارضه دائر كتاب « Traité de géologie, » par feu Ali Fethi efendi, membre du conseil de l'instruction publique; ouvrage revêtu de l'approbation de S. A. le grand vizir, de plusieurs ministres et de divers savants; prix, relié, 15 piastres; broché, 12 piastres.

47. كتاب الاجرا بالاعتنا في كيفيت تراكيب الدوا « Du soin à apporter dans la composition des médicaments, » par Ali-beï, directeur de l'école de médecine, président de la société médicale ottomane; imprimerie du *Djérîdèi-havâdis*; deux volumes, le premier est en vente; prix, 10 piastres.

48. منافع الانسان « Choses utiles à l'homme. »

Second volume : de l'anatomie, de ses lois et de l'influence des causes extérieures.

Troisième volume : des causes des maladies et des moyens prompts et efficaces que le peuple peut employer; prix de chaque volume, 10 piastres.

Voyez, pour le premier volume, année 1283.

49. نظامنامه «Règlement,» sur les devoirs et obligations des divers fonctionnaires des *vilâïet* «préfectures;» prix, 10 piastres.

5. LINGUISTIQUE, RÉDACTION.

50. زبدة الصرف رسالسى «Quintessence de la grammaire,» par Akhishkavi Sa'ad-oullah efendi; prix, 3 1/2 piastres.

51. زبدة اللغة «La crème des vocabulaires;» dictionnaire français-turc-italien, par Mehemmed Aâtif beï. En regard de chaque mot français se trouve le terme turc, avec sa lecture et l'équivalent italien; in-4°; 408 pages; imprimerie du *Djérîdèi-havâdis*; prix, broché, 33 piastres.

52. عزيزيه في اثار عثمانيه «Secrétaire turc,» publié sous les auspices du sultan; recueil de modèles de style épistolaire en prose et en vers; outre des morceaux tirés des meilleurs écrivains des temps anciens, on y trouve aussi des pièces dues à la plume de LL. AA. Aali-pacha, Fuad-pacha, Kiâmil-pacha, etc.; il est suivi du *Khâb-nâmè* de Veïci; prix, 20 piastres.

53. نزهة المنشاة « L'ornement de la rédaction ; » formulaire dressé d'après le style actuel, et contenant quatre cents modèles divers de requêtes, protêts, saisie-arrêt, cession, conventions, etc.; locutions en vers et en prose, distiques arabes et persans à employer dans l'occasion, le tout rangé selon l'ordre alphabétique, par le calligraphe Rif'at efendi; prix, 7 piastres.

DU
SYSTÈME DES INTONATIONS CHINOISES
 ET DE SES RAPPORTS
 AVEC DES INTONATIONS ANNAMITES,
 PAR M. ABEL DES MICHELS.

Si l'on considère au point de vue le plus large, et sans entrer dans les détails de l'organisation grammaticale, les moyens employés par l'homme dans la formation des langues, on se rend bientôt compte que les mots, qui en sont comme les éléments primitifs, ont été mis en œuvre à l'aide des quatre grands procédés d'application suivants :

- 1° La création et le jeu des désinences grammaticales ou flexions ;
- 2° L'association des mots entre eux ;
- 3° L'aspiration ¹ ;

¹ Nous n'entendons pas parler ici de celle qui se rencontre, sans aucune raison d'être apparente, dans un grand nombre de mots des langues allemande, anglaise, arabe, et peut-être dans tous ou presque tous les idiomes parlés sur le globe ; mais bien de cette addition, pour ainsi dire systématique, d'une aspiration plus ou moins énergique à la plus grande partie des monosyllabes chinois, aspiration qui n'en modifie que l'articulation et non le son, et qui fait que l'on peut, pour ainsi dire, décomposer la liste de ces monosyllabes en deux séries parallèles et symétriques, selon qu'ils en sont affectés ou non.

Ajoutons ici que le mot *aspiration* nous paraît singulièrement impropre ; c'est plutôt *expiration* qu'il faudrait dire.

4^o L'intonation.

Les deux premiers, joints, si l'on veut, à un emploi pour ainsi dire fortuit et sans réglementation du troisième¹, ont servi à la formation des langues dites à flexions, comme le sont, par exemple, les langues européennes.

C'est, au contraire, à l'action des trois derniers procédés que les langues monosyllabiques des Chinois et des Annamites doivent leur organisation distincte et spéciale.

Notre but n'est point ici d'étudier les lois qui ont présidé, soit à l'emploi des désinences et de l'aspiration, soit à celui de l'association des mots, et d'ajouter, dans ce court aperçu, une pierre nouvelle à l'édifice que d'éminents linguistes ont déjà presque couronné, au moins en ce qui concerne les langues indo-germaniques; nous nous bornerons simplement à continuer d'appeler l'attention de nos lecteurs sur le quatrième des procédés indiqués plus haut, l'intonation, qui donne aux langues d'origine chinoise un caractère si étrange et si original.

On trouve la définition, ou pour mieux dire un essai d'indication des tons chinois dans un grand nombre de livres; les ouvrages du P. Prémare, d'Abel Rémusat, de de Guignes, de Callery, du Rév. Edkins, entre autres, en donnent le tableau. On les trouve même expliqués dans le bel ouvrage de M. Wade² et dans ceux de Gonçalves, du Rév. Ed-

¹ Voir la note ci-dessus.

² 自邇集. Tseü èul chî.

kins et de M. James Summers, par le seul procédé qui, en dehors de l'audition directe, soit susceptible d'en donner une idée sensiblement exacte, à savoir la comparaison de ces intonations avec les inflexions de voix analogues qui se rencontrent d'une manière beaucoup plus fugitive dans les langues européennes. La poésie, surtout, se prête à ce rapprochement par la fixité plus grande qu'elle présente dans l'intonation des mots et des phrases; et c'est en appelant l'attention sur les mots saillants d'un certain nombre de vers anglais, que les savants dont nous venons de parler ont pu arriver à un résultat plus satisfaisant qu'ils n'auraient pu le faire par tout autre moyen¹.

Malheureusement les seuls termes de comparaison qui existent à notre connaissance se trouvant dans des ouvrages destinés à l'usage des Anglais et des Portugais, et par conséquent écrits dans les langues de ces deux nations, restent, pour nous, presque à l'état de lettre close; car il nous semble bien difficile qu'un Français, quelque pratique qu'il ait de ces idiomes, puisse saisir avec une netteté suffisante des nuances aussi délicates. Il est donc indispensable qu'un pareil travail soit fait également

¹ Il existe pourtant une lacune. Nulle part nous n'avons rencontré d'indications exactes et développées concernant l'accent *joŭ chêng*; tous les auteurs qui, à notre connaissance du moins, ont traité de la tonalité chinoise, se sont bornés à présenter cet accent comme donnant au monosyllabe qu'il affecte une brièveté marquée; mais ils ont gardé le silence le plus absolu sur la place qu'il occupe dans l'échelle de la voix.

dans les langues des pays, autres que l'Angleterre ou le Portugal, où l'on étudie la littérature chinoise.

Ce travail, nous l'avons entrepris pour la langue française, en ce qui concerne les intonations annamites¹; et le présent article a pour but, non-seulement de donner à ceux de nos compatriotes qui s'occupent de l'étude du chinois une idée aussi exacte que possible des tons de cette langue, mais encore, et surtout, de faire ressortir l'identité qui existe entre ces tons et ceux du cochinchinois; identité que l'étude comparative des deux idiomes nous a semblé mettre à peu près hors de doute.

Nous suivrons, dans cette démonstration, l'ordre généralement adopté par les auteurs pour la classification des tons de la langue chinoise.

Le premier de ces tons, ou *cháng p'ing*², nous paraît équivaloir complètement à l'accent aigu des Annamites ou *dáu sác*³.

Chinois.

金

k'ín

or

飛

fēi

voler

他

t'ā

il, lui.

¹ Voir notre étude sur ces intonations publiée dans la *Revue de Linguistique*, n° de juillet 1869.

² 上平. Marqué, dans les ouvrages du Rév. Edkins, au moyen d'une virgule placée en bas et à gauche du mot qu'il affecte, et dans la généralité des auteurs par une longue placée au-dessus de la voyelle

³ 𠵹色. Marqué, dans le système de transcription de leur

Annamite.

搏	細	種
<i>vác</i>	<i>lói</i>	<i>gióng</i>
porter sur l'épaule aller		espèce.

Le deuxième ton, *hiá p'ing*¹, correspond au ton grave de l'annamite ou *dáu nǎng*².

Chinois.

來	聾	聞
<i>lái</i>	<i>lóng</i>	<i>ouén</i>
venir	sourd	entendre.

Annamite.

夏	媯	駮
<i>há</i>	<i>vọ</i>	<i>chọ</i>
été	épouse	marché.

Le troisième ton, ou *cháng chēng*³, répond au ton

faugue, en caractères latins, au moyen d'un accent aigu placé sur le mot.

¹ 下平. Marqué, par le Rév. Edkins, au moyen d'un point placé en bas et à droite du mot, et par la généralité des auteurs au moyen de l'accent circonflexe placé au-dessus.

² 跣曩. Indiqué dans la transcription latine par un point placé sous le mot.

³ 上聲. Marqué, par le Rév. Edkins, au moyen d'une virgule

égal de la conversation des Cochinchinois, mais en tant seulement que ce ton égal se trouve placé sur le mot qui termine une période; cas auquel, comme nous l'avons dit dans notre notice sur les accents annamites, il nous paraît perdre son caractère plan et chantant, et devient, en tenant compte de la position différente qu'il présente dans l'échelle de la voix, sensiblement analogue à l'accent descendant. Nous devons cependant placer ici deux observations destinées à réduire à sa valeur exacte cette analogie du ton *cháng chēng* chinois avec l'intonation égale ou *recto tono* de la langue annamite.

La première, c'est que, dans l'habitude de la conversation des Annamites, cette intonation dite *égale* de la fin des périodes n'est peut-être pas aussi sensiblement descendante que l'est le ton *cháng chēng*, au moins dans certains mots chinois; cela peut tenir à ce que, se prolongeant moins, elle ne permettrait pas de saisir aussi bien la gradation qu'on le fait dans l'accent chinois correspondant.

La seconde, c'est qu'il nous a semblé que, lorsqu'un ou plusieurs mots chinois affectés de l'intonation *cháng chēng* sont suivis immédiatement d'un autre mot affecté de l'un des deux tons musicaux *cháng p'ing* ou *hía p'ing*, leur intonation *cháng chēng*, qui est de sa nature *descendante*, ne se transforme pas en intonation égale, et par suite musicale; ce qui, dans ce dernier cas, la séparerait absolument

placée en haut et à gauche du mot, et par la généralité des auteurs au moyen du signe de l'accent grave placé au-dessus.

du ton égal annamite. Ainsi dans la phrase chinoise suivante :

井 水 有 些 鹹
tsing choùi yeòu 'siē hién

l'eau du puits est un peu salée,

les mots *tsing, choùi, yeòu*, nous paraissent conserver chacun leur intonation descendante; tandis que dans la phrase annamite :

躑 躩 躩 上 樑
leo lén trén thuong luong

il monte sur la poutre,

la prononciation *recto tono* des monosyllabes *leo, lén, trén* est incontestablement musicale.

Le quatrième ton chinois *k'iu chēng*¹ est, à notre point de vue, identique avec le ton dit remontant du cochinchinois ou *dáu ngã*²; et dans ces deux phrases, la première chinoise, et la seconde annamite :

Chinois.

大 小 不 過 方 寸
lá sío pōǎ kóu fāng t'sún

ils n'ont qu'un pouce carré de surface,

¹ 去聲. Marqué, par le Rév. Edkins, au moyen d'une virgule renversée placée en haut et à droite du mot, et par la généralité des auteurs au moyen du signe de l'accent aigu placé au-dessus.

² 𠵹我. Indiqué par un tilde dans la transcription en caractères latins.

Annamite.

碎	龜	魂	碎	仕	移
tôi	dā .	coi.	tôi	sē ¹	dì
	j'ai lu			j'irai,	

les mots chinois *tá, sído, kouó, t'sún*, et les mots annamites *dā, sē* nous semblent se prononcer absolument avec la même inflexion de voix.

Nous arrivons enfin au ton *joü chēng*², dont l'intonation ne nous paraît pas, jusqu'à présent, avoir été déterminée d'une manière bien précise. On s'est borné à dire que les mots qu'il affecte se prononcent d'une manière brève et comme coupée, l'émission de voix qui les produit s'interrompant subitement.

Cette brièveté dans la prononciation paraît bien, en effet, un des caractères de cet accent; mais à quel degré de la gamme diatonique faut-il le rapporter? ou s'il n'est pas susceptible d'être noté musicalement, est-il au moins grave, ou bien aigu³?

Aucun auteur, à notre connaissance, n'a tranché

¹ La longue qui surmonte l'*e* de *sē* remplace ici le tilde qui n'existe pas sur l'*e* dans le corps des caractères de ce recueil.

² 入聲. Le Rév. Edkins l'indique par un *h* terminal; la généralité des auteurs par le signe de la brève placé au-dessus du mot.

³ Il est bien entendu qu'il ne peut s'agir ici des dialectes du Kouân-hóá, tels que celui de Pékin, par exemple, où ce ton n'existe pas en fait, les mots affectés de la prononciation brève s'y trouvant répartis dans les autres catégories d'intonations. (Voir la *Grammaire* et les *Leçons progressives* du R. Edkins, où ce savant sinologue traite cette question *in extenso*.)

la question, ni même donné la moindre indication sur ce point. Nous allons essayer d'y jeter quelque lumière.

Le ton *joü chēng* n'est pas musical comme les tons *cháng p'ing* et *hiá p'ing* et, par suite, n'est pas susceptible d'être noté sur une portée d'une manière bien nette et bien précise.

Il se produit par une émission de la voix qui, toute courte qu'elle est, *n'en procède pas moins de l'aigu au grave*; de plus, *ce ton se trouve placé à la partie inférieure de l'échelle*. On peut se le représenter en se figurant la dernière syllabe d'une phrase prononcée d'une manière brève par une personne qui se sert, en parlant, des cordes graves de la voix.

Enfin ce ton, et voici un point de comparaison plus exact, nous paraît être sensiblement le même que le ton annamite descendant ou *dáu huyén*¹, mais avec cette observation capitale, que cette similitude n'existe qu'autant que ce dernier affecte une syllabe brève. Ainsi les mots chinois :

不	入	石	國
<i>poü</i>	<i>joü</i>	<i>chě</i>	<i>kouě</i>
ne pas	entrer	Pierre	royaume

se prononceront, au point de vue de l'intonation, comme les monosyllabes annamites

¹ 𠵹 𠵹. Marqué, dans la transcription en caractères latins, par un accent grave placé au-dessus de la syllabe qu'il affecte.

紘	城	形
<i>bèn</i>	<i>thành</i>	<i>hình</i>
durable	ville forte	forme,

ou bien encore comme s'ils étaient écrits, en adoptant pour le chinois la notation annamite :

*pòü, jòü, liě, youě*¹.

Nous ajouterons enfin, et cela sous toutes réserves, qu'il se pourrait que cet accent ne fût pas toujours aussi bref qu'on se le figure d'après la définition qu'en donnent les grammairres. Lorsque deux ou trois mots successifs en sont affectés, le premier de ces mots serait peut-être prononcé d'une manière moins rapide; il ferait alors un peu l'effet que l'accent tonique produit dans les langues sans intonations, selon qu'il est placé sur la pénultième ou l'antépénultième d'un mot. Il répondrait, dans ce cas, assez exactement à l'accent descendant annamite placé sur une syllabe demi-longue. Mais, nous le répétons, nos observations sur ce point ne sont pas suffisantes pour que nous puissions nous montrer le moins du monde affirmatif; nous nous contentons de signaler le fait aux orientalistes qu'il peut intéresser, en leur laissant le soin d'en vérifier l'exactitude.

Cette constitution des cinq accents ou tons chi-

¹ Dans la notation annamite, l'accent grave se place au-dessus même de la brève. Mais le manque de caractères exacts nous a contraint à les disjoindre et à remplacer ici les deux derniers mots de l'exemple par d'autres, équivalents au point de vue de l'intonation.

nois nous permet de faire pour eux la classification que nous avons déjà faite dans un précédent article¹ au sujet des tons de la langue annamite. Nous les diviserons donc en accents musicaux, qui sont le *cháng p'ing* et le *hiá p'ing*, et en accents non musicaux, au nombre de trois : le *cháng chēng*, le *k'ú chēng*, et le *joǔ chēng*². D'où il suit, comme nous l'avons déjà dit pour l'annamite³, qu'une phrase chinoise peut :

1° Être complètement musicale, quand les mots dont elle est formée sont uniquement affectés des deux premiers accents :

拿	書	來	三	斤	綿	花
<i>ná</i>	<i>choū</i>	<i>lái</i>	<i>sān</i>	<i>kīn</i>	<i>mién</i>	<i>hoā</i>
apportez des livres			trois livres de coton ;			

2° Ne l'être en aucune façon si les mots qui la composent sont tous aux intonations *cháng chēng*, *k'ú chēng* et *joǔ chēng* :

打	了	一	個	敗	仗
<i>tà</i>	<i>liào</i>	<i>ǐ</i>	<i>kó</i>	<i>pái</i>	<i>tcháng</i>
ils essayèrent une défaite ;					

¹ Voir la *Revue de Linguistique*, article cité.

² La prosodie chinoise emploie la même division avec une nuance dans les termes; pour elle, les deux premiers de ces accents sont *p'ing* ou égaux, et les deux seconds *tse*, ou modulés.

³ Article cité.

3° Participer de ces deux caractères, si les monosyllabes qu'elle renferme appartiennent les uns à la première catégorie des tons, et les autres à la seconde :

掘 地 坑 鋪 席 子 蓋 好
kiouě tí k'ēng p'ōū sǐ tsè kái hào

ils creusent une fosse et la recouvrent soigneusement avec des nattes;

et dans ce cas l'impression musicale sera plus ou moins nette, selon le plus ou moins de prédominance d'une catégorie sur l'autre.

Nous terminerons cette étude par quelques observations.

1° Nous voyons d'abord que, parmi les intonations de la langue annamite, il ne s'en trouve qu'une, l'intonation interrogative ou *đdu hoi*¹, qui ne correspond pas, au moins dans l'une de ses manières d'être, à un des tons ou des accents chinois; ainsi :

Le ton aigu annamite répond au ton chinois *cháng p'ing*;

Le ton remontant répond au ton chinois *k'iu chēng*;

Le ton égal (à la fin des périodes dans la conversation) au ton *cháng chēng*;

¹ 𠵹 𠵹. Représenté dans les transcriptions en lettres latines par une espèce de petit point d'interrogation, placé au-dessus de la voyelle que cette intonation affecte.

Le ton grave, au ton *hiá p'íng*;

Enfin le ton descendant (quand il affecte une syllabe brève) au ton *joü chēng*.

Mais le ton interrogatif lui-même ne peut-il être considéré comme ayant son analogue dans le système des inflexions chinoises? Il est très-voisin du ton remontant, et les Annamites les emploient souvent l'un pour l'autre.

D'un autre côté, les Chinois accentuent-ils toujours les mots *k'ü chēng* de manière à ne jamais dépasser la limite d'élévation de la voix à laquelle cette intonation s'arrête ordinairement? et ne le transforment-ils pas quelquefois, dans le cas d'une conversation rapide et animée, par exemple, en véritable ton interrogatif?

2° Étant admise la concordance des intonations chinoises avec les accents annamites, les premières, à part le ton *joü chēng*, nous paraissent devoir toutes être comparées aux seconds, *en tant que ces derniers affectent en annamite une syllabe longue*. Le ton *joü chēng*, au contraire, correspondrait au ton descendant annamite, alors seulement qu'il s'applique à une syllabe brève, en tenant compte cependant de la question que nous avons posée plus haut, pour le cas où plusieurs mots *joü chēng* se succèdent l'un et l'autre.

3° Nous avons étudié la prononciation de trois Chinois parlant tous la langue mandarine, mais appartenant à des provinces différentes. Celle que nous avons prise comme type dans la comparaison

qui fait l'objet du présent article, appartient à un lettré de Sse-Tchouen, fort intelligent et très-instruit. Cet indigène possédait, de plus, à fond la théorie des intonations de sa langue, et ses indications nous ont été d'un grand secours dans l'appréciation comparative que nous nous étions proposé d'en faire ¹.

Ce système d'intonation qui est inhérent aux langues monosyllabiques dont nous venons de nous occuper, et qui se rencontre également dans plusieurs autres ², est pour ces idiomes un élément indispensable de clarté. On conçoit, en effet, quelle immense ressource on y trouve pour l'intelligence de la langue, en réfléchissant à ce fait que, par l'effet de ces inflexions, un monosyllabe chinois peut prendre jusqu'à cinq formes différentes et distinctes l'une de l'autre. Si l'on y ajoute l'effet des aspirations, la formation de mots nouveaux au moyen de deux, trois et même quatre monosyllabes primitifs,

¹ Notamment pour la distinction des tons *cháng chēng* et *k'ü chēng*, sur lesquels, si nous la comparons avec son explication, la définition de certains auteurs semble dire tout le contraire de ce qui existe en réalité.

² La langue japonaise elle-même nous a paru en présenter des traces. Si l'on étudie avec attention la manière dont les Japonais prononcent le mot *hana*, on percevra très-facilement à l'audition une grande différence dans l'accentuation donnée à la dernière syllabe *na*, selon que ce mot *hana* sera pris dans le sens de *fleur*, ou dans celui de *nez*; dans le premier cas, cette syllabe *na* est prononcée d'une manière sensiblement analogue à celle des mots annamites qui sont affectés du ton interrogatif bref; dans le second cas, elle prendra le ton descendant bref annamite tel qu'on le percevrait dans la prononciation de la syllabe *nà* chez un indigène de la Cochinchine.

le jeu des particules et des règles de position, on se rendra facilement compte de ce fait, incroyable au premier abord, d'une langue très-suffisamment claire, quoi qu'on en dise, bien qu'elle ne se compose guère que de quatre cents combinaisons monosyllabiques.

Telles sont les réflexions que nous a suggérées l'étude comparative des langues chinoise et annamite, au point de vue de l'accentuation tonique. Nous n'avons pas la prétention de donner nos assertions comme inattaquables; l'observation la plus consciencieuse est loin, malheureusement, de produire à coup sûr des résultats infailibles. Nous croyons cependant être dans le vrai, et ce qui nous donne cette confiance, c'est qu'ayant appliqué devant le lettré chinois dont nous avons parlé plus haut cinq des inflexions annamites à un monosyllabe écrit sur un tableau noir, il y a parfaitement et immédiatement reconnu les intonations chinoises.

Cette expérience nous paraît avoir quelque valeur¹.

¹ L'Imprimerie impériale ne possédant pas de caractères annamites latins du corps employé dans le Journal asiatique, nous avons dû, pour arriver à une transcription convenable des signes d'intonation qui font le sujet de ce travail, sacrifier les accents modificateurs de la prononciation, qui ne présentent ici qu'un intérêt tout à fait secondaire. Il sera d'ailleurs facile à ceux de nos lecteurs qui voudraient avoir une idée parfaitement exacte de ces derniers, de les retrouver au moyen des caractères annamites que nous donnons avec la transcription latine de chaque exemple.

DE L'IDENTITÉ

DE BALINAS ET D'APOLLONIUS DE TYANE,

PAR M. L. LECLERC.

Entre tous les noms d'auteurs cités par Ebn-Beithâr, il n'en est peut-être pas de plus curieux à relever que celui de Balinas. Il n'est cité que trois fois, mais nous le retrouvons beaucoup plus souvent chez certains médecins et naturalistes, et particulièrement chez Kazouiny. Il nous reste même des écrits signés de son nom.

Déjà la critique s'est occupée de lui. Une certaine ressemblance de nom et de choses l'a fait prendre à d'Herbelot pour Pline le naturaliste, et d'autres orientalistes ont adopté cette opinion. M. de Sacy, examen fait d'un manuscrit de Balinas qui existe à la Bibliothèque de Paris, a conclu au rejet de Pline et s'est prononcé pour Apollonius de Tyane. Ses raisons n'ont point paru suffisantes à M. Fluegel. Nous avons découvert de nouveaux documents qui viennent confirmer l'opinion de M. de Sacy, et nous allons les exposer, après avoir préalablement démontré qu'il ne saurait être question de Pline. L'importance des personnages nous a paru mériter quelques développements.

On lit dans la Bibliothèque orientale de d'Herbelot : « Belinas, Belines et Balinius. Kitab Balinas. C'est l'histoire naturelle de Pline dont les Arabes ont eu quelque connaissance. »

Cette identification de Balinas et de Pline est une assertion purement gratuite, ne reposant sur aucun fondement solide. Tel est sans doute le mirage qui aura fasciné d'Herbelot : cet auteur, qui parle d'histoire naturelle et de thérapeutique sous le nom de Balinas, ne saurait être que Pline.

Le catalogue imprimé des manuscrits orientaux de la Bibliothèque de Paris a suivi les errements de d'Herbelot et consigné le livre de Balinas sous le nom de Pline¹.

Ravius, dans son travail sur Tifâchy, admet parfaitement l'identité de Balinas et de Pline.

Sontheimer, dans sa traduction d'Ebn-Beithâr, a passé par-dessus le personnage de Balinas sans le reconnaître, et l'a constamment travesti sous les noms de Balafi, Balassas et Talassas.

Nous avons déjà dit que M. Fluegel, dans l'édition de Hadji Khalfa, un instant ébranlé par M. de Sacy, avait fini par trouver son opinion peu vrai-

¹ La même opinion se rencontre dans la Bibliothèque Bodléienne sous la rubrique CCCCLI, double d'un livre intitulé : *Arcanorum demonstrationes*, de Djeldeki : « Laudatur ibi et Plinius philosophus. »

semblable, et admettait l'identité de Pline et de Balinas¹.

L'opinion de d'Herbelot, de Ravius et de M. Fluegel se complique d'une autre assertion, qui leur est commune, qui n'est pas moins erronée que la première et qui la contient en germe, à sâvoir que les écrits de Pline ont été connus par les Orientaux.

Les Arabes, dit d'Herbelot, ont eu quelque connaissance de l'Histoire naturelle de Pline.

On lit chez Ravius : « Nam Arabum scriptores quicquid apud Græcos Latinosque philosophos de rebus naturalibus memoriæ proditum est, intra suos fines receperunt » (p. 15).

On lit aussi dans les notes de M. Fluegel sur Hadji Khalfa : « Nescio cur dubitemus Plinium scriptorem historiæ naturalis clarissimum Arabibus non eodem modo e scriptoribus romanis notum fuisse ut Aristotelem e Græcis » (VII, 645).

Eh bien! nous ne craignons pas de le dire, les Arabes n'ont pas connu Pline. Pour établir une pareille assertion, il faut autre chose que des conjectures vagues, il faut des preuves péremptoires.

La littérature latine a été lettre close pour les Arabes. Nous ne connaissons qu'un livre d'origine latine qui ait été *positivement* traduit dans leur langue : c'est celui d'Orose (Hadji-Khalfa, 10626, édition Fluegel). Si quelques noms d'auteurs latins sont arrivés à la connaissance des Arabes, c'est indirecte-

¹ M. Wenrich, dans son travail sur les traductions du grec, se range à l'opinion de M. de Sacy (p. 237).

ment par l'intermédiaire des Syriens et des Grecs. C'est ainsi que l'on en rencontre quelques-uns dans les traités d'agriculture traduits du grec; mais tout ce qui a trait à Rome a été entrevu par les Arabes comme à travers un nuage. Ce que nous en rapportent leurs géographes tient de la légende et du merveilleux. Ebn Abi Ossaibiah ne nous parle d'aucun médecin latin. Le nom de latin fut à peine connu des Arabes, et c'est avec une sorte de surprise que M. de Sacy le relève dans son *Abdellatif*. Dioscorides rapporte dans son texte le nom de quelques plantes en langage romain, *rômaïsti*. Le traducteur arabe a rendu ce mot par *بالا فرنجية*. C'est qu'à l'époque où les Abbassides eurent la noble inspiration d'élever l'état intellectuel des Arabes au niveau de leur grandeur politique, ce n'est pas à Rome, c'est à la Grèce qu'ils s'en furent demander leur encyclopédie tout entière. Rome n'était plus alors qu'un souvenir dont le lointain écho n'arrivait qu'à peine jusqu'à l'Orient. Du reste, après la Grèce naturalisée chez eux, il restait bien peu de chose que les Arabes eussent à demander à Rome. Pour avancer que les Arabes ont eu connaissance des philosophes latins, il faut autre chose que des suppositions. Il ne suffit pas, pour en établir l'identité, que le nom de Pline se rapproche de celui de Balinas et que ce dernier ait traité de matières afférentes à l'histoire naturelle et à la thérapeutique : il faut pour cela retrouver Pline dans Balinas ou Balinas dans Pline, et c'est ce que n'ont pas fait les partisans de l'identité.

Nous allons essayer de prouver, par l'examen des extraits de Balinas que les auteurs arabes nous ont conservés et celui des livres qui nous restent sous son nom, que Balinas ne saurait être Pline et qu'il ne peut être qu'Apollonius de Tyane.

Disons d'abord quelques mots sur le nom de Balinas. On ne le rencontre pas seulement sous cette forme de بليناس, mais encore sous celle de بلينوس et de بولنياس, et même quelques écrivains arabes emploient concurremment Belinas et Belinous. A vrai dire, ce nom ne prouve guère plus en faveur de l'un que de l'autre, pour nous du moins qui avons vu défiler sous nos yeux, tant dans les traductions arabes de Dioscorides et de Galien que dans l'histoire de la médecine par Ibn Abi Ossaibiah, un si grand nombre de noms grecs étrangement défigurés, soit par la faute des copistes, soit par la nature même de l'écriture arabe. C'est ainsi que des noms de plantes sont passés d'une lettre dans une autre par une transposition des points diacritiques. Certaines formes vicieuses ont même reçu leur droit de bourgeoisie, et c'est ainsi que dans Aboulféda le Pont-Euxin, que l'on trouve ailleurs écrit بنطس, se transforme en نيطش, et le géographe arabe a bien soin de nous avertir que telle est la bonne lecture.

Il y a dans le traité des simples de Sérapion un curieux exemple des inconvénients inhérents à l'écriture arabe et des aventures où elle peut entraîner les critiques. Il s'agit d'une citation qu'il faut évidemment rapporter à cet *Iounious* dans lequel on a

reconnu généralement Columelle. Mais d'Iounious يونيويس à *Barbious* بربيوس il n'y a qu'un pas; le traducteur latin a malheureusement lu بربيوس, et M. Meyer, dans son Histoire de la botanique (III, 150), s'est escrimé sur ce fabuleux Barbios.

On pourrait dire cependant que la forme بلينوس pourrait très-bien se lire بلنيوس, ce qui est bien près d'Apollonius. Le nom d'Hippocrate est bien resté sous la forme بقراط. Mais nous avons hâte de passer à des faits plus sérieux.

Avant de prouver que Balinas ou Balinous est bien Apollonius de Tyane, nous démontrerons d'abord qu'il ne saurait être Pline; et pour cela, nous examinerons d'une part les extraits de Balinas qui nous ont été conservés par les écrivains arabes, et de l'autre, les écrits qui nous sont restés sous son nom, et nous les comparerons à ce que nous connaissons de Pline.

II

Avec un peu de patience nous sommes parvenu à recueillir une centaine environ de citations de Balinas. Nous regrettons que notre position ne nous ait pas permis de poursuivre ces recherches; mais nous pensons qu'en définitive la somme de nos documents suffit pour établir notre thèse, et qu'un surcroît n'aurait guère d'autre mérite que celui de la curiosité.

Tels sont les auteurs arabes chez lesquels nous avons trouvé des citations de Balinas ou Balinous :

Ebn-Beithâr : trois citations.

Kazouiny : une soixantaine.

Ebn el-Ouardy : une dizaine.

Tifachy : une huitaine.

Un traité des pierres attribué à Ebn Djezzar ou Ebn Djerrar : quatre.

Le Mouroudjeddeheb de Maçoudi (du moins dans les quatre volumes imprimés) : deux.

Ajoutons-en quelques-unes que nous n'avons pas comptées dans les manuscrits 881 et 970 de la Bibliothèque de Paris, dans la traduction latine du Haouy de Razès, sous les formes Balbinas et Balmas *in naturalibus*, enfin dans le Traité d'agriculture, coté n° 884¹.

Ces citations ne sont pas seulement des mentions de l'auteur, mais des extraits de ses livres. Nous pensons que près d'une centaine de passages extraits d'un auteur suffisent pour le faire connaître.

Ebn-Beithâr cite Balinas à propos du pourpier, du poireau et de la litharge. Une fois il lui attribue le *Livre des propriétés*, كتاب الخواص, et une autre fois le *Livre des choses naturelles*, كتاب الطبيعيات. Si l'on ne connaissait de Balinas que la citation du pourpier, on pourrait croire qu'il s'agit de Pline; mais les propriétés *réfrigérantes* du pourpier sont trop généralement connues pour que cette coïncidence ait

¹ Il s'agit, dans le Traité d'agriculture, des arbres ou végétaux qui sont complets et de ceux qui sont incomplets. J'ai tiré ce passage, dit l'auteur, du Livre du secret de la nature de Balinas, من كتاب سر الطبيعة لبيناس.

de l'importance. Les deux autres citations n'ont rien de commun avec Pline.

C'est dans Kazouiny que nous pouvons surtout apprécier la nature des écrits de Balinas. Sur soixante citations, plus de cinquante sont relatives aux propriétés des plantes, et surtout des animaux. Elles ont généralement l'étendue de deux ou trois lignes¹. Presque toutes sont marquées au coin de la superstition, et c'est à peine s'il en est quelques-unes où nous rencontrons des propriétés admissibles d'après les lois naturelles connues.

On peut admettre que la décoction de laurier-rose est un poison. On peut admettre que les fumigations de nigelle chassent les punaises, et que le sang de lièvre guérit les éphélides. Nous trouvons cinq ou six extraits dans ce genre. Quant aux autres, ils sont d'un caractère tout différent. C'est du merveilleux, de la superstition la plus grossière et la plus excentrique. Nous allons en traduire quelques-uns.

Après avoir mâché de l'aneth on peut impunément lécher du fer chauffé.

La coriandre attachée sur la cuisse d'une femme en travail facilite l'accouchement.

Si l'on met un porc altéré sur le dos d'un âne et que celui-ci boive, le porc crèvera.

Pour se faire aimer des femmes, boire du sang d'un chat noir.

¹ Nous jugeons cette étendue au minimum, par la raison qu'il n'est pas toujours facile de s'assurer où finit la citation de Balinas.

Si le regard d'un loup tombe sur un homme avant que celui-ci l'ait aperçu, l'homme s'affaîsera et le loup deviendra plus fort; dans le cas contraire, les résultats seront inverses.

Si un homme a été mordu par un chien enragé, qu'on lui administre la patte droite du chien, et il cessera d'avoir l'eau en horreur.

Une femme qui boira du sang d'hirondelle prendra l'homme en aversion.

Pour se faire aimer de quelqu'un, prendre le grand os de l'aile droite d'un vautour, le brûler, le triturer et lui en administrer la poudre.

S'oindre la face avec la graisse de la corneille et se présenter devant un roi, on en obtiendra tout ce que l'on voudra.

La rate du corbeau portée par quelqu'un le rend amoureux.

Si l'on prend une chauve-souris et que l'on attache à son cou des cheveux d'un homme, cet homme ne dormira pas que la chauve-souris ne meure, ou que l'on n'ait repris ses cheveux.

Prendre une langue de grenouille, la mettre sur le sein d'une femme qui dort, et elle racontera pendant son sommeil ce qu'elle aura fait dans la veille.

Frottez-vous la face avec du sang de grenouille, et vous serez aimé de quiconque vous regardera.

Nous nous en tiendrons à ces citations, qui suffisent pour faire voir quel est l'esprit des œuvres de Balinas.

On peut certainement accuser Pline de crédulité; mais quand il arrive sur le terrain de la superstition et du merveilleux, il le sait du moins, et il lui arrive de s'écrier : « Voilà ce qu'il est permis de rapporter, et encore le plus souvent il a fallu demander pardon au lecteur. » Chez Pline, le merveilleux est l'exception; chez Balinas, il est la règle.

Quelques passages seulement de Balinas ont de la ressemblance avec Pline; ainsi en est-il à propos de l'ammi, du loup et de l'hyène. Apollonius a pu puiser chez Pline.

Balinas parle du *coco*, que Pline ne connaissait pas, et du *citron*, que Pline connaissait à peine.

Voilà déjà, ce nous semble, bien des raisons pour repousser l'identité de Pline et de Balinas.

Nous pouvons en tirer aussi des qualifications données à Balinas, et du titre des livres qui lui sont attribués.

² Dans son Histoire naturelle, Kazouiny donne souvent à Balinas la qualification de *hakim*, et il lui attribue le Livre des propriétés, كتاب الخواص. Dans sa Géographie, il l'appelle *l'homme aux talismans*, صاحب الطلسمات. On en lit autant chez Maçoudi.

Les citations d'Ebn el-Ouardi n'ont plus d'intérêt après celles de Kazouiny, dont elles sont en partie la reproduction.

Ebn Eddjezzar et Tifachy, dans leurs traités des pierres, attribuent à Balinas un livre intitulé : Livre de la nature, sur les causes et les effets, كتاب الطبيعة في العلل والمعلولات.

La Bibliothèque de l'Escorial possède un livre d'astrologie sous ce titre : رسالة بوليناس للحكيم في تأثير الروحانيات.

Celle de Leyde en indique un sous ce titre : كتاب سر الخليقة لبليينوس الحكيم.

Ce même ouvrage est cité par Hadji Khalfa, qui en mentionne un autre sous ce titre : كتاب بليناس في الاجساد السبعة.

Il comprend en outre Balinas parmi les auteurs qui ont écrit sur les talismans.

La Bibliothèque de Paris a deux manuscrits sous le nom de Balinas. Le premier est ce livre des secrets de la création, كتاب سر الخليقة, que nous avons vu. Le second est un traité des talismans, كتاب طلاسم.

Voilà des qualifications et un ensemble de productions que l'on ne saurait évidemment rapporter à Pline.

Ajoutons qu'Aboulséda, dans sa courte biographie d'Ebn Beithar, dit qu'à l'instar de Balinous et d'autres philosophes, il voyagea dans la Grèce et dans l'Orient.

De ce qui précède nous pouvons conclure :

Les fragments de Balinas qui nous ont été conservés ne se retrouvent pas dans Pline.

Leur caractère essentiellement superstitieux ne permet pas de les lui attribuer.

Les qualifications données à Balinas et la nature des écrits qui portent son nom interdisent la même attribution.

Conclusion sommaire : Balinas est autre que Pline.

Il nous reste maintenant à prouver qu'Apollonius de Tyane a le droit de revendiquer les écrits qui nous ont été conservés sous le nom de Balinas et les renseignements qui nous sont donnés sur lui par les écrivains arabes.

III

Apollonius de Tyane est assez connu pour qu'il nous suffise d'en dire ici quelques mots. Quoi qu'on pense de cet homme extraordinaire, ce qui est incontestable, c'est son caractère et sa réputation de thaumaturge. Son existence est remplie d'événements si merveilleux qu'on a cru devoir lui supposer des relations avec un monde invisible et la connaissance de faits et d'agents d'un ordre surnaturel. Dans ses nombreux voyages, on dit que partout où il passait il laissait des talismans dont quelques-uns eurent de la célébrité. Lui-même se disait en correspondance avec la divinité. Il opérait des prodiges, ressuscitait les morts, voyait à distance et prédisait l'avenir. Ses prodiges embarrassèrent certains défenseurs du christianisme qui voyaient dans sa personne une sorte de Christ païen, et même il écrivit un testament où l'on vit une contrefaçon de l'Évangile. Tel nous apparaît Apollonius de Tyane.

Il écrivit encore d'autres ouvrages dont son historien nous a laissé les titres ¹.

¹ On peut consulter sur Apollonius de Tyane sa vie par Philostate, dont M. Chassang a donné récemment une nouvelle traduction, que nous avons utilisée.

Nous allons en donner la liste, et nous mettrons en regard ceux que les Orientaux attribuent à Balinas.

Apollonius a écrit :

Son *Apologie*, un traité en quatre livres sur l'*Astrologie*, un livre sur les *Sacrifices*, un hymne à la *Mémoire*, un livre sur la *Doctrine de Pythagore*, un *Testament*, des *Lettres* dont un grand nombre, plus ou moins authentiques, ont été conservées.

Voici les titres des livres attribués à Balinas que nous avons pu recueillir :

Traité des choses naturelles,
 Traité des propriétés (des corps),
 Traité des causes et des effets,
 Traité des talismans,
 Traité d'astrologie,
 Traité des sept corps,
 Traité des secrets de la création.

Nous considérons le traité des *causes et des effets* et celui des *choses naturelles* comme n'en faisant qu'un avec celui des secrets de la création.

Si dans ces deux listes nous ne trouvons qu'un titre commun, celui de l'astrologie, il n'en est pas moins vrai que la liste de Balinas représente parfaitement l'esprit d'Apollonius de Tyane.

Il est cependant un livre de Balinas, celui des talismans, que nous croyons pouvoir rapprocher de celui d'Apollonius intitulé le Testament.

Ce livre, d'un caractère équivoque, existe à la Bibliothèque de Paris sous le n° 1944. Il porte ce titre :

بليناس الاكبر لولده , كتابات طلاس , Livre des talismans, عبد الرحمن de Balinas l'Ancien à son fils Abderrahman. Certes il est étrange de voir ici un Balinas l'ancien, père d'Abderrahman. Pour notre part nous pensons qu'il en a été de Balinas chez les Orientaux. ainsi que d'Hermès et ainsi que d'Albert le Grand chez les Occidentaux; on lui aura attribué des recueils de recettes talismaniques dont il faisait le fond. Quoi qu'il en soit, ce livre rappelle Apollonius non-seulement par le fond, mais aussi par la forme, en quelque sorte testamentaire. On y lit : « Écoute mes dernières volontés, اسمع ما اوصيك به. Je t'apprendrai une science sublime, qui vaut mieux que l'or et l'argent, qui m'a soumis les princes et les grands et qui m'a été donnée par Dieu. »

Ne semble-t-il pas qu'Apollonius devait parler ainsi?

Nous savons en quels termes il fut avec Vespasien et Titus.

Dans ce livre sont indiqués deux talismans que l'auteur a faits pour Édesse et Antioche, et sur lesquels nous aurons à revenir.

Il existe à la Bibliothèque de Paris un autre manuscrit de Balinas, n° 959, sous ce titre : كتاب سر الخليقة لبليناس الحكيم, Livre du secret de la créature (ou de la création) par le sage Balinous. M. de Sacy en a fait un compte rendu assez détaillé, inséré au tome IV des Notices, et il conclut que ce livre ne saurait être de Pline, mais bien d'Apollonius de Tyane.

D'après M. de Sacy, le commencement du livre et d'autres parties encore seraient l'œuvre du traducteur, qui se nomme *Sadjious le prêtre*, et qui devait être chrétien par la raison qu'il réfute Bardesane, Marcion et Porphyre. Quelques expressions cependant ne conviennent qu'à un musulman : M. de Sacy les considère comme une interpolation.

N'est-ce point encore Apollonius de Tyane qui semble parler dans le passage suivant :

« C'est ici le livre du sage Balinous, qui possède l'art des talismans. Voici ce que dit Balinas : « Je vais « exposer dans ce livre la science qui m'a été donnée. « J'ai reçu du Maître de l'univers une science toute « particulière, supérieure à la nature, si subtile qu'elle « échappe aux accidents de la matière, forte et péné-
« trante. Par les sens intérieurs, qui sont la pensée, « la réflexion, l'intelligence, l'esprit et le jugement, « j'ai saisi tout ce qui est insensible aux sens exté-
« rieurs. » (Trad. de M. de Sacy.)

Balinas rapporte une vision dans laquelle Dieu lui apparut et lui commanda d'entrer dans un souterrain, où il rencontra un vieillard devant lequel était un livre où il était écrit : « C'est ici le secret de la création des êtres et la science des causes de toutes choses. »

Cette anecdote peut être rapprochée de l'entrée d'Apollonius dans l'autre de Trophonius (voir le livre de M. Chassang, p. 384).

Dans son livre, Balinas passe en revue les élé-

ments, les sept cieux, les sept astres, les métaux, les minéraux, l'homme, les animaux et les plantes.

L'alchimie peut recueillir là quelques-unes de ses origines. Les métaux ne diffèrent pas essentiellement, mais seulement par les circonstances qui ont présidé à leur formation. C'est en passant de l'état de vapeurs à l'état concret qu'ils prennent la forme sous laquelle nous les trouvons. Ils ont pour base le mercure, qui joue tantôt le rôle de mâle, tantôt celui de femelle.

On pourrait considérer ce livre comme contenant en abrégé la substance de ceux qui nous sont donnés sous les titres de Livre des sept corps, et de Livre des causes et des effets. Ce dernier titre conviendrait à la seconde moitié de notre manuscrit, composé d'une série de demandes et de réponses.

Tels sont les titres de quelques-uns de ces paragraphes :

Pourquoi les oiseaux n'ont pas de dents.

Pourquoi certains poissons ont des écailles et d'autres non.

Pourquoi certains animaux sont herbivores et d'autres carnivores.

Pourquoi les animaux agissent-ils par instinct, tandis que l'homme a besoin d'éducation ? لما صار للحيوان كله يفعل الاشيا بغير تعليم والانسان يحتاج الى تعليم.

C'est dans ce livre que M. de Sacy a découvert un fait qui lui semble prouver incontestablement l'identité de Balinas et d'Apollonius de Tyane. *

Balinas nous donne le nom de sa patrie : اتي.

كنت يتيما من اهل طواية. J'étais orphelin et de la ville de *Thouaya*. M. de Sacy n'hésite pas à voir dans *Thouâya*, طواية, une faute de copiste, et il restitue *Thouâna*, طوانة, restitution que nous n'hésitons pas non plus à admettre. Quant au fait d'être orphelin et dénué de fortune, ولا شيء لي, Philostrate nous apprend qu'Apollonius perdit ses parents étant encore mineur, qu'il avait un héritage considérable, mais qu'il en donna la moitié à son frère et presque tout le reste à ses parents.

Le caractère de ce livre et la mention de Tyane comme patrie de Balinas avaient paru suffisants à M. de Sacy pour établir l'identité de Balinas et d'Apollonius. Nous allons donner de nouvelles preuves à l'appui.

Dans un traité des Pierres attribué à Othared ben Mohammed, n° 881, nous voyons Balinas donné comme le prince des philosophes grecs : بليناس ريس الحكما اليونانيين.

En parlant de la Grèce, يونان, Kazouiny le mentionne entre Ptolémée et Pythagore : وينسب اليها بليناس صاحب الطلسمات. Ebn Abi Ossaibiah fera plus encore, il nous donnera l'époque de son existence.

Le biographe arabe, traitant de Galien et cherchant à établir l'époque de sa naissance, reproduit un fragment de chronologie emprunté à Obeid Allah ben Djebraïl et comprenant la série des empereurs romains.

Après Vespasien, اسفسيانوس, on lit ce qui suit : « Après lui son fils Titus régna deux ans, ثم ملك بعده »

طيطوس ابنه سنتين, et j'ai trouvé dans un abrégé de chronologie romaine qu'après lui régna Domitien (le mot est tronqué طميدديوس), et c'est de son temps que vivait le sage Balinas, l'homme aux talismans, « وفي زمانه كان بليناس الحكيم صاحب الطلسمات ».

Voilà bien l'époque d'Apollonius, qui eut, comme on le sait, des relations avec Vespasien, Titus et Domitien.

Nous allons enfin produire des faits qui démontrent d'une façon plus positive encore l'identité de Balinas et d'Apollonius de Tyane : ce sont des traditions identiquement rapportées chez les écrivains chrétiens au sujet d'Apollonius, et chez les Arabes au sujet de Balinas : l'un et l'autre est resté *l'homme aux talismans*. Ici nous allons citer un passage tiré de la Vie d'Apollonius traduite par M. Chas-sang, page 469. « On dit qu'il avait mis à Byzance trois cigognes de pierre, pour empêcher ces oiseaux d'y venir, des cousins de cuivre, des puces, des mouches et d'autres petits animaux pour le même effet, que l'empereur Basile fit ôter, et plusieurs autres figures qui marquaient, disait-on, ce qui devait arriver à cette ville jusqu'à la fin du monde. La chronique d'Alexandrie dit que, partout où il allait dans les villes et les campagnes, il mettait de ces sortes de figures et de talismans » (Tillemont, *Histoire des Empereurs*, II, 131). Nicétas, auteur du XIII^e siècle, écrit qu'à Constantinople on voyait encore au palais des portes d'airain chargées de caractères magiques par Apollonius, et qu'on les fit

fondre, parce qu'elles étaient devenues pour les chrétiens eux-mêmes un sujet de superstition. Au vi^e siècle, si l'on en croit le patriarche Anastase, cité par Cedrenus, il existait des talismans pareils à Antioche.» (Legrand d'Aussy, *Vie d'Apollonius.*)

Nous allons retrouver chez les Arabes les talismans d'Antioche et de Constantinople, et d'autres encore.

Dans le Livre des talismans de Balinas nous lisons : « Quant au talisman que j'ai fait à Antioche contre les punaises : *وما علمته بمدينة انطاكية طلسم : لدفع البق* ». Plus loin il nous parle d'un autre talisman qu'il fit à Roha ou Édesse.

Kazouiny va nous donner l'histoire des autres talismans.

« Parmi les merveilles de Constantinople est une horloge où l'on voit autant de portes qu'il y a d'heures. A chaque heure sort un personnage qui reste dehors tout le temps de cette heure, puis au moment d'une autre heure il rentre et il en sort un autre. Les Grecs disent que c'est l'œuvre du sage Balinas. Il existe aussi à la porte *du palais* un talisman qui consiste en trois figures de chevaux en cuivre qui sont l'œuvre de Balinas. »

Remarquons ici cette coïncidence frappante : un talisman placé à la *porte du palais*.

En Arménie il y a deux montagnes où sont enterrés les rois avec leurs trésors. Balinas les a charmées.

Près de Khilath, en Arménie, est un lac charmé

par Balinas et qui, pendant deux mois seulement de l'année, donne des poissons en telle abondance qu'on les prend à la main.

Dans la ville de Hamadan est un lion en pierre charmé par Balinas contre la trop grande quantité de neige qui tombait dans le pays. Il est accompagné de talismans contre les serpents, les scorpions et les puces.

A Césarée, capitale des Seldjoukides, dit Kazouiny, se voient des thermes construits pour l'empereur par Balinas.

Entre tous les talismans, le plus célèbre est celui de Rome, qui se trouve cité autre part, notamment chez Maçoudi et dans le Livre des routes. C'est le talisman de l'olive, *طاسم الزيتون*. Dans une église dite de Sion, sur une colonne de cuivre de 50 coudées est un étourneau¹ d'or, tenant une olive au bec et à chaque patte. A l'époque des olives les étourneaux du pays arrivent, apportant chacun trois olives. Toutes ces olives sont recueillies, et l'on en retire une huile dont une partie est distribuée et l'autre employée à l'éclairage de l'église². Ce talisman est aussi l'œuvre de Balinas.

Nous finissons, croyant avoir accumulé suffisamment de preuves pour établir l'identité de Balinas

¹ Et non pas *une grive*, comme il est traduit dans le Livre des routes. On lit dans Ebn Beithâr: *سودانيات وهي الزرازير*.

² Et non pas *pour la préparation des peaux et des cuirs de sandale*. La preuve que *سرجهم* doit être rendu par *leurs lampes*, c'est que nous trouvons dans Kazouiny ce mot remplacé par *لقناديل السكنيسة*, ce qui du reste est naturel.

ou Balinous et d'Apollonius de Tyane. L'importance du personnage légitime les développements dans lesquels nous sommes entré : l'histoire de Balinas nous paraît un chapitre ajouté à la vie d'Apollonius.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUILLET 1869.

La séance est ouverte à huit heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et nommés membres de la Société :

MM. Gabriel-Eugène SIMON, consul de France à Fou-tcheou, province de Foh-kien (Chine), présenté par M. Pauthier et M. Defrémery;

WATTERS, interprète du consulat de S. M. Britannique à Fou-tcheou, même province, présenté par M. Pauthier et M. Garrez.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Callet, imprimeur lithographe, rue de Seine-Saint-Germain, n° 31, par laquelle il fait restitution à la Société de trois volumes appartenant à la Société : 1° Le livre X, 1^{re} partie, du beau manuscrit du Bhagavata Pourana que possède la Société; 2° le troisième volume des Voyages de Thévenot; 3° l'Essai sur le pali d'Eugène Burnouf. Ces volumes avaient été remis à M. Callet par un membre de la Société, qui faisait chez lui des impres-

sions, et qui a négligé de les reprendre. Il n'existe pas trace de la sortie de ces volumes sur les registres de la Société. La Société décide qu'il sera fait des remerciements à M. Callet pour son honnêteté. Elle exprime en même temps un blâme sévère contre le membre de la Société qui a pu commettre une telle négligence.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Rat, membre de la Société, à Toulon, relative à son projet de traduction des *Mille et une Nuits*. M. le président a déjà fait réponse à M. Rat.

M. J. Aubenas, procureur général à Pondichéry, fait demande à la Société de faire des recherches dans les papiers légués par M. Ariel. Il sera fait réponse à M. Aubenas que tous les papiers du legs Ariel ont été donnés à la Bibliothèque impériale.

Le Conseil procède au renouvellement de la Commission du Journal. Sont élus :

MM. Garcin de Tassy, Adolphe Regnier, Defrémery, G. Pauthier, Barbier de Meynard.

M. Sanguinetti fait part à la Société de l'état de ses travaux sur l'Histoire des médecins d'Ibn-Abi-Oceïbia, il expose l'importance de cet ouvrage, et fait la proposition d'admettre sa publication dans la collection des auteurs orientaux. Elle formerait quatre volumes. Conformément à l'usage, M. Sanguinetti adressera sa demande au Bureau, lequel fera un rapport au Conseil, qui statuera.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. Maçoudi. *Les Prairies d'or*, texte et traduction, par M. C. BARBIER DE MEYNARD. Tome V. Paris, 1869, in-8°.

Par l'auteur. *Note sur les recherches que l'on pourrait faire en Chine et au Japon au point de vue de la géologie et de la paléontologie*, par M. G. Eug. SIMON, consul de France à Fou-tcheou. Shang-Haï, 1869, broch. in-8°.

PROLÉGOMÈNES D'IBN-KHALDOUN, TEXTE ARABE PUBLIÉ, D'APRÈS LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE, PAR M. QUATREMÈRE. Paris, 1858. 3 volumes in-4°. (Tirage à part des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale, publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

PROLÉGOMÈNES D'IBN-KHALDOUN, TRADUITS EN FRANÇAIS ET COMMENTÉS PAR M. DE SLANE, membre de l'Institut. Paris, 1863-1868. 3 volumes in-4°. (Tirage à part des mêmes Notices.)

Grâce au patronage de l'Académie des inscriptions et au zèle de deux membres de ce corps savant, nous possédons à présent le texte et la traduction des *Prolégomènes* qui accompagnent l'Histoire universelle d'Ibn-Khaldoun; ouvrage capital et dont les orientalistes connaissaient déjà quelques chapitres qui avaient été publiés et traduits par plusieurs savants, et surtout par l'illustre Silvestre de Sacy.

Il n'entre pas dans notre plan de donner un aperçu de ces considérations philosophiques sur l'histoire et la civilisation musulmanes, et moins encore de les caractériser et de les juger. Un ouvrage aussi remarquable et aussi original mérite sans doute un examen attentif et veut être étudié sous toutes ses faces; mais si cette tâche est belle et altrayante, elle est en même temps bien longue et bien difficile. On peut même douter si le moment de l'accomplir est déjà venu. Apprécier les *Prolégomènes*, ce serait en quelque sorte apprécier la civilisation musulmane du moyen âge tout entière, avec tout ce qu'elle renfermait de bon et de mauvais, de grand et de mesquin, de notions vraies et d'idées fausses; ce serait en un mot entreprendre un travail qui, dans l'état actuel de nos ressources et de nos connaissances, serait au-dessus de nos forces. Aussi le savant traducteur a-t-il été trop prudent pour le tenter. Il s'est borné à remplir son devoir comme

philologue, et nous croyons bien faire en imitant son exemple.

Nous sommes obligé de parler d'abord du texte. Rien à coup sûr ne nous serait plus agréable que d'en louer la correction, et un tel éloge ne surprendrait aucun orientaliste qui a été à même d'admirer la vaste et merveilleuse érudition que l'illustre Quatremère a répandue à pleines mains dans ses ouvrages, et principalement dans les notes qui accompagnent son *Histoire des sultans mamlouks*. Mais, hélas! il faut bien le dire, malgré qu'on en ait, l'édition qu'il a donnée des *Prolégomènes* ne répond pas assez aux grandes espérances qu'on avait le droit d'en concevoir. C'est un travail de sa vieillesse et qui n'est pas fait avec assez de soin. Ayant à sa disposition quatre manuscrits dont un lui appartenait, tandis que les trois autres sont partie de la Bibliothèque impériale, il en a reproduit un avec peu de changements et en adoptant seulement quelquefois des variantes offertes par les autres, qui cependant méritent plus de confiance qu'il ne semble leur en avoir accordé, et qui offrent des variantes bien autrement importantes que celles dont il nous a fait part. Il a même négligé de les collationner en entier; il s'est contenté de les consulter de temps en temps. Aussi son texte fourmille de fautes et de contre-sens. Les corrections que M. de Slane y a apportées à l'aide des manuscrits de la Bibliothèque impériale, de l'édition imprimée à Boulac, en 1857, et de deux traductions turques, sont innombrables. Joignez-y que l'impression est loin d'être soignée; on trouve beaucoup de fautes typographiques, qui sont souvent très-graves; il y a des lignes omises, d'autres qui se répètent¹, et une infinité de ces petites fautes orthographiques qui, sans rendre un texte inintelligible, le déparent toutefois.

Quatremère devait ajouter à son édition une traduction

¹ Ceci exige un mot d'explication. M. Quatremère, dans un de ses accès de mauvaise humeur, refusa de se servir des presses de l'Imprimerie impériale, et obtint, à force d'importunité, de M. Walckenaer, alors secrétaire perpétuel de l'Académie, l'autorisation de faire imprimer les trois volumes

complète et un commentaire. Sa mort ayant interrompu l'exécution de ce projet, l'Académie des inscriptions confia cette tâche à M. de Slane. Elle était extrêmement difficile. Le style d'Ibn-Khaldoun, notamment dans ses *Prolégomènes*, est verbeux, irrégulier, obscur, surchargé de répétitions inutiles, de termes abstraits, de parenthèses. « Il semble, dit avec raison Silvestre de Sacy, qu'il craigne toujours de n'être pas compris; et peut-être effectivement était-il trop au-dessus de ses contemporains pour espérer d'être parfaitement entendu d'eux et d'obtenir leur assentiment, s'il se fût exprimé d'une manière concise, et s'il n'eût sans cesse rappelé les principes généraux sur lesquels il fondait ses opinions. » La difficulté résultant du style de l'auteur et de sa tournure d'esprit n'était pas la seule. Son ouvrage étant une espèce d'encyclopédie qui traite de toutes les sciences, de tous les arts et même de toutes les folies de l'esprit humain, il fallait pour le traduire un savant qui joignît à une rare pénétration les connaissances les plus étendues et les plus variées. Mais l'Académie des inscriptions a été heureuse dans son choix. Elle aurait cherché en vain dans toute l'Europe un savant aussi propre que M. de Slane à entreprendre ce travail pénible. Il s'y était préparé de longue main. Éditeur et traducteur d'une foule d'ouvrages arabes très-importants, réunissant à un esprit sagace et lucide un savoir aussi solide qu'étendu, et habitué à surmonter les obstacles à force de patience et d'une attention soutenue, il s'était en outre familiarisé avec le style tout particulier d'Ibn-Khaldoun en publiant et en traduisant la grande *Histoire des Berbères* de cet auteur. Aussi sa traduction des *Prolégomènes* mérite-t-elle les plus grands éloges. C'est un chef-d'œuvre d'exactitude et de fidélité. A cet égard tout le monde sera d'accord. Peut-être n'en sera-

de texte dans une imprimerie de Paris, excellente d'ailleurs, mais peu préparée à une publication orientale aussi considérable, et n'ayant pas de correcteurs propres à un travail de ce genre. C'est là l'unique raison des imperfections d'exécution que M. Dozy a remarquées.

(Note du Rédacteur.)

t-il pas de même pour ce qui concerne les notes philologiques, historiques et biographiques qui l'accompagnent. En général elles sont fort courtes, et quelques-unes d'entre elles, les éclaircissements biographiques surtout, semblent s'adresser moins aux orientalistes qu'aux personnes étrangères à la littérature arabe qui voudront lire ou consulter l'ouvrage. D'autres, au contraire, sont fort intéressantes, et il y aura probablement des savants qui regretteront que le traducteur ne leur ait pas donné plus d'extension ou qu'il ne les ait pas multipliées. Il y en aura aussi qui le féliciteront d'avoir résisté à la tentation de noyer son auteur sous un déluge de notes et de petits mémoires. Ceux-là seront d'avis qu'il a eu raison de ne pas allonger outre mesure un ouvrage déjà fort étendu et de s'être borné aux notes qui lui semblaient indispensables à l'intelligence du texte. En un mot, c'est une question sur laquelle les avis seront partagés, et il est impossible de contenter tout le monde.

Ayant examiné avec le plus grand soin et la plume à la main le texte et la traduction, je présenterai aux lecteurs de ce Journal les remarques auxquelles ils me semblent donner lieu. Je me suis servi de nos deux manuscrits, le n° 48, que je désignerai par la lettre E¹, et le n° 1350, que j'indiquerai par la lettre F; mais ils sont assez médiocres, et, supposé même qu'ils fussent meilleurs, ils n'auraient guère pu me servir à apporter beaucoup de corrections au texte, M. de Slane l'ayant épuré si magistralement, qu'après lui, si l'on en excepte deux chapitres, il ne reste presque plus rien à faire². Quant à mes remarques sur la traduction, elles seront

¹ Ce ms. est assez remarquable. Il offre, si je ne me trompe, la rédaction primitive des *Prolégomènes*, à laquelle l'auteur a fait dans la suite des additions fort considérables, que l'on trouve, soit en partie, soit en totalité, dans d'autres mss. Elles contiennent souvent des détails intéressants; mais comme elles sont aussi parfois plus ou moins déplacées et peu en harmonie avec le plan de l'ouvrage, je crois que, sous le point de vue de la composition, le premier jet valait mieux que l'édition retouchée. A force de vouloir compléter et perfectionner son travail, l'auteur l'a un peu gâté.

² On pourrait à la vérité relever encore plusieurs fautes d'impression que

souvent assez étendues, parce que je tiens à bien prouver ce que j'avance; mais quand on considère qu'il s'agit d'un des ouvrages les plus difficiles de la littérature arabe; d'un ouvrage écrit dans une langue qui est loin d'être la langue classique et pour l'intelligence duquel les dictionnaires, qui ne donnent que cette langue-là, sont d'un bien mince secours; d'un ouvrage, enfin, qui remplit trois gros volumes in-4°, alors on ne pourra pas dire qu'elles sont nombreuses. Elles ne pouvaient pas l'être, car la traduction est, en général, excellente. Il y a toutefois deux morceaux sur lesquels j'aurai à faire des remarques qui allongeront considérablement mon compte rendu; je veux parler des deux derniers chapitres, qui contiennent des échantillons de la poésie populaire, et de l'autobiographie d'Ibn-Khaldoun, dont M. de Slane a donné une traduction au commencement de son premier volume. Je reviendrai plus tard sur les deux derniers chapitres et je tâcherai de faire comprendre les difficultés nombreuses qu'ils présentent. En ce moment je ne parlerai que de la traduction de l'autobiographie. Elle n'est pas inconnue aux lecteurs de ce Journal, car elle y a paru en 1844; mais alors M. de Slane n'avait à sa disposition que le man. de Leyde (n° 1350, t. V). Ayant revu depuis son travail sur un manuscrit d'Alger et sur un autre de la Bibliothèque impériale, il nous en donne à présent une édition corrigée, à laquelle il a joint le texte de quelques passages parfois très-étendus et qui sont précisément les plus difficiles, les plus obscurs. Plus j'ai étudié ce travail, plus j'ai admiré le courage du savant académicien, sa profonde connaissance de l'arabe et la justesse de son coup d'œil. Son courage, dis-je, et il en fallait beaucoup pour oser traduire un morceau si difficile sur des manuscrits si fautifs. Aujourd'hui nous en possédons un texte beaucoup meilleur. Il se trouve dans l'édition complète de l'ouvrage d'Ibn-Khaldoun (Prolégomènes¹, Histoire univer-

M. de Slane a oublié de corriger; mais je ne m'occuperai pas de ces vétilles.

¹ Le texte des Prolégomènes, dans cette édition, est une simple réimpres-

selle et Autobiographie), qui a paru en 1867 à Boulac, en sept volumes in-8°, avec un volume supplémentaire. S'il avait paru plus tôt, il aurait fourni à M. de Slane une foule de leçons préférables à celles qu'il avait sous les yeux. Je les consignerai ici; mais si je le fais, ce n'est pas dans le but de reprocher à M. de Slane que ses extraits ne sont pas assez corrects. Un tel reproche serait souverainement injuste. Comment pourrait-on en vouloir à un savant de n'avoir pas connu les leçons du manuscrit dont s'est servi l'éditeur de Boulac, d'un manuscrit que l'on gardait probablement au Caire sous triple serrure et que personne en Europe ne pouvait consulter? Une telle pensée n'entre pas dans mon esprit; mais j'ai cru que les arabisants qui étudieront l'autobiographie dans le livre de M. de Slane, et qui peut-être n'auront pas l'édition de Boulac à leur disposition¹, me sauraient bon gré de leur avoir fait connaître les corrections qu'elle m'a fournies. Cela dit afin qu'on ne se trompe pas sur mon intention, j'entre en matière, après avoir ajouté que, pour la brièveté, je désignerai quelquefois l'édition de Boulac par les lettres Boul.

Page xx, l. 12. Le nom relatif que M. de Slane écrit *El-Betraní* doit se prononcer *El-Baterní*. Il vient de *Paterna*, nom de plusieurs localités en Espagne (M. Madoz en énumère six dans son Dictionnaire géographique) et que les Arabes prononçaient *Buterna*, comme le montre la mesure d'un vers que Maccarí cite à deux reprises (t. I, p. 111, l. 22, et t. II, p. 749, l. 9). On sait que, n'ayant pas de *p* dans leur alphabet, les Arabes y substituent le *b*.

P. XXI, note 2. La leçon *بجرا زاخرا*, que M. de Slane

sion de l'édition de Boulac de 1857, dont M. de Slane a fait usage. Aussi les deux publications ont-elles eu le même éditeur, à savoir Naçr al-Hourini.

¹ On peut se la procurer chez le libraire F. A. Perthes à Gotha, qui a un dépôt des livres imprimés à Boulac; mais il est à craindre que le prix assez élevé (les huit volumes coûtent 52 thalers, 195 francs) ne rebute bien des personnes qui voudraient la posséder.

semble présenter comme une conjecture, se trouve dans F ; Boul. l'a aussi.

P. xxxv, l. 9-11. Ce passage a embarrassé M. de Slane. Il traduit : « Ceci souleva bien des jalousies, et les délations se multiplièrent à un tel point que le prince conçut pour moi une aversion dont on ne saurait exprimer l'intensité, » et dans une note il dit : « Un des manuscrits [c'est le nôtre] porte: حتى جرى عنده أن كان لا يعبر عن صفاته; on lit dans un autre : « حتى جرى عنده بعد أن كان الخ; » après quoi il propose une conjecture qui me paraît inadmissible. L'édition de Boulac porte : حتى قويبت عنده بعد أن كان ما لا يغير . Cette leçon est la véritable, pourvu qu'on substitue يعبر, comme portent les mss., à يغير, qui ne vaut rien. Par conséquent, il faut traduire : « et les délations se multiplièrent (وأرتفعت السعائيات) à un tel point, qu'elles firent une grande impression sur le prince, après qu'il m'avait témoigné plus d'amitié que je ne saurais le dire. »

Page xxxviii, note 1. Dans ce texte arabe, il y a deux fautes qui peuvent se corriger avec l'aide de l'édition de Boulac. On y lit : وكان أكثرها يصدر عني بالكلام المرسل أن يشاركني أحد الخ. M. de Slane traduit, en rendant exactement la pensée de l'auteur : « Je rédigeais la plupart de ces pièces dans un style simple et facile, bien que je fusse alors sans rival, » etc. et il ajoute que dans ce passage la particule أن a le sens de لا ; mais une simple négation ne conviendrait pas ici, car alors il n'y aurait pas de liaison entre les deux parties de la phrase. Il faut suppléer le mot بدون, qui se trouve dans Boul. : بدون أن يشاركني أحد, proprement : « sans que personne m'égalât, etc. » Dans les mots qui suivent immédiatement : من سجل الكتابة في الاسجاع لضعف انتحالها, il faut lire avec Boul. سجل au lieu de سجل. La leçon لضعف est aussi dans Boul., mais le sens exige لضعف.

Page xxxix. Vs. 2. Lisez مشغوف (Boul.) au lieu de مشغوب.
— Vs. 4. Le verbe سَاح ne s'emploie pas, je crois, en parlant de larmes; il faut سَاح (Boul.). — Vs. 5. تَانِيْبِي (Boul.) est plus correct. — Vs. 11. Si Ibn-Khaldoun avait réellement écrit le second hémistiche du vers :

وَإِذَا الدِّيَارُ تَعَرَّضَتْ لِمَنْتَيْمٍ هَزَّتْهُ ذَاكِرَهَا إِلَى التَّشْبِيْبِ

de la manière dont il se trouve dans les manuscrits, il lui ferait bien peu d'honneur, car sa construction (si tant est qu'il en ait une) serait très-dure. Mais la leçon est fautive; il faut lire avec Boul. :

هَزَّتْ لِدُكْرَاهَا أَوْلَى التَّشْبِيْبِ

ce qui donne un sens excellent. Au reste, on sait que les poètes font brève la première syllabe de أَوْلَى (plur. de ذُو); cf. Freytag, *Darstellung der arab. Verskunst*, p. 57. Le vers suivant me paraît altéré; au lieu de أَلْوَى F. a أَوْرى; et pour بَدِيْنِ Boul. donne بَرِيْنِ, ce qui pourrait convenir (بِرِّيْنِ) si l'on savait au juste quel verbe doit précéder ce mot.

Page xl. Vs. 1 et 2. M. de Slane me semble avoir mal prononcé et traduit le premier vers (« Pendant les atteintes de l'adversité et pendant que les curieux et les espions baisaient les yeux avec dépit. . . »), et il n'a pas traduit le second parce qu'une lacune de deux mots le rend inintelligible. L'édition de Boulac nous met en état de combler cette lacune. Je lis et je prononce :

لَمْ اَنْسَهَا وَالدهُرُ بِيْتَنِي صَرْفَةً وَيَغْضُ طَرْفِي حَاسِدٍ وَرَقِيْبٍ
وَالدَّارُ مَوْثِقَةٌ بِهَا لِبَسْتٍ مِنْ آلِ اَيَّامٍ تَجْلُوهَا بِكُلِّ قَشِيْبٍ

Et je traduis : « Jamais je n'oublierai ma bien-aimée, comme elle était lorsque le destin était digne de louanges et qu'il fermait les yeux aux envieux et aux espions; lorsque la maison (de celle que j'aime) excitait l'admiration de tous par

les robes neuves et brillantes dont la parait le bonheur.» L'expression غَضَّ طَرْفَ فُلَانٍ signifie *faire baisser les yeux à quelqu'un*, et aussi *lui fermer les yeux*. Ainsi on lit chez Al-Fath (*apud* Hoogvliet, *Diversorum scriptorum loci de Aphantidis*, page 47, ligne 6 a f.) : غَضَّتْ مَهَابَتُهُمُ الْجَفُونَ وَالْأَحْدَاقَ : « Le respect qu'ils inspiraient faisait baisser les yeux (à tous ceux qui les voyaient); » comparez le 55^e vers de l'épigramme d'Ibn-'Abdoun (page 306 de mon édition), auquel Al-Fath a peut-être pensé. Dans un de ses poèmes, Ibn Zaidoun (*apud* Weijers, *Loci Ibn Khacanis de Ibn Zeidouno*, page 47) dit en adressant la parole à sa bien-aimée :

وَالسَّعْدُ قَدْ غَضَّ مِنْ أَجْفَانِ وَأَشِينَا

« La fortune qui nous était propice faisait baisser les yeux (fermait les yeux) à celui qui aurait pu nous trahir¹. » Au rapport de M. Wetzstein (dans le *Journ. asiat. allemand*, t. XXII, p. 145), on dit aujourd'hui en Syrie au berger qui a envie de dormir : لا تَغْطِ عَيْنَكَ يَجِيءُكَ الذِّيبُ : « Ne ferme pas les yeux, le loup viendra! » Il est facile de voir que غَطَّ est ici pour غَضَّ. — Vs. 3. Dans l'hémistiche

وَبِوَأَصْلِ الْأَسَادِ بِالتَّوَابِي

on ne peut pas lire الْأَصَال, comme le propose M. de Slane, car le sens exige le nom d'action d'un verbe, et non pas un substantif. Il faut prononcer الْأَسَادَ, *voyager pendant la nuit*; c'est justement l'opposé de التَّوَابِي, *voyager pendant le jour* (voyez le *Lexique* de M. Lane, sous أَوَّب). Traduisez, par conséquent : « Toi qui voyages jour et nuit sans t'arrêter. » — Le vers 6 ne donne point de sens. Le fait est que M. de Slane en a sauté le dernier hémistiche, de même que le premier du suivant, et qu'il a réuni de la sorte deux hémistiches

¹ I.e. مِنْ est le مِنْ explétif.

qui n'ont aucune liaison entre eux; méprise dont le manuscrit F aurait pu le préserver. Il faut lire :

ان هام من ظمء الصبابة صَّيِّبه
 نهلوا بمورد ذمعه المسكوب
 او (1) تعترض مسراهم سدف الدجى
 صدعوا الدجى بغرامه المشبوب

et traduire : « Si tes compagnons de voyage, brûlés par l'ardeur de l'amour, errent à l'aventure comme des forcenés, les larmes que tu répands seront pour eux une fontaine où ils pourront étancher leur soif; et si les ténèbres entravent leur marche, ils pourront les dissiper à l'aide des brûlants désirs qui te consomment. » — Au reste, j'avoue que je ne saurais partager le jugement favorable que M. de Slane porte sur ce poëme. Je serais plutôt de l'avis d'Ibn-Khaldoun lui-même, qui le déclare assez médiocre. Il écrivait cette langue surannée, qu'il avait apprise à l'école, comme les rimailleurs du XVII^e siècle écrivaient le latin. Tout y est réminiscence et imitation : point de naturel, point de facilité; rien ne coule de source, et les idées, toutes d'emprunt, se heurtent plutôt qu'elles ne se suivent.

Page L, note 1. L'édition de Boulac fournit les corrections suivantes pour le texte de ce billet : au lieu de أوهب, lisez وهب, la IV^e forme n'ayant pas le sens de donner; — après حفظه الله, biffez le mot على, qui est de trop; — pour اخصصناكم, lisez خصصناكم, car la IV^e forme ne convient pas; — avant عبد الله, il faut insérer les mots *وكتب بخط يد*, et à la fin du billet وخار له; ces deux corrections sont autorisées non-seulement par Boul., mais aussi par F.

Page LI, note 1, col. 2. وصاحب الكريمة علامتنا serait contre les règles de la grammaire; lisez وصاحباً لكريم

¹ Leçon de F; Boul. donne أن.

إلى ما تشاكل ذلك علامتنا avec Boul. ; — dans la phrase *إلى ما تشاكل ذلك* (Boul. a *شاكل*); — entre *من* et *أحد*, il faut lire *يُشاكل* (Boul. a *شاكل*); — *وإن وجد* (F et Boul.), qui signifient ; « si toutefois il y en a (qui puissent vous être comparés) ; » — pour *وبركته*, lisez *وبركاته* (F et Boul.).

Page Lxviii, note 1. Au lieu de *لقدوم*, la grammaire exige *للقدوم*, comme dans F et Boul. — Au lieu de *الاحمر*, mot que M. de Slane a fait suivre d'un signe de doute, Boul. porte *الاجض* ; je suppose qu'il faut lire *الاخضر*, car les Al-Akhdhar étaient réellement une branche des Riyâh ; voyez l'*Histoire des Berbères*, t. I, p. 43, l. 10 du texte. — Pour *يستنجعون*, lisez *ينتجعون* (F et Boul.). — *حاسية*, pour *حاشية*, est une faute d'impression. — Je dois encore faire observer que les corrections très-nombreuses que M. de Slane a apportées à ce passage sont toutes empruntées au manuscrit de Leyde, et que l'édition de Boulac les confirme.

Page Lxx, l. 10. M. de Slane, qui traduit ici : « Il envoya même des sommations formelles à la plupart d'entre eux, » a lu sans doute, comme on trouve dans le manuscrit de Leyde : *وكان يسرّ النفيّر إلى الكثير منهم*, et il semble avoir attribué le sens de *sommation* à *نغير* ; mais ce terme ne s'emploie pas dans cette acception ; il faut lire *النغفير* avec l'édition de Boulac et traduire : « Il tâcha même en secret d'inspirer à la plupart d'entre eux de l'aversion pour moi. » La II^e forme de *نفر* a également cette signification, qui manque chez Freytag, dans un passage de Macrizî, publié par de Sacy (*Chrest. ar.* t. II, p. 21, l. 12 du texte), où on lit : *فلذت حينئذ بتنفير الكافة عنهم بأشاعة الطعن في نسبهم*, paroles que de Sacy a traduites de cette manière : « Et alors ceux-ci, afin d'inspirer aux peuples de l'aversion pour eux, répandirent des calomnies contre leur origine. » Dans le Dictionnaire de Boethor, on trouve *نقر القلب* dans le sens

de repousser, inspirer de l'aversion, et de répugner, inspirer de la répugnance. C'est proprement faire haïr, le causatif de la 1^{re} forme, qu'il, dans le Dictionnaire de Hélot, a le sens de détester, haïr, abhorrer.

Page LXXIV, note 1. « Le texte du morceau qui va suivre, dit M. de Slane, a été tellement altéré par des copistes ignorants, qu'il est à peine intelligible. Je l'ai restitué à l'aide de trois manuscrits, et je le reproduis ici sous une forme correcte. » En effet, ce morceau est aussi difficile qu'important, et, tout en reconnaissant volontiers que l'éditeur a fait beaucoup pour en donner un texte lisible, je crois cependant qu'il faut y apporter encore plusieurs corrections. Ainsi j'insère *فقد الشهادة* et *كان* (F et Boul.), ce qui rend la phrase plus claire et moins abrupte. — Pour *يظهرون*, lisez *يظهر* (F et Boul.), substituez *عليه* (Boul.) à *عليه*, et adoptez la variante *هناتهم* (F et Boul.). Cette phrase, lue de cette manière : *واللَّكَّامُ مَمْسُكُونَ عَنْ انْتِقَادِهِمْ مَتَجَاوِزُونَ*, doit se traduire ainsi : « Cela provenait de la faiblesse des *hâkim*, qui, au lieu de scruter rigoureusement le caractère de ces individus, fermaient les yeux sur les mauvaises qualités qu'ils leur connaissaient. » — Au lieu de *معلمين*, la grammaire exige *معلمون*, leçon de Boul. — Entre *والتدليس* et *منهم*, ajoutez *بين الناس* (F et Boul.). — Après *مما يتوقعونه*, il faut lire, je crois, avec Boul. : *من يسلم*, lisez *يسلم*, *تسلط*. — Au lieu de *تسلط*, lisez *يسلم* (F et Boul. = *كان يسلم*). — Au lieu de *بكثره عوامه*, paroles que M. de Slane a omises dans sa traduction, lisez *لكثرة عوامه*, « à cause de sa nombreuse population. » — Au lieu de *للحكام*, mot qui ne donne pas de sens ici et que M. de Slane propose de changer en *للحكم*, Boul. a *للاحكام*, ce qui vaut encore mieux pour le sens et s'approche plus de la leçon des manuscrits.

Page LXXV. La leçon *عن التلاعب*, que M. de Slane donne comme une variante, est la véritable; Boul. la confirme. — A la place de *مترب*, il ne faut pas lire *مترب*, comme le propose M. de Slane, car la racine *ترب* ne s'emploie guère en prose; mais *مُرتَّب* avec Boul. Le verbe *رتَّب* signifie quelquefois, ce qu'il faut ajouter au dictionnaire, *nommer quelqu'un à un emploi*. 'Abd-al-wâhid (p. 6 de mon édition), après avoir dit que Târic était gouverneur de Tanger, ajoute : *ورَّتب موصى بن نصير أمير القيروان*, « Mousâ ibn-Noçair, le gouverneur d'Al-Cairawân, l'avait nommé à cette dignité. » Dans un passage cité par Quatremère (*Hist. des sult. maml.* t. I, part. I, p. 10, n. 9), on lit : *ورَّتبته في إشراف الديوان*, « Il le nomma surintendant du bureau. » Chez Ibn-Khallicân (t. I, p. 532, l. 12, édit. de Slane), on trouve : *ورَّتب مكانه أخاه*, « Il nomma son frère professeur à sa place. » Et chez Maccarî (t. I, p. 477, l. 3) : *ورَّتبته بمدرسته بالقاهرة*, « il le nomma professeur dans son collège au Caire. » Dans la traduction, il faut par conséquent substituer aux mots, « personne n'osait les réprimander, » ceux-ci : « personne ne les avait nommés à cet emploi. » Voyez, du reste, sur cette transposition des lettres (*مترب* pour *مُرتَّب*), ce que j'ai dit dans le *Glossaire des mots espagnols dérivés de l'arabe*, p. 24, 25. Immédiatement après il faut faire un léger changement en lisant *منتقد*, au lieu de *منتقد*. Cette correction ne s'appuie pas sur l'édition de Boulac, où le mot est altéré en *مستند*; mais une foule d'exemples que j'ai rassemblés montrent que c'est la VIII^e forme, et non pas la V^e, qui s'emploie dans l'acception exigée par le sens et adoptée par le traducteur. Joignez-y que plus haut Ibn-Khaldoun s'est aussi servi de la VIII^e. Dans la phrase qui suit : *إذ الكثرة فيهم بالغة ومن كثرة الساكن مشنقة*, le dernier mot ne donne pas de sens. Aussi M. de Slane n'a pas rendu les quatre dernières paroles, puisqu'il traduit : « parce qu'ils formaient un corps redoutable par le nombre

de ses membres; » après quoi il passe à la phrase suivante. La variante مشنقة (aussi dans Boul.) est également vide de sens. Je lis avec F مشقة, que je prononce مَشَقَّةٌ, et je traduis : « parce qu'ils étaient très-nombreux. En outre, la population fort considérable (du Caire) crée beaucoup d'embaras. » — Au lieu de وتتناقض, lisez وتتناقض (Boul.); c'est ce dernier verbe, et non pas l'autre, qui signifie *se contredire*. — Si M. de Slane a bien rendu, comme je suis porté à le croire, les mots هذا المدد ينحصر par ceux-ci : « Bien que les flots (de ces abus) ne cessassent de monter toujours, » il faut lire المدد, car مدد n'a pas ce sens (Boul. donne هذا المدد ينحصر, mais ces leçons sont mauvaises). — Dans la phrase وعقدوا المجالس مثلية للاعراض وماسة للحرم, l'avant-dernier mot (dans F ومائة) ne convient pas. Le sens n'exige pas un participe, mais un nom de lieu répondant à مثلية, qui, dans ce passage, doit être considéré aussi comme un nom de lieu. La bonne leçon se trouve dans Boul., à savoir ومثابة, mot qui est fréquent chez Ibn-Khaldoun. Par conséquent il faut traduire : « et qui considéraient les assemblées comme des endroits où il était permis de calomnier les hommes de bien et de faire des choses illicites. » — La phrase وامضيت احكام الله فيهن اجاروه فلم يغنوا عنه من شيئا ne signifie pas, comme M. de Slane traduit, « je fis châtier selon les ordonnances de Dieu, sans que les protecteurs sur lesquels ils comptaient pussent les dérober à ma juste sévérité; » mais bien : « je fis châtier, selon les ordonnances de Dieu, ceux qu'ils protégeaient et auxquels ils ne pouvaient être d'aucune utilité, les décrets de la Providence en ayant décidé autrement. » La phrase qu'Ibn-Khaldoun emploie ici est empruntée au Coran, où on lit (sour. XII, v. 67) : وما أغني عنكم من الله من شيء. Immédiatement après on lit : « Ainsi leurs lieux de retraite [plus simplement : leurs

couvents] demeurèrent abandonnés, وبئرهم الذي يمتاحون ومنها معطلة. » M. de Slane traduit ces dernières paroles de cette manière : « et le puits de leurs débordements resta comblé. » Mais comme امتاح signifie *puiser*, elles ne peuvent avoir ce sens. Il faut traduire : « et le puits où ils puisaient (leurs gains illicites) resta comblé. » — La correction de l'éditeur, يواطئون, est confirmée par Boul.; mais la phrase où ce mot se trouve ne signifie pas « ils poussèrent alors des mauvais sujets à, » etc.; la véritable traduction est : « ils se mirent alors à faire cause commune avec, » etc. — Au lieu de يختلف, lisez يختلف (F et Boul.). — La phrase وأنا في محتسب ذلك محتسب الى الله عند ما يليت est à la fois fautive et incomplète. La particule عند ne conviendrait pas; elle serait de trop, car il faut l'accusatif, qui est dans ما, et en outre احتسب الى الله شيئاً ne se dit pas. L'édition de Boulac porte على الله, ce qui n'est pas meilleur; mais le manuscrit F donne محتسب على الله عند الله ما إلى محتسب عند الله. Je regarde cet الله عند الله comme une correction de على الله, et je lis par conséquent عند الله. En effet, telle est l'expression consacrée par l'usage; voy. à ce sujet une savante note de Quatremère dans le *Journ. asiat.* de 1836, t. II, p. 138, 139; le *Lexique* de M. Lane; Hamaker, *Pseudo-Wakidi*, p. 190; Kosegarten, *Chrest. arab.*, p. 42, l. 10; Hoogvliet, *Diversorum scriptorum*, etc. p. 47, l. 4 a f. Puis la fin de la phrase manque dans l'édition de M. de Slane. Dans Boul. (qui n'a point de عند), elle est : ما مئيت به في هذا الامر, qui est bon; mais on pourrait lire tout aussi bien avec le manuscrit F : وأنا في ذلك محتسب عند الله ما يليت. — M. de Slane ne me semble pas avoir rendu exactement l'expression الصور الظاهرة. L'auteur n'a pas voulu dire qu'il s'agissait de « sauver les apparences; » ce qu'il a en vue, ce sont les procès qu'on juge d'après les apparences et sans les approfondir. C'est seulement en adoptant ce sens, qui est confirmé par le dictionnaire de Boethor sous le mot *apparences*, qu'on peut expliquer les mots : وليت

شعري ما عذرهم في الصور الظاهرة إذا علموا خلافها, dont les derniers ne peuvent pas signifier, comme M. de Slane traduit : « J'aurais bien voulu savoir comment ils entendaient s'excuser devant Dieu d'avoir *sauvé les apparences*, car ils n'ignoraient pas qu'en jugeant ainsi ils portaient atteinte à la justice, » car le pronom dans *خلافها* doit se rapporter à *الصور الظاهرة*; l'auteur dit : « d'avoir jugé d'après les apparences, quand ils n'ignoraient pas que ces apparences étaient contraires à la vérité. » — Page LXXVI. Pour *تنادى*, lisez *يُنَادى*; ni la vi^e forme, ni le prétérit ne conviendraient.

M. de Slane a complété l'autobiographie en rassemblant et en traduisant une foule de passages d'autres auteurs. Je n'ai rien à ajouter à cette belle et riche collection, excepté un petit détail de la conversation d'Ibn-Khaldoun avec Tamerlan, qui se trouve chez Maccarî, t. I, p. 814, l. 3 a f. — 815, l. 1.

Je passerai maintenant aux Prolégomènes. Les pages du texte étant notées sur la marge de la traduction, il suffira ordinairement de citer cette dernière.

Page 7, note 1. En parlant des ouvrages du grand historien espagnol Ibn-Haiyân, M. de Slane dit qu'on ne possède en Europe qu'un seul volume de son *Moctabis*, et que « son *Matin* est resté inconnu. » Il est vrai que nous ne possédons aucun volume de ce dernier livre; mais Ibn-Bassâm nous en a conservé dans sa *Dhakhîra* une foule d'extraits, que j'ai publiés en partie et qui, s'ils étaient tous réunis (je les ai en portefeuille), formeraient un volume non moins considérable que celui du *Moctabis* que possède la Bibliothèque d'Oxford. Il n'est donc pas tout à fait exact de dire que le *Matin* est resté inconnu.

Page 12, l. 12. Selon le traducteur, Ibn-Khaldoun prierait les hommes instruits d'examiner son ouvrage avec attention, « sinon avec bienveillance. » Mais quelque naturelle que puisse paraître cette expression, le texte : *يعين الانتقاد*

الارتضاء, dit autre chose, à savoir : « et non pas avec (trop de) bienveillance. »

Page 45, l. 13-15. Les paroles du texte : فالمعتضد أفعد فإله البيت من كل أحد ont été rendues de cette manière par M. de Slane : « Au reste, Al-Mo'tadhid s'était toujours montré plus empressé que personne à rabaisser les prétentions de ceux qui se donnaient pour les descendants du Prophète. » Mais il faut les traduire ainsi : « Car Al-Mo'tadhid connaissait mieux que personne la généalogie des descendants du Prophète. » Le traducteur s'est trompé sur le sens de l'expression أفعد بشئ, qui manque dans les dictionnaires et qu'on aurait grand besoin d'y trouver, car il s'en faut qu'elle s'explique d'elle-même. Je ne l'avais pas comprise non plus en publiant dans mes *Scriptorum Arabum loci de Abbadidis*, t. II, p. 242, l. 5, un passage de Maccari, où on lit : « Retournons à présent au récit de l'auteur du *Ar-Raudh al-mi'târ*, فإنه أفعد بتاريخ الاندلس إذ هو منهم. » Dans une note sur ce passage, j'ai dit que cela signifie : « *magis par est historix Hispanix enarrandæ*, » en comparant la locution أفعد بضد, *par fuit adversario*. Mais je me trompais; le véritable sens est *plus rapproché de* (comparez la première signification de أفعد chez Freytag), et de là *connaissant mieux* une chose, parce qu'on la voit et qu'on la connaît mieux à mesure qu'on en est plus proche. Cette explication convient au passage de Maccari, qu'il faut traduire ainsi : « Retournons à présent au récit de l'auteur du *Ar-Raudh al-mi'târ*, car, étant originaire de l'Espagne, il connaît mieux l'histoire de ce pays. » Elle s'adapte aussi fort bien au passage des Prolégomènes. L'auteur tâche d'y prouver que la prétention qu'avaient les 'Obaidites d'appartenir à la famille du Prophète était juste et légitime, et il dit : « Les dépêches concernant 'Obaid-allâh, que le khalife Al-Mo'tadhid adressa à l'émir aghlebide qui commandait à Cairawân, et au prince

midrârîde qui régnait à Sidjilmésa, sont un témoignage irrécusable, une preuve manifeste que la généalogie des 'Obaidites était parfaitement authentique. » Puis il dit immédiatement après : « car Al-Mo'tadhîd connaissait mieux que personne la généalogie des descendants du Prophète. » On voit que ces deux phrases s'enchaînent parfaitement, et Macrîzî (dans de Sacy, *Chrest. ar.* t. II, p. 91), en remaniant la défense des 'Obaidites, rédigée par Ibn-Khaldoun, raisonne de la même manière. Enfin, la signification de *أقعد ب* est mise hors de doute par un autre passage des *Prolégomènes*, où on lit (t. I, p. 348, l. 10 du texte) : وهو غير ظاهر إذ لو كان هناك إجماع لم يخالفه الاستاذ أبو اسحق ولا إمام الحرمين فهم أقعد بمعرفة الإجماع, et où M. de Slane traduit avec raison : « Cette objection nous paraît faible ; si les anciens avaient eu, à ce sujet, une opinion unanime, l'*ostâd* Abou-Ishâc et l'imâm el-Haréméîn, eux qui savaient si bien les doctrines basées sur l'accord général (des premiers musulmans), se seraient bien gardés de les contredire. » Ici le sens est parfaitement clair ; il serait impossible de traduire autrement. C'est proprement : eux qui étaient plus rapprochés de la connaissance de ces doctrines. Le sens de *plus rapproché* de doit être admis dans le passage d'Ibn-Khaldoun publié par M. de Slane, t. I, p. 275, col. 1, avant-dernière ligne. Dans un autre (t. II, p. 371, l. 14 du texte), on trouve : وأقعد والعوالم في مدركنا عالم البشر, ce que M. de Slane a rendu fort bien de cette manière : « de ces (trois) mondes, celui de l'homme est le plus rapproché de notre compréhension. »

Page 49, l. 7. تهديداً بقلب الدعوة إن الجؤوا إليه. Ces paroles signifient : « en menaçant de changer la dynastie (de reconnaître un autre souverain), s'ils y étaient forcés. » C'est sans doute par inadvertance que M. de Slane a mal rendu ces paroles et qu'il a pris *قلب* pour un substantif, au lieu

d'y voir le nom d'action, qui doit nécessairement suivre après
تهديداً بـ.

Page 174, l. 5 a f. L'auteur dit en parlant des nègres :
فتجدهم مولعين بالرقص على كل توقيع, ce que M. de Slane
traduit : « aussi les voit-on se livrer à la danse *chaque fois qu'ils
en trouvent la moindre occasion* ; » mais aux mots que j'ai souli-
gnés, il faut substituer ceux-ci : « chaque fois qu'ils enten-
dent un air. » توقيع, qui manque en ce sens dans les diction-
naires, est chez Ibn-Khaldoun un terme de musique qui
signifie proprement, de même que أيقاع dans la langue
classique¹, *mesure*. Ainsi il dit plus loin (t. II, p. 308, l. 14
du texte) : قرع الطبول على التوقيع, « battre le tambour en
mesure, » comme M. de Slane traduit avec raison. Voyez
aussi t. II, p. 354, l. 15, et p. 356, l. 16.

Page 185, l. 10. Selon le traducteur, Ibn-Khaldoun dirait
ici et en plusieurs autres endroits, que ceux qui reçoivent
la révélation divine « poussent des gémissements sourds. » Je
crois que cette traduction repose sur une fausse leçon. Le
texte donne partout la racine غط et ses dérivés ; à mon avis,
il faut substituer عظ. En effet, le premier verbe, dans le
sens de *pousser des gémissements sourds*, est intransitif et par
conséquent il ne peut pas régir un accusatif, tandis que le
verbe qui nous occupe en régit bien certainement un, car
Ibn-Khaldoun (t. I, p. 180, l. 11 du texte) rapporte les pa-
roles de Mahomet, qui disait en décrivant la première épo-
que de la révélation : فغطني حتى بلغ مني الجهد. Ce passage
est très clair ; aussi M. de Slane traduit-il : « Il m'étouffa au
point que je fus excédé de douleur. » On voit qu'il a été obligé
d'abandonner ici tout à fait la signification de *pousser des
gémissements sourds* et qu'il y en a substitué une autre, que غط
n'a jamais. Le verbe عظ, au contraire, signifie précisément

¹ أيقاع est mal expliqué dans Freytag ; mais voyez le *Kitâb al-agâni* de Kosegarten, Proœmium, p. 35 et 126.

êtreindre, presser, serrer avec force; voyez P. de Alcalá, sous les mots *costreñir recalcar, enbutir o recalcar, estreñir o apretar, juntar apretando et recalcar*. Par conséquent il faut corriger عَط et عَطِيظ dans ces passages du texte: t. I, p. 165, l. 3 a f., p. 166, l. 7, p. 180, l. 6, 10 et 11, p. 232, l. 3 a f. et 2 a f., II, p. 374, l. 9, et le nom d'action doit se prendre dans le sens de *se sentir oppressé, éprouver une oppression de poitrine, étouffer*. Il faut corriger la même faute chez Bokhârî, t. I, p. 5, l. 5, 6 et 7, édit. Krehl, où elle se trouve trois fois; dans l'*Histoire des Berbères*, par Ibn-Khaldoun, t. II, p. 444, l. 2 (où notre manuscrit F a la bonne leçon), p. 478, l. 2, p. 481, l. 6 (où c'est عَط au passif; dans ces trois passages, ce verbe signifie *étouffer* quelqu'un, le *suffoquer*), et chez Ibn-Djobaïr, p. 209, l. 13.

Page 217. On lit ici: « Dans le *Kitâb el-Ghâia* et d'autres livres composés par des gens qui s'adonnaient aux exercices spirituels, on trouve certains noms qui, étant prononcés par un homme au moment de s'endormir, amènent une vision par laquelle il apprend ce qu'il désirait savoir. Les adeptes appellent ce charme *hâlouma*. » Et dans une note: « Ce mot signifie *du lait caillé*. » Ce serait, à coup sûr, une dénomination bien étrange pour un tel charme. Aussi *hâlouma* ne signifie-t-il pas cela, et il n'a rien à faire avec *hâloum*, qui, en Égypte, désigne une espèce de fromage¹. C'est un mot nouveau, dérivé du verbe *haloma*, *rêver, voir* quelqu'un *en songe*.

Page 269, l. 8 a f. « Chacun d'eux s'esquive, dans sa terreur, pour chercher son propre salut, et ne rougit pas d'abandonner ses compagnons à leur sort. » Le texte porte: « parce

¹ Comparez Thévenot, *Voyages*, t. I, p. 495: « Du fromage salé qu'ils c'est-à-dire les Égyptiens] appellent *djibn halum*; » Ibn-al-Baitâr (man. 13), à l'article *hâloum*, après avoir parlé de la plante qu'on appelle ainsi: *وايضًا فان ضربًا من اللبن بمصر يعرف بالحالوم*, « une espèce de fromage qu'on fait en Égypte porte aussi ce nom. »

qu'il craint d'être abandonné à son sort par ses compagnons, » *استنجاشا من التخاذل*, car *استوحش*, suivi de *من*, signifie *craindre* quelque chose, et quant à la vi^e forme de *خذل*, on peut comparer, par exemple, ce passage de Nowairi (*Histoire d'Espagne*, man. 2 h, p. 477) : *قد تخاذل عنه الناس*, « ses soldats l'avaient abandonné à son sort. »

Texte, p. 239, l. 3 et l. dernière. On lit ici deux fois le mot *نزيف*, qui, dans la langue des anciens Arabes, aurait désigné *un intrus*, un homme qui n'appartient pas réellement à la tribu parmi laquelle il demeure. Mais *نزيف* n'a jamais eu ce sens. Il faut y substituer *نزيع*. C'est là le terme véritable, et Tabarî (*Annales*, t. II, p. 206, l. 2, a f. édit. Kosegarten) l'emploie en racontant cette histoire d'Arfadja et des Badjila, dont Ibn-Khaldoun parle ici.

Page 290, note 4. Le texte porte ici : *فكلما نزلوا الارياف وتفتكوا*, et M. de Slane dit qu'il faut lire : *وتبتكوا النعيم*. Cette dernière leçon se trouve dans notre manuscrit F; mais notre manuscrit E donne celle du texte. Plus loin (t. I, p. 307, l. 15 du texte), on retrouve la même leçon (*ما تبتكوه من النعيم*), et là M. de Slane ne l'a pas changée. Je crois qu'en effet elle doit être conservée. Un verbe *تفتك* n'existe pas, que je sache, et dans les manuscrits que je citerai tout à l'heure, j'ai trouvé constamment *تبتك*. L'expression *تبتك النعيم* est assez singulière, j'en conviens; aucun dictionnaire ne l'explique, et, qui plus est, ce qu'ils donnent sous la racine *بتك* ne convient en aucune manière. Tout ce que je puis dire, c'est qu'elle s'employait réellement dans le sens, à ce qu'il paraît, de *amasser des richesses*. Chez Ibn-Haiyân (manuscrit d'Oxford, fol. 7 v°) je lis : *فتبتك النعمة وبنى المباني الفخمة*, « il amassa des richesses et éleva de grands édifices. » (Ces paroles ont été copiées par Ibn-at-Abbâr, dans mes *Notices*, p. 121, l. 7 a f.). Plus loin (fol. 97 v°) : *سادوا بقرطبة وخدموا : للسلطان وتبتكوا النعمة من ولده*, « ils occupèrent une haute position à Cordoue, entrèrent au service du sultan et furent

comblés de richesses par son fils. » Ailleurs (dans mes *Notices*, p. 180, n. 3) : *فَتَبَيَّنَكَ النِّعْمَةَ وَصَفَا عَيْشَهُ*, « il amassa des richesses et mena une vie heureuse. » Dans un autre endroit (*apud* Ibn-Bassâm, t. III, man. de Gotha, fol. 4 r°) : *الْمَتَّبِيَّتَكَ* *كَانَ لِلنِّعْمَانِ*, « celui qui avait accumulé de grandes richesses. » Chez Maccari (t. II, p. 28, l. 9) : *مَنْ عَفَوْتَ عَنْهُ فَتَبَيَّنَكَ*, « les rebelles auxquels tu as pardonné, et qui depuis lors, grâce à ta protection, ont amassé des richesses et sont montés au faite des grandeurs. » Chez Ibn-al-Khatîb (manusc. de M. de Gayangos, fol. 51 v°) : *فَتَبَيَّنَكَ نَعِيمًا كَثِيرًا*, « il amassa de grandes richesses. » Il y a toutefois chez cet auteur un passage où ce verbe semble signifier plutôt *jouir de*, car on y lit (fol. 89 v°), en parlant d'Ismâ'il I^{er}, sultan de Grenade : *نَشَأَ مُشْتَبِعًا بِشَأْنِهِ*, « il grandit en s'occupant de ce qui le concernait personnellement et en jouissant des richesses de son père. »

Texte, p. 271, l. 12. On trouve ici un verbe *أَنْدَعَرَ* (*sic*, avec le *ddl*); plus loin, t. II, p. 94, l. 3, c'est *أَنْدَعَرَ* (avec le *dzdl*), et de même, t. II, p. 203, l. 9; mais dans ce dernier endroit, M. de Slane dit qu'il faut lire *يَبْدَعَرُ*, au lieu de *يَنْدَعَرُ*. En effet, il n'y a pas de vii^e forme du verbe *ذَعَرَ*, et partout où on la rencontre, il faut y substituer le verbe *أَبْدَعَرَ*. Il est utile, je crois, de faire cette remarque, afin qu'on n'ajoute pas une vii^e forme de *ذَعَرَ* aux dictionnaires, et parce qu'il s'agit ici d'une faute qui est extrêmement fréquente, non-seulement dans les manuscrits, mais encore dans les éditions qui ont paru en Europe. Il faut la corriger, par exemple, dans l'*Histoire des Berbères*, t. II, p. 178, l. 1 (où il faut lire *وَأَبْدَعَرَ*, au lieu de *عَنْ* *وَأَبْدَعَرَ*); notre manuscrit F a *وَأَنْدَعَرَ*, p. 384, l. 3, p. 419, l. 11, p. 469, l. 5, p. 476, l. 5, p. 479, l. 7, p. 490, l. 4 a f.; dans l'*Histoire des Aghla-*

bites, p. 79, l. 12, édition Noël des Vergers, et dans Amari, *Bibl. Arabo-Sicula*, p. 485, l. 3 (même texte). Tous ces passages sont d'Ibn-Khaldoun, qui a une grande prédilection pour ce verbe, de même qu'Ibn-Haiyân.

Page 349, l. 3. Le texte porte ici ; ويلبسون على الناس . فى الشارة والزى وركوب الخيل وحسن الثقافة M. de Slane traduit : « ils cherchent à en imposer au public par leur équipement militaire, leur habillement, leurs airs d'habiles cavaliers et leur ton présomptueux. » Mais حسن الثقافة ne peut pas signifier cela. Il faut traduire : « et leur talent de manier les armes, » car tel est le sens de ثقافة, comme je l'ai démontré, il y a déjà longtemps, dans le *Journ. asiat.* de 1844, t. I, p. 402, où j'ai cité trois exemples. Je puis à présent y en ajouter d'autres. Ainsi on lit chez Ibn-Haiyân (*apud* Ibn-Bassâm, t. III, manuscrit de Gotha, fol. 5 v°) : وكان مع ذلك بهمة وأكثر الناس علما بالثقافة¹ فلا يضم² من الفرسان³ الابطال الشجعان « c'était néanmoins un homme très-brave, qui savait manier les armes mieux qu'aucun autre, et qui ne reculait pas devant les cavaliers les plus renommés par leur courage. » Et dans une *Histoire des Merinides* (man. de l'Académie orientale de Vienne, fol. 17 v°) : كان عارفا : بركض الجيد حسن الثقافة « il était fort habile dans l'art de monter à cheval et dans celui de manier les armes. » Dans un passage d'Ibn-Djobair (p. 130, l. 15), le mot ثقافى a le même sens. M. Lane, dans son *Lexique*, a noté l'un et l'autre avec cette acception, sur l'autorité du grand dictionnaire intitulé *Tâdj ul-Arous*.

P. 365, l. 8. Dans le texte on lit ici : ومن الثياب المعتببة : ومن الثياب المعتببة : ثلثمائة ثوب. M. de Slane traduit : « 300 pièces d'étoffe de

¹ Telle est la leçon du manuscrit que possède M. de Gayangos; celui de Gotha porte بالتفاته, ce qui ne signifie rien.

² Ainsi dans les deux manuscrits. Je ne sais comment il faut corriger, et j'ai dû traduire un peu au hasard.

³ Le manuscrit de Gotha ajoute الا.

soie rayée de diverses couleurs, » avec cette note : « En arabe, *attâbi*, عتّابى. C'est l'espèce de taffetas qui s'appelle en français *tabis*. » Je dois avouer que je ne comprends pas bien quel rapport il y a entre cette note et le texte. M. de Slane a-t-il suivi la leçon donnée par Quatremère et a-t-il pensé qu'au lieu de عتّابى on disait aussi معتّابى? Ou bien a-t-il changé le المعتّابى du texte en العتّابىة? Je ne puis pas répondre à ces questions; mais ce qui me paraît certain, c'est qu'au lieu de المعتّابى, il faut lire المعيّنة, comme je trouve dans l'édition de Boulac et dans notre manuscrit F.

P. 368, l. 6 a f. Il est question ici d'or مسكوكى et d'or مصوغ. M. de Slane traduit *or en lingots* et *or monnayé*. ذهب مسكوكى est, en effet, de l'*or monnayé*. Ce qui le prouve, c'est que l'expression من الذهب والفضة المسكوكين, qui se trouve dans un des diplômes que M. Amari a publiés (*I diplomi arabi*, etc. p. 89, l. 2), est rendue de cette manière dans la traduction latine contemporaine (*ibid.* p. 304) : « De auro vel argento cugnato seu fabricato. » Mais ذهب مصوغ n'est pas *de l'or en lingots*. C'est *de l'or orfévre*, *de l'or travaillé par l'orfèvre*, car on sait que صاع signifie *travailler l'or*, صاعغ *orfèvre*, etc.

P. 381, l. 9. C'est sans doute par inadvertance que M. de Slane a rendu l'expression بعث البعوت par *expédier des ambassadeurs*, au lieu de *envoyer des armées*.

P. 405, l. 6 a f. M. de Slane rend ici l'expression embarrassante تشتهيك النجوم par *les étoiles perdent leur éclat*. A-t-il eu raison de traduire ainsi? J'oserais en douter; je ne vois pas comment une forme dérivée de la racine شبك pourrait exprimer l'idée de *perdre son éclat*. Silvestre de Sacy avait assigné un autre sens à l'expression dont il s'agit. L'ayant rencontrée dans un passage de Macrizî, qu'il a publié dans sa *Chrestomathie arabe* (t. I, p. 93, l. 9 du texte), il l'a rendu (p. 288) par *les étoiles rayonnent*, en ajoutant dans une note (p. 315) : « Le mot تشتهيك signifie proprement *se mêler*,

se confondre. Peut-être indique-t-il ici la scintillation des étoiles fixes. » Plusieurs raisons m'engagent à adopter l'opinion de cet illustre savant. Remarquons d'abord que dans *تشتبك النجوم* le verbe *أشتبك* doit avoir son sens ordinaire de *se mêler, se confondre*, car Zamakhcharî, qui, dans son dictionnaire intitulé *Asâs al-balâgh*, a la coutume de donner d'abord les locutions où les mots ont leur signification propre, ensuite, en ajoutant *ومن الجاز*, celles où ils s'emploient figurément, commence son article *شبكة* de cette manière : *أشتبكت الرياح وأشتبكت النجوم وشبك أصابعه تشبيكا الخ*, et ce n'est que beaucoup plus tard qu'il donne les expressions métaphoriques. Par conséquent, *les étoiles se mêlent* n'est pas une expression figurée. Joignez-y qu'il y a un autre verbe qui a le même sens et qui s'emploie de la même manière quand il est question d'étoiles. C'est *أحتبك* que j'ai en vue. Il signifie bien certainement *se mêler*, car dans le Dictionnaire de Boethor on trouve *تحتك* en ce sens, de même que *أشتبك*; l'un est donc le synonyme de l'autre. Eh bien, dans un poëme fort bien tourné qu'on trouve dans les *Mille et une Nuits* (t. I, p. 21, éd. Macnaghten), on lit qu'un pêcheur jette ses filets, *ونجوم الليل محتبكة*, « tandis que les étoiles se mêlent. » La locution signifie sans doute, comme l'a pensé de Sacy, les étoiles *scintillent*; mais c'est parce que la scintillation, c'est-à-dire la rapidité d'agitation qu'on observe dans la lumière des étoiles, surtout lorsque l'atmosphère n'est pas tranquille, produit l'illusion d'un mélange d'étoiles, si je puis m'exprimer ainsi. On ne les distingue plus l'une de l'autre, elles semblent se confondre.

P. 442, note 2. La correction d'un passage du texte imprimé de Maccari que propose ici M. de Slane, avait déjà été indiquée par l'éditeur, M. Krehl, dans les additions et corrections.

Telles sont les observations que m'a suggérées la lecture attentive du premier volume. J'ai à présenter sur le second celles qui vont suivre

P. 13, note 2. Ici et plus loin (t. II, p. 101, n. 6), M. de Slane change à tort la leçon du texte *أبن حدير* en *أبن جدير*. Le nom de cette famille, une des plus puissantes parmi la noblesse de la cour à Cordoue, était Benou-Hodair et non Benou-Djodair. C'est ainsi qu'il est écrit dans le manuscrit très-correct de Homaidî que possède la Bibliothèque d'Oxford (voyez la note *a* sur Maccarî, t. I, p. 469), et dans celui de l'*Histoire des cadis de Cordoue*, par Mohammed Ibn-Hârith, qui appartient au même dépôt et qui est également très-bon (p. 211, 225, 264). Dans l'excellent manuscrit de l'*Akhbâr madjmou'a* que possède la Bibliothèque de Paris, le copiste a pris soin de placer un petit ح sous la première lettre, afin de faire sentir au lecteur que cette lettre est un *hâ* et non pas un *djîm* (fol. 114 r°).

P. 15, l. 8 a f. Après avoir exposé quelles étaient anciennement les fonctions du *hâdjib* à la cour des Hafcides, l'auteur continue en ces termes : *وأسقو الأمر على ذلك ومحجب السلطان نفسه عن الناس قصار هذا الحاجب واسطة بين الناس وبين أهل الرتب كلهم*. M. de Slane traduit : « Cet état de choses se maintint pendant quelque temps. *Le sultan était d'abord son propre hâdjib; ensuite il y eut un hâdjib en titre, celui dont nous parlons, et qui sert d'intermédiaire entre le souverain et les personnes de toute condition, fonctionnaires publics ou autres.* » Mais il faut remplacer les mots que j'ai soulignés par ceux-ci : « Ensuite, lorsque le sultan se fut soustrait aux regards de ses sujets, ce *hâdjib* devint l'intermédiaire, » etc. La phrase *محجب نفسه عن الناس*, en parlant d'un prince, est fréquente, et elle est l'équivalent de *أحجب عن الناس*, que M. Lane traduit de cette manière : *The king secluded or concealed, himself, or became secluded or concealed, from the people.*

P. 18, n. 2. Cette note roule sur la signification du mot *رجالات*, que de Sacy avait rendu d'abord par *les gens du commun*, et plus tard, en se fondant sur une glose de Khârezmî, par *valets de pied* ou *huissiers*. M. de Slane prouve fort

bien qu'il signifie *les personnages haut placés, les grands de l'empire*; mais ce qu'il me semble avoir négligé de remarquer, c'est que M. de Sacy avait raison jusqu'à un certain point et que son erreur est provenue de ce qu'il a confondu رَجَالَات avec رَجَالَة, qui se trouve dans deux des passages qu'il a eus en vue. Ce dernier terme, qui est un pluriel, ou plutôt un quasi-pluriel de راجل, signifie réellement *valets de pied*, bien que cette signification manque dans Lane aussi bien que dans Freytag. Le singulier se trouve chez Ibn-Batouta, t. III, p. 422, 423, le pluriel chez de Sacy, *Chrestom.* t. II, p. 93, l. 5 du texte, t. III, p. 100, n. 2. Ce terme signifie aussi *ouvriers*, comme chez Maccari, t. I, p. 346, l. 1, et p. 359, l. 12.

P. 36, l. 20. Le texte porte ici : ¹ ونصب لصاحب الكبرى كرسى بباب دار السلطان ورجل يتبوءون المقاعد بين يديه فلا يبرحون عنها الا في تصريحه. M. de Slane traduit : « Le chef de la grande *chorta* siégeait à la porte du palais impérial, ayant devant lui plusieurs satellites qui se tenaient assis et qui ne quittaient leurs places que pour exécuter ses ordres. » Ne tenant pas compte du verbe كَبَّوْا, qui signifie *demeurer dans, habiter*, il a donné au mot مَقْعَد un sens qui ne lui convient pas en cet endroit. Il en a un autre qui manque dans Freytag, à savoir celui de *chambre*. En Égypte, c'était spécialement la chambre où l'on recevait des visites; en ce sens ce terme se trouve assez souvent dans les *Mille et une Nuits* (p. e. t. I, p. 578, t. II, p. 68, éd. Macnaghten), et aujourd'hui encore on l'emploie dans ce pays de cette manière; voyez une note de M. Lane, dans sa traduction de l'ouvrage que je viens de nommer, t. I, p. 609, n. 2, et les *Modern Egyptians* du même savant, t. I, p. 21. Mais au Magrib, le pluriel مقاعد désignait *les logements des soldats*. Ibn-Khaldoun, dans son *Histoire des Berbères*, l'emploie assez souvent en ce sens, et trois fois (t. II, p. 482, dern. l., p. 489, l. 1,

¹ C'est-à-dire لصاحب الشرطة الكبرى.

p. 515, l. 2) il y joint le verbe **بَوَّأَ**, comme dans le texte qui nous occupe. Dans la traduction de ce dernier il faut par conséquent remplacer les mots que j'ai soulignés par ceux-ci : « Ayant dans son voisinage plusieurs satellites établis dans des logements qu'ils ne quittent que, » etc. — Immédiatement après, la phrase : **وَكَانَتْ وَلَا يَتْنَهَا لِلْأَكْبَرِ مِنْ رَجَالَاتِ** **الدولة حتى كانت ترشيجاً للوزارة والحجابة**, ne signifie pas, ainsi que M. de Slane a traduit : « Comme les fonctions de cet office devaient être exercées par un des grands de l'empire, elles passèrent ordinairement dans les attributions du vizir ou du hâdjib (grand chambellan). » Il faut en traduire la seconde moitié de cette manière : « Elles étaient comme une école préparatoire pour ceux qui aspiraient à la dignité de vizir ou de hâdjib. » La 11^e forme du verbe **رَشَّحَ** a été expliquée d'une manière très-claire et très-satisfaisante dans le Lexique de M. Lane.

P. 50, l. 8. « Depuis le commencement du khalifat. » Le texte dit : « Depuis le commencement du monde, » « aussi longtemps que le monde existe, » **من عهد الخليفة**.

P. 51, l. 6 et l. 12. Les deux mots par lesquels on désignait les Abbâsides et les Alides ne doivent pas se prononcer *Moswedda* et *Mobyedda*, mais *Mosauwida* et *Mobaiyidha*. Cette faute se trouve aussi dans le dictionnaire de Freytag; mais M. Fleischer a déjà eu souvent l'occasion de la corriger, notamment dans les notes dont il a bien voulu enrichir l'édition de Maccari.

P. 158, l. 17. **ويجتنبون في الباب باحاديث خرجها الأمة** **وتكلم فيها المنكرون لذلك وربما عارضوها ببعض الاخبار**. M. de Slane traduit : « A ce sujet, les musulmans citent l'autorité de certaines traditions reproduites par les imâms (ou docteurs en cette matière), mais dont l'authenticité a été contestée. *On essaye de corroborer ces traditions au moyen de certains renseignements* (qu'on a recueillis ailleurs). » Le sujet de **عارضها** est, si je ne me trompe, **المنكرون لذلك**, et

عارض est *contredire* (cf. p. e. Ibn-Khallicân, t. I, p. 135, l. 4 a f.). Je traduis par conséquent : « Mais dont l'autorité a été contestée par des personnes qui ont essayé de les réfuter en se fondant sur certains, » etc.

P. 172, l. 10 et 13. Le traducteur, au lieu de prononcer يكتب au passif, l'a prononcé deux fois à l'actif, ce qui donne un sens bien différent. Il est inutile d'insister là-dessus, car un peu plus loin (p. 177, l. 11 et 18) il a évité cette erreur. Aussi ne l'aurais-je pas relevée, si, dans un autre endroit (p. 214, l. 8), elle ne se fût pas présentée de nouveau.

P. 228, n. 4. Le mot الغزازة, qui a embarrassé M. de Slane, existe aussi en espagnol : *algazara*. Voyez sur sa signification le *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, par M. Engelmann et l'auteur de cet article, p. 122 de la 2^e édition.

P. 230, l. 9. Il faut corriger ici la traduction en comparant t. III, p. 417, l. 9 du texte et la traduction de ce dernier passage.

P. 312, l. 4 a f. Parmi les ouvriers et les marchands qui ne se trouvent que dans les grandes villes, Ibn-Khaldoun nomme les دَهَّان (terme qui ne signifie pas *parfumeur*, mais *peintre*; voyez le Glossaire sur Edrisî, p. 302) et les سَفَّاح. M. de Slane traduit ici ce dernier mot, qu'on cherche en vain dans les dictionnaires, par *fabricant de moût*, et plus loin, là où Ibn-Khaldoun l'emploie encore une fois (t. II, p. 308, l. 13 du texte), par *fabricant de raisiné*. Ces interprétations ne sont, je crois, que des conjectures. On trouve aussi ce mot dans le *Cartâs* (p. 26, l. 15), et, dans la traduction de ce livre, M. Tornberg l'a rendu par *boucher*, en soupçonnant qu'il faut lire سَفَّاح, avec un هَ (celui qui répand le sang), mais en observant toutefois que dans tous les manuscrits la dernière lettre est un djîm. On voit qu'il a embarrassé les deux savants que je viens de nommer; cependant il avait été expliqué fort bien, il y a déjà très-longtemps, par Delaporte

père, alors vice-consul de France à Tanger, dans une lettre adressée à de Sacy, qui lui avait demandé l'explication de quelques mots qu'on trouve dans cette partie du Cartâs qui contient la description de Fez. Cette lettre fort intéressante et dont M. Tornberg aurait aussi pu tirer parti pour l'interprétation d'autres passages, a été insérée dans le *Journal asiatique* de 1830 (t. V du *Nouveau Journal asiatique*, p. 318 et suiv.). Delaporte y dit : « السفاجون : ce sont les faiseurs et vendeurs de *sfenges*, أسفنج, sorte de beignets. » Après quoi il ajoute : « L'explication que Golius donne de ce dernier mot est assez juste : c'est de la pâte à pain très-molle et très-levée, qu'on fait frire dans de l'huile. On ne peut se faire une idée plus juste des *sfenges*, qu'en se figurant nos beignets dits *pets de nonne*. On en fait une grande consommation en Afrique et en Asie, surtout pendant l'hiver. C'est le déjeuner du pauvre et du riche; on en taxe le prix d'après celui du pain. » D'après cette explication due à un homme qui, par sa résidence à Tanger, était à même de connaître le véritable sens de ce terme, سَفَّاج serait donc un nom de métier formé irrégulièrement du substantif أسفنج. Les passages d'Ibn-Khaldoun et du Cartâs ne démontrent pas à la rigueur que son interprétation doive être admise; mais il y en a un dans Maccari, qui, pourvu qu'on suive la leçon de deux manuscrits indiquée dans une note, le prouve péremptoirement. Cet auteur cite (t. II, p. 402, l. 17 et suiv.) des vers composés sur un زلاباني, c'est-à-dire sur un préparateur et vendeur de زلابية, espèce de pâtisserie qui n'est pas la même que les *sfenges*, mais que l'on identifie quelquefois avec ces derniers, car le Tunisien Ibn-al-Hachchâ dit dans son *Glossaire sur le Mançouri* (man. 331 (5), v° زلابية), après avoir décrit la manière dont on prépare les *zalabia* : وقد يسمّى في بعض بلاد المشرق الطعام المسمى بالسفنج, « dans quelques pays de l'Orient le mets appelé autrement *sfenges* porte ce nom, » et le Grenadin Checouri (*Traité de la dyssentérie catarrhale*, mau. 331 (7), fol. 192 r°) dit formellement :

الزلابية وهي الاسفنج, « les *zaldbia* qui sont les *sfenges*. » Or, les vers en question commencent par cet hémistiche :

لله سفاح بدا لي مُتَجِرًّا

mais après ce que nous avons dit, il est facile de voir qu'au lieu de سفاح, leçon qui se trouve aussi dans l'édition de Bou-lac, mais qui ne donne pas de sens raisonnable, il faut lire, avec le man. de Gotha et celui de Paris, سَفَّاج, et que, par conséquent, il faut traduire : « Quel beau préparateur de beignets m'est apparu ce matin ! »

P. 372, n. 1 et 2. La leçon المخبدة, que M. de Slane veut changer, est bonne, comme j'ai déjà eu l'occasion de le démontrer ailleurs (*Glossaire des mots espagnols dérivés de l'arabe*, p. 311, n. 1).

P. 389 à la fin. « J'ai compté, dans la liste d'un des services d'un repas, quarante espèces de légumes et de viandes. » L'expression de l'auteur est bien plus forte : فرمّا عددنا في اللون الواحد من الوان الطبخ اربعين نوعا من النبات والحيوان, c'est-à-dire : « J'ai compté parfois dans un seul plat quarante espèces de légumes et de viandes. » M. de Slane n'a pas bien rendu le mot لون, qui n'est pas dans Freytag et qui ne signifie pas *service*, c'est-à-dire un nombre de plats qu'on sert à la fois sur table et qu'on ôte de même, mais un plat de légumes, de viande, etc., *a dish of dressed victuals*, selon l'explication de Burckhardt (*Arabic proverbs*, n° 14), dont le témoignage est confirmé par M. Lane (*The thousand and one Nights*, t. II, p. 495, première note); voyez aussi *Mille et une Nuits*, t. I, p. 273 (trois fois), 369, 371, 422, 510, 582, éd. Macnaghten; Maccari, t. I, p. 481, l. 16, éd. de Leyde, et t. III, p. 23, l. 14, p. 125, l. 13, éd. de Bou-lac.

Texte, p. 359, l. 10. ثم تغّى — الفتيان في قضاء خلواتهم (dans la traduction : « Les jeunes gens chantaient aussi pour passer le temps »). L'expression فضى خلوته serait

un barbarisme insupportable, ou plutôt elle ne signifierait rien du tout. Dans l'édition de Boulac et dans notre manuscrit E je trouve *فضا* au lieu de *قضاء*, et cette leçon me paraît excellente. Elle s'explique, non pas avec l'aide du dictionnaire de Freytag, qui dans ce cas ne nous serait d'aucun secours, mais au moyen des vocabulaires de la langue moderne, dans laquelle le verbe *فنى* signifie *avoir du loisir*, et les substantifs *فضا*, *فضوة* et *فضاوة* *loisir*; voyez Marcel, Berggren, Hélot et Boethor sous *loisir*, le dernier aussi, sous les mots *heure* et *temps*. Il faut donc traduire : « Les jeunes gens chantaient aussi dans leurs loisirs solitaires. »

P. 446, l. 20. Les paroles du texte : *فلهم في ذلك آداب* *يوقف عندها في جميع ما يتناولونه ويتلبسون به من أجن وترك* ne me semblent pas bien rendues par celles-ci : « Ils respectent ces convenances jusque dans le choix des objets qui servent à l'alimentation et à l'habillement. » *يتلبسون به* au lieu de *يلبسونه* serait une expression bien prétentieuse, et si le traducteur avait donné plus d'attention aux derniers mots de la phrase *من أجن وترك*, j'ose croire qu'il lui aurait attribué ce sens : « Ils respectent ces convenances en toutes choses, soit qu'ils s'en occupent, soit qu'ils les laissent de côté. » Les verbes *تناول شيئاً* et *تلبس بشئ* sont synonymes et signifient *s'occuper d'une chose*. Comparez pour le second, *Cartds*, p. 239, l. 10 : *اصناف الصناعات كل قد تلبس بصناعته* : « des ouvriers de toute sorte, dont chacun s'occupait de son métier, » et pour le premier, *Prolégomènes*, t. I, p. 40, l. 1, p. 281, l. 3 a f., t. II, p. 284, l. 16; *Histoire des Berbères*, t. I, p. 658, l. 5 a f., t. II, p. 257, l. 9, p. 274, l. 3 a f.; *Amari, Bibl. Arabo-Sicula*, p. 210, l. 10; *Ibn-Djobair*, p. 58, l. 2, p. 74, l. 2 (dans ces passages la signification se modifie selon le contexte).

Mes remarques sur le III^e volume sont celles-ci :

P 179, n. 6. L'expression *هذأ أصبح* a embarrassé le traducteur, car après avoir observé que, dans le dialecte maro-

cain, le mot *hind* s'emploie pour désigner l'acier (ce qui est vrai; comparez ce que j'ai dit là-dessus dans le *Glossaire des mots espagnols dérivés de l'arabe*, p. 142), il ajoute : « Le mot *açba'* signifie *doigt*. Je ne sais à quelle substance les alchimistes ont donné le nom de *hind açba'*. » En effet, il serait difficile de combiner les deux idées *acier* et *doigt*; mais le terme *açba'* ou *içba'* signifiait en outre dans le dialecte magribin *dé à coudre*, comme on peut le voir dans P. de Alcalá, qui traduit *dedil o dedal* par *içba'*. Je pense donc que l'expression dont il s'agit désignait cette espèce d'acier dont on faisait les dés à coudre. En Hollande on indique aussi les différentes espèces d'acier en joignant au mot *acier* le nom des objets qu'on en fait. Ainsi on dit *acier à faucille*, à *ra-soir*, à *épée*, etc.

P. 180, l. 8, et p. 181, l. 2. Le traducteur ne me semble pas avoir saisi dans ces deux passages le sens du verbe *رفع*, qui, dans des phrases du genre de celle dont il s'agit, ne doit pas se traduire par *retirer* ou *enlever*, mais par *conserver*, *garder*, *mettre en réserve*. Ainsi l'auteur du *Mosta'ini* (man. 15) dit à l'article *رب الجوز* (*rob de noix*) : *ويطبخ حتى ينعقد*, « après l'avoir fait cuire jusqu'à ce qu'il soit devenu épais, on le conserve pour s'en servir lorsqu'on en aura besoin. » Checourî (*Traité de la dysenterie catarrhale*, man. 331 (7), fol. 195 v°) s'exprime en ces termes au sujet du *cadid*, en berbère *tamecsoud* (تامكسود dans le man.) : *اللحم الذى يتخذ بالملح ويجفف للشمس ويرفع* : « c'est de la viande qu'on conserve après l'avoir salée et séchée au soleil. » Chez Ibn-al-Baitâr (man. 13) on lit à l'article *تن*. *thon* : *يملح ويرفع وينادّم به*, « on sale la chair de ce poisson et on la conserve pour la manger avec le pain. » Ce verbe, qui est en tout point l'équivalent de l'allemand *aufheben*, lequel signifie aussi proprement *lever en haut*, *soulever*, et ensuite *conserver*, *garder*, *mettre en réserve*, se trouve fréquemment dans cette acception chez Ibn-al-Baitâr, et en général

chez tous les auteurs arabes qui donnent des recettes. Freytag a négligé de le dire dans son *Lexique*; mais M. Lane a noté dans le sien, sur l'autorité du *Tâdj al-'arous*: « رفعه في خزانته and صدوقه, he kept it, preserved it, laid it up, stowed it, or repositied it, in his repository, store-room, or closet, and his chest. » Par conséquent les paroles d'Ibn Khaldoun dans le premier passage : وغمس من بعده في الزعفران محلولاً بماء وخرقة حرير صفراء الورد ورفع في خزانته doivent se traduire ainsi : « On plonge (ensuite cette pièce) dans de l'eau de rose saturée avec du safran, et on la garde dans un chiffon de soie jaune. » Le second passage, où on lit à peu près la même chose, doit être rendu de la même manière. Je remarquerai encore que M. Reinaud s'est aussi trompé sur le sens du verbe رفع. Publiant dans le *Journ. asiat.* de 1849, t. II, p. 269, un passage tiré d'un manuscrit de notre Bibliothèque, où on lit : ثم ترفعه في زجاجة لحاجتك, il a traduit : « Tu le transporterai dans un vase de verre pour t'en servir au besoin, » au lieu de « tu le conserveras. »

P. 181, l. 11. Le traducteur aurait pu observer dans une note que nous avons en Europe l'ouvrage étendu et assez curieux intitulé *Le secret caché* (as-Sirr al-Mectoum), ouvrage qu'Ibn-Khaldoun, à ce qu'il dit, n'a jamais pu rencontrer. Plusieurs exemplaires s'en trouvent à Oxford, et à Leyde nous en possédons deux. (Voyez le Catalogue de nos manuscrits orientaux, t. III, p. 101.)

P. 185, n. 2. L'adjectif مئبني, que M. de Slane explique ici, se trouve aussi p. 171, l. 7 et l. dern. du texte, mais il y est écrit d'une manière inexacte; il faut corriger مئبنيّة.

Texte, p. 146, l. 14. Substituez للسبتي à السبتي.

P. 240, n. 1. Je ne comprends pas pourquoi M. de Slane veut changer ici خلوا (qui est aussi la leçon de nos deux manuscrits) en خلوا. خلوا, suivi de من, est parfaitement correct dans cette acception, et Ibn-Khaldoun l'emploie assez souvent: voyez, par exemple, les *Prolégomènes*, t. III, p. 264,

l. 12; *Histoire des Berbères*, t. I, p. 433, l. 5, p. 508, l. 6 a f. t. II, p. 93, l. 5 (où il faut lire *خلو* au lieu de *خلق*), p. 366, l. 1. Au reste je propose d'apporter une légère modification à la traduction de ce passage et de lire : « Personne ne doit s'y appliquer, qui ne s'est pas rendu maître des sciences religieuses, car sans cela peu d'étudiants parviendraient à éviter les dangers que je viens de signaler. »

P. 246, l. 10 et n. 1, l. 6 a f. et n. 3. Le texte porte dans le premier passage : فان الشريعة لما حظرت النظر فيها فقد والاجتماع من اهل العمران لقراءتها والتخليق لتعلمها وعكف للجمهور على قراءته وتعليقه ثم بعد التخليق : والنجميع وطول المداينة وكثرة المجالس وتعددها فانما يجذب فيه الواحد بعد الواحد في الاعصار والاجيال. À la leçon التخليق, qui se trouve aussi dans F, mais qui est décidément mauvaise, M. de Slane substitue deux fois, et avec raison, التخليق, en suivant le manuscrit D, l'édition de Boulac et la traduction turque; mais il se trompe quand il ajoute que ce nom d'action signifie *s'élever, aspirer à*. Le verbe *حلّق* signifie au contraire, comme M. Wright l'a dit dans son Glossaire sur Ibn-Djobair (p. 20) : *présider une halca*, c'est-à-dire une réunion d'étudiants, *faire un cours* en parlant d'un professeur. Ainsi on lit dans l'*Autobiographie* d'Ibn-Khaldoun (man. 1350, t. V, fol. 207 r°) : جمع السلطان اهل العلم : « le sultan réunit les savants afin qu'ils fissent des cours en sa présence. » Plus loin (fol. 209 r°) : جمع السلطان مشيخة العلم للتخليق بجلسه والافادة منهم. paroles qui ont le même sens. Chez Ibn el-Khatîb (man. de M. de Gayangos, fol. 29 v°) on lit, en parlant d'un professeur : علم وحلق. Suivi de la préposition ب, ce verbe signifie *enseigner* une science, car on lit chez Maccarî (t. I, p. 905, l. 7) : « وحلق به وغيرها (يعنى بالتفسير) مدة باشيخاية : il enseigne quelque temps l'interprétation du Coran à Séville et ailleurs. »

P. 247, n. 3. Le long poème d'Ar-Rahwî serait, selon M. de Slane, « du mètre *basîl*, mais d'une espèce rarement employée; » et il ajoute : « Les pieds dont chaque hémistiche se compose sont مستفعلين فاعلين فعولن. » J'avoue que plusieurs vers pourraient être scandés de cette manière; mais d'autres s'y refusent, par exemple, p. 228, l. 6 et 12 du texte. Je crois qu'ils sont du mètre *monsarih* et que le dernier pied se compose de deux syllabes longues. La même espèce de ce mètre se trouve dans deux poèmes de Mo'tamid que j'ai publiés dans mes *Loci de Abbadidis*, t. I, p. 299, l. 13 et suiv. et p. 300, l. 6 et suiv. (cf. sur la prononciation et le mètre de ces derniers vers ce que j'ai dit dans le t. III, p. 134 et 146), et si l'on adopte ma manière de voir, l'on s'apercevra que tous les vers du poème se laissent scander sans difficulté. Seulement il faut prononcer dans la 12^e ligne de la p. 228 : أَنَّى أَجَزَى. La 11^e forme du verbe جزأ manque dans Freytag, mais elle se trouve chez P. de Alcalá sous les mots *galardonar* et *satisfazer por la deuda*. En Algérie elle s'emploie dans un sens particulier; voyez Cherbonneau, *Dialogues*, p. 36, 37, 42.

P. 248, l. 8. Le vers :

مطلعوننا وقد زعمتم انكم اليوم املئنا

a été rendu par M. de Slane de cette manière : « Vous nous avez dit d'attendre, et vous prétendiez être des hommes probes et vertueux. » Ce serait une phrase assez insignifiante; mais en outre le traducteur n'a tenu aucun compte du mot اليوم, *aujourd'hui*, et, se laissant tromper par Freytag, il a attribué au terme ملى une signification qu'il n'a jamais, à savoir celle d'*homme probe et vertueux*. Pour comprendre le vers en question, il faut commencer par se rappeler que le verbe مطلق s'emploie en parlant de débiteurs retardataires qui *font attendre* leurs créanciers. Quant au mot ملى, il s'emploie également en affaires pécuniaires et signifie *payant*

ponctuellement ses dettes, ou bien *qui a de quoi payer, solvable*. Dans cette dernière acception on le rencontre dans un traité de commerce conclu en 1445 entre le sultan Hafside de Tunis d'un côté, et les Florentins et les Pisans de l'autre, traité qui a été publié par M. Amari (*I diplomi arabi*, etc. voy. p. 176, art. 17) et où l'on trouve la disposition qu'un marchand florentin ou pisan, quand il n'a pas de quoi payer, « pourra sortir librement, après avoir désigné une personne solvable qui réponde de son retour. » Et plus loin (p. 178, art. 27) on y lit : « وإذا وكل احد منهم وكيل على مسلم او غيره بسبب حق ثابت وكان القويم (العريم. *lis.*) مليا فعلى صاحب الديوان خالص ذلك من غير طول » quand un d'entre eux (un Florentin ou un Pisan) aura constitué un procureur pour exiger d'un musulman ou de toute autre personne le paiement d'une dette bien constatée, et que le débiteur est solvable, le chef de la douane sera tenu de payer cet argent sans retard. » L'autre signification, celle de *payant ponctuellement ses dettes*, est donnée par le Câmous. A en croire Freytag, l'auteur de ce livre disait que *ملى* signifie : « Omnia, quæ in religione præstanda sunt, præstans, nec moram nectens, » et de là vient que M. de Slane l'a traduit par *homme probe et vertueux*. Mais l'auteur du Câmous ne donne nullement cette signification. Voici ses paroles : « وإيلاء بالكسر والأملئاء بهمزتين والملاء الأغنياء المقولون أو الحسنوا القضاء منهم الواحد بملى. C'est tout ce qu'il dit, mais c'est clair : il attribue au terme en question deux significations, celle de *riche* et celle de *riche payant ponctuellement ses dettes*, car tel est le sens de *حسن القضاء*. On dit *قضى دينه*, *il paya sa dette*, et aussi *قضى* tout court dans la même acception. Mais ce qui saute aux yeux, c'est que Freytag n'a pas pu puiser dans ce texte l'in-

¹ Pour *ضامنا*.

terprétation qu'il donne. Il a consulté, je crois, la paraphrase turque du Câmous, mais sans la comprendre, et en prononçant mal à propos ديين, *religion*, au lieu de دَيْن, *dette*; car ce mot se trouve dans cet excellent livre, où le terme, comme il est à peine besoin de le dire, est expliqué correctement. Le vers chez Ibn-Khaldoun doit donc se traduire de cette manière : « Vous nous faites attendre (le paiement de votre dette), et cependant vous prétendiez que vous nous payeriez aujourd'hui. »

P. 273, l. 5 et avant-dern. l. Au lieu de *professeur*, il faut lire deux fois *étudiant*, car le texte a متعلم.

P. 301, l. 4 et n. 1. Selon M. de Slane, Ibn-Khaldoun dirait ici que, lorsque l'autorité échappa aux Arabes pour passer entre les mains des non-Arabes, les membres du nouveau gouvernement *persécutèrent* les professeurs des sciences religieuses. Puis comme l'auteur renvoie à ce qu'il avait dit précédemment à ce sujet, le traducteur cite dans une note le passage auquel il faut se reporter, après quoi il ajoute : « On n'y trouve pas cependant la moindre mention de persécution. » Aussi Ibn-Khaldoun ne parle-t-il pas davantage de persécution dans l'endroit qui nous occupe. L'expression *أمتهم حملتهم* ne signifie pas : « Les professeurs de ces sciences furent persécutés, » mais bien : « Ils furent méprisés. » Le verbe *مهين* est, comme M. Wright l'a fort bien observé dans son Glossaire sur Ibn-Djobair (p. 25), un dénominatif de *هان*, *étail*, *méprisable*. Il a été formé de *مهانة*, *mépris*, ou de *مهين*, *méprisé*, et *أمتهم* signifie *être méprisé*, comme dans ce passage d'Ibn-Batouta (t. III, p. 138), où il est question des veuves chez les Indiens et où on lit : *ومن لم تحرق نفسها لبست خشن الثياب واقامت عند أهلها ممتهنة لعدم وفائها*, « Quant à celle qui (après la mort de son mari) ne se livre pas aux flammes, elle revêt des habits grossiers et demeure chez ses parents, en butte au mépris, à cause de son manque de fidélité. » Ibn-Khaldoun répète donc ici

en d'autres termes ce qu'il avait dit immédiatement auparavant, à savoir que les membres du nouveau gouvernement n'eurent aucune considération pour ces sciences, à cause de leur origine exotique. — Un peu plus loin (n. 3), M. de Slane lit avec deux manuscrits *المقربون من العجم*, au lieu de *المعربون*, comme Quatremère a fait imprimer, et il traduit : « Les Persans à qui (les grands seigneurs) montraient de la bienveillance. » Je dois avouer que j'hésite à adopter cette leçon. Comme l'auteur dit plus loin (p. 280, l. 18 du texte) *المتقربون من العجم*, « Les Persans (ou les étrangers) qui avaient pris les usages des Arabes, » et que dans ce dernier endroit la leçon ne saurait être douteuse, quoiqu'un des manuscrits y donne *المتقربون*, je serais porté à conserver *المعربون* dans le nôtre, d'autant plus que nos deux manuscrits ont aussi ce mot. Selon toute apparence, M. de Slane n'aura pas osé le faire, parce que Freytag ne donne pas *عرب* dans le sens d'*arabiser*; mais un vers dans l'*Histoire des Berbères* (t. I, p. 32, l. 5) prouve qu'il faut le lui attribuer.

P. 331, l. 14. Selon le traducteur, Ibn-Khaldoun, qui parle ici du *Kitâb al-Agânî*, livre dont il fait un éloge pompeux et parfaitement mérité, dirait en terminant : « Mais comment pourra-t-on se le procurer ? » Il faudrait en conclure qu'au xiv^e siècle cet ouvrage était introuvable ou à peu près dans le nord de l'Afrique. La chose serait peu probable. Un tel livre, dont il était impossible de se passer quand on étudiait les belles-lettres, ne pouvait pas être rare. Aussi le texte dit-il autre chose. On y lit : وهو الغاية التي يسمو اليها الأديب : ويقف عندها وأنى له بها. Le *onom* dans *بها* se rapporte à *الغاية*; si l'auteur avait voulu parler du *Kitâb al-Agânî*, il aurait écrit *به*, le mot *كتاب* étant du genre masculin; ce qu'il veut dire, c'est : « Mais comment l'étudiant atteindra-t-il la perfection dans les belles-lettres ? »

P. 380, l. 8. Le texte porte : وليجتنب ايضا الحوشى من الالفاظ والمقعر, et M. de Slane traduit : « Que le poète évite les termes rustiques et bas, » en ajoutant dans une note : « Le mot *haouchi* (حوشى) est africain et dérive de *haouch*, ferme, métairie. » J'avoue que cette explication m'a causé quelque surprise. Il est vrai que Quatremère l'avait donnée aussi dans son *Histoire des sultans mamlouks* (t. I, p. ix de la Préface), en citant ce passage d'Ibn-Khaldoun; mais dans une note insérée dans le I^{er} volume de sa traduction d'Ibn-Khallicân (p. 107, n. 3), publié en 1842, M. de Slane avait réfuté ce savant et il avait tâché de prouver que le terme en question signifie au contraire *suranné*, *hors d'usage*, par opposition à *مستعمل*, *usité*. Cette note d'il y a vingt-sept ans, que M. de Slane semble avoir oubliée, était meilleure que celle qu'il nous donne à présent, car il y disait avec raison que le mot est l'opposé de *مستعمل*, *usité*, et il n'y disait pas qu'il est africain. Cependant elle n'était pas tout à fait exacte. Grâce au Lexique de M. Lane, nous connaissons parfaitement aujourd'hui la signification du terme *houchi*, qui, loin d'être un provincialisme, appartient au contraire à la langue classique, et qui ne signifie ni *suranné* ni *rustique*, mais *étrange*, *inusité*, *extraordinaire*, *difficile à comprendre*. On le trouve aussi dans cette acception chez Ibn-Khallicân, t. I, p. 532, l. 14, et chez Maccari, t. I, p. 526, l. 2 et 3, édition de Leyde, t. III, p. 755, édition de Boulac, passages qui n'ont pas encore été cités. Quant à l'autre mot, *مُقَعَّر*, il ne signifie pas *bas*, mais presque le contraire. Les verbes *قَعَّر* et *تَشَادَقَ* ou *تَشَادَقَ*, qui sont synonymes, signifient proprement, comme disent nos dictionnaires : *inflexit oris chalinus, ut diserte loqueretur*. C'est une traduction littérale de la définition donnée par le Câmous (لوى شدقه للتفحج). J'avoue qu'elle ne me donne pas une idée bien claire de cette façon de prononcer les mots. M. Lane nous renseignera sans doute mieux là-dessus dans la suite de son Lexique, et en

ce moment la chose n'est pour nous d'aucune importance. Nous pouvons nous borner à dire qu'aux premiers temps cette manière de parler semblait aux Arabes d'une grande élégance, comme le prouve le mot أشدق (*facundus, disertus*), et une phrase qui se trouve chez Ibn-Badrûn (p. 258, l. 10), mais que plus tard elle passait pour affectée et prétentieuse. Ainsi on lit chez Nowairî (*Histoire d'Afrique*, man. de Paris n° 702, fol. 19 v°) : وكان يعرب كلامه ولا يلحن من غير : تشادق ولا تقعير, ce qui peut se traduire un peu librement de cette manière : « En parlant il employait les désinences grammaticales, en se gardant bien de ne pas distinguer les cas¹, mais il faisait cela sans affectation. » Et chez Ibn-al-Abbâr (dans Amari, *Bibl. Arabo-Sicula*, p. 331, l. 7) : ولا كته شان نفسه وافسد علمه بكبركان فيه وتشادق في منطقه وتقصير (وتقعير) lis. في كلامه², « mais il s'attirait de la honte par son orgueil et gâtait son savoir par sa prononciation affectée et prétentieuse. » Par laps de temps, on employa تقعير, مقعر, etc. pour indiquer, non-seulement la manière affectée dont on prononçait les mots, mais encore les termes prétentieux dont on se servait. Ainsi 'Abd-al-wâhid (p. 151, avant-dern. l.) dit en parlant d'un poète de Fez : وكانت طريقته في الشعر على نحو طريقة محمد بن هانئ الاندلسي في قصده, الالفاظ الرائعة والقعاغ المهولة وايتار التقعير, il était en poésie de l'école de l'Andalou Mohammed Ibn-Hânî; il recherchait comme lui les mots terribles qui ressemblent à de

¹ Tel est le vrai sens de *لحن*, comme le prouve ce vers cité par Al-Fath (*al-Calâid*, man. 306, t. II, p. 143) :

وما زال هذا الدهر يلحن في الورى
فيرفع مجرورًا ويخفض مبتدأ

² Dans les mots qui suivent immédiatement, il faut lire والإعراب au lieu de والأغراب.

grands éclats de tonnerre, et il avait comme lui une grande prédilection pour les expressions prétentieuses. » Dans le passage d'Ibn-Khaldoun مقعر a le même sens, et il faut traduire en conséquence : « Que le poète évite les termes insolites et prétentieux. »

P. 383, l. 11 et suiv. Le premier de ces deux vers dans le poème sur la poésie :

وَإِذَا نَبَذْتَ إِلَى التِّي عُلِقَتْهَا إِذْ صَارَ مَتْنُكَ بِفَاتِنَاتِ شَوْنِهِ
نَيْمَتَهَا بِلَطِيفِهِ وَرَقِيقِهِ وَشَغَفَتْهَا بِخَبِيئِهِ وَكَمِينِهِ

ne me semble pas bien rendu par M. de Slane, qui traduit : « Quand vous vous brouillez avec celle que vous aimez, parce qu'elle vous a abandonné en vous lançant des regards à troubler le cœur, vous la subjuguez par la grâce et l'élégance de vos vers, et vous la passionnez pour ce qu'ils renferment de secret et de caché. » Le pronom masculin dans شَوْنِهِ ne peut pas se rapporter à la bien-aimée; de même que celui de لَطِيفِهِ, رَقِيقِهِ, خَبِيئِهِ et كَمِينِهِ, il doit se rapporter à la poésie. En outre la construction de نَبَذَ semble avoir embarrassé le traducteur. Elle n'est pas dans les dictionnaires; mais on dit نَبَذَ إِلَى فُلَانٍ بِشَيْءٍ dans le sens de *jeter quelque chose à quelqu'un*. Ainsi on lit chez 'Abd-al-wâhid (p. 225, l. 1) : نَبَذَ إِلَيْهِ بِالْأَوْرَاقِ, « il lui jeta les feuilles. » Le vers dont il s'agit signifie : « Quand vous lancez les regards de votre poésie, qui troublent le cœur, vers votre bien-aimée lorsqu'elle s'est brouillée avec vous, vous la subjuguez », etc. Nous nous exprimerions autrement; mais telle est la traduction littérale du vers.

Texte, p. 351, l. 17. Au lieu de يَسْمُوهُ, lisez يَسْمُونَهُ ou plutôt سَمُوهُ (cf. p. 352, l. 12).

Texte, p. 354, l. 4. مولعون est aussi une faute contre la grammaire, qui exige مولعين.

Nous arrivons à présent aux deux derniers chapitres de l'ouvrage. Il faut les compter parmi les plus curieux. Ibn-Khaldoun y traite de la poésie populaire; il donne de nombreux échantillons de la poésie des nomades d'Afrique, de celle des Arabes d'Espagne, des Marocains. Parmi ces pièces, surtout parmi celles des Andalous, il y en a de charmantes. Signalons, par exemple, un long poème composé par un Andalou qui s'était fixé à Fez, un dialogue entre le poète et un ramier, poème dont les idées sont si originales, que M. de Slane a pensé qu'elles étaient étrangères à la poésie arabe et empruntées à la poésie persane. Pour ma part, comme je crois que la langue et la poésie persanes étaient entièrement inconnues en Espagne et au Maroc, je verrais plutôt dans cette pièce et dans quelques autres encore la preuve que la poésie populaire, bien qu'en général elle exprimât des idées que l'on rencontre aussi chez les poètes classiques, savait cependant s'affranchir parfois du joug de la tradition qui pesait sur ces derniers et se frayer des voies nouvelles. Quoi qu'il en soit, cette pièce est bien digne de l'attention des hommes de goût. D'autres, il est vrai, ne méritent guère d'éloges; il y en a même qui sont très-mauvaises et qui nous montrent la poésie arabe dans le dernier degré de sa décadence. Pour le philologue, cependant, elles sont toutes d'un haut intérêt, parce qu'elles ne sont pas dans la langue écrite, mais dans la langue parlée, dont nous ne possédions jusqu'à présent que fort peu d'échantillons. Mais c'est aussi pour cette raison que les deux chapitres qui les contiennent sont les plus difficiles du livre. Leur grammaire s'éloigne très-sensiblement de celle de la langue écrite, la seule qui nous est familière; elles fourmillent de mots nouveaux, et les mots que nous connaissons y ont souvent une acception nouvelle. Pour les comprendre, notre Freytag ne nous est presque d'aucun secours. Joignez-y que les copistes, qui n'y entendaient pas grand'chose, les ont fort maltraitées. L'éditeur de Boulac a fait pis encore. Ignorant ces dialectes aussi bien que les copistes, et voulant cependant faire

imprimer quelque chose qui pût être compris des lecteurs ordinaires, il s'est permis des changements d'une hardiesse qui dépasse toutes les limites, de sorte que son édition, assez utile pour le reste de l'ouvrage, doit inspirer dans cette partie une grande méfiance.

C'était une rude besogne que de publier et de traduire pour la première fois ces deux chapitres. Aussi l'éditeur et le traducteur n'ont-ils pas trop réussi. Quatremère a publié certains morceaux d'une manière qui laisse voir assez clairement qu'il ne les comprenait pas. Mieux préparé pour une telle tâche, surtout par son séjour en Algérie, M. de Slane a aussi été plus heureux, et là où il a saisi le sens, il serait impossible de traduire mieux. Mais les obstacles étaient si grands que personne n'aurait été en état de les surmonter tout d'un coup. Cela ne pourra se faire que lentement et par le concours de plusieurs orientalistes qui se seront occupés du langage vulgaire. Que chacun apporte son denier, alors seulement nous pourrons atteindre peu à peu le but. J'apporterai le mien, si minime qu'il soit. Je présenterai peu de remarques sur les vers des nomades d'Afrique, parce que je ne connais pas assez ce dialecte. Ce n'est pas en Europe, c'est sous la tente, dans les déserts africains, qu'il faudrait l'étudier; ou bien encore au Caire, chez les récitateurs des Aventures d'Abou-Zaid, roman en dix volumes dont le premier a été analysé par M. Lane¹, et qui, si je ne me trompe, a été composé parmi ces Beni-Hilâl dont il raconte les hauts faits et dont Ibn-Khaldoun cite des poésies. Dans le seul poème que M. Lane en a traduit, on remarque la même méthode, la même marche, que dans ceux qu'on lit dans les Prolégomènes. Je m'étendrai davantage sur les poésies espagnoles et marocaines, parce que j'ai donné beaucoup de temps à l'étude des dialectes de ces pays. Voici donc mes observations² :

¹ *Modern Egyptians*, t. II, p. 128 et suiv.

² Dans cette partie, je n'ai qu'un seul ms. à ma disposition. Le copiste

Page 405, l. 12-14. Les mots *وفيهم الخجول والمتأخرون عن ذلك* signifient : « On trouve parmi eux des poètes d'un grand talent, mais on en trouve aussi de médiocres. » C'est par inadvertance que M. de Slane a coupé cette phrase en deux et qu'il a traduit les derniers mots par : « Les savants des derniers siècles. »

Page 412, l. 13 et suiv. Au lieu de l'hémistiche que Quatremère a fait imprimer ainsi :

شاكى بكبد اباد تيها زعيلها

M. de Slane lit avec l'édition de Boulac et la traduction turque :

شاكى بكبيد باديا عن عليلها

Mais cette leçon, qui s'éloigne beaucoup de celle des mss., me semble un changement arbitraire. Je pense que la leçon *شاكى بكبد اباد تيها زعيلها*, qui est confirmée par notre ms. F (il a : *شاكى بكبد اباد تيها زعيلها*), est bonne. Le verbe *زعل*, qui, dans la langue classique, signifie *alacer et lubens fuit*, signifie au contraire dans celle du peuple : *s'ennuyer*. (Voyez Boethor sous ce mot, et Humbert, *Guide de la conversation*, page 229.) On le trouve quelquefois en ce sens dans les *Mille et une Nuits*; voyez t. IX, page 287, 363, t. XI, page 359, édit. Habicht-Fleischer. Dans notre texte, *زعيل* me semble le nom d'action de ce verbe. Les mots qui précèdent doivent se lire, à mon avis : *شاكى بكبد اباد بيها*. *شاكى بكبد اباد بيها* est pour *شاكى بكبد اباد بيها* (cf. page 366, l. 7 du texte); *بيها*, leçon qui s'appuie sur le ms. C chez Quatremère, est pour *بها* et l'on trouve deux fois la même forme page 369, l. 12; enfin *باد بها* est l'équivalent de *أبأها* (cf. page 394, l. 4 du texte), car le *ب* est ici ce qu'on appelle *التعدية*, pour rendre un verbe transitif. Lisant par conséquent

du ms. E a interrompu son travail dès le commencement de l'avant-dernier chapitre, parce que, comme il nous l'apprend lui-même, le ms. sur lequel il copiait était trop mauvais.

شاكى بَكْبَدَا بَادَ بِيهَا زَعِيْلَهَا

je traduis : « Me plaignant de (la douleur qu'éprouvait) mon cœur que l'ennui faisait périr, » qui périssait d'ennui, comme nous dirions. — Le vers qui suit a été traduit par M. de Slane de cette manière : « Alors je donnai à mes gens l'ordre du départ, et ceux qui avaient chargé les chameaux renforcèrent les liens de nos bagages. » Lisant le second hémistiche ainsi :

وَقَوَّوْا وَشَدَّادَ الْحَوَايَا حَمِيْلَهَا

il a pris le mot شَدَّادَ dans le sens de *palefrenier*, celui qui *sangle un cheval ou un chameau*; mais sans compter qu'il faudrait un pluriel et que شَدَّادَ est un singulier, je dois avouer que je ne connais aucune langue dans laquelle on puisse dire : « et ils vinrent et les hommes », au lieu de : « et les hommes vinrent. » Partant du principe que le poète a substitué un *élif* de séparation à un *élif* d'union, ce qui est permis, même dans la poésie classique, je lis :

وَأَمَرْتُ قَوْمِي بِالرَّحِيلِ وَبَكَرُوا وَقَوَّوْا شَدَّادَ الْحَوَايَا حَمِيْلَهَا

et je traduis : « Alors je donnai à mes gens l'ordre du départ, et de grand matin ils attachèrent solidement les bâts sur le dos de leurs montures. » شَدَّادَ est un nom d'action; les auteurs de ces pièces semblent avoir une grande prédilection pour cette forme. — Dans le vers suivant, le poète veut dire que le voyage dura toute une semaine sans interruption; mais l'hémistiche :

فَعَدْنَا سَبْعَةَ أَيَّامٍ مَّحْبُوسٍ نَجَعْنَا

ne signifie pas, je crois : « Pendant sept jours nos troupeaux restèrent privés (d'eau), » car je ne vois pas comment مَّحْبُوسٍ, *retenu, emprisonné*, pourrait signifier *privé d'eau*, et نَجَعْنَا n'a

pas le sens de *troupeaux* ¹. C'est un collectif, dont le nom d'unité est *نَجْعَة*, terme qui, dans le dialecte des nomades africains, signifie *tente*. C'est ce qu'atteste formellement le capitaine Lyon (*Travels in northern Africa*, page 41), qui écrit *nejja*. On le rencontre aussi dans un vers du roman d'Abou-Zaid, cité par M. Lane (*Modern Egyptians*, t. II, p. 130) et conçu en ces termes :

مَقَالَاتٌ خَضْرَاءُ عِنْدَمَا قَدْ تَفَكَّرْتُ
لَمَّا قَدْ جَرَى مَا بَيْنَ نَجْعِ هِلَالٍ ²

Ce vers est le titre du poème (ces titres en vers sont aussi dans les poèmes donnés par Ibn-Khaldoun) et il signifie : « Discours prononcé par Khadhrâ, lorsqu'elle réfléchissait sur ce qui s'était passé parmi les tentes des Hilâl. » Chez M. Lane : « The tents of Hilâl. » Dans les *Mille et une Nuits* (t. III, p. 222, édit. Macnaghten), on lit : *فلما حصل البر سافر حتى*, « quand le naufragé eut gagné la terre, il marcha jusqu'à ce qu'il parvint à des tentes (ou à un camp) de Bédouins. » Et un peu plus loin (*ibid.*) : *وكان في النجع*, « il y avait dans ce camp un marchand de Djodda qui eut pitié de lui. » Dans un autre endroit (t. III, p. 437) : *فقال البدوى وذمة العرب ما جئت* : *من النجع إلا لاجل أكل الزلايية بالعسل*, « Foi d'Arabe, dit le Bédouin, je n'ai quitté les tentes (le camp) que pour manger des crêpes au miel ³. » Notre hémistiche doit donc se

¹ Pour *troupeaux*, on dit *نَجْوَع*; voy. p. 364, l. 10 du texte.

² Selon M. Lane (p. 129), les vers du roman d'Abou-Zaid seraient irréguliers, et il ajoute que, d'après l'avis de quelques savants du Caire, ils étaient réguliers dans l'origine, mais que les copistes les ont altérés. Celui qu'on lit ici, et qui est le seul qu'il donne dans l'original, est parfaitement régulier. Il est du mètre *tawil*.

³ Dans le premier passage, Macnaghten a fait imprimer deux fois *نَجْع*. La mesure du vers que cite Ibn-Khaldoun et de celui que donne M. Lane ne confirme pas cette manière de prononcer.

traduire ainsi : « Pendant sept jours nos tentes étaient emprisonnées, » c'est-à-dire, on ne les dressait jamais. Le poète dit la même chose en d'autres termes dans le second hémistiche, où il ne faut pas lire, comme l'a fait M. de Slane, qui a de nouveau accordé trop de confiance à l'édition de Bou-lac : *والبدو ما ترفع عموداً يقبلها* : Dans les mss. chez Quatremère c'est *ياقبي لها* ou *ياقبي لها* ; la véritable leçon est *ياقبي لها*, F la donne avec toutes les voyelles. Dans ce dialecte, *وَقَى لها* est l'équivalent de *وَقَاهَا* dans la langue classique.

Page 414, ligne^s 11 et suivantes. Je crois devoir entendre ces vers d'une autre manière que ne l'a fait M. de Slane. Il a très-bien vu que *غيات* doit être réuni, quant au sens, à l'hémistiche qui précède; mais je pense qu'une nouvelle phrase commence avec *ومشتها*. Voici comment je traduis : « C'est là (dans le désert) qu'elle passe chaque hiver, car le désert l'a séduite et elle l'aime passionnément. Elle passe le printemps parmi les herbages humectés par la pluie. » Je suis obligé d'omettre l'hémistiche qui suit, parce que je ne puis tirer un sens ni du texte ni des variantes. Un peu plus loin, les paroles *وما ذا بكت بالما* ne signifient pas, je crois : « Pourquoi ces nuages répandent-ils des larmes d'eau ? » Je traduirais plutôt : « Que de larmes d'eau répandent ces nuages ! » L'expression *ما ذا* s'emploie en deux acceptions, à savoir *استفهاماً*, c'est-à-dire dans le sens de *pourquoi*, et aussi *للكترة*, c'est-à-dire dans le sens de *combien de, que de*. On peut lire à ce sujet une longue et curieuse dissertation chez Maccari, t. II, p. 517, l. 3 a f. — 520, l. 22; on y trouvera quantité d'exemples de *ما ذا* dans la seconde acception. Dans le même hémistiche, il faut lire *وما ذا تناطحت* avec les mss. D et F, et non pas *تلاحظت* comme l'a fait M. de Slane. Cette dernière leçon est déjà condamnée par la traduction, car que serait-ce que « des sources qui lancent des éclairs ? » En second lieu, la sixième forme de *لحظ*, supposé qu'elle existât, ce qui resterait à prouver, signifierait *se regarder du coin de l'œil*, ce qui ne convient point. En lisant *تناطحت* il faut tra-

duire : « Que de sources abondantes, où s'amasse une eau toujours douce, se heurtent! » C'est peindre très-bien les sources innombrables qui, dans la saison des pluies, se heurtent l'une l'autre en se rencontrant. A la dernière ligne de cette page, le traducteur me semble avoir ajouté mal à propos entre parenthèses « les femmes de la tribu. » Le pronom dans *ومشروبها* ne se rapporte pas à des femmes dont il n'a pas été question, mais au désert, *فلاة*, dans le vers qui précède. Il faut donc : « (Ceux qui y demeurent) ont pour boisson » etc. ; littéralement : « La boisson qu'il (le désert) fournit est, » etc. *Le désert* est aussi le sujet de *تعاننت* dans le vers qui suit.

Texte, p. 370, l. 12. Au lieu de *وتال*, il faut lire avec *F وبال*, c'est-à-dire *وَبَالًا*, forme vulgaire pour *وَبَالٌ* ou *وَابِلٌ*.

Page 415, ligne 15 et suiv. Le vers :

وَضَعَّفْتُ مِنْ وَجْدِي عَلَيْهَا طَرِيحَةً
بِكَفِّيٍّ وَمَنْ تَنَسَى جَدَايَا زَمَامِهَا

me paraît inintelligible quand on le lit ainsi. M. de Slane le rend de cette manière : « Dans ma passion pour elles, je frappai de ma main sur (mon cœur) abattu, et leurs champs humides n'ont pas oublié les pluies (de larmes) dont je les arrosai ». Je ne comprends pas comment il a pu traduire *طَرِيحَةً* par *mon cœur abattu*. Je vois bien que Freytag explique l'adjectif *طَرِيحٌ* par *projectus, abjectus, remotus, humilis, prostratus*; mais comme c'est proprement *jété par terre*, je doute qu'on puisse le rendre par *abattu* dans le sens d'*affaibli* ou *découragé*. Ce dont je doute plus encore, c'est que cet adjectif mis au féminin puisse signifier *un cœur abattu*, ou, ce qui serait encore plus étrange, *mon cœur abattu*. Puisqu'il s'agit de coups de poing, je serais plutôt porté à regarder *طَرِيحَةً* comme un substantif et à lui attribuer l'acception qu'il a en Algérie, à savoir celle de *rossée, volée de coups de poing ou de coups de bâton*; voyez M. Cherbonneau, dans le *Journ. asiat.*

de 1849, t. I, p. 545. En outre, je ne vois pas comment M. de Slane a pu traduire زمامها par leurs champs humides. A-t-il pensé à زمام, hautes herbes? J'ai de la peine à le croire, car ce mot, qui ne s'emploie guère et que la mesure ne tolérerait pas, ne signifie pas champs humides. Quoi qu'il en soit, je me tiens persuadé qu'il est impossible de tirer un sens des leçons du texte. Pour تنسى, je lis ينسى avec l'édition de Boulac; à جدأيا, je substitue جوايا (composé de جوى et de يا, qui, comme M. de Slane le dit avec raison, est, dans le dialecte vulgaire, le pronom possessif de la première personne), et pour زمامها je lis avec F et Boul. ذمامها. Par conséquent le vers est :

وَصَفَّقْتُ مِنْ وَجْدِي عَلَيْهَا طَرِجَةً
بِكَفِّيْ وَمِنْ يَنْسَى جَوَايَا ذَمَامِهَا

« Dans ma passion pour elles, je me frappai du poing à coups redoublés. Jamais mon cœur agité n'oubliera les droits qu'elles ont sur moi, ni le feu ardent » etc.; car la phrase se continue dans le vers qui suit. — Un peu plus loin, on trouve le vers :

أَيَا مَنْ وَعَدْتِ¹ الْوَعْدَ هَذَا إِلَى مَتَى
فَنِي الْعَمْرُ فِي دَارِ عِمَانِي ظَلَامِهَا

que M. de Slane traduit : « Ô toi qui m'as fait la promesse (d'accueillir mon amour), jusques à quand ma vie doit-elle se passer dans une demeure (la prison) où l'obscurité fait de moi un aveugle? » Cette traduction sera excellente, si l'on remplace les mots mis entre parenthèses : « d'accueillir mon amour » par « de me rendre la liberté. » Le poète qui, comme l'a dit Ibn-Khaldoun, composa cette pièce dans la prison où le prince almohade l'avait fait enfermer, adresse ici la parole, non pas à sa bien-aimée, mais au prince.

¹ M. de Slane, qui corrige fort bien cet hémistiche, dit qu'il faut lire وَعَدْتِي; c'est un lapsus calami pour وَعَدْتِي; mais il faut وَعَدْتِ.

Texte, page 371, ligne 14. Au lieu de *تهفو علامها* il faut lire avec F et Boul. *يهفو علامها*. Le mot *عَلَام*, qui appartient à la langue moderne (car dans la langue classique *drapeau, bannière, étendard* est *عَلَمٌ*), est un sing. masc.; voy. P. de Alcala sous *estandarte* (avec le plur. *علامات*), les *Prolégomènes*, t. III, p. 341, l. 14, *Cartés*, p. 236 (deux fois), p. 241, l. 11, p. 273, l. 3 a f.

Texte, p. 372, l. 13. Pour *أقبالهم*, lisez *أفتالها* avec Boul. (F a *أقبالهم*).

Page 417, l. 12. Les mots *ولا فيما يقول ذهاب* me semblent signifier plutôt : « On ne pourra pas refuser d'admettre la vérité de ce qu'il y aura dit. »

Texte, p. 378, l. 1 et 2. Le second hémistiche de ce vers :

وبعضهم موهوب من بعض ملكنا
جزا بامرنا وحد اطهر كتاب

est horriblement altéré. M. de Slane le lit ainsi, avec la traduction turque, et en adoptant une variante fournie par l'édition de Boulac :

جزاء وفي جو الضمير كتاب

J'avoue que ces leçons ne me paraissent pas tout à fait satisfaisantes. Le poète vante les bienfaits que ses frères, les Bédouins, avaient prodigués aux habitants du pays dont ils avaient fait la conquête. « Nous avons accordé à plusieurs d'entre eux, » dit-il, « notre amitié sincère, notre hospitalité ; nous en avons soutenu d'autres contre leurs adversaires ; » puis il ajouterait, selon la traduction de M. de Slane : « A d'autres nous avons donné comme rétribution une partie de nos possessions, et cela est resté inscrit au fond de (leur) cœur. » A quoi serviraient ces dernières paroles ? Il ne peut être question de la reconnaissance des vaincus : l'ensemble du passage s'y oppose. Puis *جو* désigne bien l'intérieur d'une chose quelconque dans le dialecte de la Syrie (voyez le Lexique

de Lane); mais a-t-il le même sens dans celui de l'Afrique? Je n'oserais pas l'affirmer. Enfin le mot الضمير m'a tout l'air d'une correction arbitraire et que les mss. ne justifient pas. Deux mss. chez Quatremère ont الظهر, un troisième a الظهر, et telle est aussi la leçon de notre ms. F¹. Je crois qu'elle est la véritable. Le mot ظهير, qui fait au pluriel ظهائر, manque chez Freytag, mais il signifie *manifeste, diplôme, acte public*. Déjà au x^e siècle on l'employait en ce sens, car on lit chez Ibn-al-Coutîa (ms. de Paris, fol. 6 r^o) : « Les descendants d'Abdarrahmân Ibn-Abdallâh al-Ghâfikî assurent que leur aïeul avait été nommé gouverneur de l'Espagne par le calife Yezîd, fils d'Abd-al-Malic, et non pas par le gouverneur de l'Afrique, ce qu'ils prouvent par un diplôme qui se trouve entre leurs mains, » ويايدىهم بذلك ظهير. J'ai donné ailleurs (*Loci de Abbadidis*, t. II, p. 164, n. 59) d'autres exemples de l'emploi de ce terme, auxquels on peut ajouter ceux-ci : *Cartâs*, p. 41, l. 1, p. 45, l. 9 a f.; diplôme arabe dans le *Memorial hist. esp.*, t. VI, p. 115; autre diplôme, publié par de Sacy, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. IX, p. 486, l. 3; historien anonyme, ms. de Copenhague, p. 95; Bâdjî, *Histoire des princes d'Ifrikiya*, p. 101, édit. de Tunis. A mon avis, le poète dit donc que les terres données par les Bédouins à leurs sujets ont été inscrites dans un diplôme, dans un acte public. Il reste toutefois, pour que le vers soit tout à fait bon, un obstacle que je n'ai pu surmonter. C'est le mot de deux syllabes qui doit précéder الظهير. Ni le حد des mss. ni le حر de Boul. ne me semblent convenir. Ce mot est donc encore à trouver.

Page 418, n. 11. Le traducteur dit ici que c'est par conjecture qu'il a donné au mot سبقا la signification de *chevaux*. Il a fort bien fait de la lui donner, mais il n'avait pas besoin de présenter son opinion comme une conjecture. La mesure exige qu'on prononce سَبَقًا, et سَبَقٌ est le plur. de

¹ Dans F, le dernier hémistiche est : جزا بامرنا وحد الظهير كتاب.

سبق. Ce pluriel se trouve aussi dans un vers cité par 'Abd-al-Wâhid (p. 107, l. 9), où on lit que les navires

تجرى كما تجرى الجياد السَّبِقُ

« courent comme des coursiers généreux. »

Page 419, ligne 6. L'hémistiche :

وَكَسَبُوا مِنْ أَصْنَافِ السَّعَايَا ذَخَائِرَ

signifierait, selon M. de Slane : « Dans leurs diverses entreprises, ils gagnaient des trésors. » Mais le mot *سعايا* ne signifie pas *entreprises*; dans le dialecte africain, c'est le terme ordinaire pour *bétail*; voy. M. Cherbonneau, *Dialogues*, p. 11, qui écrit et prononce *سَعَايَة*; ailleurs (p. 27 et 30) il le transcrit de la même manière en caractères français (*sa'aya*), mais en écrivant en caractères arabes *سعية* ou *ساعية*. Il faut donc traduire : « Ils gagnaient des trésors de différentes espèces de bétail. » — Un peu plus loin, l. 8-10, le vers :

وعادوا نظير البرمكيين قبل ذا
والا هلالا في زمان ذياب

a été rendu de cette manière : « Et ils devenaient semblables aux Barmékides d'autrefois, eux qui, du temps de Diyâb (Ibn-Ghânim), n'auraient été que de nouvelles lunes (que l'on distinguait à peine). » Le véritable sens est bien plus simple. Ce qui semble avoir trompé le traducteur en premier lieu, c'est le sens de *وَالَا* dans la langue vulgaire : *ou*, *ou bien*. Ainsi on lit dans les *Mille et une Nuits* (t. XII, p. 376, l. 3 a f. édit. Fleischer) : *فمن هو الميشوم أنا والانت* « qui donc est le méchant¹, moi ou vous ? » Ailleurs (t. III, p. 432, l. 4, édit. Macnaghten) : *يا ابني انت طالب حمارك وال* :

¹ Voy. sur le mot *ميشوم* M. Fleischer, *De Glossis Habicht*. p. 47.

حَوَائِجِ النَّاسِ, « Mon fils, demandes-tu ton âne ou le bien d'autrui? » Et encore (t. IX, p. 365, l. 2, édit. Fleischer) : بَيْتِنَا, « Notre maison serait-elle trop étroite, ou bien n'aurions-nous rien à leur donner pour leur souper? » L'édition de Macnaghten (t. III, p. 219, l. 4 a. f.) porte en cet endroit : فَهَلْ بَيْتِنَا ضَيْقٌ أَوْ مَا عِنْدَنَا شَيْءٌ نَعْشِيهِمْ, ce qui prouve que أَوْ est absolument l'équivalent de أَوْ. La même chose résulte du dictionnaire de Boethor et de celui de Marcel. La seconde méprise du traducteur, c'est qu'il a vu dans هَلَالٌ un nom commun, au lieu d'y voir un nom propre, celui de la puissante nation qui subjugua l'Ifrikiya au XI^e siècle, et qui à cette époque comptait Diyâb ibn-Ghânim parmi ses chefs les plus illustres. Notre poète, qui vivait au XIV^e siècle, ne dit donc rien autre chose que ceci : « Et ils devenaient semblables aux Barmékides d'autrefois, ou bien aux Hilâl du temps de Diyâb. » Dans la langue classique il faudrait هَلَالٌ; mais les poètes dont nous nous occupons à présent ont leur grammaire à eux, qui n'est pas celle de la langue ancienne.

Texte, p. 381, l. 8. La mesure exige qu'on insère le ما explétif qui se trouve dans Boul. entre أَنْ et وَطَى.

Passant à présent aux poésies andalouses, et en premier lieu à celles qui portent le nom de *mowachaha*, nous remarquons d'abord ces paroles d'Ibn-Khaldoun : يَكْتَرُونَ مِنْهَا : وَمِنْ أَعَارِيضِهَا الْخَتَلَفَةُ, que M. de Slane (p. 423, l. 3) a rendues ainsi : « Ils ont beaucoup composé de ces pièces sur un grand nombre de sujets. » Mais le terme أَعَارِيضِ, plur. de عَرُوضِ, a été rendu inexactement par *sujets*. C'est un terme de métrique (on sait que عِلْمُ الْعَرُوضِ est le nom de la métrique) qui n'a pas toujours le même sens, mais qu'il faut souvent traduire par *mètres*, comme dans le passage qui nous occupe et dans un autre qui se trouve chez Ibn-Bassâm (t. I, man. de M. Mohl, fol. 124 r^o). En parlant de l'in-

venteur des *mowachaha*¹, cet écrivain dit : وكان يصنعها على أشطار الأشعار غير أن أكثرها على الأعاريض المهملة غير المستعملة, « il les composait en hémistiches, mais la plupart étaient sur des mètres insolites et inusités. » Un peu plus loin (fol. 124 v°) il s'exprime en ces termes : وأوزان هذه الموشحات : خارجة عن غرض كتابنا هذا إذا (lis. إذ) أكثرها على غير أعاريض أشعار العرب, « il n'entre pas dans le plan de mon livre de citer de ces *mowachaha*, parce que, pour la plupart, elles ne sont pas sur les mètres qu'employaient les anciens Arabes. » Les paroles d'Ibn-Khaldoun doivent donc se traduire ainsi : « Ils ont beaucoup composé de ces pièces sur un grand nombre de mètres. » — Un peu plus loin Ibn-Khaldoun nomme le personnage qui, à son avis, a inventé ce genre de poëme. Son nom relatif, القبري في, dans l'édition de Quatremère, est altéré, et M. de Slane (p. 423, n. 2) dit à ce sujet : « Je lis نيزيرى (نيزيرى), *natif de Neiztr* (Neiriz). Il y avait un village près de Chiraz qui portait ce nom. » C'est à coup sûr une idée bien malheureuse que d'attribuer à un Andalou un nom relatif dérivé d'un village de Perse. Je n'exige nullement que M. de Slane eût deviné le nom véritable; j'aurais seulement désiré que dans le doute il se fût abstenu. Il faut lire القبرى, *natif de Cabra*, car c'est ainsi qu'on trouve chez Ibn-Haiyân (man. d'Oxford, fol. 34 r°). Cabra est, comme on sait, le nom d'un endroit en Andalousie.

Page 425, n. 3. Voulant mettre en évidence la versification de cette pièce et de quelques autres, M. de Slane en a transcrit le texte arabe en caractères romains; mais il ne me semble pas avoir bien saisi la mesure de celle-ci. C'est :

— | — — — — — | — — —

Seulement il faut se rappeler que ce ne sont pas des vers

¹ Ibn-Bassâm nomme comme tel un individu dont le nom ne se trouve pas chez Ibn-Khaldoun, à savoir : محمد بن محمود العمري الضربير.

métriques; ils ne sont pas fondés sur la quantité, mais sur l'accent. En arabe il faut les prononcer avec ces voyelles :

بَابِ دَعِ تَلْحِينِ	الْعُودُ قَدْ تَرَنَّمِ
رِيَاضَ الْبَسَاتِينِ	وَشَقِيَتِ الْمَدَائِنِ
عَسَاكَ الْمَأْمُونِ	تَخْطُرُ وَلِشْ تُسَلِّمِ
بِحَبِيءِ ابْنِ ذِي التُّونِ	مَرْوَعِ الْكَنَائِبِ

Testem, comme M. de Slane prononce dans le 3^e vers, serait non-seulement contre la mesure, mais aussi contre la langue; car saluer est سلم à la 11^e, et non pas à la 1^{re} forme; aussi le man. F porte-t-il نُسَلِّمِ. Dans le 4^e vers ce n'est pas : « Yahya ben dhi'n-Noun, » mais « Yahyâ ibnou dzi'n-Noun, » et le *nou* de *ibnou* a l'accent, car, comme l'a fort bien observé M. de Gayangos (traduct. de Maccarî, t. I, préface, p. xxx), on dit Ibn-Sa'îd, quand ils s'agit d'un individu dont le père s'appelait Sa'îd, mais Ibnou-Sa'îd, en accentuant fortement la syllabe *nou*, quand ce terme est un nom de famille, quand on veut parler d'un des descendants de Sa'îd. Aussi M. de Gayangos a-t-il eu parfaitement raison de prononcer partout Ibnou-Khaldoun, Ibnou-dzi'n-Noun, etc. attendu que ce sont des noms de famille.

Texte, p. 392, l. 3. Il y a ici une faute assez ridicule. Au lieu de الموشحات الذهبية (« les odes dorées » chez M. de Slane), il faut lire, avec le man. F et l'édition de Boulac, الموشحات المهندبة, « les odes élégantes. »

Page 425, n. 6. Il ne faut pas prononcer : « bel-khourdi, » mais « bel-khourradi, » car ce vers doit avoir huit syllabes, comme celui qui lui correspond. Aussi le *techdid* se trouve-t-il dans l'édition de Boulac et dans le III^e volume de Maccarî, tandis que le man. F donne بِالْحُرْدِ avec toutes ses voyelles.

Page 426, avant-dern. l. Les mots فالتقى على بعض قبائنه

موشخته n'ont pas été rendus tout à fait exactement par ceux-ci : « il remit une ode à une des chanteuses appartenant à ce prince. » La 4^e forme du verbe لقي ne signifie pas ici remettre; c'est en musique le mot consacré pour exprimer l'idée de : enseigner une chanson (accus.) à (على) une chanteuse. Ainsi on lit dans le *Kitāb al-aghānī* (t. I, p. 43, éd. Kosegarten) : ذكر أن ابن عائشة كان يلقى عليه وعلى ربيكة : « il raconta que, lorsque Ibn-'Aīcha lui donnait des leçons de musique, ainsi qu'à Robaiha ach-Chammāsiya, Ma'bad entra et leur enseigna un air. » Et ailleurs (*apud* Kosegarten, *Chrestom. Arab.* p. 130) : وكانت رائقة استأذنتها غنتها نغمها والقت : « cette chanteuse avait été formée par Rāica, qui lui avait chanté ses mélodies et qui lui avait enseigné des airs admirables. » De même chez Maccari, t. II, p. 332, l. 5.

Texte, p. 393, l. 9. Dans la phrase وقال يا أحسن ما بدأت وما ختمت, il faut substituer à يا, qui serait un barbarisme, le mot ما, comme on lit dans F et Boul.

P. 427, n. 3. Si on lisait أوفى en un seul mot, comme le veut M. de Slane, ces vers ne donneraient aucun sens; il serait impossible de les construire. Peut-être le verbe أضحى a-t-il contribué à la méprise du traducteur, qui y a attaché l'idée modificative (*être vers le milieu de la matinée*); mais, comme l'a dit de Sacy dans sa *Grammaire arabe* (t. II, p. 60) : « il arrive souvent qu'on fait abstraction de cette idée modificative, et qu'on emploie ces verbes comme de vrais synonymes du verbe abstrait كان. » Voici de quelle manière il faut traduire les vers dont il s'agit, en conservant autant que possible les termes dont s'est servi M. de Slane : « Je n'ai jamais eu du plaisir à boire du vin dans une prairie couverte de fleurs, à moins qu' (une beauté), dont la taille flexible se balance, ne m'eût dit le matin ou le soir : « Pourquoi, » etc.

Texte, p. 395, l. 14. Je m'étonne qu'après ce vers M. de Slane n'ait pas inséré celui-ci, qui se trouve dans l'édition de Boulac :

من غير خمير ما للكئيب المشوق يندب الاوطان
Il est nécessaire pour la rime et pour le sens, car il complète celui du vers qui précède.

P. 431, l. 20. *Cordoue* est un *lapsus calami*; il faut lire *Séville*. — Dans la note 1 il faut *houaka* au lieu de *houak*, car autrement il manquerait une syllabe, comme le montre le vers correspondant. J'aurais encore d'autres observations à faire sur les transcriptions du traducteur, mais je les supprime pour ne pas devenir trop long.

P. 434, avant-dern. l. M. de Slane a traduit l'hémistiche :

سَدَّ السَّهْمَ وَسَمَّى وَرَمَى

de cette manière : « Elle visa avec sa flèche, nomma (le but qu'elle voulait frapper) et tira son arc. » Je crois qu'il serait superflu de nommer le but que l'on veut frapper, quand on y a déjà visé; mais en outre il faudrait sous-entendre toute cette phrase que le traducteur a mise entre parenthèses, ce qui serait un peu trop exiger du lecteur. Le fait est que M. de Slane ne semble pas avoir connu le sens du verbe *سَمَّى* employé absolument. Quand il n'a pas de complément, il signifie toujours, ce qu'il faut ajouter aux dictionnaires : *prononcer la formule* : *بِسْمِ اللَّهِ*, au nom de Dieu! Ainsi on lit dans l'édition que Habicht a donnée des *Mille et une Nuits* (t. VII, p. 47) : « elle leur dit : « Prononcez les mots : Au nom de Dieu! Ceci est mon fils. » L'édition de Macnaghten (t. II, p. 68) porte en cet endroit : *فَقَالَتْ لَهُنَّ سَمَّيْنِ اللَّهُ أَنْ هَذَا وَلَدِي*, et M. Lane observe dans une note sur sa traduction de ce passage (t. II, p. 319, n. 15) : « Lorsque quelqu'un admire un enfant ou un autre objet, il doit dire : « Au nom de Dieu! » ou quelque chose de

semblable. On croit que de telles expressions préviennent et neutralisent l'influence du mauvais œil. » Dans un autre endroit des *Mille et une Nuits* (t. III, p. 7, l. 8, éd. Macnaghten) on lit : فتقدم السندباد الحمال وسقى واكل حتى , « Sindibâd le porte-faix s'avança alors, prononça les mots : « Au nom de Dieu ! » et mangea jusqu'à ce qu'il eût satisfait son appétit et qu'il fût rassasié. » On sait que les musulmans ne manquent jamais de prononcer ces paroles avant de commencer à manger. On dit aussi سقى الله en ce sens, comme dans l'*Histoire des hommes pieux de Cairavân* (man. de Paris, n° 752, fol. 61 v°), où on lit : فسميت الله عز وجل واكلت حتى اخذت حاجتي , « Ayant dit : Au nom de Dieu ! je mangeai jusqu'à ce que j'eusse satisfait mon appétit. » Un vers cité par Maccari (t. I, p. 793, l. 14) est conçu en ces termes :

حَسَنُ الْقَوْلِ سَقَى الْفِعْلَ كَالْجَزَارِ سَقَى وَاتَّبَعَ الْقَوْلَ ذِمًّا

« Ses paroles sont belles, ses actions mauvaises; il est comme le boucher qui dit : « Au nom de Dieu ! », et qui, immédiatement après, égorge l'animal. » Personne n'ignore qu'avant d'égorger un animal, les bouchers musulmans doivent se servir de cette formule. On dit aussi سقى بالله dans le même sens, comme dans les *Mille et une Nuits* (t. IV, p. 320, l. 3 a f. éd. Habicht), où il est question d'un pêcheur qui, après avoir été fort malheureux dans sa pêche, سقى بالله وطرح الشبكة , « prononça les mots : « Au nom de Dieu ! » et jeta de nouveau son filet. » Dans un récit moderne, que M. Wetzstein a publié dernièrement dans le *Journal asiatique allemand*, on lit (t. XXII, p. 82, l. 12) : سَمَّ بِالرَّحِيمِ , ce qui signifie, selon l'éditeur (p. 146) : باسم الرحيم . L'expression سقى على فلان (ibid. p. 85, l. 18 et 19).

P. 435, dern. l. M. de Slane ne me semble pas avoir bien rendu le premier de ces deux vers :

حبيبي ارفع حجاب النور عن العذار
تنظر المسك على كافور في جلتار

Il traduit : « Ma bien-aimée, ayant enlevé le voile de lumière qui couvrait son visage, te laisse voir, » etc. Je ne comprends pas ce que c'est qu'un *voile de lumière*, et en second lieu la iv^e forme de رفع n'existe pas. A mon avis حبيبي est le vocatif (aussi la seconde édition de Boulac porte-t-elle يا حبيبي), et ارفع, l'impératif; dans le second hémistiche je lis تنظر, et je traduis : « Ô ma bien-aimée, enlève de ton visage le voile qui nous dérobe la lumière, afin que nous voyions, » etc.

P. 437, l. 16 et suiv. Dans les deux premiers vers de ce morceau, qui est en langue vulgaire, j'adopte en partie seulement les leçons indiquées par M. de Slane, et je crois devoir les traduire autrement qu'il ne l'a fait. Le premier est :

يطمع بالخلص قلبى وقد ضمّو عشقو لشهماتو

Au lieu du dernier mot, M. de Slane lit لسهमतو, et il traduit : « Mon cœur désire se soustraire (à la tyrannie de la personne qu'il aime), bien qu'il y ait déjà échappé. Mais l'amour l'a encore ramené dans le voisinage (du danger). » Les mots وقد فاتو ne signifient pas : « bien qu'il y ait déjà échappé. » Le sujet de فات est للخلص; il faut construire : وقد فاتة الخلاص, c'est-à-dire وقد فات قلبى الخلاص, littéralement : « L'occasion de se soustraire à cette tyrannie a déjà échappé à mon cœur, » ou, comme nous dirions en français : « Mon cœur a déjà laissé échapper l'occasion de se soustraire à cette tyrannie. » Telle est la signification constante du verbe فات. Quant au dernier mot du vers, je crois que la leçon لسهमतو est inadmissible. Il y a bien un mot سجمة que les dictionnaires arabes

expliquent par قَرَابَة, *voisinage*; mais d'abord il ne s'emploie pas plus au pluriel que *voisinage* en français; puis le pronom affixe devrait se rapporter à قلب, *cœur*, et il faudrait traduire non pas « dans le voisinage (du danger), » mais « dans le voisinage du cœur, » ce qui donnerait un contresens; enfin, ce terme سَهْمَة n'appartient qu'à l'ancienne langue, et il est très-certain que le peuple, pour lequel cette pièce a été composée, ne le comprenait point. La leçon لَشَهْمَاتُو, dans le texte de Quatremère, est au contraire excellente, et je ne doute nullement que M. de Slane ne l'eût adoptée, s'il avait trouvé le mot شَهْمَات dans le dictionnaire de Freytag. C'est une autre forme, mais qui se trouve aussi dans un vers cité par Maccari, de شاه مات, *le roi est mort*, terme du jeu des échecs qui est devenu parmi nous *échec et mat*; voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans le *Glossaire des mots espagnols dérivés de l'arabe*, p. 352, 353. Le poète dit par conséquent : « Et l'amour qu'il (mon cœur) éprouve lui a déjà donné échec et mat; » littéralement : son échec et mat; l'amour a fait mon cœur échec et mat, l'a maté. — Dans le vers suivant :

تراه قد حصل مسكين حملاتو يقلق وكذاك امر عظيم صابو

M. de Slane lit, à la place du dernier mot, صاباتو (leçon de Boul.), et il traduit : « Voyez cet infortuné, accablé du poids de sa misère; il a l'esprit troublé à cause du grand malheur qui vient de l'atteindre. » Je crois la leçon صاباتو décidément mauvaise. Si c'est pour إصاباته, le nom d'action avec le pronom affixe, comme l'affirme le traducteur, il est impossible de construire ce vers. La leçon صابو, qui se trouve aussi dans F, est bonne (= أَصَابَة; on sait que, dans la langue vulgaire, on dit صاب pour أصاب). Mais حملاتو ne me présente aucun sens raisonnable. En ajoutant un seul point, je lis جُمَلَاتُو et je traduis : « Vous le voyez (mon cœur) qui

est devenu tout à fait misérable; il est dévoré de soucis; un grand malheur le frappe, » et puis dans le vers qui suit : « Car il désire revoir les beaux yeux noirs qui sont absents, et cependant ce sont ces yeux noirs qui l'ont rendu malheureux. » Le verbe وحش, dans les mots لوحش الجفون الكحل, signifie *désirer voir*, car P. de Alcalá le traduit par *deseur ver à otro*.

Ibid. les trois dernières lignes. M. de Slane est fort excusable de n'avoir pas compris l'hémistiche :

نشب والهوى من لَج فيه ينشب

qu'il traduit : « Il est pris, ainsi que se laisse prendre celui qui s'abandonne à l'océan de ses passions; » car le verbe لَج (qui du reste n'a jamais le sens que le traducteur lui attribue) doit se prendre ici dans une acception qu'il n'avait qu'en Andalousie, et qu'on chercherait en vain dans les dictionnaires. Il n'a rien de commun avec le لَج arabe; il est au contraire d'origine espagnole. Le substantif espagnol *lazo* (lacet, lacs) a passé dans le dialecte des Arabes de l'Andalousie, chez lesquels il est devenu لَج, au plur. الجُوج. Pe-

¹ Les Arabes rendent assez souvent le z espagnol (ç dans l'ancienne orthographe), ou le c devant les voyelles e et i (anciennement z) par le *djim*. Ainsi le mot *ciruelas* (prunes) est écrit dans le *Mosta'ini* (sous جرولتش الجاص). *Encina* (chêne) y est الجينه (sous بلوط). Le diminutif de *nuez* (noix) est chez Ibn-al-Baitâr (sous سراج القطرب). Le nom du souchet, *iunca* (orthographe ancienne, qu'on trouve aussi chez Dodonæus, *Cruydt-Boeck*, p. 592 b, pour *juncia*, comme on écrit aujourd'hui) est dans le *Mosta'ini* (sous سعد) et chez Ibn-al-Baitâr (sous خولجان). Le mot *Alcoraz*, qui est le nom propre de la plaine près de Huesca, où Pierre I^{er} d'Aragon remporta une grande victoire sur les musulmans en 1096, et qui, malgré son *al*, n'est nullement d'origine arabe, est écrit القوراج dans une note historique que M. Amari a trouvée sur le feuillet de garde d'un recueil de traditions copié en Espagne, et appartenant aujourd'hui à la Lucchesiana de Girgenti.

dro de Alcalá donne ce لَاح sous les mots *lazo para tomar aves* (lacs pour prendre les oiseaux), *lazada et amiento para tirar*. Puis on a formé de ce لَاح le verbe لَاحَّ , *enlacer, attacher avec des lacets*, que P. de Alcalá a noté sous *enlazar* et sous *amentar*. Cette 1^{re} forme a donné naissance à la 2^e, تَلَحَّح , *être enlacé*, car Alcalá traduit *enlazadura* par تَلَحَّح . Cependant les Andalous disaient aussi لَاح à la 1^{re} forme dans le sens de *tomber dans un lacs*, et de là *s'empêtrer, s'embarrasser*, dans une chose comme dans un lacs. C'est ce qui résulte d'un passage de Maccari (t. I, p. 161), qui raconte ceci : Il y avait anciennement un prince espagnol qui résidait à Almodovar. Un jour qu'il était allé à la chasse et qu'il était arrivé à l'endroit où Cordoue s'éleva plus tard, mais qui, à cette époque, était inhabité et en partie couvert de ronces extrêmement touffues, il lâcha un faucon, dont il faisait grand cas, sur une perdrix : $\text{فَتَحَبَّتْ فِي ذَلِكَ الْعَلِيْقِ وَلَجَّ الْبَازِيُّ فِي الْاِنْقِضَاصِ عَلَيْهَا}$: *فَرَكِضَ الْمَلِكُ خَلْفَهُ حَتَّى وَقَفَ عَلَى مَكَانِهِ بِالْحَرَجِ فَامْرَ بَقَطْعَهَا* « la perdrix se cacha dans ces ronces, et le faucon, en s'abattant sur elle, s'y empêtra. Alors le prince mit son cheval au galop, et, étant arrivé près du fourré, il ordonna de le couper afin de sauver son faucon qu'il ne voulait pas perdre. Son ordre fut exécuté. » Ce verbe a le même sens dans le vers cité par Ibn-Khaldoun et qu'il faut traduire de cette manière : « Il est pris, car tous ceux qui tombent dans les lacs de l'amour sont pris pour jamais. »

P. 438, l. 3-6. Je n'ai rien d'important à observer sur les deux premières lignes de cette pièce; seulement j'aimerais mieux lire dans le texte, avec F et Boul., تَجِبِي à la place de يَجِبِي , et je crois que dans la traduction les verbes doivent être au présent et non pas à l'imparfait. Mais j'ai des objections très-graves contre le texte et contre la traduction des deux lignes qui suivent. Quatremère les a lues ainsi :

والمقلين يقول من فوق صفصافو
والبورى اخرى فمقلاتو

M. de Slane corrige :

والمقلين تقبل فصفصافو والبورى اخرى فمقلاتو

et il traduit : « Pendant que les amis faisaient la sieste sous les peupliers. Mais ce qui me convenait le mieux, c'était (de pêcher) des mulets et (de contempler) ensuite ces beaux yeux, » en ajoutant dans une note que les mots والمقلين تقبل والمقلين تقبل في صفصافه s'écriraient en bon arabe. Cette manière de voir soulève cinq objections : 1° la IV^e forme de قال ne signifie pas *faire la sieste*; c'est la 1^{re} qui s'emploie en ce sens; 2° un plur. régulier ne peut pas être suivi d'un aoriste au singulier; 3° la préposition في (في) ne signifie pas *sous*, mais *sur*, de sorte que les amis du poète feraient la sieste *sur* les saules¹, ce qui, sans être impossible, serait cependant un peu étrange; 4° le pronom dans صفصافو, qui est au singulier, ne saurait se rapporter aux dormeurs, aux مقيلين, qui sont au pluriel; 5° l'interprétation du traducteur ne convient point à la situation, car, comme l'a dit Ibn-Khaldoun, le poète improvisa ces vers dans un bateau, lorsqu'il était allé à la pêche avec ses amis; ceux-ci étaient aussi dans le bateau; par conséquent ils ne faisaient pas la sieste sous ou sur des arbres. A mon avis ce vers ne donne point de sens à moins qu'on n'y apporte un très-léger changement; mais si l'on peut s'y résoudre (et j'ose croire qu'on ne s'y refusera pas), il devient parfaitement clair. Je lis :

والمُقِلِّينَ يَقُولُ مِنْ فَوْقِ صَفْصَافُو

¹ M. de Slane traduit صفصاف par *peuplier*, et ce mot désigne réellement cet arbre dans quelques pays, par exemple en Syrie (voyez Burckhardt, *Travels in Syria*, p. 250); mais chez Freytag c'est *saulte*, et en Espagne aussi c'était au saule qu'on donnait ce nom; voyez P. de Alcalá sous *sanze* et *vimbrera*.

ou bien, ce qui pour le sens revient absolument au même :

وَالْمُقْنِينَ يَقُولُ فَصْفَافُو

c'est-à-dire : « le chardonneret chante sur son saule. » On voit que je retiens scrupuleusement les leçons des manuscrits (F porte : *والمقلين يقول فصفافو*), excepté que je substitue au malencontreux *المقلين* le terme *المقنين*. Ce dernier n'est pas dans les dictionnaires de la langue classique; mais les Andalous s'en servaient pour désigner le *chardonneret*, car P. de Alcala traduit *sirguerito ave* par *miqtn*, pluriel *macdnin*. Aujourd'hui encore il désigne en Barbarie le même oiseau. Dombay (*Gramm. linguæ Mauro-Arab.* p. 62) donne : « carduelis, *مُقْنِينَ*; » on le trouve aussi expliqué par *chardonneret* dans les dictionnaires et vocabulaires de Marcel, de Boethor, de Hélot, et dans le très-utile travail lexicographique de M. Cherbonneau (dans le *Journal asiat.* de 1849, t. I, p. 70; il prononce *mequine* et donne le même pluriel que P. de Alcala). Dans le Dictionnaire berbère, *chardonneret* est *أَمُقْنِينَ*, et selon toute apparence le terme en question appartient à cette langue. Quant au verbe *قال*, je n'hésite pas à lui attribuer la signification de *chanter*, car le substantif *قَوَّال*, qui en dérive, signifie *chanteur* dans le dialecte andalous; voyez mes *Loci de Abbadidis*, t. I, p. 212, l. 18, et Maccari, t. II, p. 168, l. 3. — Quant à l'autre ligne, je crois pouvoir m'épargner la peine de démontrer que *أَحْرَى* ne convient pas, que *مُقْلَة* fait au pluriel *مَقْل* et non pas *مَقْلَات*, etc. Faisant de nouveau un très-petit changement, déplaçant seulement un point, je lis :

وَالْبُورَى أَجْرَى فِي قَلَاتُو

« et le poisson ¹ (frit) dans sa poêle sera ma récompense. »

¹ Dans le dialecte andalous, *بورى* ne désignait pas seulement une es-

في مقالاته serait dans la langue classique *مقالاته*. Le mot *مقالة*, *poêle à frire*, est bien connu. Voici maintenant ma traduction de cette petite pièce dans son entier : « La belle journée! tous les traits qui la distinguent me remplissent d'admiration : le vin et les belles circulent autour de moi, le chardonneret chante sur son saule, et le poisson (frit) dans sa poêle sera ma récompense. » Par ces dernières paroles le poète donne à entendre qu'un bon dîner de poisson frit le récompensera de la peine qu'il se donne dans sa pêche, et il compte la perspective de ce bon dîner parmi les belles choses de la journée.

Ibid. les trois dernières lignes. M. de Slane ne me semble pas avoir bien rendu ces vers :

حتى تنظر لحدّ الشريق البهى
 ينتهى في الحمر¹ لما ينتهى
 يا طالب الكهيبا في عيبى هى
 ننظر بها الفضة وترجع ذهب

de cette manière : « Jusqu'à ce que tu voies sur cette belle et noble joue la rougeur portée à sa dernière limite; O toi qui cherches dans ses yeux la pierre philosophale, (sache que) si elle les dirige vers de l'argent, elle le convertit en or. » Il substitue *الشريق* à *الشريق*; c'est la leçon de l'édition de Boulac; mais je doute que l'adjectif *شريق* puisse s'employer en parlant d'une joue; *شريق* au contraire semble être la leçon de tous les manuscrits, le nôtre y compris, et c'est justement le mot qu'il faut. Le verbe *أشرق* s'emploie en parlant du visage : « *Nituit pulchritudine* (vultus) » et *شريق* est *claro* chez Alcalá. Nos pères employaient le terme *clair* dans la

pièce de poisson, mais aussi du poisson en général; chez P. de Alcalá *pece pescada generalmente*.

¹ Le texte porte *الحمر*; on voit par sa traduction que M. de Slane a lu *الحمر*, ce qui est bon; seulement il a oublié de corriger dans une note la faute de Quatremère.

même acception en parlant du visage; tout le monde connaît la « Nicolette au clair vis » d'un charmant fabliau. Mais ce qui est plus important et ce qui a fait méconnaître à M. de Slane le sens de ces vers, c'est qu'il a cru, comme il le dit dans une note, que عيني est mis ici pour عيني, et qu'il fallait lire تنظر à la place de ننظر. Il n'en est point ainsi; عيني signifie comme toujours *mon œil*, et ننظر est, dans le dialecte andalous, la première personne *du singulier*. Il faut traduire: « Ô toi qui cherches la pierre philosophale, sache qu'elle est dans mes yeux, car, si je les dirige vers de l'argent, ils le convertissent en or; » c'est à-dire: Quand je regarde celle que j'aime, ses joues, naguère éclatantes de blancheur, deviennent rouges comme de l'or (elle rougit de pudeur). C'est une idée qu'on trouve fréquemment chez les poètes andalous. Qu'il suffise de citer les deux vers sur un jeune et beau préparateur de beignets, vers que donne Maccari (t. II, p. 402):

لله سجاج بدا لي مَحْرًا فافاد علم الكهيباء بحسنه
 ذَهَبَتْ فَضَّةُ خَدَّهْ بِلِوَا حَظِّي وَكَذَلِكَ تَفْعَلُ نَارَهُ بِعَجِينِهِ

« Quel beau préparateur de beignets m'est apparu ce matin! Grâce à sa beauté il m'a fait connaître le secret de la pierre philosophale. Par mes regards j'ai converti en or l'argent de ses joues; le feu qu'il attise en fait de même avec la pâte qu'il a pétri. »

P. 439, l. 11 et 12. C'est en hésitant que M. de Slane a rendu le vers :

يَا مَنْ يَلْمَنِي لِمَا نَقَلْتُدْ فَكَلَّمَكَ اللَّهُ بِمَا تَقُولُ

de cette manière: « Ô toi qui me blâmes de porter un collier, puisse Dieu te revêtir d'un collier à cause de ce que tu as dit! » Je crois qu'il signifie autre chose. Le poète emploie le verbe كَلَّمَ dans un double sens; il joue sur ce mot. La première signification est dans Freytag, qui toutefois n'a

que la phrase plus ancienne *قَدَّ فُلَانًا*, *adopter l'opinion*, ou *les opinions de quelqu'un*, tandis que plus tard on disait aussi *قَدَّ مِنْ هَبَا*, *adopter des opinions*, ou *تَقَدَّ مِنْ هَبَا*, comme dans l'*Hist. des hommes pieux de Cairawân* (man. de Paris, n° 752, fol. 29 r°) : *وانما تقَدَّ ابو محرز واسد في هذه المسئلة مذاهب : اهل العراق* « Abou Mohriz et Asad avaient adopté dans cette question les opinions des Irâcains. La seconde au contraire n'y est pas et je vais l'expliquer. » *قَدَّ فُلَانًا شَيْئًا* signifie : *rendre quelqu'un responsable d'une chose, en rejeter la responsabilité, la faute, la honte, etc. sur lui*. Ainsi on lit chez Ibn-Haiyân (man. d'Oxford, fol. 54 r°) : *وامره ان يقلد الشهود ما شهدوا به* : « le sultan lui ordonna de rejeter sur les témoins la responsabilité de leurs rapports. » Ailleurs (*apud* Ibn-Bassâm, t. I, manuscrit de M. Mohl, fol. 31 r°) : *وعيسى يقلد الكاس* : « 'Isâ rendait la coupe responsable de la honte qu'Abd-al-Melic s'attirait » (par les paroles grossières dont il se servait), c'est-à-dire, il attribuait ces discours à l'ivresse, il les considérait comme des propos d'ivrogne. Plus loin (*ibid.* fol. 173 r°) : *قَدَّني عارها*, « rejetez-en la honte sur moi ! » Et chez Ibn-al-Athîr¹ : *قَدَّني دَمَة*, « rejetez sur moi la responsabilité de sa mort ! » Dans le vers en question le second *قَدَّ* a le même sens, et un poète plus correct aurait écrit *قَدَّك* *الله ما تقول*. Je crois devoir le traduire ainsi : « Ô toi qui me blâmes à cause des opinions que j'ai adoptées, puisse Dieu te rendre responsable de ce que tu dis ! »

Ibid. l. 15 et n. 7. *الزيارة* n'est pas *visiter la maison sainte*, c'est-à-dire le temple de la Mecque, mais *visiter la mosquée du Prophète*, à Médine, ou, en d'autres termes, le tombeau du Prophète, qui se trouve dans cette mosquée. Cf. Burton, *Pilgrimage*, t. I, p. 293 : « A visit to the Masjid El Nabawi,

¹ J'ai noté que ce passage se trouve t. X, p. 204 ; mais il doit y avoir une erreur dans ces nombres.

and the holy spots within it, is technically called *زيارة* ; » *Cartas*, p. 77, l. 4 : *وارتحل الى المشرق برسم حجّ بنيت الله : الحرام وزيارة قبر النبي عم فوصل ففعل حجّه وزيارته وفعل الى بلاده .* « il se rendit en Orient pour faire le pèlerinage de la maison sainte et pour visiter le tombeau du Prophète. Après qu'il y fut arrivé et qu'il eut accompli le pèlerinage et la visite (du tombeau du Prophète), il retourna dans sa patrie; » Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 16 : *ورما أغار : بنو سليم على الحاج أيام الموسم بحمكة وأيام الزيارة بالمدينة*, « les Soleim se permettaient même d'attaquer les pèlerins de la Mecque aux jours où l'on remplissait les grands devoirs de la religion, et de les dépouiller sur le territoire de Médine pendant qu'ils visitaient le tombeau du Prophète » (traduction de M. de Slane). De même *الحجّ والزيارة* dans le vers qui nous occupe, et dans lequel le dernier mot, *تتهمل* dans le texte, ne doit pas être changé en *نتهمل* comme le veut M. de Slane, car ce changement serait contre la mesure¹ et contre la langue, le verbe *همل* n'ayant pas de *ii*, ni, à plus forte raison, de *v*^o forme. L'édition de Boulac a *منهمل*, ce qui est presque correct. Il faut lire :

وَدَعَى فِي الشَّرْبِ نَهْمَلْ

Le verbe est à la première personne *du singulier*. Quant à sa signification, il faut observer que, dans la langue moderne, la 1^o forme de *همل* a reçu le sens que la 4^o a dans la langue classique : *neglexit rem nulla ejus ratione habita*. Ainsi on lit dans l'*Histoire des Berbères* (t. II, p. 384, l. 3) : « Quand le sultan eut fait arrêter et emprisonner son fils, les serviteurs de ce dernier se dispersèrent de divers côtés; » *وهمل جازر* من مطبخه كان يعرف بابن هيدور كان شبيها له في الصورة

¹ La mesure est : - | و - و - | - و - و .

فكحق ببني عامر « mais on ne fit pas attention à Ibn-Hîdour, un boucher employé dans la cuisine du jeune prince, auquel il ressemblait beaucoup, et cet homme passa chez les Beni-'Amir. » Dans notre vers la VII^e forme est la même chose que ce همل au passif, car la langue vulgaire aime à substituer فَعِل à أَنْفَعِل.

Page 440, l. 11 et n. 4. Il faut conserver la leçon جَدَّد et ne pas la changer en تَجَدَّد (qui serait un barbarisme, car alors il faudrait l'impératif). C'est la première personne du singulier: « Versez-m'en afin que je recommence (à boire). »

Ibid. n. 5. Le poète Chochterî n'était pas de la ville de Toster dans le Khouzistân, mais du village nommé Choster et situé dans le district de Guadix en Andalousie; voyez M. de Jong, *Catalogus Codicum Orient. Bibliothecæ Academiæ regiæ scientiarum*, p. 132, n. 2. — Dans la note 6 il y a deux lapsus calami; il faut: « pour وبيبين نزول, lisez ونزول. »

Texte, p. 410, l. 13, lisez avec F: فُجِّدُوا, au lieu de تَجَدَّدُوا. — La l. 15 est altérée, comme l'indique la mesure (qui veut que dans la l. 16 on substitue خضور à خضورة), de même que la l. 17 (où F a واجتناز pour واخبار; dans Boulac c'est واجتبار). — Dans la ligne 18 le mot هي est de trop; ni le sens, ni la mesure ne le tolèrent; aussi F et B ne l'ont-ils pas. — Dans la dernière ligne il faut lire à cause de la mesure:

وطاها أصلح من أربعين ميل

et traduire: « On y voit une plaine qui vaut mieux qu'une contrée de quarante milles d'étendue. »

Texte, p. 411, l. 4 et 5. Ce vers:

وكيف ولاش فيه موضع رقاعا الا ونسرح فيه النخل

est horriblement altéré; aussi M. de Slane n'en a-t-il pu tirer que cette phrase bien peu satisfaisante: « Comment ne serait-elle pas ainsi, puisqu'il n'y a pas un endroit (gros comme)

une feuille de papier, où nous n'envoyions butiner nos abeilles?» Pour rétablir la mesure et le sens il faut lire :

وكَيْفَ وَلِشْ مَوْضِعَ رِقَاعًا . إِلَّا وَتَسْرَحُ فِيهِ النَّجَلُ¹

« Comment ne serions-nous pas joyeux, quand il n'y a pas de parterre de fleurs sur lequel nous ne puissions laisser errer nos yeux. » Le mot رِقَاعًا (que l'éditeur de Boulac a placé avec raison à la fin du premier hémistiche) est pour رِقَاعَة, comme M. de Slane l'a observé; mais il appartient au dialecte andalous. Dans ce dialecte le mot رِقْعَة, au pluriel رِقَاع, signifie *parterre de fleurs*; ainsi on trouve رِقَاع الرُّوح dans un vers que cite Maccari, t. I, p. 928, l. 13², et dans la langue vulgaire, on forme de nouveaux noms d'unité en ajoutant la terminaison *u* au pluriel; j'en ai donné quelques exemples dans le Glossaire sur Edrîsî, p. 353; je pourrais à présent y en ajouter d'autres, comme le mot جَدْوَرَة *souche*, dans le dictionnaire de Hélot, qui est évidemment le nom d'unité de جَدْوَر, pluriel de جَدْر, ou, en d'autres termes, l'équivalent de جَدْر, de même que رِقَاعَة est l'équivalent de رِقْعَة. Quant à l'expression سَرَح النَّجَل, on dit souvent en ce sens سَرَحَ الْعَيُون, سَرَحَ الْبَصَر, etc. سَرَحَ الْعَيُون, le titre du Commentaire d'Ibn-Nobâta sur la lettre d'Ibn-Zaidoun, فَلَاةٌ فِيهَا مَسْرَحٌ لِلْبَصَرِ chez Ibn-Batouta, t. I, p. 413. Il est vrai que le terme نَجَل pour *œil*, quoique parfaitement correct, est un peu recherché pour un poème populaire; aussi des copistes qui ne le comprenaient pas en ont-ils fait *des abeilles*, insectes dont on n'a que faire ici; mais le poète avait besoin d'une rime, et c'est ce qui peut lui servir d'excuse.

P. 441, dernière ligne. Les mots خَلَقَ اللَّهُ النَّصَارَى لِلْغَزْوِ ne signifient pas : « Dieu a créé les chrétiens pour (subir nos) incursions destructives, » mais « pour faire des incursions destructives. » Dans le temps où ces vers ont été com-

¹ A prononcer : *fi'n-naǧjal*, en trois syllabes.

² Cf. le Glossaire sur Edrîsî, p. 307.

posés, c'est-à-dire dans le temps du faible royaume de Grenade, les Castillans ne subissaient plus guère de razzias, mais ils en faisaient d'autant plus. En outre, ce sens cadre bien mieux avec le second hémistiche : « Mais toi, ô ma belle, tu fais des incursions dans les cœurs de tes amants. »

Texte, p. 411, dernière ligne. Lisez avec F et B : *وله من قصيدة يمدح فيها السلطان*.

Texte, p. 412 et suiv., trad. p. 442 et suiv. Ce long et curieux poème est du mètre *sarî*, mais il est fondé sur l'accent et l'on y remarque en outre de grandes licences métriques. Il offre à mon sens bien moins de fautes de grammaire et d'orthographe que ne l'a cru le traducteur, et il exige un grand nombre de remarques. Commençons par observer que le premier mot, qui doit signifier *paraître*, comme M. de Slane l'a très-bien vu, ne doit pas s'écrire *ظَلَّ*, mais *ظَلَّ*, leçon de F et de B. On le trouve aussi dans un autre poème, p. 431, l. 4 du texte, où il est écrit correctement. Le dictionnaire de Hélot lui attribue la signification de *paraître*. On employait la 1^{re} forme dans le même sens; voy. 'Abd-al-Wâhid, p. 78, l. 10; Maccari, t. II, p. 401, l. 9. Freytag n'a ni la 1^{re} ni la 1^{re} forme dans cette acception. — Le 2^e vers est chez Quatremère (j'ajoute quelques points voyelles) :

سبيكة الفجر أحكت شفق في ميلق الليل فقم قلبو

et M. de Slane traduit : « L'aurore, semblable à un métal fondu, répand une lueur rouge en venant à la rencontre de la nuit; lève-toi et verse (à boire). » Il importe de fixer ici le sens de presque tous les mots, car le dictionnaire de Freytag ne les donne pas. Le premier, *سبيكة*, ne doit pas se traduire par *métal fondu*, car il n'a jamais eu cette signification. En le traduisant par *pars liquata auri argente*, Freytag a cru rendre l'explication du Câmous : *القطعة المذوبة*; mais ces paroles signifient en réalité : *un morceau de métal fondu*, c'est-à-dire *une barre, un lingot*. En effet, c'est là le sens inva-

riable de سبيكة. Dans le dictionnaire de Bocthor c'est *barre* d'or ou d'argent, *lingot*, or, argent, étain, etc. en barre; de même dans celui de Berggren sous *lingot*, et dans la *Revue de l'Orient et de l'Algérie*, nouvelle série, t. V, p. 231. Chez Jackson (*Account of Timbuctoo*, p. 347) les mots *sibikat deheb Wangaree* sont expliqués par ceux-ci : « Wangara gold in bars. » Puis أَحَكَّتْ est pour حَكَّتْ. Dans la langue vulgaire on trouve fréquemment cette prosthèse de l'élif dans le parfait de la première forme des verbes; M. Fleischer (dans le *Journ. asiat. allemand*, t. I, p. 156) en a donné des exemples. J'en ai remarqué d'autres chez P. de Alcalá, surtout dans les verbes qui commencent par le *hd*. Le mot مبلق serait, à en croire M. de Slane, « formé irrégulièrement du verbe لقي. » Mais il n'a rien de commun avec ce verbe. D'origine berbère, à ce qu'il paraît, il est encore en usage en Afrique. Marcel, sous *Pierre à aiguiser*, dit qu'en berbère c'est مبيلاك; dans le *Dictionnaire berbère* c'est إِمْبِلَق (même sens); M. Cherbonneau (dans le *Journal asiatique* de 1849, t. I, p. 550) a noté que مبلق (*mileq*) signifie en Algérie *Pierre à repasser*; enfin *máylaq* (c'est ainsi qu'il prononce) est chez P. de Alcalá (sous *toque de oro*) *Pierre de touche*, et c'est là justement le sens qui convient ici. Le verbe قَلَّبَ signifie « visiter, faire une perquisition, un examen des lieux, des personnes » (Bocthor); « examiner, scruter » (Hélot). On l'emploie en parlant d'un immeuble qu'on visite minutieusement avant d'en ratifier l'achat, comme dans ce passage d'une charte sicilienne encore inédite qui m'a été communiqué par M. Amari: معرفة الدار المذكورة بالنظر والعيبان والخبرة والمشاهدة والتقليب; en parlant de marchandises ou de filles esclaves (qui malheureusement sont aussi des marchandises) qu'on examine avant de les acheter; voy. par ex. Amari, *I diplomi arabi*, etc. p. 128, dernière ligne, p. 197, l. 9; *Mille et une Nuits*, t. I, p. 419, l. 15 et 17, éd. Macnaghten. Quand nous aurons remarqué enfin que قَلَّبُو est

pour قَلْبِهِ (de même que ذَهَبُو dans le vers suivant est pour ذَهَبَهُ = ذَهَبَهُ) et que le pronom se rapporte au substantif فُجْر, alors tous les mots seront clairs. Néanmoins il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de faire passer ce vers dans une langue européenne, car bien qu'il soit certainement au goût des Arabes, il n'est nullement au nôtre. Tout ce que je puis faire, c'est de l'expliquer. Le poète compare donc le crépuscule du matin à un lingot d'or, les ténèbres de la nuit à une pierre de touche, qui, comme on sait, est noirâtre, et la rougeur du ciel, quand le soleil se lève, à la trace qu'un lingot d'or laisse sur la pierre de touche sur laquelle on le frotte. Puis (car le vers suivant se lie étroitement à celui-ci) il poursuit en ces termes : « Lève-toi donc et essaye ce métal ; alors tu verras qu'il est de bon aloi, blanc et pur ; c'est de l'argent, mais le *Chafac* (la rougeur du ciel) l'a converti en or. » Ce qu'il peint en ces termes, c'est la blancheur et ensuite la rougeur du ciel à la pointe du jour. Observons encore qu'il faut lire avec Boulac فضه à la place de فض. Par conséquent c'est :

فَضَّةٌ هُمُ لَكِنَّ الشَّفَقَ ذَهَبُو

Plus loin, l. 10 du texte, je lis تالله avec F. Ensuite nous rencontrons les vers :

جَادَ الزَّمَانُ مِنْ بَعْدِ مَا كَانَ يَجِيْلُ
وَلَيْشَ لِيَفَلَّتْ مِنْ يَدَيْهِ عَقْرَبُو
مَا جَرَّ مَرَوْا فَمَا قَدَ مَضَى
بِشَرِّ بْنِنَوَا وَيُوَكَّلَ طِيَّبُو

M. de Slane traduit avec raison : « La fortune, autrefois avare, est devenue libérale ; » mais il a passé le second hémistiche, en disant toutefois dans une note qu'il paraît signifier : « Et il (le temps ou la fortune) n'est plus capable

de laisser échapper le scorpion de sa main. » Il y a ici deux observations à faire. En premier lieu le pronom dans *يديه* ne se rapporte pas à la fortune, car alors le vers, comme l'a vu le traducteur, ne donnerait pas de sens. Il faut le rapporter à un substantif sous-entendu, de même que le sujet de *جرع* est sous-entendu, ce qui n'a pas échappé à M. de Slane, qui ajoute entre parenthèses *le pauvre*. Je sous-entendrais plutôt : *l'auteur de cette pièce, le poète*. En second lieu il faut remarquer que, parmi les Andalous, la vue d'un scorpion était d'un heureux présage. Ainsi Ibn-al-Khatib (dans Müller, *Beitrag*, p. 24, l. 4), après avoir dit que lui et ses compagnons de voyage virent des scorpions, ajoute ces paroles : *فتلقينا ذلك بسعة الصدر، وقلنا العقرب من منازل البدر،* « cette vue nous remplit de joie, et nous nous dîmes : Le scorpion est une des stations de la lune. » Par conséquent notre hémistiche signifie : « Et son scorpion (le scorpion de la fortune) n'échappera pas aux mains du poète, » c'est-à-dire : « Le poète ne laissera pas échapper cet heureux retour de la fortune. » L'autre vers a été traduit ainsi par M. de Slane. « Autant dans le passé (le pauvre) a goûté toute l'amertume (de la vie), (autant il est heureux maintenant) en buvant du boneïn et en mangeant de bonnes choses. » Il a rendu parfaitement le premier hémistiche, et je n'aurais rien à remarquer là-dessus, s'il n'avait ajouté une note fort malheureuse où il dit : « Les mots *مروا* *فما* sont mis ici pour *مرة* *فيها*. » *مروا*, ou plus correctement *مرو* comme dans Boulac, n'est nullement pour *مرة*, car il faut le régime du verbe *جرع*, il faut le mot *amertume*, que M. de Slane a donné avec raison dans sa traduction. *Morrou*, ou, comme on prononçait en Andalousie, *merrou* (voy. Alcalá sous *amarga cosa*), est pour *مرة* = *مَرَّ الزمان*, *l'amertume de la fortune*. M. de Slane n'a pas été plus heureux avec le mot *بنين*. « *Boneïn* ou *bonn*, » dit-il dans une note, « est une espèce de café. » Mais *bonn* désigne le café en grain, et si l'on donne aujourd'hui ce nom

à la liqueur (voy. Niebuhr, *Beschrijving van Arabie*, p. 52; Humbert, *Guide*, etc. p. 12), c'est un néologisme. En second lieu on ne voit pas pourquoi le poète aurait employé le diminutif; sans doute la phrase : « Je bois mon petit café, » serait aussi étrange pour un Arabe qu'elle l'est pour nous. Enfin les Maures d'Espagne, autant que je sache, n'ont jamais fait usage du café. Le fait est que *benîn*, car c'est ainsi qu'il faut prononcer, avait parmi les Andalous un tout autre sens, à savoir celui d'*agréable au goût, délicat, savoureux, exquis, excellent, succulent*. C'est le synonyme de *taiyib*, qui suit dans le vers qui nous occupe. Aussi P. de Alcalá traduit-il *comedera cosa* par *tâib* et par *benîn*; sous *sabroso manjar* il donne les mêmes mots. Aujourd'hui encore ce terme est en Algérie d'un fréquent usage. On le trouve chez Humbert (*Guide*, etc. p. 14), dans le vocabulaire de Roland de Bussy, dans les *Dialogues* de Delaporte (p. 67), dans ceux de Martin (p. 80), etc. Enfin, je dois encore observer que, dans le texte, il faut lire, avec F et B, *وياكل* au lieu de *ويوكل*, et que tous les pronoms affixes, dans *مرو بنينو*, *مرو* et *طيبو*, se rapportent à *الزمان*. — Dans le vers suivant :

قال الرقيب يا ادبا ايش ذا في العشق والشرب ترى تحبوا

M. de Slane lit *تحبوا*, et il traduit : « Un homme qui épiait (mes démarches me) dit : « Quelle merveille! pourquoi te vois-je si maigre, toi qui es toujours à goûter de l'amour et du vin? » Mais *يا ادبا*, car c'est ainsi qu'il faut prononcer, signifie : « Ô poètes, » et *نحب* n'a jamais le sens d'*être maigre*. Il faut lire *تترى تحبوا* et traduire : « Un homme qui épiait (mes démarches me) dit : « Ô poètes, pourquoi vous voit-on composer (toujours) des vers sur l'amour et le vin? » La IV^e forme du verbe *نحب* signifie *produire*, comme dans ce passage d'Ibn-al-Khatîb (dans Müller, *Beiträge*, p. 6) : *بطيخة* : « c'est un sol pierreux qui ne produit point d'épis. » Mais elle s'emploie aussi absolument et sans régime,

comme dans ce passage d'Edrisî (Clim. v, sect. 2) : أرضها
 منجبة كريمة. Il faut sous-entendre *du blé*, et traduire : « Son
 sol produit (du blé) et il est excellent. » Chez Ibn-al-'Auwâm
 (t. I, p. 182, l. 10) on trouve : أشجار منجبة حمالة, « des
 arbres bien productifs. » Dans notre hémistiche il faut sous-
 entendre : *des vers*, et celui qui suit doit se traduire : « Mes
 censeurs s'étonnaient de cela; mais je leur répondis : etc. »
 La réponse du poète est celle-ci :-

فَقُلْتُ يَا قَوْمَ مِنْ ذَا تَتَعْجَبُونَ
 نَعَشِقُ مَلِيحَ الْأَرْقِيقِ الطَّبِيعِ عَلاشَ كَنَفَرُوا بِاللَّهِ أَوْ نَكْتَبُونَ
 لِمَشِّ يَرْجِحُ الْحَسْنَ الْأَشَاعِرَ أَدِيبِ يَقْتَضِ بِكَرْوٍ وَيَدَعُ تَيْبُونَ

M. de Slane traduit : « Je leur répondis : Vous autres à
 qui cela paraît étrange, (sachez que) je ne puis aimer qu'une
 belle d'un esprit délicat. Faut-il que je le déclare en invo-
 quant le nom de Dieu, ou faut-il que je l'écrive? Il n'y a
 qu'un poète à l'esprit cultivé qui puisse réussir auprès des
 belles : il subjugue les vierges et triomphe des épousées. » Cette
 dernière idée est malheureusement toute française, mais
 nullement arabe; aussi le texte dit-il autre chose, et je ne
 comprends pas comment le traducteur a pu attacher au verbe
 ودع, qui signifie *laisser de côté*, le sens de *trionpher de*. Mais
 examinons d'abord le vers qui précède. Si la traduction que
 M. de Slane en a donnée était bonne, il faudrait une parti-
 cule négative avant le verbe نَعَشِقُ. Aussi je crois devoir en
 proposer une autre. Pour نَعَشِقُ il faut lire, avec F et B,
 يَعَشِقُ. Le verbe عَشِقُ (pas عَشِيقُ) signifiait chez les Anda-
 lous *rendre amoureux*; chez P. de Alcalá *enamorar á otro*. Le
 terme مَلِيحُ était chez eux du genre commun et désignait *un
 beau* (si j'ose m'exprimer ainsi) aussi bien qu'*une belle*; chez
 P. de Alcalá c'est *gentil por galan onbre o muger*; dans le dia-
 lecte de l'Algérie, *amant* (Humbert, *Guide*, etc. p. 24). Ici,
 et dans un autre vers que nous rencontrerons plus tard, c'est

le beau jeune homme et non la belle. La particule **أَلَّا** a ici une signification qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires, à savoir celle de *mais seulement*. Ainsi on lit dans les *Fables de Bidpai* (p. 243, dernière ligne) : **ومنذ مجيئه وإلى الآن لم يطلع** « Depuis son arrivée jusqu'aujourd'hui on n'a pas remarqué chez lui de la perfidie, mais seulement de l'honnêteté et de la sincérité. » Et dans le *Kitâb-al-Ictifû* (man. de M. de Gayangos, fol. 164 r°) : **ولم** « Il ne laissa point d'enfant mâle, mais seulement une fille qui lui succéda. » Le second hémistiche, que M. de Slane a expliqué dans une note d'une manière assez étrange, est certainement altéré; et je dois avouer que, malgré les nombreuses variantes, je ne suis pas en état de le corriger. Je le passerai dans ma traduction, qui est : « Je leur répondis : Vous vous étonnez de cela, vous autres ? (Sachez donc qu')un beau jeune homme inspire de l'amour, mais seulement quand il a des sentiments délicats. Il n'y a qu'un poète à l'esprit cultivé qui puisse réussir auprès des belles : il subjugue les vierges et dédaigne celles qui ne le sont plus. » — Plus loin, dans les mots **غزال هي** et **ظبي هي**, il faut substituer deux fois, avec F et B, **هي** à **بهي**, à cause de la mesure; en outre il faut prononcer :

غزال بهي تنظر قلوب الاسود وبالوهم قبل النظر ينهبوا

et traduire : « C'est une belle gazelle, et cependant vous voyez des lions perdre le courage, quand ils s'imaginent seulement qu'elle approche et avant qu'ils l'aient vue. » — Le vers suivant, qui est fort maltraité chez Quatremère et que M. de Slane a restitué en partie seulement et en ajoutant un mot (**وتفرحوا**) dont on n'a que faire, doit se lire ainsi :

وتم يحييهم اذا ابتسم فيضحكوا من بعد ما ينهبوا

Tous ces changements sont justifiés par F et B, par la mesure et par le sens. — Plus loin il faut lire, avec F et B, نَقِي pour أَنْقِي, qui serait contre la mesure (تَغْرُقِي). — Dans le vers qui commence par وشارِبِن (mot qu'il ne faut pas changer en وشارِب, comme le veut M. de Slane, mais qui est pour وشارِب), Quatremère a joint à tort le second بَرِيد au second hémistiche; il appartient au premier. — Dans le vers suivant, lisez avec B يَسْبِل (B) pour تَسْبِل. — A la p. 414, l. 12 du texte, lisez avec F الصَّلَابَا (= الصَّلَابَة, dureté). Le vers suivant, où Quatremère a de nouveau réuni un mot (رَقِيق) à un hémistiche auquel il n'appartient pas, est conçu en ces termes :

تَحْتِ الْعَكَائِكُنْ مَعَهَا خَصْرًا رَقِيقًا
مَنْ رَقَّتْ وَيَجْفَى إِذَا تَطَلَّبُو

M. de Slane traduit : « Au-dessous de ses seins est une taille si mince, qu'en voulant la saisir vous craindriez (de la briser). » Évidemment il a confondu ici خَافَى, *craindre*, avec خَفِيَ, *être caché*. Le sens est : une taille si mince, qu'elle devient invisible quand vous voulez la saisir (comparez, par exemple, p. 419, l. 14 et 16 du texte). Mais ce qui est de plus d'importance, c'est le mot الْعَكَائِكُنْ. C'est sans doute par conjecture et en se laissant guider par l'ensemble du vers, que M. de Slane l'a rendu par *seins*; mais en réalité un tel mot est inconnu, il n'existe pas. En y apportant un très-léger changement, je crois y reconnaître un mot andalous que donne P. de Alcalá. Je dois rappeler d'abord que les Arabes aiment à comparer les seins à de gros fruits, par exemple à de grosses grenades (souvent dans *les Mille et une Nuits*), et que dans la poésie on peut indiquer les seins par le nom de ces fruits. Or, je trouve chez Alcalá : *higo en la flor*, en arabe *facóna, facón*. Ce terme espagnol désigne, si je ne me trompe, ce qu'on nomme en Provence *figues-*

¹ C'est ainsi qu'il faut lire avec F, au lieu de خَصْرًا.

fleurs, c'est-à-dire les fruits du figuier qui occupent le bas des ramules, et qui sont les plus précoces et, en général, les plus gros. Je crois donc qu'en lisant dans notre vers الفكاك, il faut y reconnaître le pluriel du mot dont Alcalá donne le collectif et le nom d'unité. — Plus loin, là où il est question d'un espion, l'hémistiche :

حين ينظر العاشق وحين يرقبو

signifie : « Quand il (l'espion) regarde et guette l'amant. » Le traducteur a rendu inexactement ces paroles, parce qu'il n'a pas fait attention au pronom dans يرقبو (يرقبه). — P. 415, dernière ligne du texte. Quatremère a fait imprimer قاصد ووارد sans variante; le traducteur dit (p. 444, n. 5) que les manuscrits portent وارد sans conjonction; cependant cette conjonction est dans F et B, et la mesure l'exige aussi bien que le sens. — Dans le vers :

قد اظهر الحق وكان في حجاب لبس يقدر الباطل بعدد بحجبو

il ne faut pas insérer ما après بعد, ce qui serait contre la mesure, ni traduire : « La fausseté est impuissante depuis qu'il l'a repoussée; » mais : « La fausseté est désormais impuissante à la cacher, » à cacher la vérité, بحببه, c'est-à-dire, بحجب الحق. — L'hémistiche :

إذا جند سيفو ما بين الردود

ne signifie pas : « Quand il tire son épée au milieu des *réprouvés*, » car ردود n'a jamais ce sens. Il désigne dans le dialecte andalous *des machines de guerre*, comme je l'ai dit dans mon Glossaire sur le Bayân (p. 19). Aux exemples que j'y ai cités on peut ajouter un passage d'Ibn-Haiyân (manuscrit d'Oxford, fol. 42 v°), où on lit : وأنزلوا ردودهم بخلفهم على قف : خيل (قن جبل. *lis*) « ils avaient placé leurs machines de guerre derrière eux, sur le sommet d'une montagne. » Et un peu plus loin (*ibid.*) on trouve رد employé comme un col-

lectif, à moins qu'il ne faille le changer en ردود. On y lit : *مخالف إلى المكان الذي فيه رد أهل البيرة* (pendant que les guerriers d'Elvira étaient occupés ailleurs, Sauwâr) « marcha vers l'endroit où se trouvaient leurs machines de guerre. » — Dans le vers suivant, le dernier mot doit se lire : *وأستخضبو*, comme dans Boulac; M. de Slane a certainement lu ainsi, puisqu'il traduit *l'a choisi*, mais il a oublié de corriger la fausse leçon. J'observerai encore que l'hémistiche qui suit doit se prononcer de cette manière :

نראה خليفة أمير المسلمين

Enfin nous arrivons aux deux derniers vers du poëme :

فاله يُقيم ما دار القللك وأشرقبت شمسو ولاخ كوكبو
وما يغنى ذا القصيد في عروض يا شمس خدر ما لها مغربو

que M. de Slane a traduits ainsi : « Que Dieu les conserve tant que la sphère tournera, tant que le soleil éclairera (le monde) et tant que les étoiles brilleront (dans le ciel)! Toutes les fois que cette *cacîd* sera chantée dans les assemblées, cache ta honte, ô soleil! elle (est un astre qui) ne se couchera jamais. » Je crois qu'il n'a saisi ni le sens des paroles du dernier vers, ni sa construction. Il se lie très-étroitement à celui qui précède, et *وما* y signifie *tant que*, comme dans *ما دار الفلك*. Puis le traducteur veut lire *تغنى* pour *يغنى*, changement dont je n'aurais pas compris la raison, si je n'avais vu qu'il a rapporté le pronom de *لها* à *cacîd*, et qu'il a ajouté : « *Cacîd*, pour *cacîda*, est l'orthographe du texte. » Il a donc cru que le poëte avait commis une faute et qu'il aurait dû écrire *cacîda*, mais c'est une erreur. Ordinairement ces deux mots sont synonymes, bien que les puristes les distinguent, et l'un est aussi classique que l'autre. Ensuite *عروض* ne signifie pas *assemblées*. *عروض*, car c'est ainsi qu'il faut prononcer, avait en Andalousie le sens de *musique*; P. de

Alcala le donne sous *musica*, et il traduit *musico* par عَرَوِّى. Le second hémistiche, dans lequel M. de Slane a prononcé mal à propos كَدِّر, est dans la langue classique, ce qui produit un assez joli effet à la fin d'un poème en langue vulgaire. Il faut donc prononcer :

يا شَمْسُ خِدْرِ ما لها مغربو

Dans ce مغربو il n'y a pas de pronom affixe; c'est مغرب, et le *wau* est ajouté seulement parce que c'est la rime constante du poème. Traduisons par conséquent: « Que Dieu les conserve tant que la sphère tournera, tant que le soleil brillera, tant que les étoiles étincelleront, et tant qu'on chantera ce poème avec accompagnement de musique, ô toi qui es le soleil du harem, mais un soleil qui ne se couche jamais! » Ces dernières paroles, qui s'adressent au sultan de Grenade devant lequel le poète a chanté cette pièce, sont de rigueur à la fin des poèmes de ce genre. Le poète grenadin a emprunté cet hémistiche à un poème plus ancien, composé à la louange du prince de Valence, Abou Becr ibn 'Abd al-'Azîz, par Ibn az-Zaccâc. Il commence ce poème plus ancien et se trouve chez Maccarî, t. II, p. 196, l. 15. Ibn az-Zaccâc y parle de sa maîtresse.

Texte, p. 418, l. 1. Pour تحاكى, lisez چاكى avec F et B, et dans la ligne suivante لورا avec les mêmes. A la dernière ligne il faut remplacer ارى par ادى (leçon de F), qui est pour ادا, comme ailleurs dans ces poèmes; voyez, par exemple, p. 421, l. 9, 13; p. 422, l. 1.

Texte, p. 419, l. 1. Au lieu de صفت, lisez جفت.

Texte, p. 420, avant-dernière ligne. Lisez وملاحظاتهم avec F et B.

Texte, p. 421, l. 3. Pour منها, lisez فيها (*car voyez!*) avec B. — L. 7, substituez يغير à يغير. — L. 8, lisez وكاد ينفقع comme dans la variante, à cause de la mesure; ينفقع est

aussi dans F et B; le dernier a يكاد. — Dernière ligne, lisez ما ندرروا على من تكثروا ذا العتاب, comme dans F.

Texte, p. 422, l. 12. Je préfère la leçon de F : ما منعم عاهد مليحاً إلا و خان, où مليح désigne l'amoureux; comparez ce que j'ai dit plus haut.

P. 449, l. 10 et suiv. M. de Slane a d'abord traduit fort bien : « J'avais disposé dans le centre de mon cœur un lieu pour la recevoir, et je disais : Ô mon cœur! traite avec honneur celle qui vient loger chez toi. » Mais ne s'apercevant pas que le poète continue à adresser la parole à son cœur, il n'a pas compris les vers qui suivent et qui doivent être rendus de cette manière : « Compte pour peu de chose les humiliations qu'elle t'imposera, car tu devras subir tous les tourments¹ de l'amour. Je lui ai donné plein pouvoir sur moi; j'ai consenti à la reconnaître pour la maîtresse (de mon cœur). Quand elle verra l'état où je suis, alors, etc. » car il faut lire avec F et B يبصروا ويرى (qui est pour يبصره). — Le traducteur n'a pas compris non plus les derniers vers de cette pièce marocaine :

ونحتل في مطلوبو ولو ان كان
عصر في الربيع او في الليالي فريك
ونمشى نشوفو لو يكن في اصفهان
واش ما يقبل يحتاج نقل لو يجيبك

Il traduit le premier vers ainsi : « J'usais de toute mon adresse pour satisfaire à ce qu'elle désirait, quand même c'eût été de faire de l'huile au printemps ou d'éplucher (du blé) pendant qu'il fait nuit. » Il ne semble pas avoir connu le sens de الليالي dans le dialecte marocain, où ce terme désigne la saison pendant laquelle les nuits sont le plus longues, c'est-à-dire le cœur de l'hiver. Selon un calendrier qui a

¹ هول est, dans le dictionnaire de Hélot : *Inquiétude, tourment, souci.*

été traduit par Hœst (*Nachrichten von Marokos*, p. 252 et 257), cette saison commence le 13 décembre et finit le 20 janvier. Chez Jackson (*Account of Marocco*, p. 4, 5, 6, 8, 113) on lit qu'elle s'étend du 20 décembre jusqu'au 30 janvier vieux style, comprenant ainsi les quarante jours les plus courts. On voit que, dans notre vers, cette saison est opposée au printemps, ce qui est bien plus logique que d'opposer la nuit au printemps. Le terme *فريكت* est proprement un adjectif pour une espèce d'amande et signifie *facilement déhiscente, s'ouvrant facilement*; voy. Becrî, p. 41, l. 2, où on lit : *اللوز الفريك*, et comparez le glossaire sur Edrisî, p. 359; mais il s'emploie aussi substantivement dans le sens d'*amande verte*, car chez P. de Alcalá c'est *alloza almendra fresca*. Pour *عصر* il faut lire *عصير* avec F. Ce mot a un sens très-vague, parce qu'il signifie en général *liqueur tirée par expression*. Il s'emploie dans l'acception d'*huile d'olives*, mais elle ne convient pas ici, parce que l'huile d'olives se conserve, et que, dans notre vers, il doit être question d'une chose qu'on ne peut pas conserver, qu'on ne peut pas se procurer au printemps. En conséquence il faut le traduire par *moût*, acception qui est indiquée par Humbert (*Guide*, p. 17), Berggren (v^o *moût*) et Boethor. Le vers signifie donc : « J'aurais de toute mon adresse pour lui procurer tout ce qu'elle désirait avoir, quand même c'eût été du moût au printemps ou des amandes vertes au cœur de l'hiver. » Puis le poète ajoute : « Je serais allé la voir, quand même elle aurait été à Ispahan, et chaque fois qu'elle aurait dit avoir besoin d'une chose, je lui aurais répondu : Tu l'auras. » Et non pas, comme on lit chez M. de Slane : « N'importe tes remontrances, il faut que je lui dise : (Ton amant) vient te visiter. »

Texte, p. 423, dernière ligne. Pour *نواحي* lisez *ضواحي* avec F et B.

Texte, p. 424, l. 4. Lisez *ويعزيبهم* et *غزائهم*; ces deux corrections sont justifiées par F et B.

Page 451, n. 3. Une espèce de *mewâliâ* nommée *al-haufi* (dans F الحوف) m'est inconnue comme elle l'est au traducteur. L'édition de Boulac porte القوما, et il y avait réellement une espèce de *mewâliâ* qui portait ce nom; voyez le *Journ. asiat.* de 1839, t. II, p. 165, l. 7 a f. et suiv. et celui de 1849, t. II, p. 250 vers la fin.

Texte, p. 429, l. 8. Lisez ونجروا بها في أساليب. Ces leçons se trouvent dans F et B, excepté que le dernier a mal à propos فيها pour بها.

Texte, p. 430, l. 15. Lisez زين (F et B), sans article.

Page 435, l. 14. Comme bien peu de belles souffriraient que leur amant leur adressât la parole en disant : « Ma petite mère! » et que d'ailleurs مي n'a pas ce sens, j'aimerais mieux voir dans يا مي un nom propre très-commun : « Ô Maiya! » Au reste la rime de cette pièce est ai, et dans l'édition il faut substituer trois fois le *socoun* (qui est dans F) au *techdid*.

Texte, p. 432, l. 4. Pour أزجر, que Quatremère n'a trouvé que dans un seul manuscrit, il faut lire avec ses trois autres manuscrits et le nôtre بيزجر, car c'est بيزجر زجر, dans la langue classique بيزجر زجراً.

Quelque nombreuses qu'aient été mes remarques sur ces deux chapitres, j'ai cependant dû laisser de côté bien des vers que je ne comprends pas encore, sans compter que je ne me suis pas occupé des pièces que le traducteur a omises parce qu'il les jugeait trop difficiles ou trop altérées. Il est certain qu'une nouvelle édition de cette partie de l'ouvrage est absolument nécessaire. Elle devra être faite par un savant qui connaisse mieux les dialectes que Quatremère ne les connaissait, et qui fasse plus d'attention aux mètres. Peut-être serait-il aussi à désirer que, puisqu'il s'agit d'un cas tout à fait exceptionnel, il indiquât au bas des pages toutes les variantes que fournissent les manuscrits. C'est seulement quand on aura un meilleur texte, qu'une traduction plus satisfaisante et plus complète deviendra possible; mais

on doit tenir compte à M. de Slane des difficultés innombrables avec lesquelles il a eu à lutter, et reconnaître qu'il a frayé et aplani la route pour un traducteur futur bien plus que Quatremère n'a préparé la voie à un nouvel éditeur.

Au surplus, ces deux chapitres ne forment qu'une petite partie de l'ouvrage. Le reste, nous ne pouvons que le répéter, a été traduit de main de maître, et j'espère que mes remarques ne diminueront en aucune manière la haute valeur de ce livre aux yeux de ceux qui me liront; s'il en était autrement, je regretterais de les avoir écrites. Rendre compte d'une traduction est toujours un travail épineux et dans lequel le critique court grand risque de paraître injuste. Quand il s'occupe d'un livre d'un autre genre, il peut en faire ressortir les mérites, appeler l'attention sur certains passages intéressants, signaler des vues nouvelles, des découvertes importantes. Par sa nature même, une traduction s'y refuse. On ne peut pas choisir certains endroits obscurs et montrer qu'ils ont été bien expliqués; la coutume du moins ne le veut pas. Le critique ne s'arrête qu'aux passages qu'il croit devoir entendre autrement que ne l'a fait le traducteur. Gardons-nous de changer cette méthode, car elle est bonne; mais il ne faut pas non plus qu'elle nous conduise à des conclusions fausses. Si dans la traduction d'une centaine de pages le critique a relevé deux ou trois méprises, il ne faut pas perdre de vue que c'est bien peu quand il s'agit d'un texte tel que celui des *Prolégomènes* d'Ibn-Khaldoun. Pour ma part j'avoue hautement que le beau travail de M. de Slane m'a appris bien des choses que je ne savais pas, qu'il m'a fait comprendre beaucoup de passages que sans lui je n'aurais pas compris, et s'il m'est permis de dire toute ma pensée, je dirai que rarement un livre aussi difficile a été traduit aussi bien.

R. Dozy.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE INDO-EUROPEENNE ou Comparaison des langues grecque, latine, française, gothique, allemande, anglaise et russe entre elles et avec le sanscrit; suivie d'extraits de poésie indienne, par F. G. Eichhoff, 1 vol. in-8°, 1867, XIII, 410 pages.

La philologie comparée, et surtout la philologie indo-européenne, est aujourd'hui une science qui a conquis droit de cité et qui, quoique d'origine récente, se présente à nous avec une formation et un développement complets. Les travaux de Grimm et Bopp, ses fondateurs, continués par l'école allemande, ont mis en lumière des vérités et des principes tels qu'il n'y a plus à chercher à les méconnaître. Les remarquables découvertes de ces savants ont provoqué dans les différents pays des études spéciales jusqu'alors inconnues sur les grands problèmes de la filiation des langues de la famille aryenne. Certains critiques, il est vrai, par une réaction inopportune contre l'école allemande, ont cherché à atténuer le mérite de ses découvertes et même à en contester la sincérité; mais il faut bien reconnaître, en définitive, que c'est à cette école que nous devons tout ce que nous savons, et, si nous voulons à notre tour contribuer au développement de la science philologique, il nous faudra compter avec ses travaux.

La grammaire de M. Eichhoff est le premier ouvrage français¹ qui ait eu en vue de résumer les principes de la philologie sanscrite appliqués à la grammaire comparée, et de les condenser dans un manuel destiné aux commençants.

La nature même de cet ouvrage succinct excluait l'idée de remonter jusqu'à la langue aryenne, dite *primitive* (*Ursprache*) dont le sanscrit n'est lui-même qu'un dérivé. Il est certain aujourd'hui que le sanscrit même védique ne suffit

¹ Il a paru, depuis, une *Grammaire comparée*, par M. F. Baudry, in-8°, 1868; c'est un excellent ouvrage élémentaire et clair, qui nous donne le dernier état de la science sur la matière. La première partie seule a été publiée, elle traite de la phonétique. Il est à désirer que le surplus paraisse promptement.

pas pour rendre compte de toutes les variétés de formes que l'on rencontre dans le reste de la famille, et que, pour expliquer quelques-unes de ces formations qui paraissent anormales, il faut recourir à un prototype que la comparaison des divers idiomes permet de tenter de restituer. La science, il est vrai, est encore peu avancée sur ce dernier point; mais ne désespérons pas d'arriver à la solution du problème. Déjà M. Schleicher, dans son *Compendium*, et les rédacteurs du *Journal de Kuhn* ont jeté les bases de la *Ursprache*, et M. Fick, dans un récent ouvrage, vient de nous donner un excellent essai de dictionnaire de cette langue primitive, dont tous les mots sont restitués à l'aide du sanscrit, du zend, des langues classiques, germaniques et slaves. Malgré les travaux de Zeuss, Ebel, Stokes et autres, l'état de la science sur les langues celtiques n'est pas suffisamment avancé pour qu'on puisse raisonner sur elles comme sur les autres dialectes congénères; mais un temps viendra où le celtique sera étudié comme il le mérite, et cette étude sera d'un grand secours pour la restitution de la langue de nos premiers pères.

En attendant, rien de plus naturel que de s'en tenir au sanscrit pour point de départ de nos formes grammaticales, et c'est par l'étude du sanscrit que l'on doit commencer celle de tout le système indo-européen pour aborder ensuite chaque idiome en particulier.

La grammaire générale de M. Eichhoff ayant surtout un but pratique, l'auteur n'a porté ses comparaisons que sur les deux langues classiques, le gothique, l'anglais, l'allemand et le russe. Le celtique n'entrait pas dans son cadre, n'étant pas, à proprement parler, compté au nombre des langues vivantes. Le gothique, en sa qualité de représentant le plus ancien de toute la famille germanique, devait forcément figurer dans un ouvrage de la nature de celui-ci; mais le gothique, comme l'anglais, n'est que du bas allemand, et l'allemand moderne ne suffit pas pour donner une idée exacte du haut allemand. Il aurait donc fallu tout au moins, si l'on voulait éviter de remonter trop haut dans un ouvrage élé-

mentaire, rappeler sommairement la distinction des dialectes germaniques en haut et bas allemand, énoncer ces lois de substitution de consonnes (*Lautverschiebung*) dont la découverte a été un éclair de génie et dont la connaissance est si utile pour guider dans la recherche des étymologies. Le russe est également, dans certains cas, insuffisant pour représenter la branche slave; car il a subi, comme l'allemand moderne, de notables altérations par rapport à sa constitution primitive; mais tel qu'il est il peut servir pour donner une idée de la famille à laquelle il appartient.

La *Grammaire générale* comprend en réalité trois parties : la première est l'exposé sommaire de la grammaire indo-européenne, c'est-à-dire de la formation des sons (*Lautlehre*), de la déclinaison et de la conjugaison (*Formenlehre*). La déclinaison, comme le dit l'auteur, présente un harmonieux système dont la transmission séculaire, quoique modifiée par les temps et les lieux, permet de remonter sans peine à ses principes constitutifs dont le sanscrit a conservé l'empreinte la plus fidèle; mais les langues modernes, comme l'allemand, l'anglais et le russe, ont en général perdu les flexions primitives, que l'on ne retrouve plus qu'en gothique, en slave et en lithuanien. Les formes pronominales se correspondent dans tous les dialectes avec tant de symétrie qu'on voit bien qu'elles ont appartenu à une seule et même langue parlée. Il en est de même de la série des nombres, qui a traversé toutes les phases de la grande migration aryenne sans jamais s'altérer sensiblement jusqu'à nos jours. Le verbe enfin est présenté avec toutes ses formes dans les différents idiomes; mais ici encore, comme pour la déclinaison, il faut s'en tenir au gothique et au slavon, types des deux branches germanique et slave.

La deuxième partie est un vocabulaire étymologique dans lequel l'auteur a reproduit, avec de notables améliorations, une partie des recherches consignées dans son *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde* (publié en 1836). C'est ici peut-être la partie la plus vulnérable, parce que l'auteur ne

semble pas avoir tenu compte des progrès de la science depuis trente ans, progrès dus aux nombreux travaux de l'école allemande principalement. Le résultat de ces travaux a été d'introduire une sévérité implacable dans le choix des racines et de rejeter *a priori* tout mot qui s'écarte, par sa charpente, des règles et des principes connus, sauf plus tard à reprendre ce même mot pour le soumettre à des épreuves particulières. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut asseoir une science sur des bases solides et sûres. Si donc on veut faire un recueil étymologique quelconque, il faut nécessairement, mettant de côté tout amour-propre national, en passer par les savants écrits d'outre-Rhin. Ne pas en tenir compte, c'est s'exposer, comme dans l'ouvrage que nous analysons, à donner comme certains et vrais des résultats contestables et même erronés.

Pour en revenir, par exemple, à la langue aryenne, dite *primitive*, il est manifeste qu'à la moindre étude on reconnaît l'insuffisance du sanscrit; pourquoi dès lors ne pas chercher à remonter à une source plus ancienne à l'aide des filaments que nous trouvons épars dans les langues? M. Eichhoff est peu partisan de ces tentatives: « Possesseurs
« de plusieurs centaines de racines indiennes exactement
« semblables à celles qui sont répandues dans leurs idiomes,
« quel intérêt ont les Européens à répudier ce trésor, à le
« morceler, à l'anéantir quand il suffit d'y puiser pour éclairer
« à sa lumière toutes les manifestations de la pensée dans
« notre civilisation actuelle? Nous ne pouvons donc nous
« associer à l'idée de ce progrès rétrospectif. Nous aimons
« mieux maintenir la sève vivante qui anime ces racines, ces
« rameaux et ces fleurs, s'épanouissant dans la belle langue
« sanscrite et semant sur l'Europe leurs germes féconds,
« que de réduire les mots à des formules stériles. Voilà pour-
« quoi notre méthode reste la même, non par apathie, mais
« par principe. » (p. 165). Telle n'est pas notre opinion, et nous pensons que la science étymologique ne peut que gagner à ces louables tentatives de restitution, guidées par

la méthode expérimentale et contrôlées avec un soin minutieux.

Nous pouvons entrer dans quelques détails sur cette seconde partie, qui offre, par sa nature, le champ le plus libre aux discussions et aux recherches, et montrer en même temps comment on peut être conduit, par l'examen et la comparaison des idiomes, à remonter plus haut que le sanscrit.

La racine sanscrite *vrik*, citée page 181 comme étant la souche du latin *voro*, *vorax*, all. *würge*, goth. *wulfs*, russe *volk*, etc. est évidemment insuffisante pour expliquer toutes ces formes diverses; tout au plus si le russe *volk* peut y être rattaché ainsi que le lithuanien *vilka* et le gothique *varga*. Le latin *vor* est probablement pour *gvor* (=βορ) correspondant à une racine primitive *gvar*; le gothique *wulfs* ne peut non plus se rapporter à *vrik*, le changement de *k* en *f* étant inconnu en germanique, mais il doit appartenir, de même que le latin *vulpes*, à une autre racine toute différente, *vulpa*, qui n'a pas son représentant en sanscrit. De même la racine sanscrite *açru* ne peut expliquer aucune des formes *δάκρυ*, *tagr*, *zähre*, *lacryma*; tous ces mots supposent nécessairement un primitif *dacru* auquel la forme *açru* est étrangère, car comment justifier la chute du *d* initial? Le sanscrit, comme le lithuanien *aszara*, se rattache donc à une autre origine.

Les règles connues de la phonétique (*Lautlehre*) ne permettent pas (comme l'a fait à tort l'auteur) de comparer *πεδάω* avec scr. *bandh*, *βοάω* avec *bukk*; *filius*, *πάλος* et *füllen* (p. 218) avec *bal*; *femina* avec *bhu*, *Φεύγω* et *paveo* avec *bhi*, *piscis* avec *pi*, *ποιέω* avec *pan*, *φιλέω* et *placo* avec *pál*; pas plus que *liqueo* et *luceo* avec *lauk*, *λακέω* et *loquor* avec *lap*, *λείπω*, *labor* et *laufen* avec *laip*, etc. Tous ces différents mots grecs et latins appartiennent à de tout autres racines.

Ainsi, par exemple, *πεδάω* est un mot dérivé, tout comme *ἐμπεδον*, *impedio*, *repudiare*, se rapportant tous au sanscrit *pad*; *Φεύγω* à *bhudj*, plier, d'où goth. *biugan*; *paveo* et *pavio* à

pavi; *piscis* et goth. *fiska* à une racine *pisk*; *ποιέω* et *opus* à une rac. *pa*, scr. *apas*, *apasyāmi*; *queo* à une rac. *kvi*, scr. *çvi*, etc. Quant à *loquor*, il n'a aucun rapport avec *lap*, le changement d'un *p* primitif en *q* n'étant pas autrement prouvé en latin, et du reste dans *loquor* il y a une consonne double *qu* qui, par sa nature, ne peut provenir d'une labiale. Il nous paraît également difficile de ne pas rejeter le rapprochement de *femina* (écrit à tort *fæmina*) avec *bhu*, et de *filius*, *pullus* avec *bālas*. *Femina* et *filius* sont précisément deux mots sur l'origine desquels on est fort peu d'accord, et l'auteur aurait dû expliquer les étymologies qu'il proposait. *Homon* et ses formes *hemón*, *humanus* conduisent parfaitement, ainsi que le gothique *guma* et le lithuanien *jmoa* à un thème *ghaman* inconnu en sanscrit. L'*h* et l'*f* jouant en latin le même rôle d'aspirée, il est permis de supposer indifféremment des formes comme, d'une part, *fomo*, *femoni* à côté de *homo*, *hominis*, et, d'autre part, *hemina* à côté de *femina*¹. Aucune explication satisfaisante n'a encore été donnée sur *filius*.

Il nous paraît également difficile d'admettre que la même racine *ruh* (p. 233), qui signifie croître, ait pu donner à la fois en sanscrit *rādhi*, croissance, et *rudhiras*, rouge. Il est plus que probable qu'il a existé deux verbes primitifs *radh*, dont l'un est resté en sanscrit avec le sens de croître, sous les formes *ruh* et *rādhi*, qui rappellent *varh* et *vardh*, et dont l'autre a disparu de cette langue pour n'y laisser d'autre trace que le substantif *rudhiras*, parent du lat. *rutilus* (ancienne orthographe de *rutilus*), *ῥυθρός*, germ. *rôt*, *read*, lith. *rudis* et slav. *rudru*. Quant à *rudh* dans le sens de croître, il a donné lat. *rubus*², germ. *ruota*, *ruthe*, et même *liud*, *lauth* et *leod*.

¹ La forme *hemme* est usitée encore aujourd'hui dans le gascon des Pyrénées. La première syllabe de *femina* est longue, elle est brève dans *femella* (peut-être, il est vrai, à cause des lois d'équilibre); on a du reste *hōmo* et *hūmanus*.

² Le *b* latin correspond souvent à un *dh* primitif. Ce point est facilement établi, on a par exemple: *verbum*, goth. *vaurd*, lith. *varda*, gr. *ῥητός*; *barba*, ags. *beard*, nhd. *bart*, lith. *barzda*, sl. *brada*; *liber*, *ἐλεύθερος*,

Le ρ initial grec ne correspond pas à un r sanscrit, l'existence de l'esprit rude (qui n'est que fort rarement inorganique) laisse supposer une consonne primitive qui a disparu, on en a la preuve par la comparaison des idiomes congénères. L'assertion émise à la page 232, « que la linguale r persiste dans toutes les langues, » est donc contestable, et par suite, nous ne pouvons admettre à l'égard du grec tous les rapprochements que l'auteur fait sous la lettre R. De récents travaux ont établi d'une manière à peu près certaine que l'esprit rude qui surmonte le ρ initial est la trace d'un s ou d'un v (f) primitifs; il est impossible de renier la communauté d'origine entre $\rho\gamma\acute{\epsilon}\omega$ et *frigus*, $\rho\acute{\epsilon}\pi\omega$ et lith. *virpu*¹, $\rho\eta\gamma\nu\acute{\omega}$ et *frango*, $\rho\acute{\iota}\pi\tau\omega$ et all. *werfen*, $\rho\acute{\iota}\lambda\alpha$ et all. *wurzel*, $\rho\acute{\iota}\psi$ et lat. *scirpus*, $\rho\acute{\alpha}\nu\omicron\varsigma$ et sl. *vraska*; $\rho\eta\tau\omicron\varsigma$ et lith. *varda*, goth. *vaurd* (rac. *var* avec suff. *dhá*); $\rho\acute{o}\omicron\varsigma$ et lith. *srava*; $\rho\acute{o}\phi\acute{\epsilon}\omega$, *sorbeo* et lith. *srebiu*, etc.

Kh et h sanscrits n'étant pas primitifs et correspondant, l'un à sk , l'autre à gh et dh , ils n'ont pu se transcrire en grec par χ ou κ . Le χ correspond étymologiquement à gh primitif, le κ à k et sk primitifs. Les autres aspirées th et ph du sanscrit ne sont pas non plus primitives : on aurait donc tort de chercher à leur donner pour équivalents en grec le θ et le ϕ , ces deux aspirées sourdes devant se rapporter aux sonores correspondantes dh et bh . Enfin, parmi les sifflantes on a reconnu que s seul était primitif, ζ et sh provenant de gutturales.

A l'égard de certains groupes comme qu , kv , gv , dv , qui ont excité les recherches de bien des savants, nous aurions voulu les voir expliquer par M. Eichhoff dans sa grammaire, et il est certain que la question n'aurait pu que gagner à être traitée avec son talent d'analyste et d'écrivain. Quelle est la

osk. *lovfreis*, anc. lat. *læbesum*; *ruber*, $\acute{\epsilon}\rho\nu\theta\rho\acute{\varsigma}$; *uber*, $\omicron\upsilon\theta\alpha\rho$, ags. *úder*, ahd. *úter*, lith. *udroti*, scr. *údhar* et peut-être aussi *robur*, scr. *rádhás*, et *urbs*, scr. *vardh*. (Voy. les articles de M. Ascoli, intitulés : *Lateinisches und Romanisches*, dans la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, etc. de Kuhn, t. XVII, 1868.) — ¹ Ou latin *serpo*.

nature de ces groupes? Proviennent-ils de l'adjonction d'un *v* euphonique, comme le veut Bopp, ou bien est-ce le *v* qui est radical avec prothèse d'une gutturale ou d'une dentale, comme a cherché à le démontrer M. Benfey, ou bien enfin sont-ils primitifs, comme MM. Grassmann, Fick et Schleicher l'admettent dans leurs écrits? Cette dernière opinion paraît la plus probable et est confirmée par des exemples assez nombreux. En ce qui concerne le son double *qu* ou *kv*, il a pour représentant affaibli, en sanscrit *çv* ou *k*, et en grec π ; il est resté *qu* en latin et est devenu *hw* dans les langues germaniques. C'est ce qui résulte de la comparaison de mots tels que : lat. *quaterus* (uter), umbr. *quodru*, osk. *puturus*, gr. $\omega\acute{\upsilon}\tau\epsilon\rho\omicron\varsigma$, goth. *hwathar*, qui ramènent à une racine aryenne primitive *kvataru*; $\epsilon\pi\omicron\varsigma$ et *equus* = prim. *akva*; $\omega\acute{\iota}\sigma\upsilon\rho\epsilon\varsigma$ et *quatuor* = *kvatvar*¹; $\epsilon\pi\omega$ et *sequi* = *sakva*; $\omega\acute{\epsilon}\mu\pi\epsilon$ et *quinque*² = *kvankvan*; $\omega\acute{\omicron}\sigma\omicron\varsigma$ et *quantus* = *kvat*; *akva*, goth. et *aqua* = *akvâ*; *liquo* et goth. *leihvan* = *rikv*; $\kappa\acute{\omicron}\nu\lambda\omicron\varsigma$ et ags. *hveohl* = *kvakra*; $\kappa\rho\alpha\nu\lambda\omicron\nu$, goth. *hwairnei*, all. *hirn* = *kvarna*; *canis* pour *quanis*, goth. *hunds* = *kvan*; $\kappa\acute{\alpha}\pi\omicron\varsigma$ et lith. *kvapas* = *kvapa*, etc. etc.

Le groupe primitif *qv* s'est conservé tel dans l'ancien latin; il est devenu *qv* en gothique et s'est affaibli en *g* ou *dj* en sanscrit; en grec nous le voyons transcrit par β . Ainsi le *v* primitif dans les deux groupes *kv*, *qv* s'est résolu en π ou β suivant que la consonne qui le précédait était dure ou douce; et la gutturale, qui a dû d'abord être remplacée par le digamma, a fini par disparaître, ne laissant d'autre trace que la nature de la labiale conséquente. C'est ainsi qu'on peut rendre compte de $\beta\alpha\rho\upsilon\varsigma$ et *gravis* par un thème *gvaru*, scr. *guru*; $\beta\alpha\lambda\omega$, *venio* (pour *gvemio*), goth. *qviman*, par une racine *gvam*, scr. *gam*; $\gamma\upsilon\nu\eta$, $\beta\alpha\nu\acute{\alpha}$, goth. *qvens*, etc. par une forme *gvand*, scr. *djana*; $\beta\omicron\rho$, *gvoro*, par une rac. *gvar*, scr. *gar*; $\beta\acute{\iota}\omicron\varsigma$ pour $\beta\acute{\iota}\omicron\text{Fos}$, *gvivo*, goth. *qvius*, par une rac. *gviv*, scr. *djiv*, etc.

¹ Le goth. *fidvor* correspond à une rac. *pitvar*, umbr. *petur*.

² Le goth. *simf* correspond à une racine *pimp*, samnit. *pompis*, analogue à $\omega\acute{\epsilon}\mu\pi\epsilon$.

Enfin le groupe *dv* s'est maintenu en sanscrit et dans les autres dialectes. Quelquefois l'un de ces deux éléments a disparu : en grec c'est le *v* dans *dis*, en latin c'est le *d* dans *bis* pour *dvīs* (zend *dbīsh*), *suavis* pour *suadvīs* (scr. *svādu*), etc.

Qu'il nous soit permis encore de signaler certains mots latins dont l'origine telle qu'elle est donnée ne nous semble pas acceptable. Ainsi on ne doit pas rapporter *laetor*, *ludo* à *lad*, mais à scr. *hlād* pour *ghlād*, gr. *χλιδή*, lith. *glaudus*, angl. *glad*, etc. ni *caput* à *kup* (couvrir), mais à une forme *kapat* qui justifie également le goth. *haubith*, l'ags. *heafod*, etc. *Quam* (dans *inquam*) ne peut évidemment venir de la racine *kath*, pas plus que le goth. *qwithan*, ou tout au moins ce dernier serait une exception aux lois de substitution. *Cluo*, *κλύζω* ne procèdent pas de *klid*, mais d'une rac. *klu*, goth. *hlu*, lith. *szlu*. *Queror* n'a pas de rapport avec *kur*, car il est pour *quesor* (*ques-tus*) et il faut le rattacher au scr. *çvas*. Enfin *levis* et *brevīs* ne peuvent, comme *ἐλαχίς* et *βραχύς*, provenir de rac. *raghu* et *bargh* (scr. *laghu* et *barh*) que par la supposition des formes intermédiaires *lehuis*, *brehuis*.

Après le vocabulaire étymologique, l'auteur s'occupe des préfixes, des substantifs et adjectifs composés, et termine cette seconde partie par une étude sur ce qu'il appelle le symbolisme religieux, nous donnant à ce sujet des détails extrêmement intéressants sur les divinités grecques, persanes, teutoniques, comparées à la mythologie indienne. Peut-être y aurait-il encore là des points sujets à contestation; ainsi l'étymologie de *Guda*, *Gott* (p. 261) rattachée au scr. *çuddhas* ne paraît guère admissible. La racine *çudh* (pur) donne un prim. *kvadh*. Or déjà, par la racine *kvid*, qui a ses représentants en germanique, nous voyons que *kv* a été rendu par *hw*; ainsi goth. *hveit*, ags. *hvit*, sued. *hvit*, etc. La forme goth. est *guth*, le primitif serait donc *ghatu*, qui serait resté en sanscrit dans le verbe *ghuṭ* avec le sens de « protéger, défendre »¹.

¹ Inutile de dire que l'opinion qui consiste à rattacher *guda* au persan *khoda* est également fautive; le *kh* persan correspond étymologiquement à *çv*

Enfin la troisième partie est une étude sur la poésie indienne, comprenant des extraits des lois de Manou, du Mahâbhârata et du Râmâyana, avec des imitations en vers latins d'une facture irréprochable et qui font ressortir, sous une forme des plus riches, les beautés de l'original. Cette sorte de chrestomathie a l'avantage de reposer l'esprit après l'aridité de la grammaire et de lui donner un avant-goût de la littérature sanscrite.

La *Grammaire générale*, comme on le voit, peut ainsi servir d'introduction aux ouvrages plus étendus et plus complets de Bopp, Schleicher, Pott, Corssen, Curtius, etc. ainsi qu'aux recueils spéciaux qui paraissent périodiquement tant en France qu'en Allemagne.

Enfin nous rappellerons en terminant que ces études linguistiques, quel que soit déjà leur degré d'avancement, doivent être guidées et complétées par l'ethnographie, cette autre science d'origine moderne, appelée elle aussi à rendre de grands services. Née d'hier, elle n'est pas encore organisée définitivement, mais déjà que d'horizons nouveaux n'a-t-elle pas ouverts aux anthropologistes et aux philologues; et il faut dire, à l'honneur de la science du langage, que jusqu'à présent l'ethnographie n'a fait que confirmer les découvertes obtenues par le raisonnement.

ED. DROUIN.

scrit.; *khoda* est donc *svatas* «qui est par lui-même.» D'après Spiegel (*Avesta*, II, p. 218 et vocab. *uzváresch*), ce mot a signifié primitivement «maître, seigneur;» la forme zende est *qadhata* — scrit. *svadhata*, *αὐτόνομος*, *αὐτοκράτωρ*. Le pehlvi l'emploie toujours dans ce sens, en l'appliquant aux rois comme simple épithète.

DIE MÄRCHEN DES SIDDHI-KÜR. Kalmükischer Text mit deutscher Uebersetzung und einem kalmükisch-deutschen Wörterbuch, herausgegeben von B. Jülg. Leipzig, 1866. Grand in-8°. xvi, 233 pages.

MONGOLISCHE MÄRCHEN-SAMMLUNG. — DIE NEUN MÄRCHEN DES SIDDHI-KÜR und *DIE GESCHICHTE DES ARDSCHI-BORDSCHI CHAN*, mongolisch mit deutscher Uebersetzung und kritischen Anmerkungen, herausgegeben von Bernhard Jülg. In-8°, Innsbruck, 1868. xvi, 256 pages.

Ces deux volumes, publiés à deux ans de distance l'un de l'autre, mais se suivant et formant un tout complet, sont dignes d'attention à plusieurs égards : ils combient une lacune dans les études orientales, et par là sont de nature à intéresser les orientalistes : ils apportent à la littérature et à l'histoire des faits et des matériaux nouveaux ; à ce titre, ils doivent avoir accès auprès du public lettré¹. Maintenant que M. Jülg a terminé ce travail de longue haleine et a réussi à nous donner un corps de contes mongols, il est bien temps de signaler ses ouvrages, de les faire connaître, de les apprécier, et de proclamer les services qu'ils rendent à la science philologique et aux lettres.

C'est pour la première fois que nous voyons l'étude de la langue et de la littérature mongoles se manifester hors de la Russie par la publication et la critique des textes. Car Abel Rémusat, qui a eu dans ces études une large part d'initiative, n'a pas laissé de travaux étendus sur le mongol, soit que les matériaux lui aient fait défaut, soit que la mort l'ait prévenu, soit par ces deux causes réunies. Depuis lui, tous les mongolistes ont été des Russes ou des sujets de la Russie : c'est en Russie qu'ont été imprimés les ouvrages mongols-allemands (textes et traductions, grammaire, dictionnaire) de Schmidt et le dictionnaire mongol-russe-français de Kowa-

¹ Aussi l'auteur a-t-il fait paraître à part, dans des éditions spéciales, la traduction allemande que renferment ces deux volumes.

lewski, pour ne rien dire des travaux sur le mongol publiés exclusivement en langue russe. Or les deux volumes de M. Jülg ont été imprimés, le premier à Vienne, le second à Innsbruck. Le chef de la librairie de l'Université d'Innsbruck a même été jusqu'à créer, exprès pour l'impression du deuxième volume de M. Jülg, un corps de caractères mongols; car on n'aurait pas pu en trouver ailleurs qu'à Saint-Petersbourg ou à Kazan. C'est là un fait important et qui mérite d'être noté parmi ceux qui attestent le progrès d'une branche d'études trop négligée par les philologues d'Occident. Quant aux types kalmouks qui avaient servi pour le premier volume de notre auteur, ils témoignent de la richesse et de la beauté du matériel de l'imprimerie impériale et royale de Vienne.

Si l'introduction de l'étude du mongol dans l'Europe occidentale est une innovation remarquable, l'introduction du kalmouk dans le domaine des études philologiques et littéraires en est une autre, encore plus digne d'attention; jamais, que je sache, un texte kalmouk n'avait été jusqu'ici l'objet d'une publication, ni d'un commentaire. Ce n'est pas que cet idiome eût été négligé; sans parler des grammaires publiées en russe, celle de Zwick en allemand, et surtout son dictionnaire kalmouk-allemand¹ de 400 pages in-4° autographiées, pourvu d'un appendice imprimé contenant le vocabulaire allemand avec renvoi pour chaque mot aux pages du dictionnaire (suivant la méthode excellente adoptée par Schmidt pour ses dictionnaires tibétain et mongol), sont des travaux estimables et utiles; mais, outre que ces livres sont rares, ils sont insuffisants. M. Jülg a donc fait beaucoup pour

¹ Je puis en parler d'après un exemplaire qui ne m'appartient pas, mais que j'ai entre les mains, grâce à l'obligeance de notre honorable président. C'est un travail fort bien fait, paraissant très-complet, renfermant souvent des explications étendues, sujettes parfois à rectification, en ce qui touche l'Hude, mais ayant toujours leur prix, si, comme il le semble, elles sont fournies par les indigènes. L'écriture en est assez cursive et exige qu'on se familiarise avec elle.

cette étude spéciale en donnant d'abord un texte, puis en joignant à ce texte une traduction consciencieusement et habilement faite, enfin en complétant son travail par un glossaire, qui non-seulement donne tous les mots du texte, mais y ajoute des explications grammaticales, et réunit les différentes phrases où un même mot se rencontre.

Les textes publiés et traduits par M. Jülg avaient piqué la curiosité de plusieurs savants et même du public, avant qu'il eût entrepris ou achevé son travail; et plusieurs tentatives avaient été faites pour les mettre à la portée des lecteurs; il n'est pas inutile de retracer le tableau de ces efforts convergeant vers un même but que M. Jülg seul a complètement atteint.

Au commencement du siècle, Bergmann publia, dans son grand ouvrage sur les Kalmouks, treize contes empruntés à la littérature de ces nomades. Depuis lui, on s'en occupa peu; mais, il y a quelques années, M. Benfey reconnut l'identité de ces contes avec quelques-uns de ceux du recueil sanskrit intitulé *Vêtâlapancavinçati*, « les vingt-cinq (récits) du Vêtâla (corps mort animé par un esprit). » Cette remarque attira l'attention sur les extraits de Bergmann; un professeur russe, M. Golstynski, en publia le texte kalmouk, lithographié à Saint-Pétersbourg; le Lama Galsang Gomboieff en fit une traduction russe qui n'a été publiée qu'après sa mort. Enfin M. Jülg publia en 1866, à Leipzig, les mêmes contes, dans un volume qui contenait, outre le glossaire dont nous parlions tout à l'heure et des notes critiques, le texte kalmouk imprimé avec une traduction allemande plus exacte que celle de Bergmann et en rapport avec les progrès de la science. Il intitula ce volume *Siddhi-Kûr*; car *Siddhi-Kûr* « le mort doné d'un pouvoir magique » est l'équivalent de *Vêtâla* et le terme par lequel est constamment désigné dans cet ouvrage mongol le mort qui en est le héros et y joue le rôle suivant : Un prince qui s'est laissé aller à commettre un meurtre dans lequel il a compromis le grand docteur bouddhiste Nâgardjouna, est condamné à aller chercher *Siddhi-Kûr* et à le lu

amener. Le prince se rend donc au cimetière qui est la résidence du mort, s'empare de Siddhi-kûr par des moyens magiques, le lie dans un sac et l'emporte sur son dos. Siddhi-Kûr proposant de tromper par de joyeux récits les ennuis du voyage, le prince, à qui il est interdit de prononcer une seule parole, garde le silence, mais invite Siddhi-Kûr à parler en lui donnant un coup avec le derrière de la tête. Le mort aussitôt commence un récit qui arrache au prince une exclamation ou une réflexion; immédiatement Siddhi-Kûr disparaît; le prince va le chercher de nouveau, s'en empare, et le même jeu recommence.

La rédaction kalmouke, qui avait servi de base au travail de Bergmann et de ses successeurs, paraissait complète; mais elle ne l'est pas; non-seulement le nombre des récits ne correspond pas au nombre de ceux du recueil sanskrit, mais il existe une rédaction mongole plus étendue, qui en contient vingt-trois, et par là se rapproche davantage de l'original. Un manuscrit de cette recension existe à Saint-Petersbourg; c'est le seul que l'on connaisse. M. Jülg s'en fit donner une copie, en obtint même communication, et entreprit de publier le texte mongol et de donner la traduction allemande de la partie qui manque au Siddhi-Kûr kalmouk; de là le deuxième volume qu'il vient de publier: seulement les neuf contes que contient ce volume (il devrait y en avoir dix, mais l'un d'eux, le seizième, est absent du manuscrit) ne formaient pas la matière d'un volume; aussi M. Jülg a-t-il eu l'heureuse idée d'y ajouter la totalité d'un autre recueil de contes mongols, intitulé *l'Histoire d'Ardji-Bordji*.

Ce nouveau recueil a également une origine indienne, et c'est M. Schiefner qui le premier a signalé le rapport de cet ouvrage avec les contes sanskrits réunis sous le titre de *Vikramâdityacaritru* «les aventures de Vikramâditya» ou *Sinhâsanadvâtrînçati* «les trente-deux récits du trône». Le nom d'*Ardji-Bordji* ne doit pas faire illusion; il n'est qu'une altération mongole du sanskrit *Bhôga-râjâ*. Bhôga-râjâ est un roi de Mâlava; il vient à découvrir, dans des circons-

lances extraordinaires, le trône de Vikramâditya, et veut s'y asseoir; mais une des figures de bois qui ornent le trône l'arrête, et, pour lui faire comprendre à quelles conditions on peut occuper la place d'un si grand roi, raconte un épisode de la légende de Vikramâditya. Le même fait se reproduit plusieurs fois, et grâce à la méthode indienne d'enchevêtrer les récits les uns dans les autres, nous avons un ensemble de quinze ou seize contes : c'est à peu près la moitié de ce qu'indique le titre sanskrit *Sinhâsanadvâtrîṅgati*. Il n'y a donc pas accord absolu entre le recueil indien et le recueil mongol; un dérangement dans la désignation numérique des chapitres accuse d'ailleurs une sorte de désordre dans le dernier texte; il y a plus, le dernier chapitre de l'Ardji-Bordji se rapporte à un troisième recueil, le *Çoukasaptati* « les soixante-dix récits d'un perroquet », dont on ne connaît pas de traduction mongole, et qui ne se révèle dans la littérature de l'Asie centrale que par cet appendice à l'Histoire d'Ardji-Bordji.

Le Lama Galsang Gomboëff avait publié, dès 1858, une traduction russe de l'Histoire d'Ardji-Bordji. Cette traduction, que M. Benfey s'empressa de faire passer en allemand, n'était point exacte; c'était, au dire de M. Jülg, une pure paraphrase. Pour ce livre comme pour le Siddhi-Kür, en donnant simultanément le texte et une traduction soignée, M. Jülg a mené à bonne fin ce qu'on avait essayé avant lui : les textes, mis sous nos yeux, avec des notes critiques, consciencieuses et savantes, permettent aux hommes spéciaux de contrôler les traductions de M. Jülg et d'en apprécier le mérite; les traductions offertes au public, dans des conditions qui en garantissent la scrupuleuse fidélité, mettent cette branche de la littérature mongole à la portée de tous, et permettent à chacun d'y puiser des renseignements historiques ou philosophiques.

Ces récits, en effet, nous l'avons dit en commençant, n'intéressent pas seulement les orientalistes : par eux, grâce aux comparaisons dont ils peuvent devenir le sujet, les études

mongoles touchent à d'autres études, aux études classiques, à celles qui ont le moyen âge pour objet. Les contes populaires, par la facilité avec laquelle ils se transmettent, établissent souvent entre les productions littéraires de différents peuples un lien visible qui se reconnaît au premier coup d'œil, bien qu'il ne soit pas toujours très-facile d'en découvrir l'origine. Nous ne pouvons pas nous étendre sur ce sujet; nous voulons au moins en dire deux mots et indiquer quelques-unes des questions que soulève cette publication de contes mongols.

Il y a dans la deuxième partie du Siddhi-Kûr (la partie mongole) l'histoire d'un roi de Chine qui avait des oreilles d'âne, laquelle reproduit avec une étonnante exactitude, malgré quelques détails particuliers, le conte de Midas si célèbre chez les Grecs. Et dans le dernier chapitre de l'histoire d'Ardji-Bordji, le curieux récit d'un *jugement de Dieu* rappelle l'épisode du poème de Gotfrit de Strasbourg, *Tristan et Yseult*, dans lequel Yseult, au moyen d'une ruse, et avec le concours de Tristan, se déclare innocente d'un amour criminel et atteste qu'elle n'a point violé la foi conjugale. M. Jülg a insisté sur ce dernier rapprochement; il avait même, en 1867, publié par avance, et comme spécimen, une brochure contenant l'épisode mongol et le passage correspondant extrait du poème allemand¹. Les ressemblances sont telles qu'on ne peut s'empêcher de conclure, ou que les deux récits proviennent d'une source unique, ou qu'ils dérivent l'un de l'autre. Aussi M. Jülg émet-il l'opinion que les Mongols auraient, au temps de leurs conquêtes, emprunté ce thème à l'Europe occidentale. Semblablement, dans l'histoire du roi qui avait des oreilles d'âne, notre auteur, d'accord avec M. Benfey, ne voit que le conte de Midas apporté d'Europe en Asie par les mêmes Mongols. Nous ne connaissons pas les raisons apportées par M. Benfey à l'appui

¹ MONGOLISCHE MÄRCHEN. Erzählung aus der Sammlung Ardschi Bordschi. Ein Seitenstück zum Gottesgericht in Tristan und Isolda... herausgegeben von. B. Jülg. Innsbruck, 1867, in-8°, 37 pages.

de la thèse qu'il soutient; nous n'avons pas même à notre disposition les pièces nécessaires pour étudier la question et la traiter avec pleine connaissance de cause (entre autres le *Vétâlapancaviṅcati* publié à Leipzig en 1866). Cependant, admettant pour un moment cette thèse, qu'il nous semble difficile d'accepter, nous y ferons quelques objections. Si ces contes ont passé de l'Europe dans l'Inde par le canal que l'on indique, les Indiens ont donc ici copié les Mongols; ce qui est l'inverse du fait habituel, connu et bien constaté. Pourtant, on ne peut pas dire que les Indiens aient puisé dans l'Asie centrale tous leurs récits; il y a donc eu mélange ou réunion de contes venus dans l'Inde et de contes venus du dehors. Qui donc a fait ce mélange? Sont-ce les Hindous? Sont-ce les Mongols? Les Hindous ont-ils adopté l'arrangement des Mongols et reçu même de ceux-ci une partie de la matière? Ou les Mongols sont-ils venus rechercher dans l'Inde les récits qu'ils y avaient eux-mêmes apportés? Que si l'on fait valoir l'âge moderne du recueil sanskrit où ces récits se rencontrent, est-on sûr qu'ils n'ont pas été pris de recueils plus anciens antérieurs aux conquêtes mongoles, surtout quand il s'agit d'ouvrages bouddhiques (car le Siddhi-Kûr et l'Ardji-Bordji portent l'empreinte du bouddhisme)? Et en ce qui concerne la fable de Midas, ce ne sont pas les Grecs qui en sont les inventeurs; est-il prouvé qu'elle n'a pas couru l'Asie, bien avant que les Mongols aient eu l'occasion de la retrouver en Europe? Il se pourrait même que les Mongols eussent façonné de nouveau certains récits d'après la version qu'ils auraient apprise en Occident, sans qu'il fût démontré pour cela qu'ils en avaient rapporté la matière même du récit. Il y a donc là une question intéressante qui mérite d'être étudiée avec soin, et qui ne doit pas être résolue avec précipitation.

S'il nous répugne d'admettre, sans preuves convaincantes, que certains contes, devenus populaires en Occident, n'aient été connus en Orient que par l'Europe; si nous nous étonnons à la pensée que la littérature indienne ait puisé ses

inspirations dans l'Asie centrale, surtout quand il s'agit de données très-anciennes en même temps que très-répandues, nous devons avouer que certaines circonstances semblent autoriser la supposition que, dans la rédaction de ces contes, les Indiens auraient subi dans une certaine mesure l'influence de leurs voisins. Ainsi, sans entrer dans l'examen des faits, sans insister par exemple sur un cas de polyandrie relaté dans le cinquième conte (Siddhi-Kûr, p. 85), nous ferons remarquer que plusieurs noms tibétains apparaissent dans le Siddhi-Kûr, et que le lieu de la scène de plus d'un récit porte un nom tibétain. Laissons de côté le mot *Odmihsong* (Siddhi-Kûr, V, p. 100, et Glossaire p. 150), dans lequel on peut ne voir que la traduction tibétaine altérée du sanskrit *Vêṇuvana*, et le nom du pays de *Brṣis* (Siddhi-Kûr, VI, p. 86, et Glossaire, p. 171), donné comme une altération du tibétain *hbras gnas*, et rendu dans un manuscrit par le kalmouk *Tuturghatu oron* « pays de riz », ce qui semble indiquer une contrée toute indienne; mais il est difficile de voir dans le roi *Kun snang* « tout-brillant » (Siddhi-Kûr, V, p. 81, et VIII, p. 93) autre chose qu'un prince tibétain, et autre chose qu'une province tibétaine dans le royaume de *Kun-Smon* « désirant tout » (Siddhi-Kûr, VIII, p. 93). Dans ce pays de *Kun-Smon*, selon le huitième conte (Siddhi-Kûr, p. 93), régna le roi *Kun Snang* dont le fils et le successeur est appelé tantôt du nom tibétain *Kun tshong* (= *Kun-Skyong*), tantôt du nom kalmouk *Khamukh-Sukiktchi* ou *Khotolo-Sukiktchi* « protégeant tout ». Les deux héros de ce même conte huitième portent un nom identique donné, tantôt sous la forme sanskrite *Ananda*, tantôt sous la forme tibétaine *Kunka* (= *Kun-dgal*). Sans doute, on ne peut pas tirer de ces faits une conclusion certaine: pour les noms mongols, il n'y a guère à s'en préoccuper, ils sont évidemment traduits du tibétain; mais ces noms tibétains, quel rôle jouent-ils? Sont-ils eux-mêmes une traduction, ou sont-ils originaux? La persistance de ces noms tibétains dans le texte, et l'indépendance qu'ils affectent généralement à l'égard du sanskrit

(car si à côté de quelques-uns d'entre eux on trouve la forme sanskrite correspondante, il en est qui se présentent sans cette forme), pourraient faire pencher en faveur de la dernière opinion. J'ignore si la comparaison avec le texte sanskrit fournirait quelque lumière sur ce point; mais si l'on songe aux rapports que le voisinage et en particulier le bouddhisme (auquel nos recueils de contes se rattachent sans contestation) ont créés entre le Tibet et l'Inde, surtout à une certaine époque, si l'on se rappelle la domination exercée dans la vallée de l'Indus, au commencement de notre ère, par une tribu conquérante qui paraît bien avoir appartenu à la race tibétaine, on sera disposé à croire que des souvenirs relatifs au Tibet, peut-être même quelques traditions tibétaines, ont pu laisser leurs traces dans la littérature sanskrite.

Après tout cependant, les noms propres, objet de cette discussion, peuvent bien n'être que des mots sanskrits, traduits en tibétain, et retraduits en mongol ou conservés sous leur forme tibétaine. Cette supposition très-vraisemblable, et qui nous montre les contes suivant, pour ainsi dire, la même filière que les livres sacrés du bouddhisme et d'autres branches de la littérature sanskrite, dans leur passage de l'Inde à l'Asie centrale, ne se concilie point avec l'hypothèse d'une influence quelconque exercée par les Mongols sur l'esprit indien. Faudra-t-il faire une exception en faveur de deux contes, dont l'un paraît bien natif de l'Inde, et dont l'autre a dû circuler très-anciennement en Asie, et cela pour attribuer à la version mongole de ces contes une origine européenne? Cela nous paraît difficile. Toutefois, nous avons trop peu étudié la question pour vouloir la trancher; le peu que nous avons dit aura du moins suffi, nous l'espérons, pour en faire sentir l'importance, et pour donner une idée de la valeur et de l'opportunité des travaux de M. Jülg. Non-seulement ils contribuent pour une large part aux progrès des études orientales, philologiques et littéraires, mais ils soulèvent des discussions intéressantes, relatives, soit aux

rapports de l'Inde avec les pays qui se sont trouvés en contact avec elle et ont été soumis à son influence, soit aux rapports qu'ont eus entre eux tous les peuples de l'ancien continent par la transmission de ces récits dépositaires de leur sagesse et de leurs jugements.

LÉON FEER.

DE CONTRACTU « DO UT DES » JURE MOHAMMEDANO SCRIPSIT
L. W. C. Van der Berg. Leyde, 1868.

Tout ce qui ajoute à nos connaissances en droit musulman mérite d'être accueilli avec faveur, à cause des difficultés et des *desiderata* de cette science, et en raison surtout de l'influence qu'elle exercera sur les relations de l'Europe avec l'Asie. L'œuvre de la civilisation moderne ne peut s'accomplir avec succès que par voie de transaction; elle doit être précédée de l'examen approfondi des institutions politiques et civiles des peuples que la conquête a froissés, et que l'emploi constant de la force nous aliénerait à jamais. Un gouvernement qui serait pénétré de ce principe s'épargnerait bien des tâtonnements et des dépenses superflues. Le jour n'est pas éloigné, nous l'espérons, où l'on comprendra que quelques chaires de langue arabe et de droit malékite servent mieux nos intérêts que tout un réseau de bureaux arabes; ce jour-là, notre Société pourra revendiquer à juste titre sa part dans le progrès accompli. La publication du traité de Sidi-Khalil, les travaux de MM. Perron, Worms, Ducauroy, Belin, publiés ou encouragés par elle, prouveront qu'elle a compris de bonne heure cette nécessité, qu'elle a, une des premières, apporté sa pierre à l'édifice dont le couronnement ne peut être sans péril retardé indéfiniment.

La Hollande, cette terre classique de l'érudition et de la sage politique, marché résolument dans cette voie. M. Keyzer avait publié, il y a quelques années, le traité d'Abou-Chodja,

accompagné de gloses javanaises, et le *corpus juris* d'Ibn el-Hadjar; aujourd'hui, c'est un jeune orientaliste de Leyde qui nous donne le résultat de ses connaissances juridiques appliquées à une des plus importantes questions de droit civil, les contrats ou obligations conventionnelles. Dès la première page, à la seule lecture du titre, on voit tout ce que l'auteur avait à faire pour combler les lacunes de nos dictionnaires, en ce qui concerne la technologie scientifique. Le mot *بيع*, par exemple, y est expliqué par « venditio » ou par « permutatio unius rei cum altera; » mais si c'est là la signification consacrée par l'usage, ce n'est d'ailleurs qu'une des nuances de ce vocable qui, dans une acception plus générale, signifie « donner une chose pour en recevoir une autre du même prix. » C'est, comme on le voit, non pas l'espèce particulière du contrat commutatif, mais l'ensemble des stipulations réunies sous la formule *do ut des* du droit romain. La même observation s'applique à un très-grand nombre de mots techniques expliqués dans cette thèse; aussi l'index qui la termine, où chacun de ces termes est classé alphabétiquement, est-il un indispensable supplément à nos lexiques. Voici, en quelques mots, le plan développé par l'auteur. Dans une introduction qui se distingue par une grande précision et par une latinité élégante, mérite rare dans ce genre de travaux, il indique les trois principales sources du droit musulman : le Koran, les traditions (*sunnat*) et la jurisprudence des Kadis (*fetwa*). Il montre en passant ce qui constitue les différentes classes de docteurs, dont l'autorité est souveraine (*mudjtchid*), et définit le caractère des quatre rites dominants. Ces observations sont suivies de la mention des ouvrages, au nombre de quatorze, et pour la plupart manuscrits, qui ont fourni les éléments de la thèse. Le traité d'Abou-Chodja, docteur chaféite du XI^e siècle de notre ère, étant le code des tribunaux javanais, un jurisconsulte hollandais devait naturellement le préférer aux autres traités et ne consulter ceux-ci que pour signaler des lacunes ou noter des divergences d'école. C'est la tâche que M. Van der Berg a accomplie avec une méthode.

une clarté qui ont droit à tous nos éloges. Voici le sommaire des questions discutées dans les limites que comporte une thèse de doctorat : 1° Des parties contractantes; de la forme et de la matière des contrats; 2° des causes qui rendent une convention inexécutoire; 3° des contrats nuls de plein droit ou entachés de nullité; 4° des différentes espèces de contrat : la vente, l'échange, les transactions, le louage des choses, le louage d'ouvrage et d'industrie, le prêt, le contrat de mariage. Notons en passant et sans vouloir discuter une question *ad hoc sub judice* que l'auteur, frappé de l'identité de plusieurs définitions et, en quelque sorte, d'une certaine solidarité d'erreurs entre les légistes romains et arabes, n'est pas éloigné de croire à une connaissance sommaire du droit romain dans les écoles musulmanes, à un souvenir confus, mutilé, sinon des Pandectes, du moins des Basiliques ou de quelques fragments de même provenance.

En résumé, cette thèse écrite et soutenue avec talent atteste de fortes études juridiques, et une connaissance sérieuse de la langue arabe, telle qu'on devait s'attendre à la trouver chez un élève de M. de Goeje. L'école de Leyde reste fidèle à ses traditions et se montre digne de son passé.

BARBIER DE MEYNARD.

Les lecteurs du Journal asiatique connaissent assurément de réputation les principaux ouvrages du célèbre écrivain jacobite Bar-Hébreus. Ils savent que peu d'auteurs ont été aussi féconds, et que beaucoup moins encore ont donné, de son temps, chez les Orientaux, autant de preuves de science et de bon goût. Pour faire, du reste, en peu de mots l'éloge des écrits d'Aboulpharadge, il suffit de rappeler que l'illustre Assemani en a fait un usage presque continuel dans la rédaction de sa *Bibliothèque orientale*. Ces écrits sont demeurés cependant inédits jusqu'à ce jour, au moins pour la plupart, malgré leur importance et malgré l'intérêt qui, depuis près d'un siècle, se reporte vers l'Orient.

Je crois donc que les membres de la Société asiatique apprendront avec plaisir la prochaine apparition des œuvres les plus importantes de Bar-Hebreus, de ses grammaires et de sa chronique. Bruns et Kirsch ont publié, en 1788, la première partie de ce dernier ouvrage, mais avec tant d'inexactitudes, pour ne rien dire de plus, qu'une réédition a été jugée nécessaire par les savants. O. Tillberg avait en quelque sorte promis de refaire le travail de Bruns et Kirsch, en terminant la publication de cette histoire, qui est incontestablement très-importante. Ces projets, demeurés jusqu'à ce jour sans réalisation, semblent sur le point d'être exécutés.

« Nous voudrions, dit M. l'abbé Abbeloos, compléter la publication de Bruns et Kirsch, en éditant les deux autres parties de la chronique de Bar-Hebreus, c'est-à-dire l'*Histoire ecclésiastique*, qui nous semble offrir un intérêt spécial. . . . La chronique, dit en effet Assemani, est une œuvre digne de voir le jour; c'est de toutes celles de Bar-Hebreus la plus savante et la plus utile. La deuxième et la troisième partie surtout mettent admirablement en lumière l'histoire religieuse des Nestoriens et des Jacobites, entièrement ignorée des Grecs et des Latins. » Ceux qui aiment l'histoire s'intéresseront, sans aucun doute, à l'œuvre que j'annonce; mais elle mérite de fixer encore notre attention par un côté spécial sur lequel j'insiste, parce que le prospectus ne le fait peut-être pas assez ressortir. Ce qui donne en effet plus de valeur à la chronique de Bar-Hebreus, c'est le soin avec lequel il signale les écrivains qui ont fleuri de siècle en siècle, et l'exactitude qu'il apporte dans l'énumération de leurs principaux ouvrages. Quoiqu'il fasse, avant tout, l'histoire religieuse et littéraire des peuples syriens, il nous fournit néanmoins de temps à autre des renseignements sur des auteurs arabes ou arméniens que les connaisseurs ne manqueront pas d'apprécier. Je ne doute donc pas que tous les lecteurs du Journal asiatique ne saluent d'avance avec joie, et que beaucoup ne veuillent favoriser de leur généreux concours cette œuvre intéressante, dont la publication sera

irréprochable, s'il est permis d'en juger par le spécimen joint au prospectus, et par le mérite bien connu de ceux qui l'entreprennent. « J'ai tâché, avant tout, dit M. Abbeloos, de copier avec une scrupuleuse exactitude le manuscrit du Musée Britannique, et il sera reproduit par la presse avec une entière fidélité. Le texte sera accompagné d'une traduction latine et de notes. Avec les ressources encore incomplètes de la lexicographie syriaque, une pareille entreprise, je le sais parfaitement, est loin d'être facile, et je craindrais avec raison d'être livré à mes seules forces dans un travail aussi ardu. Mais j'ai eu le bonheur d'obtenir le concours de M. le chanoine Lamy, professeur de langues orientales à l'Université catholique de Louvain. La collaboration de ce savant, la position qu'il a acquise par ses publications antérieures, seront pour le public une garantie de l'exactitude de notre travail. »

L'abbé MARTIN.

N. B. On souscrit chez M. Ch. Peeters, libraire-éditeur, à Louvain, rue de Namur, n° 22. Le souscripteur s'engage à payer 20 francs à la réception du premier volume.

INDUSTRIES ANCIENNES ET MODERNES DE L'EMPIRE CHINOIS, d'après des notices traduites du chinois, par M. Stanislas Julien, et accompagnées de notices industrielles et scientifiques, par M. Paul Champion. Paris, 1869, in-8° (xvi et 254 pages et 13 planches, prix 6 fr. 50 c.).

Les mémoires des jésuites, les ouvrages des voyageurs, des missionnaires, les rapports des commissions européennes envoyées en Chine et les travaux des sinologues européens nous ont beaucoup appris sur l'état de l'industrie et de l'agriculture en Chine; mais nous sommes encore loin de posséder une connaissance complète des pratiques d'un pays si étendu, si varié de climat et de culture, et d'une race d'hommes si nombreux, si industrieux et si adroits. Le volume que j'annonce contribuera à les faire mieux connaître

quoiqu'il ne traite que d'un petit nombre de matières entièrement neuves; mais il traite de choses imparfaitement connues avec plus de précision qu'auparavant. Il fallait pour cela une combinaison de connaissances très-rare. M. Stanislas Julien avait traduit, pour l'usage des délégués de l'industrie française en Chine, un grand nombre de notices sur des pratiques industrielles, tirées de différents ouvrages chinois. Quiconque a jamais essayé de traduire des descriptions de procédés techniques d'une langue à l'autre sait que c'est le genre de traductions le plus difficile de tous, et à plus forte raison quand il s'agit de langues et de pratiques aussi différentes des autres que celles des Chinois. Dans ces cas, les dictionnaires ne vous servent guère, il n'y a pas l'instinct que donne une connaissance parfaite de la langue qui puisse vous tirer d'embarras. M. Julien remit ces traductions à M. Champion, chimiste distingué, qui avait passé quelques années en Chine, où il avait observé un grand nombre de procédés industriels. M. Champion choisit dans les notices traduites par M. Julien ce qu'il lui fallait, ajouta ses propres observations, expliqua, par des raisons tirées de la chimie les procédés chinois, et fonda le tout dans un ensemble dans lequel on ne distingue pas toujours ce qui appartient aux auteurs chinois des observations personnelles de M. Champion, mais où tout est calculé pour donner une idée précise des procédés. Il s'étend naturellement plus en détail sur quelques industries qu'il a eu particulièrement occasion d'observer, comme la préparation des matières tinctoriales et de l'encre de Chine, la fabrication des tam-tams, des miroirs, du papier, la préparation du thé, des engrais, etc. Un des chapitres les plus intéressants traite du salaire et du régime alimentaire des ouvriers chinois. Cette matière est entièrement neuve et très-importante, et l'on y voit que le travail, en Chine, est certainement à meilleur marché qu'en Europe, mais non pas autant qu'on l'a cru d'après des renseignements superficiels et exagérés.

Un ouvrage comme celui-ci, tout composé qu'il est dans

un but pratique et s'adressant avant tout aux fabricants, aux commerçants et aux négociants, est pourtant d'une importance très-réelle pour les études orientales sous deux rapports. Il nous montre d'abord le point exact du développement matériel qu'a atteint un des principaux peuples asiatiques, et il indique ensuite avec précision en quoi sa civilisation a besoin d'aide de la part des Européens. Tout ouvrage qui saisit les Orientaux d'un côté purement humain et qui nous fait sentir que malgré toutes les différences que l'histoire, les langues et les idées sociales ont introduites entre nous et ces peuples, il y a un terrain commun à nous tous, est une œuvre bonne et utile; parce qu'il aidera à faire naître des sentiments de sympathie avec cette moitié du monde que les Européens exploitent aujourd'hui et ne connaissent que bien peu. — J. MOHL.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE À M. STANISLAS JULIEN
PAR M. WYLIE.

London, 28 september 1869.

..... I cannot longer delay to express the pleasure I have received in the perusal of your *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise*, and rejoice that such facilities will be afforded to future students of Chinese. The care and exactitude apparent throughout the volume, are, may I say, characteristic of all your publications; but you are in this work laying us under special obligations in giving us the condensed result of your long, laborious and accurate course of Chinese study. Your discussions of the particles and idiotisms are extremely valuable, and even, beyond exclusively Chinese studies, will form a precious guide to the general philologist. I beg sincerely to congratulate you and to thank you for having published such a work. I may probably speak of it more in detail in a public notice.

A. WYLIE.

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE-NOVEMBRE 1869.

TRADITION KARKAPHIENNE,

OU

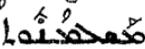
LA MASSORE CHEZ LES SYRIENS,

PAR M. L'ABBÉ MARTIN.

PRÉLIMINAIRES.

Quelques mots sur la grammaire syriaque en général.

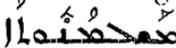
La langue syriaque est loin d'être aussi riche que la langue arabe en ouvrages didactiques traitant de la grammaire; c'est un fait si évident qu'on ne saurait le nier. Il est certain toutefois qu'elle n'est pas absolument dépourvue d'œuvres estimables en ce genre, qui eussent été d'un grand secours aux grammairiens européens, à MM. Hoffmann, Uhlemann, Nöldeke, Merx, etc. s'ils avaient pu les consulter ou songé à s'en servir. Les bibliothèques de Rome, de Florence, de Paris, de Londres et d'Oxford renferment des traités où la grammaire est examinée dans son ensemble et dans ses détails. On

retrouve en effet, chez les Syriens, une série de travaux linguistiques compris sous le nom générique de *Massore*  *tradition*, que l'on pourrait comparer, sous plusieurs rapports, à la *Massore hébraïque*. On nous permettra de nous servir fréquemment de ce mot, quoiqu'il n'y ait pas une ressemblance absolue entre les deux Massores, ainsi que nous le constaterons plus tard, dans notre conclusion générale¹.

Les grammairiens font souvent mention de cette tradition grammaticale ou Massore, dans leurs écrits. Citons quelques exemples : « Les Hébreux, dit Elias de Nisibe († 1055) dans la préface de sa grammaire, les Syriens, les Perses, les Éthiopiens, les Élamites, les Mèdes, les Phéniciens, les Alains, les Arabes et d'autres peuples, que je ne connais point, ne possèdent pas de caractères suffisants pour exprimer les voyelles dans le tissu du texte. Aussi sont-ils obligés de placer des points sur les consonnes, afin de distinguer les mots les uns d'avec les autres. Ils ne peuvent en effet, sans cela, lire que très-incorrectement et en quelque sorte par conjecture, à moins qu'ils n'aient recours

¹ Si pour éviter d'inutiles querelles de mots nous nous croyions obligé d'invoquer, dès maintenant, des autorités en notre faveur, nous citerions MM. Ewald et de Sacy, qui, tous les deux, dans des études très-remarquables et analogues à celle que nous commençons, ont cru pouvoir se servir de ce terme dans un sens encore plus général. (Voir H. Ewald, *Abhandlungen*, Gœttingen, 1832, et S. de Sacy, *Notices et extraits*, t. VIII, p. 355-382. Nous reviendrons plus tard sur ces deux écrits.)

Syriens, l'existence d'une œuvre analogue, sinon totalement semblable à la Massore hébraïque.

Nous n'ignorons pas assurément que l'expression  « tradition » a plusieurs autres sens, qu'on s'en est servi pour désigner des commentaires sur l'Écriture sainte et quelquefois même des versions ou des textes originaux¹; mais il y aurait peut-être lieu de diminuer le nombre des exemples qu'on pourrait citer à l'appui de ces significations diverses et d'augmenter celui des passages où ce mot indique simplement une *tradition littéraire, grammaticale, philologique*, en un mot, *une espèce de Massore*. Personne encore n'a mis ce fait en évidence. C'est pourquoi on nous saura gré d'entreprendre cette tâche, d'exhumer les restes de la Massore syriaque qui sont parvenus jusqu'à nous et de retracer l'histoire de ceux qui l'ont fondée, constituée et développée. Quoique les noms de la plupart de ces écrivains aient péri, quelques-uns ont survécu; il nous a été donné de ressaisir une partie des fils qui composent la trame de leur vie et d'entendre un écho lointain des discussions soulevées entre les diverses écoles, au sujet de certains points de grammaire, dans quelques écrits de Jacques d'Édesse, d'Élie de Nisibe, de Bar-Zougbi et du célèbre Bar-Hebreus, qui sont, parmi les grammairiens, les représentants les plus distingués des deux *traditions syriennes*.

¹ Voir Wiseman, *Horæ. syr.* p. 156, note 2.

quelle époque remonte cette scission de la langue syriaque en deux dialectes principaux, l'*oriental* et l'*occidental*, comme les appellent si souvent les auteurs syriens eux-mêmes dans leurs écrits. Bar-Hebreus accuse Joseph d'Houza († 580), célèbre recteur de l'école de Nisibe, dont nous parlerons plus tard, d'avoir introduit la prononciation chaldéo-nestorienne dans le syriaque. Toutefois de bonnes raisons nous obligent d'affirmer que ces divergences remontent à une époque plus reculée¹. N'oublions pas de remarquer d'ailleurs que l'important dans cette matière serait surtout d'exposer, d'une manière suivie, les différences grammaticales et lexicographiques. Peut-être essayerons-nous de le faire plus tard, autant que nous le permettront les faibles ressources que nous avons entre les mains. Un illustre savant, M. Quatremère, dans cette étude si remarquable qu'il a consacrée aux Nabatéens, promettait d'entreprendre ce travail; mais les difficultés nombreuses qu'il rencontra l'empêchèrent de l'exécuter. Son mémoire n'en demeure pas moins, malgré cette lacune, un chef-d'œuvre d'érudition et de science philologique².

A ces deux dialectes principaux se rattachent

ܘܚܚܘܕܘܢܐ ܕܥܘܠܡܐ ܕܥܘܠܡܐ. (Gramm. mét. Grég. B. Hebr. Cod. Casan. F. IV, 7, fol. 4 r^o.)

¹ Assemani, *Bibl. orient.* t. III, p. II, p. 378-380; t. II, p. 407.

— Dans un autre mémoire, nous dirons ce qu'il faut penser de ce témoignage de Bar-Hebreus.

² *Journal asiatique*, 1835, t. XV de la série, janvier, p. 6-59; février, 97-137; mars, 207-271.

fois que l'occasion s'en présente, le même jugement sur la valeur des deux dialectes et des deux traditions littéraires. « Il est évident, s'écrie-t-il en terminant une longue tirade contre les Orientaux, que le dialecte occidental, c'est-à-dire celui que parlent les habitants d'Édesse, de Mélitine, de Mardin et des autres cités environnantes, est proprement le syriaque. C'est ce dialecte qu'il faut suivre; ce sont ses règles qu'il faut observer, à l'exclusion de celles de tous les autres¹. »

La dissertation de M. Quatremère² sur les Nabatéens, l'opuscule de M. Larsow sur les restes des dialectes syriaques³ et les remarquables travaux de M. Nöldeke, dont nous avons déjà dit un mot ailleurs, laissent encore un vaste champ ouvert aux recherches, surtout dans la partie de la grammaire que les Allemands nomment *Lautlehre*. L'écriture, les signes orthographiques, la prononciation des consonnes, les voyelles, les points, etc. voilà autant de sujets qui auraient demandé à être examinés à part.

En séparant clairement les deux *dialectes* et les

¹ *الْيَوْمَ يُسَبِّحُونَ بِحَمْدِ رَبِّهِمْ وَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ وَارْتَبِعُوا صُلُوبَكُمْ فَارْتَبِعُوا أَسْمَاءَ آبَائِكُمْ وَآبَاءَ آبَائِكُمْ وَأُمَّهَاتِكُمْ وَارْتَبِعُوا أُمَّهَاتِ آبَائِكُمْ وَارْتَبِعُوا*
أُمَّهَاتِكُمْ وَارْتَبِعُوا أُمَّهَاتِ آبَائِكُمْ وَارْتَبِعُوا أُمَّهَاتِكُمْ (le mss. lit. : *لأولادهم*)
وَأُمَّهَاتِكُمْ وَارْتَبِعُوا أُمَّهَاتِ آبَائِكُمْ وَارْتَبِعُوا أُمَّهَاتِكُمْ
وَأُمَّهَاتِكُمْ وَارْتَبِعُوا أُمَّهَاتِ آبَائِكُمْ وَارْتَبِعُوا أُمَّهَاتِكُمْ
(Gramm. mét. Commentaire marginal. *Cod. Cas. F. IV, 7*, fol. 4 v°.)

² *Journal asiatique*, 1835, janvier-mars.

³ Larsow, *De Dialectorum linguae syriacae reliquiis*, Berlin, 1841.

dans les ouvrages de ces divers auteurs, et surtout dans ceux d'Aboulfaradj, qu'il faudrait recueillir les matériaux d'un livre didactique plus fini que ceux déjà connus. On trouverait dans Bar-Hebreus, quoi qu'en ait dit un auteur de notre temps, une profonde connaissance de la langue syrienne, des aperçus originaux sur la structure du discours, sur l'histoire littéraire de son pays, et une érudition qui, tout inépuisable qu'elle est, ne devient cependant jamais fastidieuse. Peu d'hommes ont donné, à son époque, des preuves d'aussi bon goût. Trois de ses livres demandent surtout à être étudiés et dépouillés avec soin, au point de vue grammatical et lexicographique. Nous voulons parler de ses deux grammaires et de son *Trésor des mystères*. On a publié, il y a vingt-six ans, la grammaire en vers de sept syllabes; seulement le manuscrit devait être fautif, et on a omis, du reste, le commentaire marginal qui fait le principal mérite de cet ouvrage. Nous avons parcouru à Rome les divers écrits de Bar-Hebreus, d'Elías I, d'Elías de Nisibe, de Bar-Zougbi, quoique certains aient dû passer bien rapidement sous nos yeux¹. Néanmoins nous avons retiré quelque fruit de cette lecture, ainsi qu'on pourra s'en convaincre dans le cours de cette étude².

¹ Voir, *Theologisches Literaturblatt*, 1866, n° 17, p. 561-563, un article signé Pius Zingerle et intitulé : *Pia Desideria zur Beförderung der syrischen Litteratur aus römischen Handschriften*.

² Ou nous saura gré, croyons-nous, d'indiquer ici les manuscrits

version ou *recension karkaphienne*. Beaucoup d'auteurs se sont préoccupés de sa solution, depuis cent cinquante ans. Il semble qu'ils aient pressenti qu'il y avait quelque chose d'important enveloppé dans le mystère, derrière cette *prétendue* version. On verra bientôt jusqu'à quel point on s'est trompé et jusqu'à quel point on a deviné juste. Afin qu'on nous suive plus facilement dans l'exposé que nous avons à faire, nous allons d'abord résumer rapidement tout ce qui a été dit là-dessus, jusqu'à ce jour.

André Müller est, croyons-nous, le premier auteur qui ait parlé de cette version. Ce n'est pas lui néanmoins qui l'a tirée définitivement de l'obscurité et de l'oubli. Assemani réclame à plus juste titre cette gloire, comme tant d'autres dans ces matières. Dans un remarquable article de sa *Bibliothèque orien-*

exemplaires. — Paris, 167 et 8, 35 du supplément. — Oxford, 198; Londres, 61, 62, 63 (*Catalogue de Rosen et Forschall*.) Voici, d'après M. Wright, l'indication précise des manuscrits qui contiennent la petite grammaire à Londres : *Arundel Orient.* 53. — Add. 7302, 10021, 21211, *A. Domini* 1831. — *British Museum*, add. 21580, A. D. 1478. — Add. 25877 A. D. 1733. — Sans le Commentaire. Rome, Casanate, c. v, 7. — Gottingue, — Oxford, 122. — Florence, 62. Le catalogue ne dit pas s'il y a le commentaire marginal.

III. *Trésor des mystères*. Rome, Vatican, 170, 282; ce dernier est l'exemplaire décrit par Assemani. — Florence, 26. — Oxford, 122.

Les mêmes bibliothèques contiennent encore d'autres ouvrages grammaticaux. Nous signalerons à Rome une Grammaire composée par Assemani, Vatican, 389. — Une Grammaire de Pierre Métoscite, 435. Ces deux derniers manuscrits contiennent quelques renseignements sur la poésie syriaque, et nous nous proposons de nous en servir plus tard.

tale consacré à Bar-Hebreus, en appréciant l'ouvrage de cet écrivain qui a pour titre *Trésor des mystères*, il signale cette version dans les termes suivants : « Outre la *version simple syriaque*, qu'il suit pas à pas, Bar-Hebreus cite deux autres versions : la *version héracléenne*, ܣܘܪܝܝܬܐ, et la *version karkaphienne*, ܟܪܟܦܝܬܐ, dite *montagnarde*, parce qu'elle fut rédigée pour les habitants des montagnes ¹. »

Les Karkaphiens n'étaient pas personnellement connus, mais la *version* qui portait leur nom aurait pu et dû conduire à les découvrir. Nous croirions volontiers qu'Assemani se préoccupa de cette version, dans cette étude qu'il avait le projet de faire sur les traductions de la sainte Écriture en syriaque; mais nous n'avons rien trouvé à Rome qui ait pu nous fournir là-dessus quelques renseignements précis, car il ne nous a pas été donné, comme au cardinal Maï, de voir ces *quædam alia minuta opuscula* qui doivent exister encore quelque part, en dehors de ceux que cet éminent écrivain a publiés dans sa *Nova collectio veterum Patrum*. Quoi qu'il en soit du projet de Joseph Assemani et des quelques découvertes qu'il a pu occasionner, les paroles ci-

¹ « Versiones denique, et auctores quibus in hoc libro utitur, hi sunt. Imprimis hebraicus textus, et græca versio septuaginta interpretum passim . . . præterea duæ aliæ Syriacæ, præter simplicem cui presse inhæret, versiones identidem citantur, nimirum ܣܘܪܝܝܬܐ Heracleensis, et ܟܪܟܦܝܬܐ Karkaphensis, hoc est montana, qua videlicet incolæ montium utuntur. » (Joseph Sim. Assemani, *Bibl. orient.* t. II, p. 283, col. 1.)

tées plus haut donnèrent l'éveil, surtout lorsqu'elles furent reproduites presque intégralement dans les deux catalogues de la Bibliothèque Vaticane et de la Bibliothèque Palatine de Florence¹. Peu d'années plus tard, les savants d'Allemagne, sans autres documents plus explicites que ceux dont nous venons de parler, émirent là-dessus des conjectures un peu aventurées. Jean-David Michaëlis considérait la *version karkaphienne* comme exclusivement propre aux Nestoriens des montagnes². Jacques-Georges Christian Adler entreprit en partie le voyage d'Italie pour chercher cette version réelle ou prétendue, et fut amené à conclure, d'après les documents qu'il découvrit, que ce n'était pas une version dans toute la force du mot, mais *simplement un manuscrit insigné de la Peschito*; C. Bugati en faisait une édition de la même version *simple*; Eichhorn la dérivait de quelqu'une des versions grecques faites d'après les Septante³. Quelques autres auteurs la signalèrent encore; mais, en somme, personne n'en connaissait guère plus que le nom. André Müller⁴, la Polyglotte de Londres et Christian Adler étaient, jusqu'à notre siècle, les seuls qui eussent cité quelques variantes.

¹ *Catalogus Bibl. Vat. cod. CLII. — Catal. Bib. Medic. cod. 26.*

² *Introduction aux Liv. s. t. I, p. 74.*

³ Adler, *N. T. versiones syriacæ*, in-4°, 1788, p. 33. — C. Bugati, *Daniel secundum LXX*, Mediol. 1788, præf. — Eichhorn, *Einleitung*, t. I, p. 459.

⁴ And. Müller, *Diss. dur. Colon. Brandenb.* 1693. *Dissert. II*, p. 40, 41.

Il était réservé au cardinal Wiseman, d'illustre mémoire, de trouver deux manuscrits présentant des documents importants sur cette question controversée. Aussi a-t-il pu examiner la *version* karkaphienne plus exactement que le grand Assemani lui-même, dans une intéressante dissertation qui fait partie de ses *Horæ syriacæ*¹. Plusieurs auteurs ont parlé, depuis le cardinal Wiseman, de cette *prétendue version* ou *recension*; mais ils l'ont toujours fait d'après les pièces fournies par l'éminent prélat. Quelques-uns ont émis cependant d'heureuses opinions que nous ne manquerons pas de signaler dans ce travail, quand l'occasion s'en présentera. La matière n'a été qu'effleurée.

§ II. — Variantes de la version karkaphienne.

Avant de rouvrir les manuscrits découverts et étudiés par le cardinal Wiseman, nous croyons utile de citer les principaux renseignements que nous avons recueillis sur la version dite *karkaphienne*. Nous placerons d'abord sous les yeux du lecteur toutes les variantes que nous avons trouvées éparses dans Bar-Hebreus, et nous compléterons cette énumération par un tableau où seront réunies celles qui existent ailleurs. Quoique quelques-unes de ces leçons aient été publiées, nous n'avons pas cru cependant pouvoir les omettre dans ce mémoire.

On comprend que nous avons dû recourir avant

¹ *Horæ syriacæ*. Romæ, typis F. Bourlié, 1828. Le tome I a seul paru. La dissertation dont nous parlons occupé les pages 149-257.

tout à ce livre inestimable, où un des auteurs les plus érudits qui aient jamais existé entassa toutes les connaissances critiques et philologiques de son temps. On reconnaît déjà que nous faisons allusion au *Trésor des mystères* d'Aboulfaradj. C'est là, en effet, qu'André Müller, c'est là qu'Adler, c'est là que Nicolas Wiseman cherchèrent à saisir le fil conducteur qui devait les guider dans leurs découvertes. Nous avons d'ailleurs quelques motifs de penser que tous les renseignements n'avaient pas été compulsés, parce que l'exemplaire de ce livre employé par ces illustres devanciers ne dépassait point le psaume xxxvii. C'est depuis Maï seulement que la Bibliothèque Vaticane s'est enrichie des manuscrits provenant de la bibliothèque particulière des Assemani, et parmi ces manuscrits figure celui dont Joseph s'est servi pour la rédaction de sa Bibliothèque orientale. Il est aujourd'hui classé sous le n° 282 dans le supplément de Maï au catalogue de la Vaticane¹.

En ouvrant ce manuscrit, nous avons tout de suite remarqué, en divers endroits, le mot *كركافية*, *karkaphienne*, écrit en caractères rouges dans le texte ou même à la marge. Nous avons parcouru le manuscrit dans son entier, afin de n'omettre aucune citation, et voici toutes les leçons karkaphiennes citées par l'illustre Maphrien Jacobite².

¹ Voir Ang. Maï, *Nova coll. vet. Pat.* t. IV.

² Tout le monde sait que le vicaire du patriarche jacobite dans les

Depuis la Genèse jusqu'au psaume xxv, nous n'avons trouvé aucune variante. Remarquons du reste, en passant, que c'est surtout dans le psautier, que le célèbre écrivain allègue, pour ainsi dire continuellement, les différentes versions grecque, copte (sous le nom d'égyptienne), arménienne, syriaque, arabe, etc. sans compter encore une multitude de leçons propres à quelques écrivains connus par leurs travaux sur l'Écriture sainte.

Psaume xxv, v. 17.

חֲסֵי אֲנִי וְחַסְדֵי יְהוָה אֲנִי כַעֲשֵׂהְנִי מִמִּצְוֹתָי
 כְּסִי וְכַלְכָּלִי מִצְוֹתָי אֲנִי אֲנִי וְאֲנִי אֲנִי אֲנִי
 שִׁבְעָתַי כְּסִי וְנִי מִי אֲנִי וְנִי אֲנִי וְנִי אֲנִי
 אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי
 מִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי
 חֲסֵי וְנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי
 מִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי אֲנִי

« Les angoisses de mon cœur se sont multipliées (s'gui), suivant la tradition karkaphienne. Le gomal muni du roukokh doit avoir pour voyelle *chvodzo*, comme *risch* et *semkat* dans ce passage : mes bles-

districts orientaux portait le nom de *Maphrien*. Il résidait autrefois à Tagrith.

¹ Cod. Vatic. 282, fol. 73. Le manuscrit 170 contient les mêmes leçons à très-peu de variantes près, p. 91.

sures se sont pourries (*s'ri*) et gangrenées (*ethm'si*). Les Nestoriens adoptent la même orthographe et lisent aussi (*s'gui*) avec *ch'vodzo*; mais nous avons trouvé dans certains exemplaires *s'gai*, où le *gomal* est muni de *p'tocho*, comme dans ces divers passages : *Les cornes ont sonné* (*q'raï*); *mes yeux ont vu* (*ch'zai*); *elles se reposèrent* (*sch'lai*) *le jour du Sabbath*, où on lit dans l'Évangile *rishch*, *zain* et *lomad* avec *p'tocho*. Le Bienheureux Mar-Micoël lisait aussi de la même façon ¹. »

Psaume xxvi, v. 6.

ܡܳܗ ܳܐܳܝܳܬܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ
 ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ
 ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ
 ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ
 ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ ܳܠܳܐܳܘܳܠܳܐܳܝܳܢ

« On lit dans le grec : *J'ai lavé mes mains dans l'innocence*. L'arménien porte : *J'ai lavé mes mains dans la sainteté et j'ai fait le tour de votre autel, ô Seigneur!* Le texte karkaphien lit : *Je me suis souvenu* (*ethdak'reth*) *de votre autel*, par un *dolath*, dérivant le sens de souvenir, *douk'rono*. Les captifs de

¹ Il s'agit ici du patriarche Micoël, dont il sera question plus bas en parlant d'un manuscrit de Paris.

² Cod. Vatic. 282, fol. 73 r°. Cf. *Catalogus Codd. in Museo Britannico asserv.* 1838, p. 66, col. 2.

Babylone se rappelaient, en effet, l'autel du Seigneur, mais ils ne pouvaient en faire le tour (*ethkar'keth*), parce qu'ils n'étaient plus dans Jérusalem à cette époque.»

L'abréviation *כַּ* est expliquée en marge par ce mot : *כַּ מְפֻלָּא* *karkaphien*.

Psaume XLV, v. 1.

אֵלֶּיךָ יְהוָה כְּדִבְרֵי מִלְּחָמָה וְאִמְנֵן כִּי חָסִי לֵאמֹר אֵלֶּיךָ
 יְהוָה חֲבִיבִי. חֲדַחְדַּח בְּעֵינָי מִלְּאֵלֶיךָ וּבְיָמַי חֲסִינָא
 אֲחִילָא. אִם כַּ מְפֻלָּא יִמְנֵן כִּי חָסִי לֵאמֹר אֵלֶּיךָ אִלָּא.

« Prononce, ô mon cœur, de bonnes paroles et dis, (*émar*). Il faut lire *olaph* avec *r'vodzo*, c'est-à-dire : Raconte, ô mon cœur, mes actions au roi, au christ, lorsqu'il se manifestera à la fin des temps. Suivant le texte karkaphien, il faut lire *olaph* avec *chvodzo* (*imar*), c'est-à-dire : je raconterai. »

Psaume LXIX, v. 3.

מִיָּאֵל חֲתִיבָהּ בְּמַעֲבְרֵי אֵילָא לְאֵלֶיךָ. כִּי מְפֻלָּא
 מֵאֵתֶּיךָ חֲתִיבָהּ אֵלֶּיךָ יְהוָה חֲתִיבָהּ אֵלֶּיךָ חֲתִיבָהּ
 חֲתִיבָהּ מִפְּהֵיךָ אֵלֶּיךָ חֲתִיבָהּ אֵלֶּיךָ חֲתִיבָהּ אֵלֶּיךָ
 חֲתִיבָהּ אֵלֶּיךָ חֲתִיבָהּ אֵלֶּיךָ חֲתִיבָהּ אֵלֶּיךָ חֲתִיבָהּ אֵלֶּיךָ.

¹ Cod. Vatic. 282.

وَكَانَ نَجَارُ أَسُو حَادٍ يَحْدُ مَعَهُ هَوْفَا قَرَأُوا
 وَهَدُوا أَوْ بِحَدُّوا أَيْ هَدُوا كَامَمَ مَعَهُ بِحَدَاةٍ
 أَسُو مَعَدُ بِمَعْمَمٍ مَعَهُ حَادَاةً أَوْ مَحِينَا أَيْ هَدُوا
 حَادُوا حَادَمًا أَيْ حَادُوا. مَعَهُ فَعَلُ حُيَبِ
 حَادُوا سَأ.

« *Mes yeux se sont lassés (goz) à attendre mon Dieu.*
 Il faut lire *goz* avec *z'qofo* sur le *gomal*. Le grec
 porte : *mes yeux se sont éteints*, c'est-à-dire, ils se
 sont desséchés à cause de la quantité de larmes que
 j'ai versées. Tous les manuscrits ponctués suivant la
 tradition karkaphienne lisent *gaz*, avec un *p'tocho*
 sur le *gomal*². Cette leçon n'est pas correcte, parce
 que *gaz*, par un *p'tocho*, fait au futur *nég'zon*,
 comme *hal* fait *néhl'on*, et dérive quant au sens de
 la coupe (*souforo*, *g'zotho*) des cheveux ou de la laine.
Goz, au contraire, par un *z'qofo* fait au futur *n'gou-*
zoun, comme *kom* fait *n'koumoun*, et dérive du ta-
 rissement (*gozoutho*) d'une source. On dit : *la fontaine*
a tari, *goz*, par un *z'qofo*, et *un tel a tondu ses brebis*
(gaz) par un *p'tocho*.

Avant de citer les autres variantes, nous devons
 fixer l'attention du lecteur sur ces mots : مَعَدُ قَطَّ
 مَعَدُوا حَادَمَةً وَبِحَدَمَاتُهَا قَرَأُوا « Tous les
 manuscrits ponctués de la tradition karkaphienne. »

¹ Cod. 282, fol. 86 v°.

² On verra plus tard pourquoi nous traduisons *Kourosuï sch'mohé*
 par *mss. ponctués*.

Ils nous paraissent de quelque importance pour apprécier exactement l'œuvre que nous entreprenons d'étudier, sous son vrai point de vue. On voit déjà qu'il ne s'agit pas seulement d'un manuscrit *insigne*, ni de deux ou trois, mais d'un grand nombre : *Tous les manuscrits ponctués*, dit Grégoire Bar-Hebreus. Nous continuons.

Psaume xc, v. 5.

ܩܬܠܘܗܘܢ ܥܠܝܗ ܝܗܘܗܝ. ܐܡܝ ܩܘܠܝ ܕܥܝܢܝ ܥܠܝܗ
 ܕܥܝܢܝ ܥܠܝܗ ܕܥܝܢܝ ܕܥܝܢܝ ܕܥܝܢܝ ܕܥܝܢܝ
 ܕܥܝܢܝ ܕܥܝܢܝ ܕܥܝܢܝ ܕܥܝܢܝ ܕܥܝܢܝ ܕܥܝܢܝ

« *Leurs générations ne seront qu'un sommeil.* Suivant Daniel Salachensis, il faut lire *schentho*, par *r'vodzo* sur *schin*, c'est-à-dire : *le sommeil de la mort engloutira leurs générations.* Suivant la tradition karkaphienne, il faut lire *schatto*, par *p'tocho* sur *schin* et absorption du *noun* dans le *thau* muni du *kouschoï*, c'est-à-dire que le sens est : *Leurs générations finiront dans une année composée de douze mois.* Le premier sentiment est le vrai. »

¹ Cod. Vatic. 282, fol. 92 v^o.

Psaume xciv, v. 8.

אֵלֶיךָ כָּפַל אֱלֹהֵי עַמְּךָ מִן־מִצְרָיִם כָּפַל
 אֱלֹהֵי עַמְּךָ אֱלֹהֵי חַכְמָיִם וְחַכְמָיִם.¹

« Comprenez *esthak'l*, par *p'tocho* sur *thau* avec *caph* quiescent. La tradition karkaphienne lit *thau* et *caph* avec *p'tocho*, c'est-à-dire : *Comprenez, ô Babyloniens, vous qui êtes les trompeurs du peuple.* »

Psaume cvii, v. 23.

מִן־מִצְרָיִם חֲבִיבֵי חֲבִיבֵי חַיִּים הֵלָּא שָׂאֵלֵי.²

« Le texte karkaphien porte : *Hob'raï heb'ro* « ceux qui passent le gué » par un *risch*, mais cette leçon n'est pas exacte. »

Psaume cxxvi, v. 3.

לֵאמֹר וְעָלָה וְנָחַל עַיִן וְנָחַל מִן־מִצְרָיִם וְנָחַל
 חַיִּים אֱלֹהֵי שֹׁמֵרֵי חַיִּים וְנָחַל לֵאמֹר וְנָחַל
 אֱלֹהֵי מַחְבְּרֵי חַיִּים וְנָחַל.³

¹ Cod. Vatic. 282, fol. 93 v°. Cf. Bar-Hebreus, *K'tovo d'tsen'he* :
 חֲבִיבֵי חַיִּים אֱלֹהֵי עַמְּךָ מִן־מִצְרָיִם כָּפַל אֱלֹהֵי עַמְּךָ
 חֲבִיבֵי חַיִּים אֱלֹהֵי עַמְּךָ מִן־מִצְרָיִם כָּפַל אֱלֹהֵי עַמְּךָ
 חֲבִיבֵי חַיִּים אֱלֹהֵי עַמְּךָ מִן־מִצְרָיִם כָּפַל אֱלֹהֵי עַמְּךָ
 ♦ Cod. Vatic. 282, fol. 96 v°. Cf. *Catalog. codd. in Museo Britan.*
asserv. p. 66, col. 2.

² Cod. Vatic. 282, fol. 101 r°. Cf. *Catalog. codd. in Museo Britan.*
asserv. p. 66, col. 2.

« L'héritage du Seigneur n'est pas autre chose que les enfants, *récompense des fruits du sein* ou du ventre, suivant le grec. Le texte karkaphien porte : *des fruits qui sont dans la matrice*, par un *beith*, c'est-à-dire qu'en récompense des humiliations qu'ils ont supportées dans la captivité, Dieu leur donnera *le fruit du sein*, ou, pour s'expliquer plus clairement, *l'enfant qui est dans le sein.* »

Psautne cxxxvi, v. 1.

حَبَّالِإِسْرَائِيلَ قَدْ مَعْنَا حَبَّالِإِسْرَائِيلَ هَلَّا سَلَمْنَا¹

« Quand nous nous sommes rappelés [Sion, nous nous sommes assis sur les fleuves de Babylone et nous avons pleuré]. Le texte karkaphien lit *ethdakrain*, mais cette leçon n'est pas exacte. »

Jérémie, xiii, v. 9.

قُلْنَا اسْحَبْ كَيْلَنَا قَسَمَهُوا كَيْلَنَا وَأَوْسِعْ مِجْم
 كَفَلْنَا كَهَبْ وَأَكْفَ وَكَلَّ وَكَلَّ مِجْمِا. هُوَ وَص
 كَلْنَا هَفَلْنَا كَفَلَسَ هَفَا هَأُفْ هَأُفْ. كَلْنَا
 هَفَلْنَا كَعَدَى هَفَا هَفَلَسَ أَكْفَ مَنَا إِيْ. أَسْ مِج
 كَحْنَا هَفَلْنَا إِحْنَا. هَفَلْنَا. هَفَلْنَا وَكَحْنَا
 لَأ مَحْبِبْ حَبَّالِإِسْرَائِيلَ مِجْمِا هِمَّ كَلْنَا
 هَفَلْنَا كَفَلَسَ هَفَا هَوُوسَى تَهْ مِجْمِا أَسْ مِجْ

¹ Cod. Vatic. 282, *ibid.*

שָׂא שָׂא. מִרְחַלָּהּ וְהוּא. אֶלֶף פִּנְעָה חֲיָאָה עֹפְלָאָה מַע
 שָׂא. מִמְּעֻפְלָא לְלֵאָאָה אֶחָיִיב תִּלְמַדָּה חֹבֵב; חֻפְּבִּ
 אֶמְעָלָה אֶלֶף חֹבֵיב עֹפְלָאָה וְהוּא מִמְּעֻפְלָאָה
 חֲכֹב מִמְּעֻפְלָאָה מִמְּעֻפְלָאָה. ¹

« Je perdrai les superbes (*gh'aïo*) de Judas et les superbes de Jérusalem, par *p'tocho* sur le *lomad* et l'*olaph* qui suit le *gomal* quiescent. Telle doit être l'orthographe, parce que de *gâio* et *pâio*, par *p'tocho* sur *gomal* et *pa*, on fait *gh'aïo* et *p'aïo*, en mouvant l'*olaph* par une voyelle, tandis que *gomal* et *pa* demeurent quiescents. Les Occidentaux n'ont point l'habitude de mouvoir *olaph* quiescent par une voyelle; aussi disent-ils *gâié*, *pâié*, par *p'tocho* sur *gomal* et *pa*, tandis qu'ils donnent un *r'vodzo* au *ioud*. C'est ainsi, du reste, que de *haïo* ils font *haïé*. Mais il est évident qu'*olaph* distingue *gh'aïo* et *p'aïo* de *haïé*. Les Karkaphiens écrivent *lôgâio*, en plaçant un *olaph* après le *lomad* muni d'un *z'qofa* et en donnant *p'tocho* à *gomal* aussi bien qu'à *pa*, tandis que le *ioud* conserve son *z'qofa*. Cette orthographe n'est appuyée sur aucune règle grammaticale ². »

Nous allons rapprocher de ce passage du *Trésor des mystères* un autre texte du *Livre des splendeurs*, que nous avons découvert avant le précédent.

¹ Cod. Vatic. 282, fol. 147 v°.

² On lit dans le manuscrit de Paris 142, fol. 77 r°, cette leçon dans Jérémie, vers la fin : *וְהוּא מִמְּעֻפְלָאָה חֹבֵב קָלָה*, qui est bien conforme à ce que dit Bar-Hebreus.

مَنِّدُ أَفْنِصِ. لَعْنَةُ يَمِينِ حَلَايَا
 مَن شَهْمَا هَمَلًا وَمَسَلًا.
 كَعْدُ كُحْبُ قَبْمَلَا هَالِكُ هَامُ تَو. هَمْتَمُقِيَا
 حَلَايَا حَمَلَا قُدَيْسِ حَلَايَا مَن كَعْبَا لَّا
 هُحَلِيَا¹.

« Mar-Ephrem dit : « *Le mois de Teschri* (octobre) repose les personnes fatiguées de la chaleur et de la poussière de l'été. Il place p'tocho sur le premier lomad (la' aïo) et sur olaph, et z'qofo sur ioud. Les Karkaphiens donnent p'tocho au gomal de gâio et au lomad de laïo; mais c'est contre les règles. »

Dans un passage de l'Évangile (Matthieu, XI, 28), on lit dans le *Traité des points* de Jacques d'Édesse : لَاهُ حَمَلَا قَحْمِي لَلَا. Ce passage manque dans les exemplaires karkaphiens de la Bible.

On a dû remarquer qu'il y a une variante entre le *Livre des splendeurs* et le *Trésor des mystères*. Dans celui-ci, Bar-Hebreus reproche deux erreurs aux Karkaphiens : 1° D'ajouter un olaph au commencement du mot gâio, et 2° de noter le gomal et le lomad du p'tocho, tandis que dans celui-là il ne blâme que cette dernière leçon. Nous verrons plus loin si les Karkaphiens ont commis les deux fautes grammaticales.

¹ Cod. Vatic. 416, fol. 9 v°, vers la fin. Cf. Amira, *Gramm. chald.* p. 82.

Luc, xxiii, 46.

ܘܥܠܘ ܕܘܥܒܘ ܕܘܥܒܘ ܕܘܥܒܘ ܕܘܥܒܘ
 ܕܘܥܒܘ ܕܘܥܒܘ ܕܘܥܒܘ ܕܘܥܒܘ ܕܘܥܒܘ
 ܕܘܥܒܘ ܕܘܥܒܘ ܕܘܥܒܘ ܕܘܥܒܘ ܕܘܥܒܘ

« Le texte grec dit : *Les portes du temple se déchirèrent (est'deq)*, par un r'vodzo sur le dolad. *Et lorsque Jésus eut dit cela, il expira (vasch'lem)*, par p'tocho sur vau et r'vodzo sur lomad. Suivant la tradition karkaphienne, il faut lire *schalem*, par p'tocho sur le schin et r'vodzo sur le lomad. »

Tels sont les renseignements que nous avons trouvés sur les *Docteurs karkaphiens* dans les auteurs syriens qui ont commenté l'Écriture sainte. Nous aurons occasion de citer encore un passage de Bar-Hebreus qui jettera un peu de jour sur ces écrivains dont personne n'a, pour ainsi dire, soupçonné l'existence. Mais, avant d'aller plus loin, faisons déjà ici quelques remarques générales.

Nous avons cru nécessaire de recueillir intégralement tous ces divers passages, extraits des œuvres de Bar-Hebreus, parce qu'ils contiennent, à côté de la leçon karkaphienne, des expressions significatives et propres à nous guider dans nos recherches, aussi bien qu'à nous confirmer dans nos découvertes. Personne d'ailleurs ne l'a fait jusqu'ici. André Müller, Christian Adler, Nicolas Wiseman se sont

¹ Cod. Vatic. 282, fol. 198 v°.

bornés à rapporter les mots qui constituent les variantes des psaumes xxvi, cvii, cxxxvi. S'ils avaient mis plus de scrupule et d'exactitude dans leurs citations, quelques-uns de leurs lecteurs auraient peut-être songé à compléter leurs données imparfaites. Nous devons faire la même remarque au sujet des auteurs du catalogue du British Museum publié en 1838. Les variantes des psaumes xxvi, cvii, cxxxvi, cxxxv y sont citées, mais d'une manière incomplète.

Comme on le voit, la *version* ou *recension* karkaphienne ne diffère pas beaucoup du texte reçu, et cependant tout porte à croire que Bar-Hebreus a dû signaler, dans ses écrits, les leçons où les Karkaphiens s'éloignaient le plus de la *Peschito*. Or, ces variantes ne dépassent pas, en général, les limites des incorrections grammaticales ou des erreurs de copiste, et, comme elles sont en très-petit nombre, elles ne peuvent constituer une *version* proprement dite. Tout au plus pourrait-on dire, avec Adler, qu'elles sont des variantes de quelque manuscrit important du texte simple. Cette opinion ne semble même plus admissible, quand on entend Bar-Hebreus parler de tous les manuscrits de la tradition karkaphienne,

ܘܩܘܠܘ ܠܝ ܗܘܐ ܘܥܠܝ ܘܕܥܝܢܝ ܠܘܠܐ ܘܕܥܝܢܝ ܠܘܠܐ ܘܕܥܝܢܝ ܠܘܠܐ

Ce n'est donc pas premièrement une *version*, comme l'appelait Assemani, et après lui une foule d'auteurs moins célèbres. Ce n'est pas davantage une *recension* dans toute la force de ce mot,

surtout si on veut désigner par cette expression le côté saillant de l'œuvre des Karkaphiens; ce n'est pas enfin et seulement un *manuscrit insigne de la Peschito*, comme le pensait Adler. Mais qu'est-ce donc alors?... Pour le moment, bornons-nous à remarquer que Grégoire Bar-Hebreus allègue toujours ce travail sous le nom de *tradition karkaphienne*, **ܟܪܟܦܝܢܐ ܩܪܝܢܐ**. Si nous ne possédions sur cette matière que les textes cités plus haut, nous pourrions déjà former des conjectures fondées et entrevoir une vérité presque transparente. Mais pourquoi nous contenterions-nous de quelques rayons de lumière, lorsqu'il nous est possible de nous éclairer aux brillants reflets d'un soleil resplendissant? Cherchons dès lors dans l'examen de ces manuscrits karkaphiens, **ܩܪܝܢܐ ܟܪܟܦܝܢܐ** ; **ܩܪܝܢܐ ܟܪܟܦܝܢܐ**, ces vives clartés qui font resplendir la vérité sous tous ses aspects.

§ III. — Des manuscrits karkaphiens.

Avec le secours des deux variantes indiquées par Christian Adler, et de celle qu'il avait découverte lui-même, Nicolas Wiseman réussit à s'assurer à Rome de l'existence de deux manuscrits karkaphiens. Son esprit sagace y puisa le thème de cette intéressante dissertation qui nous a porté à reprendre en sous-œuvre le même travail. Depuis lors, le nombre de ces manuscrits karkaphiens s'est considérablement augmenté, et nous verrons qu'il

y aurait peut-être lieu d'en distinguer plusieurs catégories. Les deux que découvrit le cardinal Wiseman se ressemblaient beaucoup entre eux, *comme du reste tous ceux que nous avons découverts depuis*, et quoique l'un, dépouillé par le temps et peut-être aussi par la main des hommes de ses premiers feuillets, eût perdu son titre, il n'était pas difficile d'y reconnaître la touche et le caractère de l'autre, dont les premiers mots réveillaient l'attention en contenant l'expression célèbre **ܩܘܡܘܢܐ**. Ce titre est plus éloquent pour nous, car ces mots : **ܩܘܡܘܢܐ ܕܩܘܡܘܢܐ ܕܩܘܡܘܢܐ ܕܩܘܡܘܢܐ** nous rappellent ceux de Bar-Hebreus, cités déjà à plusieurs reprises : **ܩܘܡܘܢܐ ܕܩܘܡܘܢܐ ܕܩܘܡܘܢܐ ܕܩܘܡܘܢܐ**. Le manuscrit du Vatican, dont le titre est le plus explicite, est celui encore dont le contenu semble mieux rédigé et plus correct. Le manuscrit Barberin, qui n'a pas de titre, contient dans l'épigraphe de la fin, comme du reste à l'intérieur, les mots importants **ܩܘܡܘܢܐ ܕܩܘܡܘܢܐ**.

A la simple lecture de l'ancien catalogue de la Bibliothèque impériale de Paris, nous avons cru reconnaître, sous le n° 142, un ouvrage karkaphien fort étonné de se trouver classé parmi les *manuscrits relatifs à l'histoire*, car ce n'est rien moins que sa place. Nous le demandâmes, et il nous suffit de l'entr'ouvrir pour y apercevoir ou une copie ou

l'original du manuscrit Vatican. C'était la même forme dans les lettres, les mêmes points, la même couleur dans l'encre, la même grandeur dans les feuillets, la même division dans le texte; tout, enfin, nous rappelait ce magnifique volume que nous avons eu si souvent entre les mains. Nous retrouvions dans les notes marginales deux écritures et des corrections qui semblaient provenir de la même main que celles des parchemins étudiés à Rome. Celui de Paris présente néanmoins quelques variantes, ainsi que nous le dirons plus tard, à commencer par le titre que voici dans son entier :

ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ
 ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ
 ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ
 ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ
 ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ ܘܥܘܠܐ

« Au nom du Père, source des lumières, et au nom du Fils, prince des prêtres, et au nom de l'Esprit saint, prince des docteurs, source de la Divinité dans ceux qui sont défiés, nous écrivons le code des *sch'mohé* et des *q'roiotho*, de l'Ancien, du Nouveau Testament, et des Docteurs, tout d'abord de la Genèse, premier livre de la Loi ². »

Il existe à Londres plusieurs manuscrits sem-

¹ Cod. 142 Paris. fol. 1 v^o.

² Nous expliquerons plus loin tous les mots de ce titre.

blables à ceux dont nous venons de parler. Voici le titre de l'un d'entre eux, tel qu'il est donné par le catalogue du Musée Britannique, publié en 1838 par Rosen et Forchall. Il diffère un peu des précédents, mais il contient des mots importants :

כָּל אֲמִתָּהּ וְשֵׁב אֱלֹהֵי עַמְּנוּ סֵפֶר מִצְוֹת וְתוֹרָה
 מִדֹּוֹשׁ וְעֵצִים מִתְּנִיָּהּ וְכִלְמֵי אֱלֹהֵי וְסִבְלָא אֱלֵי
 מַעֲמִדָּה אֱלֵי מַעֲמִדָּה אֱלֵי.

Nous reparlerons de ce manuscrit, qui présente des particularités intéressantes.

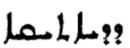
Ce ne sont pas là les seuls *manuscripts karkaphiens* dont il nous soit permis de constater l'existence en Europe. Assemani atteste avoir vu au couvent de Nitrie un livre tout à fait semblable par le titre². Il y a donc lieu de présumer qu'il se trouve à Londres, avec tant d'autres trésors arrachés, durant ces dernières années, à la pourriture et aux mites qui les dévoraient. Hâtons-nous de dire que ce n'est pas un vain espoir.

Nous avons déjà écrit toute la *partie historique* de cette *Étude sur la Massore syrienne*, lorsque, le tome I^{er} des *Anecdota* de M. Land nous étant arrivé, nous avons vu se confirmer le fait que nous soupçonnions, mais que nous ne pouvions constater sûrement avant la publication du catalogue du British Museum. M. Land donne un aperçu des ri-

¹ *Catalog. Mus. Brit.* 1838, p. 65, col. 1, cod. 42 ou add. 7183.

² Assemani, *B. O. t. I.*, p. 477.

chesses qui se trouvent à Londres, et nous devons lui en exprimer toute notre reconnaissance, comme d'autres écrivains ont déjà dû le faire. Parmi les manuscrits dont il fait l'énumération, en voici non seulement un, mais plusieurs qui sont évidemment de la même famille que ceux dont nous parlons.

« 12178. RECENSIO *librorum utr. Testam. V. simpl. et Heracl. cum vocalibus.* — *Epistola de eadem re ad Georg. episc. Sarug. et duo scripta grammatica. Minora Jacobi Edesseni ctt; sæculi VIII, f^{ma} 4^a, deest initium* (p. 15, i 6). — 14670.  *Libellus punctorum vocalium Testamenti veteris et novi et Doctorum (Ecclesiæ græcæ). Folia supersunt 14. Pars est (e libris Exodi et Judicum) opusculi quod e bibliotheca Richiana descripserunt catalogi auctores in pagg. 64 seq. e Vaticana Wiseman in Horis Syriacis (t. I). Jacobo Edesseno († A. D. 710) recte tribuitur. Cff. Tabulas utriusque libri cum nostra Tab. XVI, spec. 81. Quartum (?) exemplar exstat sub n. 12178. Quintum in bibli. Regia Parisiensi sub n. 142 vidit Ewald (Abh. zur orient. und Bibl. Literatur, I. Gött. 1832. S. 53). »*

Le British Museum contient encore un manuscrit analogue aux karkaphiens, qui traite de la même question; mais il n'est pas de la même famille. Nous prouverons plus tard toutes ces assertions : 12138. *Pancta vocalia et lectiones utriusque Testamenti a Ba-*

*bæo descripta, Charris, A. D. 899. Desunt nonnulla*¹.

En voici le titre :

כאלימא כחגיגת. בד למי לאלימא חלוהי סבחינ. כחגיגת
 דגל דחגיגת ילימ. .. סדדל דחגיגת כחגיגת חבדכינ
 סדדל דחגיגת דחגיגת דחגיגת דחגיגת דחגיגת
 חבדכינ דחגיגת דחגיגת דחגיגת דחגיגת דחגיגת
 .. דחגיגת

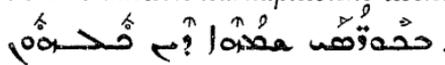
« Invoquant l'aide de Dieu dès le principe de ce travail afin de le terminer soutenus par notre confiance en lui, nous commençons à écrire : *Le livre ou recueil des sch'mohé et q'raïatha qui se trouvent dans la Bible; d'abord dans la Genèse, premier livre de la Loi*². »

Le simple énoncé des titres de nos manuscrits en général et, en particulier, celui du manuscrit Vatican, suffirait à lui seul pour démontrer que nous possédons certains recueils des *sch'mohé de la tradition karkaphienne*, dont parlait Grégoire Bar-Hebreus. Resterait-il encore quelques doutes, nous pourrions les faire disparaître en examinant si nos volumes renferment réellement les leçons karkaphiennes que nous avons citées plus haut, d'après l'illustre écrivain jacobite. Il n'est pas nécessaire

¹ *Anecdota syriaca collegit, edidit, explicuit J. P. N. Laud* (t. I, Lugduni Batavorum, apud E. S. Brill, 1862, p. 15-17).

² *Ibid.* p. 16.

³ *Ibid.* tab. XVI.

qu'ils les contiennent toutes pour conclure rigoureusement à la présence du texte karkaphien, car nous savons qu'il y avait quelques divergences entre les divers ouvrages de ces docteurs. S'il n'en eût pas été ainsi, l'auteur du *Trésor des mystères* n'aurait certainement pas fait la réflexion qu'il s'est permise au psaume LXIX, à savoir, que *tous les manuscrits des sch'mohé de la tradition karkaphienne lisent gaz au lieu de goz*, . Cette variante semble devoir être, d'une manière toute spéciale, la pierre de touche. Or, confrontation faite sur les trois manuscrits que nous avons pu examiner nous-même, il s'est trouvé qu'ils contenaient presque toutes les leçons signalées. Seulement, lorsqu'elles ont paru fautives aux possesseurs des manuscrits, on les a corrigées en grattant le parchemin, ou bien on a conservé à la marge l'erreur, tandis que le texte a été rendu correct, ou enfin on s'est borné à exprimer un blâme par ces mots écrits de seconde main :  « ce n'est pas exact, » mots qui nous rappellent encore ceux de Bar-Hebreus. Nous publierons un tableau synoptique où on verra d'un seul coup d'œil le résultat comparé de nos recherches. Un second tableau exposera les leçons découvertes ailleurs que dans les œuvres d'Aboulfaradj.

§ IV. — Ce qu'il faut penser de la version karkaphienne.

Une étude même superficielle des tableaux que

nous annonçons dès maintenant suffira pour mettre en lumière le fait suivant. Toutes les variantes se réduisent, trois ou quatre exceptées, à de simples divergences orthographiques. Nous aurions pu rendre cela plus évident encore, si nous avions voulu citer la plupart des leçons marginales que nous considérons, en général, comme les variantes de manuscrits de même famille recueillies par les copistes ou les possesseurs de ceux que nous avons entre les mains.

Le manuscrit de la bibliothèque Barberini a corrigé quelquefois les erreurs que nous trouvons dans le Vatican. Mais comme ce manuscrit paraît plus récent, nous devons moins nous étonner de cette particularité que du peu de discernement avec lequel on a opéré ces corrections. Les leçons marginales sont introduites dans le texte, mais sans aucune espèce de critique. Ainsi, au fol. 108, on a incorporé à la *Peschito* une leçon philoxénienne que le manuscrit Vatican cite en marge, comme cela doit être.

L'examen du second tableau synoptique jettera quelques personnes dans l'étonnement, car elles remarqueront, sans aucun doute, que les variantes sont extraites presque en entier des manuscrits karkaphiens, où on les allègue de la manière suivante : *Isaïe*, VII, 4. On lit dans le texte :  et en marge : . Il semble étrange, de prime abord, qu'un Karkaphien cite

comme karkaphienne une leçon qu'il n'admet pas lui-même. Cependant, verrait-on dans le travail que nous étudions une *version* ou une *recension* de l'Écriture sainte, on pourrait toujours expliquer ce phénomène comme l'a fait le cardinal Wiseman. Mais si l'on admet avec nous qu'il y a dans ces manuscrits une œuvre qui n'est ni *purement* ni *principalement* exégétique, ce fait devient beaucoup moins embarrassant. En effet, et c'est là précisément le point de vue nouveau que nous voulons établir, ces passages nous paraissent démontrer clairement que le travail regardé jusqu'à nous comme une *version*, comme une *recension de la Bible*, ou même comme des *Correctoria biblica*, n'a nullement ce caractère; mais que c'est avant tout un *ouvrage purement philologique et grammatical*. Les preuves abondent pour le démontrer.

§ V. — Description du manuscrit de Paris.
Particularités du texte. — Conclusion.

Voici d'abord une description abrégée, mais exacte, du *manuscrit de Paris*. Les manuscrits de Rome ont été décrits plusieurs fois, en particulier par Nicolas Wiseman¹. Celui de Londres a été aussi analysé avec soin, dans le catalogue du Musée Britannique publié en 1838, p. 64 et suivantes.

Nous avons remarqué plus haut combien est imparfaite la description que donne l'ancien catalogue

¹ Voir Assemani, *B. O.* t. II, p. 499, et *Catal. bibl. Vat. cod.* 152.
— Nicolas Wiseman, *Horæ syriacæ*, p. 161-206.

de la Bibliothèque impériale. Nous la citons à titre de curiosité :

« HISTORIÆ SCRIPTORES, IN-F^o. COD. CXLII. Codex membranaceus, olim Colbertinus, anno Christi 1456 scriptus, quo continentur :

« I. Totius veteris et novi Testamenti historia et analysis. Auctoris nomen nusquam comparet, verum Jacobitam fuisse multa persuadent.

« II. Anonymi nonnullorum Patrum ac conciliorum historia.

« III. Vocabulorum index quæ Syriaca lingua Græcæ accepta refert.

« IV. Anonymi de ponderibus et mensuris disputatio. »

Cette description, que l'auteur du catalogue manuscrit a bien et dûment corrigée, *contient presque autant d'erreurs que de mots*. Elle a néanmoins suffi pour nous donner l'éveil et pour nous faire constater la présence d'un manuscrit karkaphien à Paris.

Ce manuscrit, in-folio, contient 225 feuillets, doublement numérotés, à la manière des Orientaux et des Occidentaux, c'est-à-dire de droite à gauche et de gauche à droite. Il est en très-beau parchemin jaunâtre, muni de grandes marges dont un grand nombre semblent avoir été coupées avec des ciseaux. Le texte a été endommagé en quelques endroits. Le caractère, tout à fait identique pour la forme et pour la teinte à celui du manuscrit Vatican 152, pourrait bien être appelé *karkaphien*, car il diffère sensiblement, par sa régularité et sa beauté, de tous ceux

que nous avons vus dans les nombreux manuscrits que nous avons examinés. C'est un estranghelo minuscule, qui n'a que de très-lointaines analogies avec ce qu'on a appelé le caractère nestorien, quoi qu'en dise le cardinal Wiseman.

Chaque livre de la Bible est généralement précédé de cette suscription : $\text{ܐܘܬܘܪܐ ܕܥܘܠܡܐ ܕܡܪܝܢܐ} : \text{ܐܘܬܘܪܐ ܕܥܘܠܡܐ ܕܡܪܝܢܐ}$, et suivi de cette note finale $\cdot \text{ܥܘܠܡܐ ܕܡܪܝܢܐ}$. Voici l'ordre des livres de la Bible; je supprime l'indication des feuillets : *Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Job, Josué, Juges, Samuël, Rois, Jérémie, Baruch* (deux épîtres), *Lettre de Jérémie, les Douze prophètes : Hosée, Joël, Amos, Hobadiah, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, La Grande-Sagesse, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, les Proverbes, la Sagesse du fils de Sirach*. Ici, fol. 101, il y a quelques feuillets transposés, puisque nous y trouvons la fin d'Ézéchiel dont le commencement est placé plus loin. *Daniel*, et après une nouvelle transposition, l'*Histoire de Suzanne*, le *Livre des femmes*, $\text{ܐܘܬܘܪܐ ܕܥܘܠܡܐ ܕܡܪܝܢܐ}^1$. Le cardinal Wiseman a signalé cette appellation originale, qui n'aurait pas dû exciter chez lui tant d'étonnement, puisqu'on la retrouve dans la Polyglotte de Londres et dans plusieurs autres manuscrits. On lit

¹ Cod. Paris. 142, fol. 108.

ܡܘܢܢܐ ܕܢܘܨܬܐ ܕܩܘܝܘܬܗ ܕܡܘܢܢܐ ܕܩܘܝܘܬܗ
 ܕܡܘܢܢܐ ܕܩܘܝܘܬܗ ܕܩܘܝܘܬܗ ܕܩܘܝܘܬܗ ܕܩܘܝܘܬܗ

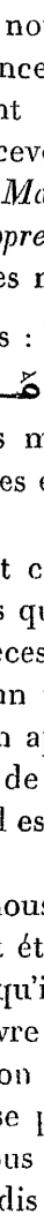
« Ici finissent les *sch'mohé* ou *q'roïotho* du patriarche Mar-Sévère. Que sa prière soit avec nous ! En même temps finit ce livre, où sont contenus *intégralement et sans aucune diminution* : l'Ancien, le Nouveau Testament et les *Docteurs glorieux*. Nous commençons de nouveau à écrire diverses choses utiles dans un volume comme celui-ci : D'abord la lettre du savant dans les sciences divines, Mar-Jacques, évêque d'Édesse, au religieux et saint Georges, évêque de Sarug, et par lui à tous les copistes qui liront ce livre. »

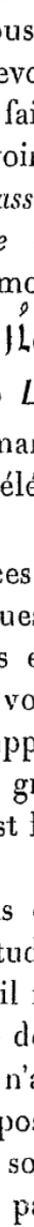
Quelques notes marginales ou interlinéaires, jointes au texte de la lettre de Jacques d'Édesse, montrent que le manuscrit de Paris appartient quelque temps à un Nestorien. Cette lettre de Jacques ne paraît faire ici qu'un seul et même ouvrage avec sa grammaire, parce qu'un ou deux feuillets contenant la fin de l'une et le commencement de l'autre ont péri. Ces deux opuscules sont suivis des *sch'mohé* de Thomas, *des noms des points* par Épiphane, d'un traité intitulé ܡܘܢܢܐ ܕܩܘܝܘܬܗ ܕܩܘܝܘܬܗ *Diverses figures des points, de la supputation des versets de l'Écriture, des vies des prophètes et des apôtres, de l'explication des mots hébreux par Jacques d'Édesse, de l'explication des mots grecs, des diverses figures des points, des poids.*

¹ Cod. Paris. 142, fol. 206.

Les derniers feuillets sont occupés par des inscriptions, dont nous parlerons bientôt.

Nous concevons très-difficilement que les Assemani aient fait l'analyse du manuscrit Vatican sans s'apercevoir qu'ils avaient sous les yeux un *Code de la Massore syrienne*, car telle est la signification *propre et caractéristique* pour les Européens de ces mots si souvent répétés de Grégoire

Bar-Hebreus : 

 *Les Répertoires de la tradition karkaphienne*. Nos manuscrits ne renferment-ils pas, en effet, tous les éléments constitutifs du travail massorétique?

Comment ces hommes éminents ne se sont-ils pas posé ces questions : A quoi bon ce rapprochement de pièces étranges? Dans quel but les a-t-on réunies en un volume? Que peut signifier un amas de choses en apparence aussi disparates entre elles qu'un traité de grammaire et un livre de l'Écriture sainte? Quel est le lien mystérieux qui sert de trait d'union?

Ce qui nous étonne surtout, c'est que Nicolas Wiseman ait étudié la matière, pour ainsi parler, *ex professo*, et qu'il n'ait pas découvert la vraie portée de cette œuvre de labeur patient et vraiment inexplicable si l'on n'accepte point notre conclusion générale. En se posant quelques-unes des demandes que nous nous sommes faites plus haut, en parcourant, je ne dis pas intégralement, mais seulement

quelques feuillets de son manuscrit avec plus de soin, il aurait dû forcément ouvrir les yeux; car tout ce gros volume, consacré dans sa majeure partie à analyser l'Écriture sainte et les Pères, ne contient aucun texte continu. On aurait peut-être beaucoup de peine à trouver deux versets de l'Écriture cités en entier l'un à côté de l'autre. Voici un spécimen de ce curieux ouvrage, Matthieu, III, 2, — IV, 4 :

4. — 4. — 4. — 4. — 4. — 4. — 4. — 4. — 4. — 4. —
 6. — 6. — 6. — 6. — 6. — 6. — 6. — 6. — 6. — 6. —
 7. — 7. — 7. — 7. — 7. — 7. — 7. — 7. — 7. — 7. —
 10. — 10. — 10. — 10. — 10. — 10. — 10. — 10. — 10. — 10. —
 12. — 12. — 12. — 12. — 12. — 12. — 12. — 12. — 12. — 12. —
 14. — 14. — 14. — 14. — 14. — 14. — 14. — 14. — 14. — 14. —
 17. — 17. — 17. — 17. — 17. — 17. — 17. — 17. — 17. — 17. —
 IV, 2. — IV, 2. — IV, 2. — IV, 2. — IV, 2. — IV, 2. — IV, 2. — IV, 2. — IV, 2. — IV, 2. —
 4. — 4. — 4. — 4. — 4. — 4. — 4. — 4. — 4. — 4. —
 1. — 1. — 1. — 1. — 1. — 1. — 1. — 1. — 1. — 1. —

Ainsi donc, depuis le verset 2 du chapitre III jusqu'au verset 4 du chapitre IV, il n'y a pas un verset entier de cité. On ne trouve que des fragments des versets 2, 4, 6, 7, 10, 12, 14, 17; IV, 2, 4. Lors-

¹ Extrait du manuscrit Barberin, VII, 62, autrefois 101.

qu'on songe que toute la sainte Écriture est ainsi dépecée dans ses deux versions principales, la *version Peschito* et la *version de Thomas d'Harkel*; que ce travail occupe, non pas seulement quelques feuillets, mais tout un gros volume; lorsqu'on voit ce volume ponctué avec beaucoup de soin, quoique le texte renfermé dans ces centons ne diffère, pour ainsi dire, en rien du texte reçu, comme dans le passage cité plus haut, on doit naturellement chercher l'idée qui a inspiré un pareil travail et qui a donné assez de courage pour l'accomplir jusqu'au bout. Si l'on ne possédait qu'un manuscrit de ce genre, on serait tenté de n'y voir qu'une excentricité de quelque rêveur de l'antique Orient; mais ces manuscrits nous sont parvenus en assez grand nombre, et nous savons qu'ils étaient autrefois plus multipliés encore. C'est pourquoi il est impossible de ne pas découvrir un but dans cette œuvre longue et ingrate¹. Telle fut notre préoccupation quand ces recueils nous tombèrent entre les mains pour la première fois, et telle devait être, ce semble, la préoccupation de ceux qui nous ont précédé, surtout du cardinal Wiseman. L'auteur des *Horæ syriacæ* n'aurait pas dû se contenter de recueillir quelques notes marginales, mais parcourir le texte, se demander :

¹ Nous constatons la présence en Europe de six recueils, **ܘܫܘܪܘܬܐ**, contenant la *Massore karkaphienne*. Ce sont les manuscrits de Rome : Vatic. 152, Barberini, VII, 62; de Paris, 142; de Londres, *add.* 7183. 12178, 17162. Le manuscrit 12138 contient un travail de même genre; mais il n'est pas karkaphien. C'est le code de la *Massore chaldéo-nestorienn.*

pourquoi ce travail? et chercher une réponse jusqu'à ce qu'il l'eût trouvée.

Cela nous rappelle que, pour expliquer l'absence de certains livres de la sainte Écriture qui ne figurent point dans ces manuscrits karkaphiens, l'éminent écrivain fait cette réflexion : *c'est apparemment parce qu'il n'y avait rien à éclaircir!* Mais qu'y a-t-il davantage à expliquer dans saint Matthieu, où la plus grande variante que nous ayons découverte entre le texte de la Peschito et le texte karkaphien consiste dans l'emploi de l'expression ܡܨܚܝܢܐܘܢܐ pour ܡܨܚܐܘܢܐ, au chapitre xxiii, v. 35, expression que nous retrouvons du reste dans la Vie du prophète Zacharie telle que la présentent les mêmes manuscrits karkaphiens?

ܐܘܢܐܘܢܐ ܡܨܚܝܢܐܘܢܐ ܡܨܚܐܘܢܐ ܡܨܚܝܢܐܘܢܐ
ܡܨܚܐܘܢܐ ܡܨܚܝܢܐܘܢܐ ܡܨܚܐܘܢܐ ܡܨܚܝܢܐܘܢܐ

« Zacharie était de Jérusalem et fils du prêtre Joël. Il fut tué par Joas entre le temple et l'autel. »

C'est bien évidemment le fait auquel le Seigneur fait allusion au chapitre xxiii, 35 de saint Matthieu. N'est-il pas possible que le mot soit passé de la Vie du prophète Zacharie dans l'Évangile?

Non-seulement le cardinal Wiseman n'a pas compris ce que l'examen du texte aurait dû lui révéler, mais il s'est heurté à la solution sans y arriver. S'il paraît avoir parcouru quelques fragments de la lettre de Jacques d'Édesse, il n'a point lu *dans son en-*

rapprochement, nous la déduisons d'abord de la similitude ou de l'identité de sens qui existe entre ces deux expressions, au moins dans bien des cas. Aussi avons-nous entendu, tout à l'heure, le copiste du manuscrit de Paris nous dire :

مَعْنَى مَصْدَرٍ أَوْ صَمْتًا أَوْ مَبْعُودًا صَبَّحَ صَلَوَاتُهَا
قَالَهَا ط.

« Ici finissent les *sch'mohé* ou *q'roïotho* du patriarche Mar-Sévère. »

Il nous paraît cependant bien facile de démontrer que le mot *q'roïotho* désignait plus spécialement certaines manières de parler que nous appelons *figures* et qui rentrent dans ce qu'on appelle *accents* chez les Hébreux. Les autorités ne nous manquent pas pour appuyer cette opinion. Citons Bar-Hebreus. Dans la section troisième du chapitre premier de la seconde partie du *K'thovo d'tsem'he*, il compte les *q'roïotho* parmi les *modes*, **בְּמִדּוֹת**, du verbe. « *En septième lieu, il faut ranger, dit-il, les formes du discours que le très-religieux* (c'est ainsi que le Maphrien Jacobite appelle Jacques d'Édesse par antonomase) *nomme des modes*, **אֲמָרָה**, *z'naïo*, et que d'autres appellent *q'roïotho*. Tels sont l'impératif, le déprécatif, l'interrogatif, le vocatif, l'affirmatif¹. » La section cinquième de ce même chapitre est consacrée tout entière à

¹ Voir notre édition du *K'thovo d'tsem'he*, p. 90, l. 12-14, et p. 91. Cf. Bertheau, *Petite Grammaire de Bar-Hebreus*, dernier chapitre.

l'examen des *q'roïtho*. Nous retrouvons la même doctrine dans Élie de Nisibe :

مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا
 مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا
 مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا
 مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا مَبْرُؤًا

« Les *q'roïtho du verbe* sont au nombre de cinq : l'*impératif*, l'*interrogatif*, le *déprécatif*, le *vocatif* et le *définitif*; exemple : Passe ici la nuit, pille cela. » Nous aurons occasion de rechercher plus tard l'origine de cette division du discours; il ne nous sera point difficile de la retrouver dans Aristote et de constater, par là même, l'influence que le philosophe de Stagyre a exercée sur la grammaire aussi bien que sur la philosophie des Syriens.

Le rapprochement de toutes ces pièces diverses dans un seul volume, l'examen du texte, l'énoncé lui-même de l'ouvrage, tout révèle l'œuvre de la *Massore syriaque*, et tout cela cependant n'a pu ouvrir les yeux au savant auteur des *Horæ syriacæ*, tant il est vrai que l'esprit absorbé par une question demeure quelquefois sourd aux phénomènes les plus éloquents! Wiseman cherchait non pas une œuvre de grammaire, mais une œuvre d'exégèse, une *version*, et, si l'inspection des textes lui ravit toute illusion sous ce rapport, il se consola en croyant avoir découvert une *recension* importante. On peut lui conserver ce nom si on le veut; mais

ce n'est pas là le but premier que se sont proposé les *Massorètes karkaphiens*.

En dehors de tous les faits que nous apportons à l'appui de notre opinion, il en est un autre que le cardinal Wiseman a remarqué, mais qu'il n'a pas expliqué, quoique ce fait dût le mettre forcément sur la voie de la vérité. Nous voulons parler des notes marginales qui figurent dans nos manuscrits. Cette multitude de variantes purement orthographiques dénote évidemment l'ouvrage d'un grammairien. Quelques-unes, du reste, ne sont que des observations grammaticales, comme celle qui regarde le *roukokh* et le *kouschoï* dans les mots grecs. Le manuscrit de Paris renferme un grand nombre de notes de ce genre que nous n'avons pas aperçues dans ceux de Rome. Ceux-ci, d'autre part, surtout le manuscrit Vatican, contiennent fréquemment à la marge des mots très-expressifs. Le cardinal Wiseman en a signalé deux, et voici dans quels termes il l'a fait : « Est et aliud genus annotationis, quod nescio an alibi occurrat nominatum, vidisse non memini : nimirum, ubicumque interrogandi vim habent sacri codicis verba, adjicitur in margine vocula (صعاحدا) interrogativum. Non inutilis esse potest talis annotatio ad sensum nonnullorum locorum investigandum ex Syrorum mente. Ut exemplum proferam, ad id locum Mic. v, 1, sic habetur : ^١ ^٢ ^٣ ^٤ ^٥ ^٦ ^٧ ^٨ ^٩ ^{١٠} ^{١١} ^{١٢} ^{١٣} ^{١٤} ^{١٥} ^{١٦} ^{١٧} ^{١٨} ^{١٩} ^{٢٠} ^{٢١} ^{٢٢} ^{٢٣} ^{٢٤} ^{٢٥} ^{٢٦} ^{٢٧} ^{٢٨} ^{٢٩} ^{٣٠} ^{٣١} ^{٣٢} ^{٣٣} ^{٣٤} ^{٣٥} ^{٣٦} ^{٣٧} ^{٣٨} ^{٣٩} ^{٤٠} ^{٤١} ^{٤٢} ^{٤٣} ^{٤٤} ^{٤٥} ^{٤٦} ^{٤٧} ^{٤٨} ^{٤٩} ^{٥٠} ^{٥١} ^{٥٢} ^{٥٣} ^{٥٤} ^{٥٥} ^{٥٦} ^{٥٧} ^{٥٨} ^{٥٩} ^{٦٠} ^{٦١} ^{٦٢} ^{٦٣} ^{٦٤} ^{٦٥} ^{٦٦} ^{٦٧} ^{٦٨} ^{٦٩} ^{٧٠} ^{٧١} ^{٧٢} ^{٧٣} ^{٧٤} ^{٧٥} ^{٧٦} ^{٧٧} ^{٧٨} ^{٧٩} ^{٨٠} ^{٨١} ^{٨٢} ^{٨٣} ^{٨٤} ^{٨٥} ^{٨٦} ^{٨٧} ^{٨٨} ^{٨٩} ^{٩٠} ^{٩١} ^{٩٢} ^{٩٣} ^{٩٤} ^{٩٥} ^{٩٦} ^{٩٧} ^{٩٨} ^{٩٩} ^{١٠٠} ^{١٠١} ^{١٠٢} ^{١٠٣} ^{١٠٤} ^{١٠٥} ^{١٠٦} ^{١٠٧} ^{١٠٨} ^{١٠٩} ^{١١٠} ^{١١١} ^{١١٢} ^{١١٣} ^{١١٤} ^{١١٥} ^{١١٦} ^{١١٧} ^{١١٨} ^{١١٩} ^{١٢٠} ^{١٢١} ^{١٢٢} ^{١٢٣} ^{١٢٤} ^{١٢٥} ^{١٢٦} ^{١٢٧} ^{١٢٨} ^{١٢٩} ^{١٣٠} ^{١٣١} ^{١٣٢} ^{١٣٣} ^{١٣٤} ^{١٣٥} ^{١٣٦} ^{١٣٧} ^{١٣٨} ^{١٣٩} ^{١٤٠} ^{١٤١} ^{١٤٢} ^{١٤٣} ^{١٤٤} ^{١٤٥} ^{١٤٦} ^{١٤٧} ^{١٤٨} ^{١٤٩} ^{١٥٠} ^{١٥١} ^{١٥٢} ^{١٥٣} ^{١٥٤} ^{١٥٥} ^{١٥٦} ^{١٥٧} ^{١٥٨} ^{١٥٩} ^{١٦٠} ^{١٦١} ^{١٦٢} ^{١٦٣} ^{١٦٤} ^{١٦٥} ^{١٦٦} ^{١٦٧} ^{١٦٨} ^{١٦٩} ^{١٧٠} ^{١٧١} ^{١٧٢} ^{١٧٣} ^{١٧٤} ^{١٧٥} ^{١٧٦} ^{١٧٧} ^{١٧٨} ^{١٧٩} ^{١٨٠} ^{١٨١} ^{١٨٢} ^{١٨٣} ^{١٨٤} ^{١٨٥} ^{١٨٦} ^{١٨٧} ^{١٨٨} ^{١٨٩} ^{١٩٠} ^{١٩١} ^{١٩٢} ^{١٩٣} ^{١٩٤} ^{١٩٥} ^{١٩٦} ^{١٩٧} ^{١٩٨} ^{١٩٩} ^{٢٠٠} ^{٢٠١} ^{٢٠٢} ^{٢٠٣} ^{٢٠٤} ^{٢٠٥} ^{٢٠٦} ^{٢٠٧} ^{٢٠٨} ^{٢٠٩} ^{٢١٠} ^{٢١١} ^{٢١٢} ^{٢١٣} ^{٢١٤} ^{٢١٥} ^{٢١٦} ^{٢١٧} ^{٢١٨} ^{٢١٩} ^{٢٢٠} ^{٢٢١} ^{٢٢٢} ^{٢٢٣} ^{٢٢٤} ^{٢٢٥} ^{٢٢٦} ^{٢٢٧} ^{٢٢٨} ^{٢٢٩} ^{٢٣٠} ^{٢٣١} ^{٢٣٢} ^{٢٣٣} ^{٢٣٤} ^{٢٣٥} ^{٢٣٦} ^{٢٣٧} ^{٢٣٨} ^{٢٣٩} ^{٢٤٠} ^{٢٤١} ^{٢٤٢} ^{٢٤٣} ^{٢٤٤} ^{٢٤٥} ^{٢٤٦} ^{٢٤٧} ^{٢٤٨} ^{٢٤٩} ^{٢٥٠} ^{٢٥١} ^{٢٥٢} ^{٢٥٣} ^{٢٥٤} ^{٢٥٥} ^{٢٥٦} ^{٢٥٧} ^{٢٥٨} ^{٢٥٩} ^{٢٦٠} ^{٢٦١} ^{٢٦٢} ^{٢٦٣} ^{٢٦٤} ^{٢٦٥} ^{٢٦٦} ^{٢٦٧} ^{٢٦٨} ^{٢٦٩} ^{٢٧٠} ^{٢٧١} ^{٢٧٢} ^{٢٧٣} ^{٢٧٤} ^{٢٧٥} ^{٢٧٦} ^{٢٧٧} ^{٢٧٨} ^{٢٧٩} ^{٢٨٠} ^{٢٨١} ^{٢٨٢} ^{٢٨٣} ^{٢٨٤} ^{٢٨٥} ^{٢٨٦} ^{٢٨٧} ^{٢٨٨} ^{٢٨٩} ^{٢٩٠} ^{٢٩١} ^{٢٩٢} ^{٢٩٣} ^{٢٩٤} ^{٢٩٥} ^{٢٩٦} ^{٢٩٧} ^{٢٩٨} ^{٢٩٩} ^{٣٠٠} ^{٣٠١} ^{٣٠٢} ^{٣٠٣} ^{٣٠٤} ^{٣٠٥} ^{٣٠٦} ^{٣٠٧} ^{٣٠٨} ^{٣٠٩} ^{٣١٠} ^{٣١١} ^{٣١٢} ^{٣١٣} ^{٣١٤} ^{٣١٥} ^{٣١٦} ^{٣١٧} ^{٣١٨} ^{٣١٩} ^{٣٢٠} ^{٣٢١} ^{٣٢٢} ^{٣٢٣} ^{٣٢٤} ^{٣٢٥} ^{٣٢٦} ^{٣٢٧} ^{٣٢٨} ^{٣٢٩} ^{٣٣٠} ^{٣٣١} ^{٣٣٢} ^{٣٣٣} ^{٣٣٤} ^{٣٣٥} ^{٣٣٦} ^{٣٣٧} ^{٣٣٨} ^{٣٣٩} ^{٣٤٠} ^{٣٤١} ^{٣٤٢} ^{٣٤٣} ^{٣٤٤} ^{٣٤٥} ^{٣٤٦} ^{٣٤٧} ^{٣٤٨} ^{٣٤٩} ^{٣٥٠} ^{٣٥١} ^{٣٥٢} ^{٣٥٣} ^{٣٥٤} ^{٣٥٥} ^{٣٥٦} ^{٣٥٧} ^{٣٥٨} ^{٣٥٩} ^{٣٦٠} ^{٣٦١} ^{٣٦٢} ^{٣٦٣} ^{٣٦٤} ^{٣٦٥} ^{٣٦٦} ^{٣٦٧} ^{٣٦٨} ^{٣٦٩} ^{٣٧٠} ^{٣٧١} ^{٣٧٢} ^{٣٧٣} ^{٣٧٤} ^{٣٧٥} ^{٣٧٦} ^{٣٧٧} ^{٣٧٨} ^{٣٧٩} ^{٣٨٠} ^{٣٨١} ^{٣٨٢} ^{٣٨٣} ^{٣٨٤} ^{٣٨٥} ^{٣٨٦} ^{٣٨٧} ^{٣٨٨} ^{٣٨٩} ^{٣٩٠} ^{٣٩١} ^{٣٩٢} ^{٣٩٣} ^{٣٩٤} ^{٣٩٥} ^{٣٩٦} ^{٣٩٧} ^{٣٩٨} ^{٣٩٩} ^{٤٠٠} ^{٤٠١} ^{٤٠٢} ^{٤٠٣} ^{٤٠٤} ^{٤٠٥} ^{٤٠٦} ^{٤٠٧} ^{٤٠٨} ^{٤٠٩} ^{٤١٠} ^{٤١١} ^{٤١٢} ^{٤١٣} ^{٤١٤} ^{٤١٥} ^{٤١٦} ^{٤١٧} ^{٤١٨} ^{٤١٩} ^{٤٢٠} ^{٤٢١} ^{٤٢٢} ^{٤٢٣} ^{٤٢٤} ^{٤٢٥} ^{٤٢٦} ^{٤٢٧} ^{٤٢٨} ^{٤٢٩} ^{٤٣٠} ^{٤٣١} ^{٤٣٢} ^{٤٣٣} ^{٤٣٤} ^{٤٣٥} ^{٤٣٦} ^{٤٣٧} ^{٤٣٨} ^{٤٣٩} ^{٤٤٠} ^{٤٤١} ^{٤٤٢} ^{٤٤٣} ^{٤٤٤} ^{٤٤٥} ^{٤٤٦} ^{٤٤٧} ^{٤٤٨} ^{٤٤٩} ^{٤٥٠} ^{٤٥١} ^{٤٥٢} ^{٤٥٣} ^{٤٥٤} ^{٤٥٥} ^{٤٥٦} ^{٤٥٧} ^{٤٥٨} ^{٤٥٩} ^{٤٦٠} ^{٤٦١} ^{٤٦٢} ^{٤٦٣} ^{٤٦٤} ^{٤٦٥} ^{٤٦٦} ^{٤٦٧} ^{٤٦٨} ^{٤٦٩} ^{٤٧٠} ^{٤٧١} ^{٤٧٢} ^{٤٧٣} ^{٤٧٤} ^{٤٧٥} ^{٤٧٦} ^{٤٧٧} ^{٤٧٨} ^{٤٧٩} ^{٤٨٠} ^{٤٨١} ^{٤٨٢} ^{٤٨٣} ^{٤٨٤} ^{٤٨٥} ^{٤٨٦} ^{٤٨٧} ^{٤٨٨} ^{٤٨٩} ^{٤٩٠} ^{٤٩١} ^{٤٩٢} ^{٤٩٣} ^{٤٩٤} ^{٤٩٥} ^{٤٩٦} ^{٤٩٧} ^{٤٩٨} ^{٤٩٩} ^{٥٠٠} ^{٥٠١} ^{٥٠٢} ^{٥٠٣} ^{٥٠٤} ^{٥٠٥} ^{٥٠٦} ^{٥٠٧} ^{٥٠٨} ^{٥٠٩} ^{٥١٠} ^{٥١١} ^{٥١٢} ^{٥١٣} ^{٥١٤} ^{٥١٥} ^{٥١٦} ^{٥١٧} ^{٥١٨} ^{٥١٩} ^{٥٢٠} ^{٥٢١} ^{٥٢٢} ^{٥٢٣} ^{٥٢٤} ^{٥٢٥} ^{٥٢٦} ^{٥٢٧} ^{٥٢٨} ^{٥٢٩} ^{٥٣٠} ^{٥٣١} ^{٥٣٢} ^{٥٣٣} ^{٥٣٤} ^{٥٣٥} ^{٥٣٦} ^{٥٣٧} ^{٥٣٨} ^{٥٣٩} ^{٥٤٠} ^{٥٤١} ^{٥٤٢} ^{٥٤٣} ^{٥٤٤} ^{٥٤٥} ^{٥٤٦} ^{٥٤٧} ^{٥٤٨} ^{٥٤٩} ^{٥٥٠} ^{٥٥١} ^{٥٥٢} ^{٥٥٣} ^{٥٥٤} ^{٥٥٥} ^{٥٥٦} ^{٥٥٧} ^{٥٥٨} ^{٥٥٩} ^{٥٦٠} ^{٥٦١} ^{٥٦٢} ^{٥٦٣} ^{٥٦٤} ^{٥٦٥} ^{٥٦٦} ^{٥٦٧} ^{٥٦٨} ^{٥٦٩} ^{٥٧٠} ^{٥٧١} ^{٥٧٢} ^{٥٧٣} ^{٥٧٤} ^{٥٧٥} ^{٥٧٦} ^{٥٧٧} ^{٥٧٨} ^{٥٧٩} ^{٥٨٠} ^{٥٨١} ^{٥٨٢} ^{٥٨٣} ^{٥٨٤} ^{٥٨٥} ^{٥٨٦} ^{٥٨٧} ^{٥٨٨} ^{٥٨٩} ^{٥٩٠} ^{٥٩١} ^{٥٩٢} ^{٥٩٣} ^{٥٩٤} ^{٥٩٥} ^{٥٩٦} ^{٥٩٧} ^{٥٩٨} ^{٥٩٩} ^{٦٠٠} ^{٦٠١} ^{٦٠٢} ^{٦٠٣} ^{٦٠٤} ^{٦٠٥} ^{٦٠٦} ^{٦٠٧} ^{٦٠٨} ^{٦٠٩} ^{٦١٠} ^{٦١١} ^{٦١٢} ^{٦١٣} ^{٦١٤} ^{٦١٥} ^{٦١٦} ^{٦١٧} ^{٦١٨} ^{٦١٩} ^{٦٢٠} ^{٦٢١} ^{٦٢٢} ^{٦٢٣} ^{٦٢٤} ^{٦٢٥} ^{٦٢٦} ^{٦٢٧} ^{٦٢٨} ^{٦٢٩} ^{٦٣٠} ^{٦٣١} ^{٦٣٢} ^{٦٣٣} ^{٦٣٤} ^{٦٣٥} ^{٦٣٦} ^{٦٣٧} ^{٦٣٨} ^{٦٣٩} ^{٦٤٠} ^{٦٤١} ^{٦٤٢} ^{٦٤٣} ^{٦٤٤} ^{٦٤٥} ^{٦٤٦} ^{٦٤٧} ^{٦٤٨} ^{٦٤٩} ^{٦٥٠} ^{٦٥١} ^{٦٥٢} ^{٦٥٣} ^{٦٥٤} ^{٦٥٥} ^{٦٥٦} ^{٦٥٧} ^{٦٥٨} ^{٦٥٩} ^{٦٦٠} ^{٦٦١} ^{٦٦٢} ^{٦٦٣} ^{٦٦٤} ^{٦٦٥} ^{٦٦٦} ^{٦٦٧} ^{٦٦٨} ^{٦٦٩} ^{٦٧٠} ^{٦٧١} ^{٦٧٢} ^{٦٧٣} ^{٦٧٤} ^{٦٧٥} ^{٦٧٦} ^{٦٧٧} ^{٦٧٨} ^{٦٧٩} ^{٦٨٠} ^{٦٨١} ^{٦٨٢} ^{٦٨٣} ^{٦٨٤} ^{٦٨٥} ^{٦٨٦} ^{٦٨٧} ^{٦٨٨} ^{٦٨٩} ^{٦٩٠} ^{٦٩١} ^{٦٩٢} ^{٦٩٣} ^{٦٩٤} ^{٦٩٥} ^{٦٩٦} ^{٦٩٧} ^{٦٩٨} ^{٦٩٩} ^{٧٠٠} ^{٧٠١} ^{٧٠٢} ^{٧٠٣} ^{٧٠٤} ^{٧٠٥} ^{٧٠٦} ^{٧٠٧} ^{٧٠٨} ^{٧٠٩} ^{٧١٠} ^{٧١١} ^{٧١٢} ^{٧١٣} ^{٧١٤} ^{٧١٥} ^{٧١٦} ^{٧١٧} ^{٧١٨} ^{٧١٩} ^{٧٢٠} ^{٧٢١} ^{٧٢٢} ^{٧٢٣} ^{٧٢٤} ^{٧٢٥} ^{٧٢٦} ^{٧٢٧} ^{٧٢٨} ^{٧٢٩} ^{٧٣٠} ^{٧٣١} ^{٧٣٢} ^{٧٣٣} ^{٧٣٤} ^{٧٣٥} ^{٧٣٦} ^{٧٣٧} ^{٧٣٨} ^{٧٣٩} ^{٧٤٠} ^{٧٤١} ^{٧٤٢} ^{٧٤٣} ^{٧٤٤} ^{٧٤٥} ^{٧٤٦} ^{٧٤٧} ^{٧٤٨} ^{٧٤٩} ^{٧٥٠} ^{٧٥١} ^{٧٥٢} ^{٧٥٣} ^{٧٥٤} ^{٧٥٥} ^{٧٥٦} ^{٧٥٧} ^{٧٥٨} ^{٧٥٩} ^{٧٦٠} ^{٧٦١} ^{٧٦٢} ^{٧٦٣} ^{٧٦٤} ^{٧٦٥} ^{٧٦٦} ^{٧٦٧} ^{٧٦٨} ^{٧٦٩} ^{٧٧٠} ^{٧٧١} ^{٧٧٢} ^{٧٧٣} ^{٧٧٤} ^{٧٧٥} ^{٧٧٦} ^{٧٧٧} ^{٧٧٨} ^{٧٧٩} ^{٧٨٠} ^{٧٨١} ^{٧٨٢} ^{٧٨٣} ^{٧٨٤} ^{٧٨٥} ^{٧٨٦} ^{٧٨٧} ^{٧٨٨} ^{٧٨٩} ^{٧٩٠} ^{٧٩١} ^{٧٩٢} ^{٧٩٣} ^{٧٩٤} ^{٧٩٥} ^{٧٩٦} ^{٧٩٧} ^{٧٩٨} ^{٧٩٩} ^{٨٠٠} ^{٨٠١} ^{٨٠٢} ^{٨٠٣} ^{٨٠٤} ^{٨٠٥} ^{٨٠٦} ^{٨٠٧} ^{٨٠٨} ^{٨٠٩} ^{٨١٠} ^{٨١١} ^{٨١٢} ^{٨١٣} ^{٨١٤} ^{٨١٥} ^{٨١٦} ^{٨١٧} ^{٨١٨} ^{٨١٩} ^{٨٢٠} ^{٨٢١} ^{٨٢٢} ^{٨٢٣} ^{٨٢٤} ^{٨٢٥} ^{٨٢٦} ^{٨٢٧} ^{٨٢٨} ^{٨٢٩} ^{٨٣٠} ^{٨٣١} ^{٨٣٢} ^{٨٣٣} ^{٨٣٤} ^{٨٣٥} ^{٨٣٦} ^{٨٣٧} ^{٨٣٨} ^{٨٣٩} ^{٨٤٠} ^{٨٤١} ^{٨٤٢} ^{٨٤٣} ^{٨٤٤} ^{٨٤٥} ^{٨٤٦} ^{٨٤٧} ^{٨٤٨} ^{٨٤٩} ^{٨٥٠} ^{٨٥١} ^{٨٥٢} ^{٨٥٣} ^{٨٥٤} ^{٨٥٥} ^{٨٥٦} ^{٨٥٧} ^{٨٥٨} ^{٨٥٩} ^{٨٦٠} ^{٨٦١} ^{٨٦٢} ^{٨٦٣} ^{٨٦٤} ^{٨٦٥} ^{٨٦٦} ^{٨٦٧} ^{٨٦٨} ^{٨٦٩} ^{٨٧٠} ^{٨٧١} ^{٨٧٢} ^{٨٧٣} ^{٨٧٤} ^{٨٧٥} ^{٨٧٦} ^{٨٧٧} ^{٨٧٨} ^{٨٧٩} ^{٨٨٠} ^{٨٨١} ^{٨٨٢} ^{٨٨٣} ^{٨٨٤} ^{٨٨٥} ^{٨٨٦} ^{٨٨٧} ^{٨٨٨} ^{٨٨٩} ^{٨٩٠} ^{٨٩١} ^{٨٩٢} ^{٨٩٣} ^{٨٩٤} ^{٨٩٥} ^{٨٩٦} ^{٨٩٧} ^{٨٩٨} ^{٨٩٩} ^{٩٠٠} ^{٩٠١} ^{٩٠٢} ^{٩٠٣} ^{٩٠٤} ^{٩٠٥} ^{٩٠٦} ^{٩٠٧} ^{٩٠٨} ^{٩٠٩} ^{٩١٠} ^{٩١١} ^{٩١٢} ^{٩١٣} ^{٩١٤} ^{٩١٥} ^{٩١٦} ^{٩١٧} ^{٩١٨} ^{٩١٩} ^{٩٢٠} ^{٩٢١} ^{٩٢٢} ^{٩٢٣} ^{٩٢٤} ^{٩٢٥} ^{٩٢٦} ^{٩٢٧} ^{٩٢٨} ^{٩٢٩} ^{٩٣٠} ^{٩٣١} ^{٩٣٢} ^{٩٣٣} ^{٩٣٤} ^{٩٣٥} ^{٩٣٦} ^{٩٣٧} ^{٩٣٨} ^{٩٣٩} ^{٩٤٠} ^{٩٤١} ^{٩٤٢} ^{٩٤٣} ^{٩٤٤} ^{٩٤٥} ^{٩٤٦} ^{٩٤٧} ^{٩٤٨} ^{٩٤٩} ^{٩٥٠} ^{٩٥١} ^{٩٥٢} ^{٩٥٣} ^{٩٥٤} ^{٩٥٥} ^{٩٥٦} ^{٩٥٧} ^{٩٥٨} ^{٩٥٩} ^{٩٦٠} ^{٩٦١} ^{٩٦٢} ^{٩٦٣} ^{٩٦٤} ^{٩٦٥} ^{٩٦٦} ^{٩٦٧} ^{٩٦٨} ^{٩٦٩} ^{٩٧٠} ^{٩٧١} ^{٩٧٢} ^{٩٧٣} ^{٩٧٤} ^{٩٧٥} ^{٩٧٦} ^{٩٧٧} ^{٩٧٨} ^{٩٧٩} ^{٩٨٠} ^{٩٨١} ^{٩٨٢} ^{٩٨٣} ^{٩٨٤} ^{٩٨٥} ^{٩٨٦} ^{٩٨٧} ^{٩٨٨} ^{٩٨٩} ^{٩٩٠} ^{٩٩١} ^{٩٩٢} ^{٩٩٣} ^{٩٩٤} ^{٩٩٥} ^{٩٩٦} ^{٩٩٧} ^{٩٩٨} ^{٩٩٩} ^{١٠٠٠} ^{١٠٠١} ^{١٠٠٢} ^{١٠٠٣} ^{١٠٠٤} ^{١٠٠٥} ^{١٠٠٦} ^{١٠}

pariter in margine occurrit, addita voce (ܡܠܚܘܬܐ) unde reddendus esset locus : « Et tu Bethlehem « Ephratensis, tune minor es quam ut una sis ex chiliadis Judææ ? » Huic adjungenda vox ܡܠܚܘܬܐ (sic) quæ eodem modo in margine apponitur, sed quidnam insinuet perspectum non habeo; videtur tamen punctum diacriticum respicere. Præter scholia ista, sunt et correctiones annotationesque aliis et longe posterioribus manibus, litteris nimirum recentioris formæ conscriptæ ¹. »

M. Wichelhaus a relevé déjà les erreurs au moins partielles contenues dans ce passage, sans avoir jamais vu les manuscrits ². Pour nous, nous ne concevons pas que le cardinal Wiseman n'ait point cherché dans le *Traité des points* de Jacques d'Édesse ou du diacre Thomas la solution de ses doutes. Beaucoup de motifs semblaient l'y inviter, et il était même de son devoir de ne point parler des manuscrits karkaphiens sans les avoir un peu examinés sous toutes les faces. Si cet érudit écrivain avait recouru aux documents que nous venons de citer, il y aurait infailliblement trouvé une réponse claire et lumineuse. Jacques d'Édesse lui aurait appris « que l'on peut interroger de deux manières différentes, ou bien pour s'instruire, ou bien pour tenter et éprouver »

¹ *Horæ syriacæ*, p. 179, 180. Nous avons déjà cité un fragment de ce passage dans un autre mémoire, *Journal asiatique*, mai-juin 1869, p. 469.

² *De novi Test. versione syriaca*, p. 170.

صَحَّاحُنَا حَسْبُ فِيهِ اِنَّنَا صَدَّقْنَا. اَوْ يَتْلُوهُ
 1. صَحَّاحُنَا حَسْبُ اَوْ صَحَّاحُنَا حَسْبُ

donné plusieurs exemples de ce précepte. Le diacre Thomas lui-même aurait suffi pour résoudre cette difficulté. Nous pouvons en dire autant de l'autre expression que le cardinal Wiseman a mal lue, car au lieu de اَسْمُ il faut اَسْمُ . Amira, quoique très-court là-dessus, contenait, sur ces deux points, assez d'éclaircissements pour avoir pu tirer d'embarras l'auteur des *Horæ syriacæ*, si celui-ci l'eût consulté². Au lieu de prendre le *signe du renvoi* ~ pour le point d'interrogation, il aurait compris que le mot صَحَّاحُنَا de la marge indiquait la présence de cet accent dans les deux points placés après, اَوْ صَحَّاحُنَا , points qui ont été d'ailleurs omis dans l'impression³.

Ce qui est encore plus étrange et plus blâmable, c'est que cet auteur *n'ait pas dit que tous ces points se trouvaient dans le texte*. Les personnes qui auront lu le spécimen du manuscrit Barberin, donné plus haut (p. 286), auront certainement remarqué l'abréviation صَح pour صَحَّاحُنَا , après ces mots du verset 12 au chapitre III de saint Matthieu :

¹ *Traité des points*, ch. v, Cod. Vat. 152. Cod. Barberin, VII, 62. Cod. Paris, 142. Cod. Londres, *add.* 7183.

² Amira, *Gramm. chald.* p. 476, 479.

³ *Horæ syriacæ*, p. 180.

إِنْ صِيغَ إِنْ؟ مَنِيَّ الْإِحْصَاءِ : أَيْ : حَلَالٌ أَيْ

Après le verset 17 vient aussi ce point que le cardinal ne sut pas reconnaître $\text{وَأَمَّا مَلَأَ فَمِنْ مَعْنَاهُ}$ $\text{وَأَمَّا : أَيْ : أَحَدٌ : أَيْ : لِسَانًا}$. Nous avons trouvé le premier de ces points cité neuf fois en saint Matthieu dans le texte même du manuscrit Barberin, toujours par abréviation. En plusieurs de ces endroits, le manuscrit Vatican lit صَحَّاحِنَا au lieu de صَح . Comment se fait-il, encore une fois, que l'auteur des *Horæ syriacæ* ait omis de signaler des faits si importants pour l'intelligence vraie de la *recension* qu'il décrivait?

Avant de tirer de toutes ces observations une conclusion générale, nous voulons énoncer le résultat de l'examen relatif aux points qui pouvaient être mentionnés dans le texte des deux manuscrits. Voici ceux que nous avons découverts. Nous ne prétendons pas les avoir relevés tous; il doit certainement en exister encore d'autres qui auront échappé à nos regards.

صَحَّاحِنَا . Ce point figure peut-être une cinquantaine de fois sur les marges du manuscrit Vatican, et il est plus souvent dans le texte.

لِسَانًا , *Ibid.* à la marge, p. 79, 86, 88, 92, 116, 123. — Dans le texte, 127, 84, 97.

$\text{مَعْنَاهُ مَعْنَاهُ}$, 127, 131.

$\text{مَعْنَاهُ مَعْنَاهُ}$, 130, 75.

فَمِنْ مَعْنَاهُ , 58, 76.

Si nous avons parcouru tout le texte, nous aurions recueilli sans doute beaucoup d'autres points. Nous avons examiné plusieurs des passages cités comme exemples dans le *Traité des points* par Jacques d'Édesse, et quoiqu'ils ne soient pas toujours accompagnés du nom du *point-accent*, ils sont notés de la même manière dans nos manuscrits, à très-peu de différence près. Voici un endroit où l'accord est parfait dans les choses essentielles : manuscrit Vatican, f. 106 r° : $\text{טַּחַטְּ הַמַּיִן כִּי כָּתוּב}$: $\text{טַּחַטְּ הַמַּיִן כִּי כָּתוּב}$. Jacques d'Édesse et Thomas s'expriment ainsi dans leurs traités : $\text{אֲכַלְּא וְיִתְּנֵהּ לְּ. טַּחַטְּ}$.. $\text{טַּחַטְּ הַמַּיִן כִּי כָּתוּב}$.. La seule divergence qu'il y a consiste dans ce que la particule exclamative n'a pas son accent; mais il faut remarquer qu'il est omis à dessein, afin de mieux faire comprendre sur quoi tombe l'exemple. Nous pourrions multiplier les citations, si nous ne croyions suffisantes et au delà les preuves que nous avons groupées, pour démontrer :

1° Que le travail des Karkaphiens ne mérite pas le nom de version, comme l'ont cru tant d'auteurs ;

2° Que ce n'est pas davantage et principalement une recension particulière de l'Écriture sainte ;

3° Que c'est autre chose qu'un manuscrit insigne de la Peschito, ainsi que le pensait Adler ;

4° Que c'est avant tout un travail massorétique exécuté sur l'Écriture sainte.

§ VI. — Comparaison des manuscrits karkaphiens.
Conclusion. — C'est l'œuvre d'une école.

Ces conclusions admises, on s'attend peut-être déjà à ce que nous initiions le lecteur à l'étude des travaux massorétiques chez les Syriens. Mais, avant de développer, ainsi que nous le ferons dans un autre mémoire, les points principaux qui méritent de fixer notre attention, nous croyons utile d'examiner une série de questions moitié historiques, moitié philologiques, relatives à la Massore karkaphienne, aux caractères généraux des manuscrits qui nous en présentent le contenu, à ses auteurs, aux lieux où elle s'épanouit et où elle devint florissante. Ces détails ne seront pas, au reste, totalement inutiles pour l'histoire littéraire des Syriens.

Demandons-nous d'abord quel est le caractère général de l'œuvre que nous présentent les manuscrits karkaphiens, dont nous avons constaté l'existence. Est-ce la création d'un seul homme, ou bien est-ce le travail d'une école, que l'on pourrait désigner par le nom de *karkaphienne*? Est-ce un travail qui ait jailli spontanément du cerveau d'un seul écrivain, ou bien est-ce le fruit des réflexions et des études de plusieurs générations? Toutes ces questions ne sont pas oiseuses, on le voit, puisque de la solution qu'on leur donne dépend la connaissance plus ou moins exacte de l'histoire littéraire des Syriens. Quoique nous n'ayons pas de docu-

ments assez suivis pour répondre directement à chacune des demandes que nous nous sommes posées, nous pouvons néanmoins, en examinant les faits, arriver par induction à tirer des conclusions infiniment probables, sinon tout à fait certaines.

En effet, si nous considérons les sept manuscrits existants en Europe dont nous avons comparé des fragments plus ou moins étendus, ou bien sur lesquels nous avons recueilli des renseignements certains, soit par notre examen personnel¹, soit par les citations qui nous ont été fournies par d'autres auteurs, nous remarquons les faits principaux que voici : Tous ces manuscrits ont un fond commun, puisqu'ils contiennent en général les mêmes documents *scripturaires*, *grammaticaux*, *parénétiqes* et *philologiques*, à quelques variantes près dans la place qu'ils occupent. Ainsi, l'ordre n'est nulle part le même dans les quatre principaux manuscrits où nous puisons tous nos renseignements. On voudra bien toujours se rappeler que nous nous servons ici surtout des manuscrits 152 de la Vaticane, VII, 62 de la Barberine, 142 de la Bibliothèque impériale, *addit.* 7183 du British Museum. Or, si nous accordons volontiers que quelques-unes de ces variantes s'expliquent par les transpositions de feuillets constatées dans le manuscrit de Paris et dans celui de la bibliothèque Barberine, nous ne pouvons admettre que cette transposition entraîne

¹ Voir plus haut, p. 287. Nous avons compulsé personnellement les deux manuscrits de Rome et celui de Paris.

la présence dans celui-ci de pièces qui ne se trouvent, ni en tout, ni en partie, dans celui-là. Par exemple, les derniers manuscrits que nous venons de mentionner ne contiennent pas les poèmes *sur les sept climats*, *sur la composition du corps de l'homme*, qui existent dans celui du Vatican. Le manuscrit Barberin et le manuscrit Vatican renferment un traité *De unione corporis Christi*, édité par Assemani au tome II de sa Bibliothèque orientale (p. 192), que nous ne voyons pas figurer dans celui de Paris. Ce dernier, en retour, possède plusieurs petits traités grammaticaux qui manquent dans les autres. Les manuscrits de Paris et de Londres rejettent à la fin l'épître de Jacques d'Édesse à Georges de Sarug, avec les divers opuscules qui l'accompagnent, tandis que les manuscrits de Rome mettent ce document entre les fragments d'Écriture sainte et des Pères. L'épigraphe de la *Lettre sur l'orthographe*, que nous lisons dans le manuscrit Parisien, témoigne d'une certaine indépendance dans le copiste qui la donne, non pas comme une pièce sans valeur, mais comme un *hors-d'œuvre utile à connaître* :

ܡܚܪ ܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ
ܡܚܪ ܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ ܘܢܘܬܐ.

« Ici finit ce livre de l'Ancien et du Nouveau Testament, aussi bien que des Docteurs vénérables, intégralement terminé et sans aucune diminution. »

¹ Cod. Paris. 142, fol. 206.

C'est bien là, en effet, tout ce qu'on avait annoncé dans le titre du manuscrit, et rien de plus. Les deux derniers mots nous permettront tout à l'heure de signaler une autre particularité frappante.

Le copiste ajoute : *Nous recommençons à écrire diverses autres choses, qu'il est utile de placer dans un livre comme celui-ci, et d'abord l'épître de Mar-Jacques d'Édesse . . .*¹ Nous ne trouvons rien d'analogue dans les deux manuscrits de Rome, et quant à celui de Londres, il ne nous est pas possible de prendre connaissance de ce qu'il contient. Cependant, nous ne serions pas étonné qu'on y lût les mêmes expressions, puisqu'il place les écrits grammaticaux à la fin. D'ailleurs nous ne devons pas oublier de remarquer que ce dernier manuscrit contient un traité de grammaire qui ne figure dans aucun autre. En voici le titre :

أَدَبُ مَنْظُومٍ وَحِكْمٌ أَمْتًا وَقَلَامٌ مَعْدُونًا ؛ أَسْمَاءُ سَلَامًا
 مَعْدُولًا إِيَّاهُ حِكْمًا سَبَّحَ مَعْدُونًا.

« Deinde de conjunctionibus verborum et nominum et quænam unicuique potestas et significatio insit¹. »

À ne considérer simplement que le côté externe de ces précieux manuscrits, nous saisissons dans chacun des différences propres qui le caractérisent et le distinguent nettement des autres. Ce premier fait nous indique non-seulement l'action de quatre

¹ Voir le texte précédemment cité.

copistes différents, mais *même de quatre rédacteurs*; un copiste ne se permettrait jamais des additions, des suppressions, en un mot, une multitude de changements aussi considérables. Ce qu'il est déjà permis de conjecturer d'après ces observations devient plus évident encore, quand on examine la partie interne de nos trésors massorétiques. Ceux qui voudront bien parcourir les tableaux synoptiques que nous joignons à cette étude ne pourront pas s'empêcher d'en convenir avec nous.

Dans le III^e, divisé en quatre colonnes, nous mettons en regard le même passage de la Bible extrait des *quatre* manuscrits. Nous avons choisi de préférence les endroits cités par le cardinal Wiseman dans les *Horæ syriacæ*, parce que nous pouvons donner les mêmes textes d'après le manuscrit de Londres, afin qu'on fasse la comparaison¹. Ces passages sont extraits de l'*Exode*, I, 1-14; des *Lamentations de Jérémie*, I, 3-11; de l'*Évangile suivant saint Matthieu*, I, 18; II, 4. Pour le manuscrit Barberin nous ne possédons, à notre grand regret, que ce dernier passage de commun à tous les autres manuscrits. Nous citons, à la place des textes qui nous manquent, un fragment de l'*Exode* du manuscrit *add.* 12138.

Le IV^e tableau compare successivement le manuscrit de Paris avec le manuscrit Barberin (*Matthieu*, III-IV, 12;) et avec le manuscrit Vatican (*Mat-*

¹ *Horæ syriacæ*, p. 153, 154.

thieu, xiv, 34, xvii, 25). Dans ce dernier endroit, nous mettons en regard deux *textes héracléens*.

Le V^e tableau présente la comparaison du manuscrit 17162 de Londres avec le 142^e de notre Bibliothèque impériale. Nous comparons enfin les fragments de l'homélie 82^e de Sévère d'après ce dernier et d'après le manuscrit de la bibliothèque Barberine, afin qu'on puisse, par l'ensemble des citations, avoir une idée plus complète des manuscrits.

Or, si l'on examine ces textes, on arrive à conclure que le manuscrit de Paris offre la leçon la plus étendue, tandis que celui de Londres nous présente quelques mots détachés et sans aucune suite. Ne serait-il pas possible d'expliquer ces manières diverses de procéder des deux manuscrits, et le langage diamétralement opposé des deux copistes ne pourrait-il pas nous révéler un fait moins évident? *Ici se termine, intégralement et sans aucune suppression, le livre de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Docteurs.* Tel est le langage du copiste du manuscrit de Paris. Veut-il dire, par ces mots *intégralement et sans suppression*, qu'il a copié toute la Bible? Évidemment non. Il veut néanmoins indiquer quelque chose de spécial et nous donner à entendre qu'il a intégralement copié le manuscrit où était contenue l'œuvre karkaphienne la plus répandue. Cette manière d'entendre ces expressions, rapprochée des faits que nous avons signalés, nous semble d'autant plus probable que le copiste de Londres croit devoir expli-

quer son laconisme à ses lecteurs : « Ô frère, ami de la science, dit-il, je vous supplie par la crainte de Dieu, de ne pas vous troubler trop vite, si, en parcourant les *sch'mohé* et *q'roïotho*, recueillis ici avec le plus grand soin, vous ne trouvez pas, en certains endroits des derniers livres ou sermons, les *sch'mohé* et *q'roïotho* que vous cherchez. Ils auront été déjà écrits auparavant, dans la première ou dans la dernière partie de chaque livre; car il est hors de doute qu'il n'y a rien d'omis. Les plus difficiles sont signalés une ou deux fois et même davantage. Prenez donc ce volume, parcourez-le en commençant chaque livre à son principe, continuez sans crainte votre lecture, et vous constaterez que je dis la vérité. S'il existe deux expressions voisines l'une de l'autre, et que vous en trouviez une, tandis que l'autre n'est point indiquée, sachez que ces deux expressions *se prononcent de la même manière*. J'ai fait comme j'ai dit ¹. »

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100

Cette note, outre son importance pour nous aider à discerner le véritable caractère de cette œuvre originale, a une valeur particulière dans la question qui nous occupe. Nous constatons, en effet, que le copiste ou rédacteur du manuscrit de Londres faisait non pas une simple copie, mais une œuvre personnelle, puisqu'il abrégait le texte des manuscrits existants et composait celui qu'il nous donne, sans consulter la tradition karkaphienne dans ses sources. Le moine David, copiste du manuscrit Vatican, se sert aussi de certaines expressions qui semblent trahir sa qualité d'auteur, ainsi que l'a très-bien remarqué l'illustre cardinal Wiseman.

« Nous avons, dit-il, par un double travail, réuni et composé, au prix de beaucoup de soins et de sueurs, tous les prophètes et tous les apôtres, les deux Testaments, l'Ancien et le Nouveau, et ensuite nous leur avons donné toute la beauté et toute la perfection dont *ils étaient susceptibles, par une correction soignée et de nombreuses confrontations* ¹. » Est-ce encore une fois le langage de simples copistes, ou bien n'est-ce pas plutôt le langage d'un homme qui a mis du sien dans le livre dont il parle? L'hésitation ne nous semble guère possible.

1. *سَيِّدٌ فِي حَمَلًا حَقْمَلًا أَحَبَّ. كَبْرُهُ حَمَلًا مَكْمَلًا حَقْمَلًا أَحَبَّ* (Cod. addit. 7183, fol. 122, *Catalog. codd. mss. Mus. Britannici*, 1838, p. 68.)

مُهَمَّلٌ حَمَلًا حَقْمَلًا أَحَبَّ. كَبْرُهُ حَمَلًا مَكْمَلًا حَقْمَلًا أَحَبَّ
عَلَاكُهُ، وَهَبَّالٌ. حَمَلًا حَقْمَلًا أَحَبَّ. كَبْرُهُ حَمَلًا مَكْمَلًا حَقْمَلًا أَحَبَّ
 (Hore syriaca, p. 168.)

Remarquons, en passant, que le moine David parle de *corrections* et de *confrontations nombreuses*, ce qui nous rappelle le langage du copiste du manuscrit Parisien. Nous pourrions par suite faire ici des observations analogues à celles présentées plus haut et conclure, non-seulement à l'existence de nombreux manuscrits, mais encore à celle d'un texte plus exact dans celui de la *bibliothèque Vaticane*. Du reste cette opinion semblerait confirmée par la similitude des deux manuscrits mentionnés en dernier lieu, similitude qui, sans exclure des divergences notables, révélerait une origine à peu près commune ou l'identité de l'exemplaire sur lequel ils ont été copiés. Pour démontrer d'une manière encore plus évidente la diversité d'origine de ces quatre manuscrits, il suffirait de relever leurs notes marginales et de les comparer ensemble. On voit dans celui du Vatican que le rédacteur était surtout préoccupé de la notation des accents; aussi leurs noms figurent-ils assez souvent soit à la marge, soit dans le texte même, surtout *celui du point d'interrogation*. Le manuscrit Barberin note, de temps à autre, ces points dans le texte, mais très-rarement ailleurs. Le manuscrit de Paris est encore plus sobre sur ces détails; mais il contient, par contre, beaucoup d'annotations purement grammaticales. Citons-en une ou deux. Au texte du Lévitique, xxxvi, 22 :

إِمْبُؤْ حَكْفُمْ سَهْأُ ةَلِئَكْفُمْ هِإَهْؤْ حِكْفُمْ
هَلِئَكْفُمْ هَلِئَكْفُمْ

« J'enverrai contre vous une bête sauvage qui vous dévorera, fera périr vos bestiaux, vous consumera et diminuera votre nombre. »

On trouve à la marge :

هَجِبَ مَيْلًا اِلَاقَاةٍ [اَلِغَايِزْ كَوْن] هَلْ كَاغَايِزْ
مَعَكُلًا اِنَّهٗ مَعَاكُلُ مِثْلِ اَقْلَامِ.

« Ces deux expressions (*q'roïolho*, *t'gaïez'couan* et *t'gazeicoun*) sont de la même conjugaison et se disent également. »

Plus loin, on lit cette note marginale :

اَعْتَايْ - فُعْدَايْ؟ حَسْبَايْ. اَعْتَايْ - فُعْدَايْ تَحْتَايْ.
اَعْتَايْ - حَسْبَايْ.

« *Eschtaï* est un impératif masculin; *eschtoï* un impératif féminin; *eschli* un prétérit¹. »

Toutes ces divergences de rédaction, d'ordre dans le classement des pièces, de langage dans ceux qui ont copié les manuscrits, nous amènent forcément à tirer cette conclusion que la *tradition karkaphienne* n'est pas l'œuvre d'un seul homme, mais d'une école dont les traces semblent perdues en grande partie quoique son influence et l'accomplissement de ses travaux aient duré plusieurs siècles. Ce fait certain ne saurait nous empêcher de rechercher quel a pu être le promoteur de ces travaux de *philologie*, de *critique* et de *grammaire*. Toute école commence par avoir un chef qui la fonde, et qui, en l'asseyant

¹ Voir cod. 142 Paris, fol. 17 v°.

sur des bases solides, lui fournit tous les éléments de succès et de durée dont il dispose. Ne serait-il pas possible de retrouver, aujourd'hui même, le véritable fondateur de l'école karkaphienne? Telle est la question que tout le monde peut se poser avec nous et que nous allons chercher à résoudre.

§ VII. — Jacques d'Édesse paraît être le chef de cette école.

Assemani attribue, dans tous les endroits de sa Bibliothèque orientale où il parle du manuscrit Vatican 152, la composition de cet *Onomasticon*, ainsi qu'il l'appelle, à Jacques d'Édesse. Le cardinal Wiseman a observé très-justement qu'on ne voyait figurer nulle part le nom de cet écrivain dans les deux manuscrits qu'il avait à sa disposition. Nous pourrions compléter cette observation en ajoutant que le langage des copistes ou rédacteurs de nos manuscrits de Paris et de Londres exclut formellement, pour ainsi dire, l'opinion d'Assemani. Si Jacques d'Édesse était en effet l'auteur du grand travail que nous étudions, le scribe qui a copié ou composé le manuscrit de Paris ne parlerait point comme il le fait de la lettre adressée par ce prélat à Georges de Sarug; il ne dirait pas seulement : « Nous commençons de nouveau à écrire quelque chose qu'il est utile de placer dans un livre comme celui-ci¹; » car cette lettre et les divers traités qui l'accompagnent, faisant partie de l'ouvrage de Jacques d'Édesse, ne seraient pas regardés seule-

¹ Cod. 142 Paris, fol. 88.

ment comme des *documents utiles*, mais comme des *pièces intégrantes*¹. En outre, on remarque dans cette lettre que l'auteur adopte et défend une orthographe dans certains mots particuliers. Par conséquent, s'il était l'auteur du travail des Karkaphiens tel que nous le possédons aujourd'hui, on ne concevrait pas qu'il eût transgressé dans les extraits de la sainte Écriture les règles qu'il s'impose ailleurs. C'est là cependant ce que l'on remarque et ce que le cardinal Wiseman a relevé avec beaucoup de justesse². Les leçons de Jacques d'Édesse ne sont pas toujours irréprochables; Bar-Hebreus en blâme quelques-unes de temps en temps, et il n'est pas le seul. Ainsi, le rédacteur du manuscrit 14 de la bibliothèque Vaticane remarque, à ces mots du chapitre xiv, verset 23 de saint Luc : **فَهُوَ كَيْفًا حَقًّا وَحَيْثُ مَا يُرِيدُ** que Jacques d'Édesse lit : **فَهُوَ اِهْوَا وَحَيْثُ مَا**. Les manuscrits karkaphiens portent tous la leçon **فَهُوَ**, quoique l'illustre écrivain appelle, dans sa lettre à Georges de Sarug, l'attention de ses lecteurs sur ce passage d'une manière toute particulière. Tout cela démontre évidemment que l'évêque d'Édesse n'est pas en tout point l'auteur de ces *Kourossé sch'mohoié* connus sous le nom de *tradition karkaphienne*.

Une raison plus grave combat l'opinion d'Asse-

¹ Voir plus haut, p. 284.

² *Horæ syriacæ*, p. 239-241.

mani, et nous ne concevons pas qu'un homme aussi sagace et aussi versé dans la littérature syriaque ne s'en soit pas préoccupé davantage. Wiseman et Ewald ont fait ressortir l'emploi continu des voyelles grecques dans les manuscrits karkaphiens et la forme particulière qu'elles ont. Assemani étudia la question de l'origine des voyelles syriennes, dont il rapportait l'invention à Théophile d'Édesse, en signalant toutefois les tentatives de réforme essayées auparavant par Jacques d'Édesse¹. Comment se fait-il néanmoins qu'en parlant du manuscrit Vatican il emploie le langage suivant : « *Ananjesus scripsit de varietate et distinctione lectionum . . . Nimirum de significato et usu vocum difficiliorum apud patres, ut exponit Maragensis loco supra citato. Quibus verbis non paradisus, de quo mox dixi, intelligitur, sed aliud opus ab Ananjesu compositum eique simile, quod Jacobus Edessenus eadem fere ætate exaravit*². » Mais voici qui est plus étrange encore : « In eo (thesauro mysteriorum) Bar-Hebreus variantes scripturæ lectiones ponit . . . Dionysium Bar-Salibæum et Jacobum Edessenum æmulatus, quorum prior sacros codices docte commentatus est, posterior Syriacam Bibliorum editionem *punctis vocalibus appositis dilucidavit, singulari edito hac de re tomo, cujus synopsis in catalogo ad calcem hujus libri subjiciam*³. » Il ne faut pas oublier que ce tome dont parle l'auteur de la Biblio-

¹ B. O. t. I, p. 64, 521.

² B. O. t. III, p. I, p. 146, notes. Cf. p. 4, 8, et t. II, p. 499.

³ Assemani, B. O. t. II, p. 282, col. 2.

thèque orientale est non-seulement muni de points-voyelles, mais *encore et surtout des voyelles grecques*. Comment cela s'accorde-t-il avec ce qui est dit ailleurs, par exemple t. I, p. 64, 52 1^o? C'est ce qu'il est difficile de voir et de comprendre.

Nous laissons à d'autres le soin de concilier Assemani avec lui-même. Pour nous, nous trouvons bien étonnant,

1^o Que ce savant ait attribué à Jacques d'Édesse un *manuscrit intégralement ponctué, comme on en voit très-peu*;

2^o Qu'il l'ait considéré continuellement comme l'auteur de ce travail, *malgré toutes les apparences défavorables à une telle opinion*, et malgré le silence du manuscrit, qui non-seulement ne fait pas de Jacques d'Édesse l'initiateur de cette œuvre, mais semble même exclure sa participation.

En présence d'une contradiction aussi flagrante, nous avons soupçonné qu'Assemani avait eu entre les mains des documents de nature à l'obliger de rapporter son manuscrit karkaphien au restaurateur de la langue syriaque. Cela nous semble résulter également de ce que nous lisons dans le catalogue de la bibliothèque Vaticane : « Ope et auxilio sanctæ et consubstantialis Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus Sancti, scribere adgredimur recensio-nem nominum vocumque veteris et novi Testa-menti, juxta traditionem verticalem : hoc est Mon-tanorum in Phœnicia et Mesopotamia degentium. Ita Jacobus Edessenus Syros illos vocat, qui a

Chaldæis nestorianis Occidentales adpellantur, hodieque eo nomine designantur Syri Jacobitæ et Maronitæ¹. »

Quoique ce langage ne soit pas dépourvu de toute ambiguïté, il indique cependant l'existence de quelques documents sur les *Karkaphiens* qui ne sont pas connus et que nous n'avons pas trouvés nous-même. Jacques d'Édesse a-t-il réellement parlé des *grammairiens karkaphiens*? Il le paraîtrait d'après Évode Assemani, auteur du catalogue de la bibliothèque Vaticane; ce serait certainement un texte important à publier, si l'on pouvait le découvrir. Mais ce n'est pas, à notre avis, le document qui força Joseph Assemani à attribuer le manuscrit Vatican 152 à Jacques d'Édesse. C'est plutôt un passage de Bar-Hebreus que nous lisons dans le *Livre des splendeurs* :

« Ce que nous disons ici en abrégé et comme pour fournir un jalon directeur, se trouve exposé tout au long dans les *Onomastiques* (*Kourossé sch'mohoié*) du très-religieux Jacques d'Édesse, où pourront recourir ceux qui en sentiront le besoin². »

¹ *Catal. B. Vat.* t. II, cod. CLII.

² *Cod. Vat.* 416, fol. 76. Cf. *cod. Par.* 166, fol. 120 r^o, et mon opuscule: *Jacobi episc. Edess. Epistola de orthogr.* p. 15 :
 ܘܚܘܪܘܫܐ ܕܐܘܪܘܫܐ ܕܥܘܪܘܫܐ ܕܥܘܪܘܫܐ ܕܥܘܪܘܫܐ ܕܥܘܪܘܫܐ
 ܘܚܘܪܘܫܐ ܕܐܘܪܘܫܐ ܕܥܘܪܘܫܐ ܕܥܘܪܘܫܐ ܕܥܘܪܘܫܐ ܕܥܘܪܘܫܐ

L'illustre Maphrien Jacobite nous apprend donc que Jacques d'Édesse avait composé certains livres bien semblables aux manuscrits karkaphiens, au moins par le titre, si ce ne sont pas les mêmes¹. Nous ne doutons pas que ce ne soit là le principe et le point d'appui de toutes les assertions d'Assemani attribuant la composition de l'*Onomastique* à l'évêque d'Édesse, et nous serions même porté à nous demander si Grégoire Bar-Hebreus, en parlant de ces *Kourossé sch'mohoïé* de Jacques, n'aurait pas eu en vue ceux de la tradition karkaphienne. Nous y trouvons, en effet, des documents émanés du réformateur de la langue syriaque qui contiennent presque tous les mots cités dans le *Livre des splendeurs*, en particulier celui-ci :

ܦܩܝܢܩܐ ܨܘܚܐ. ܩܒܘܠܐ ܐܘܪܐ. ܠܘܨܢܐ ܐܘܪܐ. ܠܥܠܡܐ ܐܘܪܐ.
 ܩܘܪܘܨܐ ܨܘܚܐ. ܩܘܪܘܨܐ ܨܘܚܐ. ܩܘܪܘܨܐ ܨܘܚܐ.

« Les personnes sont au nombre de trois : la

¹ Je me permets de douter de la vérité de ce que je lis dans M. Cureton, cité par M. Land. Parlant du manuscrit 14670, il dit : *Jacobo Edesseno recte tribuitur*. Ce manuscrit cependant est semblable à tous les autres, de telle sorte que l'opinion de M. Cureton est combattue par toutes les raisons que nous venons d'alléguer. Ce manuscrit n'est pas davantage du VIII^e siècle. M. W. Wright confirme cette opinion dans une lettre qu'il vient de nous écrire. « With regard, dit-il, to 17162 (chez M. Land, 14670), fol. 1-14, I have ascribed it, in the printed portion of my catalogue, to the X or XI century. *It is certainly not older.* » Nous saisissons avec empressement cette occasion de présenter publiquement à M. Wright tous nos remerciements pour ses obligeantes communications.

Le manuscrit de Paris 142 (p. 222-224) contient trois traités de ce genre, dressés *par ordre alphabétique*. Plusieurs des mots ci-dessus sont omis, de telle sorte qu'il n'est pas possible d'établir ici une comparaison entre les manuscrits karkaphiens. Cela confirme la thèse que nous soutenons, à savoir que l'œuvre de ces massorètes n'est *une* que dans les grandes lignes.

Il paraît donc incontestable que Jacques d'Édesse a été le promoteur le plus célèbre des travaux philologiques *karkaphiens*, s'il n'en a pas été l'*initiateur*. Outre le témoignage de Grégoire Bar-Hebreus, qui lui attribue des ouvrages analogues, et par le titre, et par le contenu, à ceux que nous avons déjà, on reconnaît, en examinant les divers codes de la Massore karkaphienne, que les rédacteurs de ces élucubrations s'inspirent dans les œuvres grammaticales de Jacques d'Édesse. Le seul rapprochement, dans un même volume de l'Écriture, des Pères et de ces divers traités de grammaire, suffit pour rendre probable notre assertion; mais elle devient certaine quand on compare minutieusement les textes, en particulier la *Grammaire* et le *Traité des points*, avec divers endroits de la sainte Écriture cités dans nos manuscrits. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le fond même des *Kourossé* karkaphiens est emprunté souvent à Jacques d'Édesse, comme cette explication des mots *hébreux* et *étrangers* qui se présentent dans l'idiome araméen de la Bible :

אֵלֶּיךָ יְהוָה אֱלֹהֵינוּ וְעַתָּה יְהוָה אֱלֹהֵינוּ וְעַתָּה יְהוָה אֱלֹהֵינוּ וְעַתָּה יְהוָה אֱלֹהֵינוּ

כָּל־לֵבָבִי וְנַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ
 מִן־מַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ
 וְנַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ וְנַחֲמָהּ

« Nous consignons ici l'explication des mots hébreux ou d'autres langues que l'on rencontre dans les saints prophètes. Nous les avons recueillis avec le plus grand soin dans la version des Septante et dans la correction de Jacques d'Édesse². D'abord Job le Juste. »

On sait aussi que les manuscrits karkaphiens contiennent l'analyse des œuvres de plusieurs Pères, analyse qui diffère cependant un peu de celle de la Bible, ainsi que nous le remarquerons plus tard, mais principalement en ce que les *accents rhétoriques* n'y sont jamais cités. Jacques d'Édesse a traduit plusieurs de ces Pères ou de ces écrivains. Nous avons tâché de confronter, lorsque nous l'avons pu, ces traductions avec les fragments fournis par les Karkaphiens, et nous avons dû conclure que ces derniers avaient puisé dans les travaux de celui-là. La bibliothèque Vaticane possède un manuscrit des *Homélies* de Sévère d'Antioche traduites par Jacques d'Édesse, qui remonte à l'année 701. Ce manuscrit est malheureusement dans un état de détérioration presque complète, étant un de ceux qui tombèrent dans le Nil quand on les apporta en Europe. Nous

¹ Cod. Barb. fol. 162 v°.

² Il est évidemment question ici de cette *version de Jacques d'Édesse* contenue, quant au Pentateuque, dans le manuscrit syriaque 17 du supplément de notre Bibliothèque impériale.

avons pu cependant comparer la quatre-vingt-deuxième homélie avec le manuscrit karkaphien, et nous avons trouvé un accord à peu près parfait.

A défaut de témoignages positifs et explicites, les diverses observations que nous venons de faire paraîtront un motif suffisant pour conclure avec nous que Jacques d'Édesse fut véritablement le promoteur des études qui prirent une extension considérable après sa mort et furent appelées, dans les siècles suivants, du nom générique de *tradition karkaphienne*. Cette opinion est du reste bien conforme à l'idée que nous nous faisons déjà de Jacques d'Édesse. Quoique ses écrits n'aient pas été encore assez étudiés pour éclaircir bien des questions de philologie et de grammaire syriaque, ils sont toutefois suffisamment connus pour qu'on puisse porter un jugement motivé sur leur auteur. Ceux que nous avons parcourus jusqu'à ce jour nous montrent Jacques d'Édesse comme un des critiques et des philologues les plus consommés parmi les Syriens. Les marges des manuscrits où sont renfermées ses œuvres sont couvertes d'annotations grammaticales et de mots grecs cités dans le but de justifier l'orthographe qu'il adopte. C'est bien ce qui a lieu dans les manuscrits karkaphiens, ainsi que le remarquent Assemani et le cardinal Wiseman¹.

Nous pourrions fournir de nombreux exemples, mais ce n'est point nécessaire. Si l'on consent à ad-

¹ Assemani, *B. O.* t. II, p. 499. Wiseman, *Horæ syr.* p. 177-178.

mettre avec nous que Jacques d'Édesse est, en quelque sorte, le *chef des docteurs karkaphiens* et le représentant le plus ancien et le plus connu de ces massorètes, nous demanderons s'il ne faudrait point lui attribuer ces leçons citées quelquefois en marge des manuscrits karkaphiens et précédées de ces mots : *ܘܢܝܢܘܫܝܘܬܐ*, « le Bienheureux. » L'auteur des *Horræ syriacæ* a cru qu'on désignait par cette épithète la *version simple*; mais cette opinion ne paraît nullement démontrée.

Les preuves apportées par l'éminent écrivain, loin d'être concluantes, sembleraient, au contraire, infirmer quelquefois son système. Voici de quelle manière il raisonne sur une note marginale : Matthieu, vi, 24 : *ܘܢܝܢܘܫܝܘܬܐ*. — M. *ܘܢܝܢܘܫܝܘܬܐ*. *ܘܢܝܢܘܫܝܘܬܐ* *ܘܢܝܢܘܫܝܘܬܐ* *ܘܢܝܢܘܫܝܘܬܐ* *ܘܢܝܢܘܫܝܘܬܐ* *ܘܢܝܢܘܫܝܘܬܐ* *ܘܢܝܢܘܫܝܘܬܐ*. « *Tubono, momuno, Theodosius* (ait) juxta Peschito, *momuno*; juxta græcum vero, *mamunas*. Quod in textu non accuratum est. »

« Ex hac nota in qua eadem lectio *Tubono* et *Peschito* tribuitur, constat illam esse vere *simpli-*
cem (! ?) : quod tamen satis per se patet ex consensu, nisi in tribus quatuorve levissimis, lectionum illius cum editis istius exemplaribus¹. »

Ce raisonnement a quelque chose d'étrange et d'illogique. Pourquoi, en effet, le copiste citerait-il la même variante sous deux noms différents, s'il désignait par ces deux noms le même auteur? Cette ma-

¹ *Horræ syriacæ*, p. 222, 223.

nière de procéder renferme un pléonasme qui n'a rien de naturel. Les arguments apportés en faveur de l'opinion du cardinal Wiseman n'étant pas réellement plus sérieux, nous sommes étonné que M. Wichelhaus se soit laissé prendre à ce piège¹. Entre les diverses conjectures que l'on peut émettre, nos lecteurs jugeront si celle que nous proposons ne présenterait pas quelques degrés de plus de probabilité. Nous savons d'ailleurs que Bar-Hebreus ne parle jamais de Jacques d'Édesse sans employer l'expression *ܡܘܢܐ* « le Très-Religieux, » et souvent même il ne le désigne pas plus clairement². Ne serait-il pas possible que les Karkaphiens eussent honoré leur chef de l'épithète de *Toubono* « le Bienheureux? » C'est là une pure et simple conjecture, et nous ne voulons point la donner pour autre chose. Il ne faut pas oublier néanmoins que Jacques d'Édesse a fait ou une *version* ou une *correction* (*ܩܘܪܐܢܐ*) de la plupart des livres de l'Ancien Testament, ainsi qu'on le voit par les manuscrits de Paris (supplément, 17) et de Londres, où sont contenus le Pentateuque et Isaïe, et par Bar-Hebreus qui cite fréquemment ses variantes dans les Psaumes. D'autre part, comme il paraît certain qu'il a été le promoteur des travaux karkaphiens, il semble que cette désignation s'applique plutôt à lui qu'à tout

¹ *De novi Testam. vers. syr.* p. 203.

² Voir plus haut, p. 290, la *remarque* dans le passage que nous citons du *K'tovo d'tsem'he*.

autre écrivain. On pourrait nous objecter, sans doute, que l'expression *Très-Religieux* semble consacrée par l'usage, relativement à Jacques d'Édesse, tandis qu'il n'en est pas de même de l'épithète de *Bienheureux*. Nous avouons que le Maphrien Jacobite emploie toujours le premier mot quand il cite quelque trait de la vie ou quelque opinion de Jacques d'Édesse; mais parce qu'un tel mot est pour ainsi dire consacré dans cet historien, faut-il en inférer qu'il en fut de même avant lui, et en conclure que les docteurs karkaphiens n'ont pas pu se servir d'un autre terme ¹ ?

§ VIII. — Des études chez les Syriens depuis Jacques d'Édesse jusqu'au x^e siècle.

S'il paraît indubitable que le restaurateur des études parmi les Syriens, aux vii^e et viii^e siècles, est le véritable chef de nos massorètes, il est néanmoins très-difficile de ressaisir les anneaux au moyen desquels on parvient à relier sa vie avec la leur. La plupart des monuments qui auraient pu nous fournir des indications sûres et précises ont péri, et ceux qui peuvent exister encore ne sont pas connus ². Il ne faut pas oublier, du reste, que les efforts de Jacques d'Édesse ne furent pas couronnés de tout le succès qu'on aurait pu attendre. Cet illustre écri-

¹ Voir ce que nous observons plus bas au sujet du ms. XIV de la bibliothèque Vaticane, p. 326.

² Par exemple le passage de Jacques d'Édesse auquel Assemani semble faire allusion. Voir plus haut, p. 310.

vain se plaignait amèrement de la décadence des lettres et des études à son époque, dans sa lettre à Georges de Sarug, et les quelques écrivains jacobites que l'on rencontre encore dans les âges suivants nous transmettent, comme des échos fidèles, les mêmes plaintes. Denis de Telmahr revient continuellement sur ce sujet dans sa chronique et signale, pour ainsi dire à chaque instant, les ruines que les Musulmans envahisseurs amoncelaient partout dans l'Asie Mineure, servant ainsi de précurseurs aux épaisses ténèbres qui enveloppent ce pays du VIII^e au X^e siècle de l'ère chrétienne. Peut-être nous sera-t-il donné de répandre un jour quelque lumière sur cette période de l'histoire des chrétientés orientales.

Denis de Telmahr nomme de temps en temps les hommes qui étaient en possession de quelque célébrité; mais, moins exact que Bar-Hebreus, il omet de nous dire à quel titre ils jouissaient d'un certain renom. Un des écrivains les plus célèbres parmi les Syriens est incontestablement ce Théophile d'Édesse auquel la tradition la plus autorisée attribue l'introduction des voyelles grecques dans la grammaire araméenne. Quoi qu'il en soit de cette opinion universellement répandue, il ne paraît pas douteux qu'il ait continué les travaux philologiques de Jacques d'Édesse, et l'on peut le considérer comme un de nos docteurs karkaphiens. Ce serait ici le lieu de nous demander encore quel est le Théodose si souvent cité par nos massorètes dans leurs ma-

nuscrits. En l'absence de tout document positif, il nous semble qu'on peut hésiter seulement entre deux écrivains jacobites, entre Théodose, évêque d'Édesse, frère du patriarche Denis de Telmahr, qu'on sait avoir traduit les vers iambiques de Grégoire de Nysse dit le Théologien, et le patriarche Théodose, originaire du couvent de Kartamin, auteur de divers ouvrages sur la médecine. Nous opterions pour ce dernier, et on verra plus tard quels sont nos motifs. On peut néanmoins regarder ces écrivains comme ayant appartenu tous les deux à l'école karkaphienne. Il faut en dire autant du diacre Thomas, dont le *Traité des Points* figure à côté de celui de Jacques d'Édesse. Nous n'avons pu découvrir aucun document historique capable de jeter quelque jour sur ce personnage, qui doit avoir joui cependant d'une certaine renommée, à en juger par la place d'honneur qu'on lui accorde dans nos recueils de *sch'mohé* et de *q'roïotho*. Le célèbre Jean, évêque de Kartamin, qui renouvela l'écriture *estranghelo* au x^e siècle (988), appartient très-probablement à la même école, aussi bien que Jean de Mardin, qui montra, au xii^e siècle, un zèle si louable pour la reconstruction des monastères détruits, pour la restauration des écoles et pour la transcription des livres¹. Néanmoins, ce n'est que par l'examen des manuscrits datant de cette époque (vii^e-xi^e siècles) qu'on peut arriver à suivre la filiation de nos massorètes karkapiens.

¹ Voir plus bas, p. 73, et B. O. t. II, p. 334, 345, 383.

Nous avons dit plus haut qu'on pouvait les ranger en deux classes parfaitement distinctes. Les uns, ceux que nous avons étudiés jusques à ce moment, sont les codes de la Massore et par là même les plus intéressants à parcourir, en ce sens qu'ils sont *l'expression scientifique de la science grammaticale de ces temps reculés*. Les autres sont plus nombreux et contiennent l'application des règles exposées dans les précédents sous forme d'exemple, ou en termes clairs et précis.

Le cardinal Wiseman avait soupçonné quelque chose d'analogue. Poursuivant toujours son idée et ne voyant dans le travail des Karkaphiens qu'une recension de la Bible, il observa que Bar-Hebreus citait toujours les leçons karkaphiennes dans les Psaumes. Il remarqua aussi qu'il en était de même des versions arménienne et égyptienne. En rapprochant ces deux faits, il fut porté à se demander si Bar-Hebreus n'aurait pas eu un psautier polyglotte qui lui eût permis de faire, au même instant et sans aucune difficulté, ses nombreuses confrontations. On ne saurait s'empêcher de reconnaître que l'idée était véritablement ingénieuse. C'est pourquoi l'auteur des *Horæ syriacæ*, ayant découvert dans la bibliothèque Barberini un manuscrit pentaglotte, y chercha avec empressement des indices d'un texte karkaphien complet. L'idée était trop souriante pour que la constatation de quelques variantes ne lui parût pas un motif suffisant d'affirmer, comme très-probable, l'existence de la recension karka-

phienne dans le célèbre pentaglotte. Le raisonnement mérite d'être cité :

« Quæ quum ita sint, dit le docte cardinal, codicem illum Pentaglottum quem in superiori commentatione descripsi, avide pervolvi, invenique in loco Ps. CVII, 23, illam ipsam lectionem a Bar-Hebræo in Karkaphensi reprehensam, et in duobus aliis cod. a me jam repertam, scilicet ܫܚܬܘܢܗ ܫܚܬܘܢܗ transeuntes. Lectionem vulgatam habet Ps. XXVI, 6, non secus ac codex Barberinus jam descriptus. In Psalmo vero CXXXVII, 1, singularem (!) habet lectionem; nempe pro vulgato ܫܚܬܘܢܗ ܫܚܬܘܢܗ invenitur ܫܚܬܘܢܗ ܫܚܬܘܢܗ. Ex hoc conjicere licet, codicem hunc, vel alium a quo manavit correctum, hoc in loco fuisse : quod si correctus fuerit, nonne probabilius ad emendandam pravam sensuque vanam Karkaphensem lectionem (ܫܚܬܘܢܗ ܫܚܬܘܢܗ) stylum vertisse antiquarium, quam ad delendam accuratam concinnamque legendi rationem a Peschito occupatam? »

« Non improbabilis igitur conjectura est, etc. ¹

Nous sommes vraiment étonné de voir la légèreté avec laquelle tous les faits renfermés implicitement dans l'énonciation de ce jugement sont pesés et examinés. Comment l'auteur des *Horæ syriacæ* a-t-il pu citer comme leçon *singulière* et *étrange* (*singularem*) la leçon ܫܚܬܘܢܗ ܫܚܬܘܢܗ qui figure dans presque tous les imprimés, dans la *Polyglotte de Londres*, dans *Gabriel Sionite*, dans l'édition in-4° de Londres (1823), dans l'édition in-8° de 1825, et dans

¹ *Horæ syriacæ*, p. 205, 206

une multitude de manuscrits, par exemple dans le manuscrit Vatican 262, dans tous les manuscrits des Psaumes que nous avons vus à Paris, c'est-à-dire dans les manuscrits 72, 73, 55, 93, 10, 9, et enfin dans les commentaires de Denis Bar-Sabibi ¹? Comment se fait-il que ce docte écrivain n'ait point collationné les textes imprimés, avant de porter un jugement définitif sur *une leçon manuscrite d'aussi mince importance et sur laquelle il appuie cependant de grosses conclusions?*

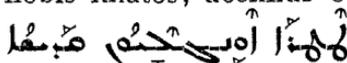
Si nous avons voulu classer parmi les manuscrits karkaphiens tous ceux qui portaient deux ou trois des huit ou dix variantes que nous avons citées précédemment, nous ramènerions à cette famille, non-seulement tous les manuscrits, mais encore tous les imprimés existants. Pour apprécier un manuscrit et le classer définitivement parmi les karkaphiens, nous partons d'un autre principe. Sans rejeter le secours que peuvent nous prêter les variantes, nous nous appuyons spécialement sur *l'examen intrinsèque de l'écriture, des points-voyelles, des points et des accents*, etc. Comme un grand nombre d'autres manuscrits, le Psautier pentaglotte contient un assez grand nombre de variantes karkaphiennes, par exemple : psaumes xxv, 17; xlv, 1; lxix, 3;

¹ Bibl. imp. cod. 92 Syr. suppl. Un-orientaliste distingué regret-tait encore dernièrement (*Litterarischer Handweiser*, n° 80, p. 261) qu'on n'eût pas retrouvé les *Commentaires de Denis Bar-Salibi* sur l'Ancien Testament. Il apprendra sans doute avec plaisir que notre Bibliothèque impériale vient d'en acquérir un exemplaire par les soins de M. Zotenberg.

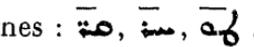
xciv, 8; cvii, 23; cxxvi, 3. C'est certainement une bonne preuve que ce psautier appartient à la famille, c'est-à-dire que le texte a été généralement ponctué comme le faisaient les Karkaphiens, car, après tout ce que nous avons dit, on ne saurait plus s'attendre à trouver dans les manuscrits de cette famille une version ou recension proprement dite de la Bible. Cependant les caractères généraux de ce psautier ne permettent guère de le ranger parmi les œuvres émanées de quelque copiste karkaphien, pas plus que les psautiers de la bibliothèque Vaticane et de la Bibliothèque impériale, où nous avons retrouvé aussi un bon nombre de variantes citées par Bar-Hebreus.

Le seul manuscrit que nous ayons pu classer incontestablement parmi ceux qui suivent en tout la *tradition karkaphienne*, est celui qui porte le n° 14 dans le catalogue de la bibliothèque Vaticane et qui contient les quatre Évangiles. Beaucoup d'autres cependant nous paraissent se rapprocher assez de la famille par l'ensemble de leurs caractères, par exemple les manuscrits 266, 267, aussi bien que les manuscrits de Paris 24 et 23.

Celui dont nous parlons aurait dû, ce semble, attirer l'attention du cardinal Wiseman. Voici les choses les plus remarquables qu'en dit Assemani au tome II de son Catalogue : « Codex antiquus, in octavo, membranaceus, foliis constans 196. Stronghylis sive rotundis Syrorum litteris exaratus, inter codices syriacos ex Oriente in bibliothecam Vatica-

nam a nobis inlatos, decimus octavus, quo continentur  sacro-sancta quatuor Evangelia, versionis simplicis Syriacæ¹.

« Quod tamen in hoc codice maxime notandum illud est : quinque nimirum vocalium figuras, ad similitudinem græcarum a Theophilo Edesseno olim efformatas, *punctorum loco* (!) vocibus lectu difficilioribus adpositas . . . Is codex scriptus anno Christi 956. »

Nous devons, dans la suite, parler de ce manuscrit un peu plus au long. Pour le moment, nous nous bornerons à signaler l'inexactitude de cette expression : *punctorum loco*; car aucun manuscrit karkaphien n'a autant de points que celui-là, et ils sont placés partout conjointement avec les voyelles grecques. Nous relèverons encore d'une manière toute particulière ce fait, qu'il nous a fourni plusieurs *variantes karkaphiennes*². Nous les avons trouvées citées à la marge avec celles de Thomas d'Harkel et du *Toubono*, sous ces signes : . Comme le texte n'est pas autre chose que la version simple, il s'ensuit qu'on ne doit pas confondre le *Toubono* avec la *Peschito*, ainsi que nous l'avons dit plus haut. L'ensemble des notes marginales est de nature à nous faire assigner à ce manuscrit une origine karkaphienne. C'est un des premiers anneaux que nous pouvons établir entre Jacques d'Édesse et les docteurs karkaphiens.

¹ *Catal.* t. II, p. 47, 48. — ² Voir Tableau II.

Les feuillets sont rognés et salis par suite d'un long et fréquent usage. Beaucoup de notes sont devenues illisibles. Le caractère est très-beau, semblable à celui du manuscrit 152, mais plus petit.

Les lettres commençaient alors (956) à se relever un peu de leur décadence, comme nous le lisons dans la Vie des Patriarches Jacobites de cette époque par Grégoire Bar-Hebreus. Voici de quelle manière il parle des moines du monastère de Sergius dans les environs de Gouba : « Ce couvent ayant acquis une certaine réputation vit venir à lui Mar-Jean, moine des monts d'Édesse, auquel se joignit Mar-Jean Maron, qui avait été parfaitement instruit dans les sciences profanes et dans les saintes Écritures, sous la direction de Maïcam, illustre fleuron des monts d'Édesse. Il se mit à enseigner les moines. Quand Gaïaza eut gouverné le monastère l'espace de douze ans, il s'endormit en paix et eut pour successeur Élie son disciple, qui enrichit l'église d'ornements, de tapis, de livres, de vases d'or et d'argent. Ce couvent devint célèbre par la science, l'étude, les recherches, beaucoup plus qu'avant Raban Jean Maron, et posséda de nombreux copistes¹. Le même Jean Maron bâtit encore, aux environs de Mélitine, un autre monastère. Un homme de Tagrit, nommé Élie Bar-Gagi, avait commencé à en jeter les fondements. Mais Eutyclus, patrice de ce lieu, qui s'appelait jadis Camib, étant mort

¹ Grégoire Bar-Hebreus, *Vie de Denis*, III, 958-961. — Assemani, *B. O. t. II*, p. 303, 384. D'Herbelot, *Chron. or.* p. 181, 182.

avant qu'il fût achevé, Jean Maron fut vivement pressé de s'y rendre. Il termina l'église, qu'il dédia aux quarante Martyrs, bâtit des cellules, réunit une foule de moines amis de la science, leur enseigna les connaissances sacrées et parvint à rassembler plus de cent vingt prêtres. »

Sous un maître aussi illustre, les études se relevèrent de leur décadence, et il est certain que les monastères de Mar-Maron devinrent les foyers les plus actifs de la renaissance littéraire parmi les Syriens à cette époque. En effet, des renseignements positifs nous apprennent que la *Massore karkaphienne* compta de très-nombreux disciples parmi les religieux dont nous venons de parler. Le nom d'un d'entre eux nous est parvenu, inscrit à la dernière page d'un recueil de *sch'mohé* qui existe dans l'église syrienne de Saint-Thomas à Mossoul. « Moi, Kîsîn, dit-il, prêtre et moine, termine ce volume l'an 1325 des Grecs (1014 de J. C.), le 16 du mois d'*ab* (août), second jour de la semaine, vers l'heure de none. Je me trouve dans le *monastère des Quarante Martyrs*, vulgairement nommé aussi *monastère du torrent (fleuve à sec)* ou *monastère du Bienheureux Bar-Gagi*. De mon temps, l'Église d'Antioche est gouvernée par le patriarche Jean (Bar-Abdon), celle d'Alexandrie par le patriarche Zacharie, et celle d'Hârka par Isaac notre évêque. Mar-Jésu, originaire d'Hârka, est archimandrite du couvent. Daigne

¹ Grég. B. H. *loc. cit.*

le lecteur prier pour tous ceux qui ont participé à la rédaction du présent recueil ¹. »

A la fin du x^e siècle et pendant tout le xi^e, on remarque dans les environs d'Édesse et surtout de Mélitine un grand mouvement de restauration littéraire, ainsi que le témoignent la fondation de nombreuses laures et de plus nombreuses écoles. Le célèbre Maphrien Jacobite nous donne des détails trop courts, mais fort intéressants, sur ce sujet, dans les Vies des patriarches Denis (858-961), Abraham (962-963), Mar-Jean (965-985), et Athanase Salachensis (987-1003). Nous lisons dans la Vie de ce dernier « qu'on vit se multiplier, de son temps, les monastères dans la province de Mélitine, et comme ces couvents possédaient des hommes remarquables par leur science et leur talent de la parole, les Grecs de cette ville en prirent ombrage. Jean, évêque de Mélitine, fut garrotté avec sept moines et envoyé à Constantinople où il termina ses jours en prison. Les Grecs s'emparèrent aussi de la grande église appelée *Rahoto* (courrier). Le patriarche Mar-Athanase consacra, l'an 988, évêque du monastère de Kartamin le célèbre Mar-Jean, qui renouvela l'écriture estranghelo dans le Tour-Abdin, où elle s'était complètement perdue depuis plus de cent ans.

¹ Nous extrayons ces renseignements d'une lettre que nous recevons à la dernière heure (6 décembre 1869). Monseigneur Jean-David, chorévêque syrien de Mossoul nous apprend l'existence de deux manuscrits karkaphiens en Orient; nous nous empressons d'offrir à Sa Grandeur et nos hommages et nos remerciements.

Après l'avoir apprise par l'examen des manuscrits, il l'enseigna à ses neveux, Emmanuel et Nacha Bsirvota. Le religieux prélat envoya Pierre, leur frère, à Mélitine pour en rapporter de l'encre et du parchemin. Emmanuel écrivit soixante et dix exemplaires de la Peschito, des Septante, de Thomas d'Harkel, du tome des homélies distribuées en trois parties¹, et laissa au monastère de Kartamin des livres tels qu'on n'en trouve point de semblables dans tout l'univers². »

Ce mouvement littéraire continue pendant les deux siècles suivants, et arrive à produire les deux plus grands écrivains qu'a eus la Syrie après saint Ephrem, Denis Bar-Salibi et surtout le célèbre Grégoire Bar-Hebreus, qui a eu peu d'égaux en érudition, en souplesse de génie et en perfection de style. Aussi la littérature syriaque s'éteint avec lui dans l'Asie occidentale. Le sol était épuisé.

Comme c'est précisément à cette période qu'il faut rapporter les premiers manuscrits karkaphiens que nous possédons, il y a lieu de se demander si la renaissance de la littérature syrienne ne se rattacherait pas étroitement à ce mouvement d'études grammaticales et philologiques. Bien des raisons nous porteraient à le croire, en dehors même de la coïncidence chronologique des deux faits que nous signalons, et le moment nous semble opportun

¹ Ne faudrait-il pas entendre par là les homélies de Sévère en trois volumes, traduites par Jacques d'Édesse?

² Grég. Bar-Hebreus, *Vie d'Athanase*. Assemani, *B. O.* t. II.

pour dire quelque chose sur la secte religieuse représentée par nos manuscrits, sur l'histoire de ces derniers, et enfin sur le berceau de la tradition karkaphienne.

§ IX. — A quelle secte appartenaient les massorètes karkaphiens.

Une opinion assez reçue depuis le cardinal Wiseman fait de la *recension karkaphienne* une œuvre exclusivement jacobite¹. Elle ne paraît pas cependant à l'abri de toute espèce d'attaque. Observons d'abord un fait important et qui est de nature à inspirer une plus haute idée de la *tradition karkaphienne*, c'est que nous ne possédons pas à beaucoup près tous les manuscrits qui la représentent. Il y en a six en Europe; mais en Orient il en a existé bien d'autres, d'après les renseignements fournis par Bar-Hebreus dans ses notes au psaume LXIX. Assemani nous apprend encore qu'il laissa au monastère de Nitrie un volume du même genre que les moines ne voulurent lui céder à aucun prix. Si ce manuscrit faisait partie de ceux que transporta en Égypte Moïse de Nisibe, l'an 932 de Jésus-Christ, il serait le plus ancien répertoire connu de la *tradition karkaphienne* et par là même le plus digne d'examen. Mais on ne peut faire là-dessus que des conjectures en attendant qu'on soit certain de l'avoir retrouvé parmi les trésors apportés à Londres, du-

¹ M. Wichelhaus et *Catalogue du Musée Britannique*.

rant ces dernières années. S'il nous était permis d'émettre une opinion sur les quatre manuscrits du Musée Britannique, nous croirions volontiers que le n° 12178 est celui que vit Joseph-Simon Assemani dans le monastère de Nitrie; mais nous avons des motifs de ne pas le croire aussi ancien que M. Cureton et M. Land le disent dans le catalogue publié par ces auteurs. Voici leurs propres paroles : « *Recensio librorum utr. Testam. V. Simpl. et Heracl. cum Vocalibus. — Epistola de eadem re ad Georg. episc. Sarug. et duo scripta Grammatica minora Jacobi Edesseni. — Sæculi VIII. F^{ma} quarta, deest initium*¹. » M. W. Wright est, au reste, de notre avis, ainsi qu'il nous l'apprend par lettre : « *Very similar to this (add. 7183) is add. 12178, which I have assigned, in my catalogue (now going through press), to the IXth or Xth century.* »

Si nous examinons un peu en détail les quatre manuscrits que nous connaissons, et en particulier les trois que nous avons pu étudier par nous-même, deux semblent trahir une origine plus ou moins nestorienne. Celui de la bibliothèque Vaticane est certainement d'origine jacobite. Le lieu où il a été écrit, la mention des deux patriarches jacobites d'Alexandrie et d'Antioche, faite par le copiste ou le rédacteur, la division adoptée dans la sainte Écriture, en sont des preuves péremptoires. Tous les livres sont partagés, suivant la méthode jacobite, en

¹ Land, *Anecdota syriaca*, t. I, p. 15, 16.

sections (ܕܝܫܘܢܐ), correspondant à celles que nous trouvons dans le *Trésor des mystères* de Bar-Hebreus, sauf dans les *Évangiles* où elles sont complètement omises. On peut en voir le nombre dans le catalogue de la bibliothèque Palatine de Florence (cod. 26). Cette concordance entre le manuscrit 152 et le *Trésor des mystères* d'Aboulfaradj, unie à l'existence de quelques corrections marginales de seconde main et semblant dériver de Bar-Hebreus, nous ferait croire que le manuscrit du Vatican a réellement appartenu au Maphrien Jacobite. Quoi qu'il en soit de cette opinion toute secondaire, nous pensons que le code massorétique de la bibliothèque Barberini est d'origine nestorienne, et nous nous appuyons sur les mêmes raisons, d'abord sur le lieu où il fut rédigé et ensuite sur la division des Livres saints.

Dans son ouvrage sur les versions syriaques du Nouveau Testament, Adler donne la division adoptée par les Nestoriens, et nous la trouvons en tout conforme à celle du manuscrit Barberin. On peut en dire à peu près autant de l'Ancien Testament, sauf l'ordre des livres. « In veteri quoque Testamento, ut obiter hæc animadvertam, alium librorum ordinem servant Nestoriani. Dividunt illud in quatuor partes; prima inscribitur : ܐܘܪܘܟܐ ܕܝܫܘܢܐ, *Liber legis*, et Pentateuchum continet. Secunda hoc titulo : ܐܘܪܘܟܐ ܕܝܫܘܢܐ ܕܝܫܘܢܐ, hic *liber integer Judicum* complectitur libros: Josue (in qua

tamen, teste Assemano, desunt commata 18 a commate 8, capitis I, ad comma 7, capitis II, quæ vulgata Syriaca habet), Judicum, Samuelis (quo continentur libri II Samuelis et II Regum), librum Regum filiorum Israelis (hoc modo nuncupantur libri chronicorum), Sapientiam vel Proverbia Salomonis, Sapientiam filii Siræ, Coheleth, Ruth, Canticum canticorum, Jobum, et appendicis instar historiam Susannæ. Pars tertia autem est **סֵפֶר מִשְׁכָּל וְנַחֲלָה**, liber Prophetarum, in quo continentur hoc ordine, Jesaias, Hosea, Joel, Amos, Obadia, Jona, Micha, Nahum, Habacuc, Sophonia, Haggai, Zacharia, Malachia, Jeremia ejusdemque Threni, Ezechiel, Daniel cum additamentis quibusdam apocryphis, et veluti appendix historia Beli et Draconis. Hic librorum sacrorum ordo obtinet in codicibus nestorianis Bibliothecæ Vaticanæ, inter Syriacos II, III, IV. Psalmi Davidis partem quartam efficiunt inscriptam : **סֵפֶר מִשְׁכָּל וְנַחֲלָה וְשִׁיר דָּוִד**, volumen canticorum Davidis. Desunt igitur libri Esræ et Nehemiæ¹. »

On voit bien, sans doute, quelques différences saillantes entre la disposition du manuscrit karkaphien de la bibliothèque Barberini et les exemplaires purement nestoriens; mais il y a dans ceux-ci et dans celui-là une division par chapitres qui n'a rien d'analogue chez les Jacobites. Comme elle n'atteignait pas le fond de l'œuvre massorétique kar-

¹ Adler, *N. Testam. vers.* p. 34, 35.

kaphienne, on a pu l'introduire facilement, tandis qu'il eût été difficile de renverser l'ordre des livres adopté par les massorètes Syriens occidentaux. L'objection que pourrait fournir une citation de Mar-Sévère, auquel on donne le titre de *Saint*, ne présente rien de sérieux¹. Toutefois le cardinal Wiseman se base là-dessus pour affirmer que le manuscrit Barberini est aussi d'origine jacobite. Cette objection aurait de la valeur, s'il fallait accorder aux copistes orientaux plus de science historique qu'ils n'en ont en général. Celui qui a écrit l'ouvrage dont nous parlons commet assez d'inadvertances linguistiques pour qu'on lui suppose certaines connaissances de moins. Cette citation nous montre cependant que le manuscrit Barberini a été copié sur un exemplaire jacobite et que le travail karkaphien appartient plus spécialement à cette secte qu'à toute autre.

Le manuscrit de Paris a appartenu à des Nestoriens ou Chaldéens dans les derniers temps; mais son origine est moins caractérisée que celle des deux précédents. Cependant, on pourrait croire encore qu'il a été primitivement rédigé par un Nestorien, d'après les divisions marginales qui figurent seulement en quelques endroits. Une note insérée dans le texte, fol. 109, pourrait conduire à un résultat plus certain, si l'on parvenait à découvrir dans quel rite se lisait le fragment d'Ézéchiël qui l'accompagne. Cette leçon commence

¹ *Horæ syriacæ*, p. 211, 212.

au chapitre IV, v. 2, par ces mots : **وَأَمَّا تَرْتَا : ۱**
وَصَقْلًا حَسْرَةً ۲ — 3. — **وَمُعَدَّسَةً وَكَلْبًا**
وَأَمَّا إِسْرَائِيلَ صَدَقَ مَعَ صِدْقِهِ ۴ — 5. — **وَلَا لَأَنْفُسِكُمْ**
وَكَلْبًا حَسْرَةً ۶ — 6. — On la lisait à

Vépres, le dimanche des Azyms : **يُنَادِيهِ سَبْعَةً ۱**

وَقَلْبًا ۲. Quant aux manuscrits de Londres, ne les connaissant que par les renseignements du Catalogue de Rosen et Forshall et par les *Anecdota* de M. Land, nous nous en rapportons à l'appréciation qu'un juge très-éclairé, M. Will. Wright, nous a communiquée avec cette rare obligeance qui caractérise tous ses rapports avec les savants étrangers. Nous avons eu occasion de faire remarquer plus haut les traits de ressemblance parfaite qui existent entre tous les manuscrits proprement karkaphiens que nous avons examinés personnellement. Les trois manuscrits de Londres *add.* 7183, 17162, 12178, confirment cette observation, autant que nous permettent d'en juger les fac-simile donnés par MM. Rosen, Forshall et Land. L'origine purement jacobite n'est nulle part aussi accentuée que dans le manuscrit Vatican. Les auteurs du Catalogue du Musée Britannique, publié en 1838, nous signalent dans la Bible l'absence de la division en **سَبْعَةً**, pour ce qui concerne le manuscrit *add.* 7183. Elle n'existe pas davantage dans les autres, ainsi que nous venons de l'apprendre : « In 7183, nous écrit M. Wright, the

sections do not seem to be marked; 12138 indicates them by marginal letters, e. g. at the beginning of Exodus, ❖ ⲁⲓ ❖ i. e. J for Exodus and ⲁⲓ for the whole Pentateuch.» Les Nestoriens ont, en effet, l'habitude d'indiquer doublement les sections de la Bible, d'abord celles de chaque livre en particulier et ensuite celles du tout dont ce livre fait partie. Ainsi, la trente-cinquième section du Pentateuque correspond à la première de l'Exode. «*Add.* 12178, continue M. Wright (ixth or xth century) does not seem to indicate them; in 17162, foll. 1-14 (14670 de M. Land) they have been added by another hand, e. g. at the beginning of Exodus ⲁⲓ. All these mss. are *Jacobite*, with the exception of 12138, which is *Nestorian*.» Telles étaient aussi les conclusions que nous avons tirées sur les seules indications fournies par MM. Rosen, Forshall et Land.

Nous croyons devoir ajouter ici quelques observations sur le manuscrit 12138 et ne pas attendre à un prochain mémoire pour manifester toute notre pensée. Nous avons cité plus haut (p. 277) le titre, et constaté que c'était un manuscrit *massorétique*. La suscription, les notes finales, l'examen des quelques passages publiés ne laissent aucun doute, et les variantes dans les formules constituent plutôt un accident dialectique qu'une divergence fondamentale. L'emploi de ܠܗܘܘܢ ܕܥܘܠܡܝܢ pour ܠܗܘܢܐ et de ܕܥܘܠܡܝܢ pour ܕܥܘܠܡܝܢܐ nous

3. — כִּי־בָבֶלֶת־לֵךְ־אֲדָמָה־בְּיַד־כַּחֲמֵי
 5. — חַיִּים־הָיָה־אֲדָמָה־לֵךְ־בְּיַד־כַּחֲמֵי
 6. — בְּיַד־כַּחֲמֵי־הָיָה־אֲדָמָה־לֵךְ־בְּיַד־כַּחֲמֵי
 חַיִּים־הָיָה

Les textes cités ne sont pas totalement identiques; mais ce n'est pas là une raison suffisante pour prétendre que l'ouvrage de Babæus est différent des autres, puisque, entre les *codes de la Massore karkaphienne* même, nous avons constaté des divergences aussi considérables. Sur quoi nous appuyons-nous donc pour affirmer que le manuscrit 12138 est exclusivement chaldéo-nestorien? Nous nous appuyons sur la forme du caractère et des points-voyelles, sur l'indication du roucokh et du kouschoï par des points noirs au lieu de points rouges, etc. Tous ces divers sujets seront examinés et discutés avec soin dans la suite, et nous espérons que ce ne sera pas sans quelque fruit pour la connaissance de la paléographie et de la grammaire syriaques.

On nous objectera peut-être qu'une partie du manuscrit présente conjointement les deux systèmes de points-voyelles, par exemple le commencement de la Genèse, cité à la seizième Table des *Anecdota syriaca*, t. I :

בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית
 בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית
 בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית בְּרֵאשִׁית

Nous ne pouvons pas contester ce fait, et nous en tirerons quelques conséquences importantes; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le *système de voyelles grecques a été ajouté après coup par quelque possesseur du manuscrit*. On a déjà remarqué un fait analogue au sujet du manuscrit de Paris, où un Chaldéo-neslorien s'est permis de noter en quelques endroits les points-voyelles usités parmi ses coreligionnaires. Dans le manuscrit 12138, les voyelles grecques sont écrites en caractères rouges. Le *roucokh* et le *kouschoï* sont marqués avec des points noirs. On voit, par là même, que le système chaldéo-neslorien est le système primitif, tandis que l'autre est postérieur. D'ailleurs celui-ci ne paraît pas employé partout, et il ne figure pas dans le passage du psaume cité plus haut. Toutes ces observations sont confirmées par une lettre de M. Wright, où il nous est dit : « I may add that the greek vowels are found in add. 12138 only on fol. 1, and that the person who wrote the two folio 1, 2 has inserted a note to explain their agreement with the vowel points. » Ces détails nous montrent que le manuscrit 12138 a dû appartenir à quelque Jacobite, peut-être à un Karkaphien. Notre conjecture semble d'autant plus plausible que ce recueil massorétique a été rédigé à Harran, dans le Hauran, où nous découvrirons bientôt le berceau de l'école karkaphienne ¹.

Le manuscrit 12138 mérite donc d'être étudié et

¹ Land, *Anecdota*, t. I, pl. xv.

comparé soigneusement avec les karkaphiens, parce qu'il nous présente la Massore chaldéo-nestorienne. Nous serons obligé de rappeler plus tard, d'une manière spéciale, l'attention des lecteurs du *Journal asiatique* sur cet important ouvrage. Le champ ouvert à nos études grandit avec le nombre et la diversité des recueils de la Massore syriaque. On voit ressortir ici encore la distinction des deux traditions syriennes, et, quelle que soit la secte religieuse des Karkaphiens, ils nous apparaissent comme des représentants de la tradition occidentale. L'histoire de nos manuscrits appuie du reste tout à fait ce sentiment, ainsi que nous allons le montrer.

§ X. — Histoire, origine et provenance des manuscrits karkaphiens.

Le manuscrit 14 de la bibliothèque Vaticanè ne peut nous être d'aucun secours, parce que Assemani ne-dit rien sur sa provenance. Mais il n'en est pas de même du manuscrit 152. Les annotations finales nous apprennent qu'il fut rédigé au monastère de Saint-Aaron de *Chigor*, l'an 1291 des Grecs, sous les patriarches *Jean* et *Mennas*, par David, moine et diacre, originaire du village d'*Urin* dans le ressort de *Gères*¹. La date nous reporte à l'année 980 de Jésus-Christ, et l'indication topographique nous conduit au monastère de Saint-Aaron, situé dans les

¹ *Horæ syriacæ*, p. 163.

monts de *Chigor*, par 42° longitude est et 36° 15' latitude nord du méridien de Greenwich ¹.

L'histoire du patriarche Jean, qui fut emmené captif à Constantinople par les ordres de l'empereur, est connue par sa lettre au patriarche jacobite d'Alexandrie, Mennas, publiée par Assemani au tome II de sa Bibliothèque orientale (p. 133-139). Cette lettre fut écrite de Constantinople le 23 août 969; mais après la mort de Nicéphore, le patriarche Jean revint dans sa patrie, et il y était certainement de retour quelque temps avant l'année 980. Or, parmi les compagnons de sa captivité, il fait mention d'un disciple nommé David, qui a peut-être copié le manuscrit en question, après s'être fait moine au couvent de Saint-Aaron ². C'est le seul personnage de ce nom connu à cette époque, à moins qu'on ne veuille le confondre avec un autre moine qui, une trentaine ou une quarantaine d'années plus tard, jouit et abusa de toute la confiance du patriarche Jean Bar-Abdon : « Quum autem regendis populis ineptum se judicaret (Joannes Bar-Abdon), Davidi cuidam monacho Syncello suo id munus commisit, qui multos in Ecclesiam abusus induxit ³. »

Quoi qu'il en soit, ce moine David de Chigor donne des détails qui nous porteraient assez à recon-

¹ Assemani, *Dissertatio de Monoph.* p. 109, et Ritter, *Die Euphrat-Tigris Lände oder Armenien, Kurdistan und Mesopotamien*, 1854.

² Assemani, *B. O. t. II*, p. 139.

³ *Ibid.* p. 352, col. 2. Voir plus bas; nous parlons de Bar-Abdon à l'occasion du manuscrit 7183 de Londres.

naître en lui le compagnon d'exil de *Jean Sarigha*. Il était originaire d'Urin dans le ressort de Gères. Il faut probablement prendre cette ville pour le *Ghérin* dont il est question chez Thomas de Marga, dans la Vie du moine Cyprien, et la placer aux environs de Mardin¹.

Les autres inscriptions citées par Wiseman ne nous apprennent que fort peu de chose relativement à la géographie. Si on lit *Orok* dans celle qui concerne le moine Kandil, un des premiers possesseurs du manuscrit (en 984), on devrait *peut-être* confondre cette localité avec Édesse². Mais il vaut mieux lire *Tharak*, comme Assemani, qui en fait une ville de la Mésopotamie³. Une dernière inscription, que le cardinal Wiseman n'a pas pu lire parce qu'elle est assez effacée et qu'elle occupe la dernière page du manuscrit, contient un détail fort utile à connaître :

ܐܝܢܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ
 ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ
 ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ

« Ce livre appartient au monastère de Kartamin dédié à Mar-Siméon. Maudit soit celui qui souillera

¹ Assemani, *B. O.* t. III, p. 496, col. 1, 21, et manuscrit Vat. 169, p. 178.

² Cf. *ibid.* t. I, p. 26, col. II. ܐܘܪܘܟܐ ܕܘܫܘܪܐ ܕܘܫܘܪܐ *Regnavit in Orok quæ est Edessa.*

³ *Catal. B. Vat.* t. II, cod. CLII. Cf. *Dissert. de Monoph.* p. 112.

ou effacera cette inscription, et que Dieu garde celui qui la conservera! »

Ce monastère, extrêmement célèbre en Orient, dépendait des Jacobites et se trouvait aux environs de Mardin, dans le pays si fréquemment appelé *Tourabdin*, ܩܘܪܝܢܘܨܝܐ, à cause des nombreux couvents dont il était autrefois peuplé et des religieux qui y faisaient leur demeure. Nous ne devons pas oublier de rappeler ici en passant, mais d'une façon toute spéciale, que l'évêque Jean de Kartamin y renouvela, vers la fin du x^e siècle (988), l'écriture estranghelo, qui était tombée en désuétude depuis plus de cent ans, ainsi que le célèbre historien jacobite Grégoire Bar-Hebreus nous le racontait tout à l'heure¹. Tous ces détails de géographie et d'histoire s'accordent ensemble pour éclaircir la question des origines de la *tradition karkaphienne*. C'est sous un patriarche d'abord moine au couvent de *Tar'hil*, ami des moines, des monastères et des lettres, qu'est achevé le premier code de la Massore karkaphienne, et c'est précisément vers la même époque, dans la seconde moitié du x^e siècle, qu'on voit un souffle de vie pénétrer de nouveau la nation syrienne et ranimer sa littérature expirante.

Les renseignements que nous fournissent les autres manuscrits sont beaucoup moins développés et par suite bien moins précieux. Celui de la bibliothèque Barberini, rédigé très-probablement vers

¹ Assemani, *B. O. t. II*, p. 352. *Dissertatio de Mon.* p. 74. — Voir plus haut, p. 31.

le commencement du xi^e siècle, appartient plus tard (en 1093) à un prêtre du nom de Daniel qui est mentionné avec éloge dans l'épigraphe et déclaré originaire de Beit-Sachre, aux environs de Ninive. Niebuhr visita une localité de ce nom¹; mais nous avons trouvé des détails plus circonstanciés sur cette localité dans la Vie du Maphrien Denis, surnommé *Moyse*, par Grégoire Bar-Hebreus. Cet historien raconte que « les moines de Mar-Mataï, couvent jacobite encore existant à l'est de Mossoul, se révoltèrent un jour contre cet évêque. Fatigué de leur résistance, le Maphrien se retira auprès du patriarche afin de trouver un peu de repos; mais les Tagritains, qui habitaient Mossoul, envoyèrent une ambassade à ce dernier, le priant de renvoyer promptement chez eux le Maphrien et de faire bonne justice de ces moines récalcitrants, coupables d'attentats si odieux contre leur supérieur ecclésiastique. Les moines de Mar-Mataï, craignant d'essuyer les reproches du patriarche, se ravisèrent et lui députèrent un certain nombre d'entre eux, quelques *Bartélites* et quelques *Sachriens*. Il leur fut enjoint de faire la paix avec leur évêque. On vit se rétablir alors la bonne harmonie entre les religieux, le patriarche et le Maphrien, grâce à l'intervention réciproque de ces derniers, et l'ambassade repartit pour l'Orient. Arrivé à Mossoul, le Maphrien se réconcilia avec le prêtre et médecin Aboulfaradj, et ordonna diacres ses en-

¹ *Voyage en Arabie*, Amsterdam, 1780, t. II, p. 283; *Horæ syr.* p. 198.

Beith-Sachre était donc presque entièrement peuplé de Jacobites. Aussi, bien que notre manuscrit contienne la division de la Bible en chapitres, suivant la méthode adoptée par les Nestoriens, il n'est pas impossible qu'il ait été copié par un monophysite. Notons, cependant, que l'épigraphe ne parle pas du copiste, mais du possesseur, et rien ne s'oppose à ce qu'un livre rédigé par un Nestorien soit passé plus tard entre les mains d'un Jacobite. Quelle qu'ait été, du reste, l'animosité qui a toujours régné entre ces deux classes de sectaires, la grammaire et les questions qui s'y rapportent dépendent, relativement à eux, plutôt des divisions territoriales que des divisions et des sectes religieuses. Les Jacobites ayant toujours été moins nombreux que les Nestoriens dans la Mésopotamie orientale et par delà les rives du Tigre, on conçoit très-bien qu'ils ont subi insensiblement, à leur insu et malgré eux, les influences du milieu où ils vivaient. Nous verrons plus tard s'il n'y aurait pas lieu de reconnaître dans la *tradition karkaphienne* une certaine déteinte qui trahirait quelque contact entre cette école et les Chaldéo-Nestoriens, quoiqu'elle soit, en définitive, demeurée la représentante des études grammaticales de l'Occident.

Le manuscrit de Paris, dont nous avons donné l'analyse, contient un assez grand nombre d'épigraphes qui nous apprennent l'itinéraire suivi dans son voyage d'Orient en Europe. La plus récente est d'Étienne Baluze; en voici la teneur : « Codex iste

(722 Colbertinus, regius 283) in bibliothecam Colbertinam delatus est ex insula Cypro, anno Christi MDCLXXIII¹. » Il serait à désirer que tous les savants attachés aux Bibliothèques eussent soin de signaler, comme le fidèle historien, la provenance des manuscrits. Nous aurions souvent désiré connaître l'histoire de ceux que nous étudions, parce qu'elle nous aurait servi à résoudre plusieurs autres questions importantes. A côté de cette inscription, en figurent d'autres, qui se rapportent aux possesseurs de notre livre dans l'île de Chypre. Nous en citerons une seule comme spécimen :

« Ce manuscrit appartient au faible et au pécheur Jean, diacre seulement de nom, de la ville puissante de Chypre². »

Quelques-unes de ces inscriptions relatives aux propriétaires sont en partie illisibles et, par conséquent, plus anciennes que la précédente. Elles sont accompagnées de plusieurs autres que nous devons rapporter dans ce mémoire.

Voici la plus moderne :

« Nous, Micaël, patriarche (d'Antioche), par la miséricorde infinie de Dieu et par la grâce du Seigneur répandue sur toutes choses, prescrivons, de par le

¹ Fol. 224 v°.

² Fol. 225 v°.

Verbe vivant de la puissance apostolique, que personne n'enlève ce livre des archives communes du couvent de notre monastère de Jérusalem placé sous le vocable de Marie-Madeleine. Que les prières de cette sainte (ici la fin de deux lignes illisibles que je supplée ainsi : *gardent et conservent éternellement ses pieux habitants*). Nous avons écrit ces mots de nos propres mains, l'an (*mil*) quatre cent quatre-vingt-dix¹. » Le patriarche Mar-Micaël mérite bien de nous arrêter un instant; mais, auparavant, faisons quelques observations sur l'inscription elle-même.

L'encre est jaunâtre, pâle et effacée en deux ou trois endroits, au point qu'on ne peut lire quelques mots. Le *millésime* est illisible; mais la date n'est pas douteuse, et c'est là le fait important à noter.

Mar-Micaël I^{er} est un des plus illustres et des plus savants patriarches jacobites d'Antioche. Élevé d'abord au couvent de Barsauma dont il fut archimandrite, il refusa la dignité de Maphrien que les

١ مَعْلُومٌ هُوَ وَصَبَّ سَهْمُهُ لَنَا مَقْدَمًا قَدْ هَبَّ هَاهُ مَدِينَةً
 حَقًّا وَمِنْهُ بِاللَّهِ عَزَّ وَجَلَّ قَالَهُ لَنَا مَدِينَةً حَقًّا وَمِنْهُ لَنَا
 سَلَامًا وَمَعْلُومًا عَسَلًا. وَلَا إِنَّمَا بَقِيَ لَنَا كَحَدِّ لَنَا هُوَ فِي
 أَوَّلِ سَلَامٍ وَبَعْدَهُ وَبَعْدَهُ وَبَعْدَهُ وَبَعْدَهُ وَبَعْدَهُ وَبَعْدَهُ
 وَبَعْدَهُ وَبَعْدَهُ ... حَقًّا هُوَ لَنَا مَدِينَةً حَقًّا ... مَدِينَةً
 حَقًّا. On pourrait suppléer ainsi les trois lacunes : بِهَذَا سَلَامًا حَقًّا et
 حَقًّا هُوَ لَنَا مَدِينَةً حَقًّا; cette inscription se trouve au verso du feuillet 224, immé-
 diatement avant la note de Baluze.

là les traits d'un patriarche massorète. Quoi qu'il en soit du titre que nous lui donnons, il est certain qu'il possédait un code de la Massore karkaphienne et que, dans un de ses voyages à Jérusalem, il le légua au couvent jacobite de Sainte-Marie-Madeleine¹. Bar-Hebreus raconte que ce patriarche se rendit au moins une fois dans la ville sainte, et voici comment Assemani en rapporte le récit : « E Cilicia Jerosolymam profectus, eam urbem, feria V^a ante dominicam Palmarum, ingressus est, et in cœnobio Magdalænæ, quod Jacobitæ incolebant, chrisma consecravit. Die Paschatis patriarcham Francorum, adiit, a quo perhonorifice exceptus est². » L'illustre maronite ne donne pas la date de ce pèlerinage; mais il semble indiquer qu'il eut lieu durant les premières années du patriarcat de Mar-Micaël. D'après notre manuscrit, il faudrait, au contraire, le retarder jusqu'à la douzième après sa consécration, ou admettre un second voyage, qui n'a rien d'improbable.

Une autre inscription plus importante nous indique à quel couvent appartient le manuscrit, avant d'être donné à celui de Sainte-Madeleine. Nous la citons intégralement³ :

« Le présent volume fut relié et rajusté par Micaël, infortuné pécheur, qui est bien le dernier parmi les prêtres et parmi les hommes, dans le

¹ Assemani, *Dissert. de Monoph.*, p. 88, 99. *B. O. t. II*, p. 363.

² *Assem. B. O. t. II*, p. 363, col. 2.

³ C'est par erreur que l'ancien catalogue dit que ce manuscrit a été écrit l'an 1456 de Jésus-Christ.

Cette inscription mérite quelques observations. D'abord, elle se trouve au recto du feuillet 225, qu'elle occupe en entier, et vient, par conséquent, quoique plus ancienne, après celle de Mar-Micaël. Elle est écrite en caractères estranghelo assez grossiers. A l'endroit indiqué par les points, il semble qu'on ait gratté le parchemin et enlevé une ligne que le sens ne demande pas. L'écriture est partout ailleurs parfaitement lisible.

La date nous reporte à l'année 1135 (1446 des Grecs), et à cette époque nous voyons qu'un certain Ignace, *archimandrite du monastère sacerdotal de Mar-Siméon*, est élu métropolitain de Jérusalem pour le rite jacobite. Assemani mentionne en ces termes, reproduits par Lequien et implicitement aussi par le catalogue du Musée Britannique, l'existence d'un prélat de ce nom : « Ignatius Romanus ex Hierosolymitano Jacobitarum cœnobio, quod Magdalenæ dicitur, in Barsumæ monasterium ab Athanasio VIII, circa annum 1140 evocatus, sanctæ urbis episcopatum accepit, quem usque ad annum 1185, per integros quinque supra quadraginta annos tenuit¹. »

ܠܚܘܠܝܘܬܐ ܕܩܝܡܐ ܕܘܢܝܩܝܢܐ ܕܪܘܡܐ ܕܩܝܡܐ ܕܩܝܡܐ ܕܩܝܡܐ
 ܕܩܝܡܐ ܕܩܝܡܐ ܕܩܝܡܐ ܕܩܝܡܐ ܕܩܝܡܐ ܕܩܝܡܐ ܕܩܝܡܐ

¹ Assem. *Dissert. de Monoph.* p. 88. — Lequien, *Oriens christ.*

Si l'on ne veut pas admettre que cet Ignace diffère de celui dont il est question dans notre manuscrit, il faut avancer de quelques années sa consécration et la rapporter à l'année 1135. Du reste, Assemani permettrait de soutenir cette opinion, car le savant Maronite dit : « Per id tempus (1493, de J. C. 1182) obiit Ignatius Jerusalem episcopus, qui eam ecclesiam annis 45 rexit. Athanasius patriarchæ frater ei suffectus, a monachis ejus urbis nequaquam exceptus est¹. » Ce langage laisse assez de latitude pour qu'on puisse avancer les dates données par Lequien.

Reste à expliquer comment le monastère de Sainte-Madeleine s'appelait auparavant monastère de Saint-Siméon. Si l'on identifie ces deux couvents, notre inscription contient le récit d'un fait merveilleux qui peut suffire à expliquer le changement de nom. La découverte des reliques de sainte Madeleine durant les réparations qu'on fit, vers 1135, dans la chapelle a fait donner au monastère le nom de cette sainte, et le premier vocable s'est perdu totalement dans la suite. La publication intégrale de la chronique de Bar-Hebreus, que M. l'abbé Abbe-loos entreprend, pourra éclaircir cette question et d'autres encore.

En rejetant cette opinion, il faudrait admettre deux Ignace, dont le premier serait encore complètement inconnu, et chercher quels peuvent être le

t. II, p. 1443-1444. *Catalog. cod. Mus. Britan.* 1838, cod. XXVII, ann. Christ. 1173.

¹ Assem. B. O. t. II, p. 368.

monastère de Mar-Siméon et le Micaël nommé dans l'épigraphie. Assemani ne mentionne aucun couvent de ce nom dans sa dissertation sur les Monophysites; mais nous savons que celui de Kartamin était placé sous l'invocation de Mar-Siméon et qu'il était en outre un des principaux foyers des études à cette époque ¹. Nous avons vu ce que Jean y fit, au x^e siècle, pour restaurer l'écriture estranghelo. S'il était avéré que Kartamin est véritablement celui dont il s'agit, l'épithète de *monastère sacerdotal* s'expliquerait assez. L'importance de Kartamin semble, en effet, avoir été comprise de bonne heure, puisqu'on en confia la direction à un personnage revêtu de la dignité épiscopale et quelquefois même chargé de gouverner l'église de Mardin. Un seul autre couvent a joui de ce privilège en Orient, c'est celui de Mar-Mataï près de Mossoul. Ajoutons encore qu'en confondant les deux monastères de Saint-Siméon et de Sainte-Madeleine, on conçoit moins bien ce que dit Mar-Micaël, à moins qu'on ne restreigne le sens de ses paroles à une simple *interdiction* d'enlever le manuscrit des archives, sens dont elles sont susceptibles à la rigueur.

Une inscription antérieure aux précédentes nous enseigne que le manuscrit de Paris a été restauré par le prêtre Tobo et par «le diacre Bar-Hadbeschabo, qui implorent le secours des prières de leurs lecteurs ². »

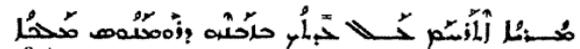
¹ Voir plus haut, p. 321, 329.

² Cod. 142, fol. 224 r^o.

Les Jacobites avaient à Chypre quelques résidences, à une époque déjà fort reculée. Il est néanmoins probable que leur établissement dans cette île date surtout du temps où elle tomba au pouvoir des Occidentaux. Lorsque les rois de Jérusalem devinrent les roitelets de Chypre, vers la fin du XII^e siècle, les chrétiens, qui avaient pu vivre tranquilles sous la domination franque, furent obligés d'émigrer devant les hordes musulmanes et tatares, ou du moins ce parti leur parut souvent le plus sûr. C'est alors, sans doute, que notre manuscrit passa de la Palestine à Chypre; mais aucune inscription ne dit à quelle époque.

Il n'est pas possible de tirer beaucoup de renseignements des manuscrits de Londres (add. 7183, 17162, 12178), parce qu'ils sont mutilés. Nous savons que le premier faisait autrefois partie de la célèbre collection Richer. Si ce docte voyageur avait laissé des notes indiquant les endroits où il fit l'acquisition de ses manuscrits, ce serait un véritable service rendu à la science que de les publier au moins dans ce qu'elles contiennent d'utile.

Toute inscription initiale et finale ayant péri, on ne connaît rien sur l'histoire de ce manuscrit. Deux annotations marginales montrent néanmoins qu'il a été rédigé par des Jacobites, au commencement du XI^e siècle. Voici ce qu'on lit au feuillet 23¹ : « Seigneur, ayez pitié de votre Église à l'époque de

¹  (Cod. Lond. fol. 23.)

l'empereur Roumanos; » et au feuillet 60¹ : « Mar-Jean Bar-Abdon, patriarche, a émigré de ce monde plein de maux, l'an 1344 (de J. C. 1033), le mercredi, trois février, dans le monastère des Romains pendant qu'il était exilé dans la ville impériale. »

Cette dernière note marginale prouve que le manuscrit était écrit ou s'écrivait au moment où elle fut consignée en cet endroit. En la comparant à la précédente, on pourrait croire que celle-ci fut rédigée lorsque l'empereur Romain III, surnommé Argyre (1028-1034), donna ordre d'amener à Constantinople le patriarche jacobite Bar-Abdon, qui, s'étant livré à un moine nommé David, gouvernait assez mal son Église. On ne peut douter que ces notes soient postérieures à la rédaction du manuscrit ou, tout au plus, de la même époque. Il faut, par suite, avancer d'un siècle la date approximative fixée par les auteurs du catalogue du Musée Britannique, quand ils écrivent : « Sæculo, ut videtur, duodecimo ineunte scriptus². »

Le patriarche Bar-Abdon était originaire de Mélitine et fut moine dans divers monastères avant d'être élevé à la dignité patriarcale. On pourrait, à bon droit, le regarder encore comme un des mas-

بَعْدَ فِعْ حُكْمِ أَوْلَى مَلَا كَتَبْنَا مِنْهُ مُسَمِّيَ قَالَيْنَا كَذَا حَبْرًا
 كَتَبْنَا الْكُفَّ وَأَلْحَقْنَا وَأَتَحَسَّ هَذَا كَعَمَلِي سَيُتْلَى كَذَلِكَ أَوْ
 كَمَا أُنْحَلُ حَقًّا ؛ فَبِإِيَادِهِ كَلَامُهُمْ وَأَنَا كَتَبْتُهُ مَكْتُوبًا حَبْرًا
 (Cod. Lond. fol. 60.)

² *Catal. Mus. Brit.* p. 66.

« Ce livre a été écrit dans la ville de Harran, aux confins de la Mésopotamie, collationné et mis en ordre dans le monastère de Mar-Gabriel, qui s'appelle encore *Monastère des Confesseurs* (Beith Mau-d'iane).

« Fils du Père et de la Vierge, Jésus-Christ, Dieu véritable et béni dans tous les siècles, aie pitié, à cause de ta grande miséricorde, dans ce monde comme dans le monde à venir, du diacre Babeus, qui a rédigé ce volume suivant ses forces naturelles. Quant à toi, lecteur, prie pour moi, et, si j'ai commis quelque faute, veuille bien me la pardonner.

« Le présent ouvrage a été collationné et corrigé par le misérable rebut de tous les hommes, Sizin, diacre seulement par le titre, fils de Dodon et originaire de Doura, pour servir à *l'instruction des maîtres et des disciples*. Daigne le lecteur, quel qu'il soit, prier pour lui, afin qu'il obtienne miséricorde, comme le bon larron sur la croix.

« Ce volume a été acheté par Dodon de Doura, fils du prêtre Anquim, pour son utilité personnelle et celle de ses enfants, c'est-à-dire pour le diacre Sizin et son frère Makkika. Que Dieu les instruisse dans les divines Écritures et leur enseigne à garder aussi bien qu'à pratiquer les préceptes évangéliques.

« Daigne, Seigneur, ne pas nous priver de la récompense des cinq sœurs jumelles qui se sont fatiguées à travailler, et des deux autres qui leur ont

prêté le secours du regard pour semer, avec la vertu de l'Esprit saint et les ailes d'un oiseau, leur semence dans un champ paisible¹.

« Comme le pilote se réjouit en entrant au port, après avoir échappé aux tempêtes et aux flots, tel se réjouit encore, ami lecteur, le copiste qui arrive à sa dernière ligne. »

Nous trouvons dans ce manuscrit le plus ancien *recueil massorétique* connu, rédigé dans la forme singulière que nous avons décrite plus haut. L'ensemble de ses caractères ne permet pas de croire qu'il ait été copié par un Jacobite, quoique les monophysites aient toujours dominé dans le Hauran. Nous croyons cependant que le caractère dit *jacobite* a pu être employé par des Nestoriens, et le caractère *nestorien* par des Jacobites. Les manuscrits karkaphiens proprement dits ne fournissent pas de preuve incontestable de ce fait; mais ils nous en suggèrent l'observation. Dans leur ensemble, ils accusent une rédaction jacobite, bien que les sections de l'Écriture sainte dans un ou deux fasse soupçonner que leurs copistes ont appartenu à la secte nestorienne. Le Psautier de la Bibliothèque impériale classé sous le n° 11 nous présente au contraire un exemple certain du fait que nous signalons. Ce manuscrit, jacobite par le caractère et la ponctuation, est nestorien par la division des psaumes,

¹ Le copiste compare les *doigts* et les *yeux* à des *frères jumaux*, le *papier* à un *champ*, et les *pensées* à de la semence. Les *ailes des oiseaux* fournissent les *plumes* avec lesquelles on *laboure* ce champ.

qui diffère tout à fait de celle des autres églises syriennes.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons, dès maintenant, tirer sans crainte les conclusions suivantes : La *tradition karkaphienne* est l'œuvre d'une école occidentale. Nous prouverons surabondamment cette assertion dans l'examen détaillé que nous ferons plus tard de la *Massore karkaphienne* au point de vue grammatical. Nous montrerons alors qu'elle présente tous les caractères propres à la *Massore occidentale*, par exemple l'emploi constant des voyelles grecques uni au système *restreint* de points-voyelles, l'indication du *roukokh* et du *kouschoi* par des points rouges, etc. Comme, en outre, on ne mentionne jamais dans ces manuscrits que des écrivains jacobites, et que, d'autre part, cette secte dominait au x^e siècle d'une manière presque absolue dans l'Asie Mineure occidentale, surtout dans les environs de Mélitine, d'Édesse et de Mardin, nous nous croyons fondé à regarder la *tradition karkaphienne* comme l'œuvre d'une école en grande partie sinon exclusivement jacobite. Si un ou deux manuscrits semblent avoir été rédigés par des Nestoriens, il est sûr toutefois qu'ils ont presque toujours appartenu à des monophysites. Celui de Paris montre par quelques notes marginales qu'il a été quelque temps entre les mains d'un Nestorien, mais on ne peut dire à quelle époque. Nous ne devons pas oublier cependant que les inductions basées sur la division de la Bible ne sont pas à l'abri de toute attaque. Il pour-

rait se faire, en effet, que les Maronites en eussent une de semblable à celle des Nestoriens, et, s'il en était ainsi, il n'y aurait rien d'étrange à ce que nous trouvions dans quelque manuscrit karkaphien une division diverse de celle des Jacobites, puisque, suivant l'observation faite à plusieurs reprises par Assemani, l'épithète de Karkaphien était appliquée indistinctement aux Maronites et aux Jacobites par les Chaldéo-Nestoriens. Ajoutons enfin que les études sur la *Peschito* sont encore si incomplètes, qu'il n'est pas possible de porter un jugement définitif sur ce point.

Nous persistons toutefois à reconnaître dans la *tradition karkaphienne* une certaine teinte d'*orientalisme*, ainsi que nous l'expliquerons plus tard; et cela étonne moins quand on fait attention qu'elle a surtout fleuri dans le Hauran et dans cette partie de la Mésopotamie orientale qu'on nomme *Tour-Abdin*. C'est dans les couvents nombreux situés aux environs de Mardin, de Mélitine et d'Édessa que tous les documents historiques s'accordent à fixer un grand mouvement littéraire aux IX^e-XII^e siècles parmi les Jacobites. La coïncidence de cette résurrection des études et de l'apparition de la *tradition karkaphienne* n'est pas fortuite, car ces faits historiques se reliait l'un à l'autre comme une cause se rattache à son effet et un effet à sa cause. Il est possible, par là même, de jeter quelques lumières sur celui qui est le moins connu à l'aide des renseignements plus nombreux que nous possédons sur

l'autre. L'école *karkaphienne*, s'il faut en juger par le nombre des manuscrits qu'elle a laissés, semble avoir été assez florissante pour qu'on puisse ranger parmi ses docteurs la plupart des écrivains monophysites qui ont fleuri du VIII^e au XI^e siècle. Cette dernière affirmation sera peut-être démontrée un jour d'une manière plus évidente, par la publication des documents inédits et nombreux qui existent dans diverses bibliothèques d'Europe sur cette époque.

Terminons cet exposé historique de la *Massore karkaphienne* en recherchant quelle peut être l'origine de cette appellation.

§ XI. — Berceau de la *Massore karkaphienne*.

Quelques auteurs pensaient avant nous que notre *version* ou *recension* de l'Écriture sainte, comme ils appelaient la *Massore karkaphienne*, avait emprunté son nom à une ville de la Mésopotamie appelée قرقف, *Karkaf*¹. Tessier, voyageur du XVII^e siècle², est le premier auteur qui signale cette localité.

¹ André Müller, *Dissert. duæ*, p. 40; Adler, *Novi Test. vers.* p. 34.

² Voici ses paroles : « XIII decembris 1604, Bagdad digressi iter fecimus per Mesopotamiam versus occasum, et sesquileucam progressi in Rax-Dalab (quæ vox sonat caput antliarum) vectigal solvimus regi Mexat-Aly et Ozem.

« Hinc XIV profecti et tres leucas emensi per terras fertiles et fere planas, incidimus in ruinas civitatis *Kerkuf*, cujus nihil restat integrum, præter mesquetam et duas parietinas. Terras fecundas sed incultas ingressi eo die septem leucas absolvimus et quievimus in campo *Astyah* toti illi districtui cognomine. Toto hoc itinere visuntur etiam multi ovium greges, multi agni, rupicapræ et aquæductus collapsi, quibus solum rigari solebat. » (*Texeria, Itinerar. Persiæ*, p. 319. Lugd. Bat. ex off. Elzevir. ann. 1633.)

C'est, avec D'Herbelot, Wiseman, Müller, le seul auteur où nous ayons trouvé le nom de cette ville; sa position est clairement indiquée, elle se trouve à trois lieues et demie à l'ouest de Bagdad¹,

Les deux Assemani, au contraire, entendent par *tradition karkaphienne* la version propre aux montagnards de la Phénicie et de la Mésopotamie : « Hoc est montanorum in Phœnicia et Mesopotamia degentium. Ita Jacobus Edessenus Syros illos vocat qui a Chaldæis Nestorianis Occidentales adpellantur, hodieque eo nomine designantur Syri Jacobitæ et Maronitæ². »

Le cardinal Wiseman n'y voit qu'une recension employée par les Jacobites des monts *Chigor*. Aucune de ces opinions n'a pu nous satisfaire, parce que nous avons vu dans cette œuvre un *travail de grammaire, un travail de philologie critique* exécuté par des *docteurs occidentaux*. Bar-Hebreus appelle ainsi les Karkaphiens, dans un texte que nous citerons plus tard, *ܡܘܨܘܦܐ ܡܠܟܘܬܐ ܡܚܘܒܐ*³. En outre, la Massore karkaphienne se révèle à nous comme une *œuvre monastique*. L'histoire littéraire de l'Orient et celle de l'Occident nous montrent, en effet, l'une et l'autre que les moines et le clergé ont sauvé les lettres dans tous les pays, durant le cours du moyen

¹ *Carclub*, petite ville de la province d'Ahuaz, en Chaldée, éloignée de dix parasanges de la ville de Sus ou Suster, ville capitale du Khuzistan. (D'Herbelot, *Bibl. orient.* p. 256.)

² *Catal. Bibl. apost. Vatic.* t. III, p. 287.

³ *Cod. Vat.* 416, fol. 2.

Karkasta et des parents de la Vierge ¹. » Assemani, qui cite assez au long ce calendrier, s'exprime ainsi dans ce dernier endroit : « S. Simeonis qui ædificavit monasterium *Karkaphtæ* (*id est Petri principis Apostolorum*) et parentum Deiparæ. » La parenthèse nous semble de trop.

Ainsi donc, il y a eu quelque part en Orient un monastère nommé *Karkasta*. Voyons s'il ne serait pas possible de savoir à quelle secte il appartenait et dans quelle partie de l'Orient il se trouvait. Remarquons d'abord que le manuscrit 37, dont nous parlons, présente des caractères propres qui le distinguent de tous les autres calendriers cités par Assemani dans son catalogue. Plusieurs autres parlent, aux jours indiqués, de *saint Cyprien*, de *sainte Justa*, mais aucun ne mentionne saint Siméon.

Il est dit, dans le manuscrit 37, que le calendrier a été composé par Jacques d'Édesse et mis en ordre par *Rabban Saliba*, fils de Chiron, d'heureuse mémoire, prêtre, docteur, vieillard vénérable qui a eu pour fils *Rabban Jésus* ². Ce calendrier contient les noms des personnages révéérés par les Jacobites comme saints; si Jacques en est réellement l'auteur, il faut bien reconnaître que son travail a été l'objet de remaniements divers à des époques relativement récentes, car on y voit figurer le nom de Jacques

¹ *س. سيمون، والد السيدة العذراء، وكنيسة القديس بطرس*. (Cod. 37. Cf. *Catal. B. Vat.* t. II, p. 254.)

² *Assem. Catal. Bibl. Vatic.* t. II, p. 272-273.

d'Édesse lui-même (✠ 710) et de Grégoire Bar-Hebreus (✠ 1285). Ces remaniements ne sont pas une raison suffisante pour ravir au restaurateur de la langue syriaque un ouvrage qui n'est point compté parmi ses œuvres¹.

Observons encore que le manuscrit fait mention de Kartamin en plusieurs endroits, ce qui porterait à croire que c'était le calendrier propre de ce couvent dédié à Mar-Siméon. Un saint de ce nom est dit y être mort en l'année 744. Assemani remarque en outre, à la date du 3 février, qu'on a ajouté à la marge : « S. Aaronis Sigaræ. » Ne serait-ce pas une preuve que le calendrier serait devenu la possession de ce monastère, après avoir été rédigé pour celui de Kartamin? Au 25 janvier, on lit : « S. Achæ eremitæ qui particulam crucis nobis detulit, » et au 15 février, on fait commémoration de *sainte Juste* et de *saint Cyprien* qui ont déjà figuré au 2 octobre.

Aucun de ces indices ne doit être négligé. Si l'on voulait confondre *Karkafta* et *Kartamin*, ce ne serait pas, à la rigueur, la diversité des noms qui s'y opposerait; l'auteur du calendrier remarque, au 26 mars, que *le monastère de Scena s'appelait aussi Phasilta*, et

¹ Nous devons au R. P. Matagne de la Compagnie de Jésus, dont tout le monde apprécie, depuis longtemps déjà, les sérieuses recherches dans la publication des Bollandistes, de savoir que le *Calendrier* de Jacques d'Édesse existe à Londres. C'est, paraît-il, un des plus anciens manuscrits du British Museum et le monument le plus précieux en ce genre qui existe dans la littérature syriaque.

nous savons que les cas où un couvent portait deux noms n'étaient point rares.

D'autres écrivains ont connu aussi le couvent de Karkafta. Denis de Telmahr raconte, à l'année 1066 des Grecs, qu'un synode s'étant réuni à Mabug pour l'élection du patriarche Georges, un moine arriva par ses intrigues à diviser les Pères du concile. Les évêques de la région appelée *Ghézira* élurent pour chef suprême de leur rite un autre personnage, après avoir cependant consenti à l'élection de Georges, moine du couvent de Kenscherin, et souscrit l'acte qui en avait été dressé. Le récit nous paraît digne d'être rapporté, au moins dans quelques parties qui ne sont ni dénuées d'intérêt, ni complètement étrangères à la question que nous voulons résoudre : « Ce moine turbulent, dit Denis de Telmahr, allait de côté et d'autre, comme un homme qui connaissait bien Mar-Georges. Il fréquentait les évêques Ghéziriens et en particulier ceux de Kartamin. Comment voulez-vous, leur disait-il, élire patriarche un homme qui maudit votre couvent et proclame, devant qui veut l'entendre, que, s'il est jamais investi du pouvoir dans l'Église, *il abolira jusqu'au nom de Kartamin et du monastère d'Athanase?* De pareils discours jetèrent les évêques dans le trouble et la consternation. Ceux qui avaient consenti à l'élection de Mar-Georges crurent les calomnies de cet intrigant inspiré par le démon. Ils se levèrent et s'enfuirent promptement dans leur pays. Quelques-uns demeurèrent; mais, voyant que leurs

Denis de Telmahr parle encore, à l'an 1076 (de J. C. 765), du couvent de *Karkafta*, en racontant de quelle manière, après la mort de l'anti-patriarche Jean de Callinique, la paix et l'union furent rétablies au concile tenu à Sarug sous la présidence de Mar-Georges¹.

Tout le monde comprend l'importance de cet épisode, qui met deux faits en lumière : la prédominance du monastère de Kartamin et l'existence, dans ses environs, de celui de *Karkafta*, à moins qu'on ne veuille voir un seul couvent désigné par deux noms, dont le dernier indiquerait sa suprématie sur tous les autres. Les deux monastères paraissent bien distincts; mais l'opinion qui les confondrait serait plus en harmonie avec la teneur

كعبيته | معته الأناث... | أخرج في | وفي | كساره | وحدثه عنه |
 كساره | أخرج في | كساره | أخرج في | كساره |
 كساره | أخرج في | كساره | أخرج في | كساره |
 كساره | أخرج في | كساره | أخرج في | كساره |
 كساره | أخرج في | كساره | أخرج في | كساره |
 كساره | أخرج في | كساره | أخرج في | كساره |
 كساره | أخرج في | كساره | أخرج في | كساره |
 كساره | أخرج في | كساره | أخرج في | كساره |
 كساره | أخرج في | كساره | أخرج في | كساره |
 كساره | أخرج في | كساره | أخرج في | كساره |

(Cod. Vat. 162, fol. 137. Cf. 144.) Nous laissons subsister quelques fautes d'orthographe du manuscrit; mais nous poncturons comme il faudrait lire.

¹ Cod. Vat. 162, fol. 144.

générale du récit. *Quel meilleur moyen, en effet, de causer de la peine à Mar-Georges, que de lui opposer, comme Anti-patriarche, un évêque sorti du couvent pour lequel il se sentait tant de haine et de répulsion?*

Bar-Hebreus expose à peu près de la même manière l'élection de Mar-Jean de Callinique; mais il ne dit pas qu'il fût originaire de *Karkafta* ¹.

Il ne paraît pas douteux que les Karkaphiens tirent leur nom du monastère dont nous parlons. Sa situation s'accorde bien avec tous les documents qui nous présentent le Hauran comme le siège de l'école karkaphienne. Aussi avons-nous trouvé dans une glose marginale de la grande grammaire de Bar-Hebreus un appui solide pour une opinion qui nous semble ne plus en avoir besoin. Nous y lisons ces mots :

ܟܪܟܦܝܝܢ ܐܘܢ ܕܘܢܝܢܐ ܕܟܪܟܦܬܐ ܕܟܪܟܦܝܢ « Les

Karkaphiens, c'est-à-dire les docteurs occidentaux ² qui habitent au monastère de Karkafta ³. » M. Land signale un manuscrit qui aurait été écrit dans ce couvent, vers l'an 839. Voici ses propres expressions : « Cod. 17215, in-fol. 95. Annotationes e quibus efficio, libro finem impositum anno Græcorum 1150 a. D. 839, die Dominica, 7 Nisan, in monasterio Karkaph Amidæ. Titulus voluminis erat liber philo-

¹ Voir Assemani, *B. O. t. II*, p. 111, 112, 340

² Manuscrit 166 de Paris, fol. 3 r°. Cf. *Journal asiatique*, février 1835, p. 193, note 1. L'article est de M. Eugène Boré et traite des *Horæ syriacæ* de Wiseman.

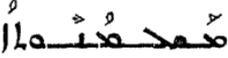
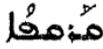
³ J. P. Land, *Anecdota*, t. I, p. 18.

sophorum, eratque Isai diaconi, Habibi f. e pago Remin prope Marden.»

Tous ces renseignements combinés ensemble confirment notre opinion.

On nous saura gré, nous l'espérons, d'avoir exhumé de l'oubli cette école de grammairiens, dont le nom, s'il était connu, était bien défiguré. La *Masore karkaphienne* jettera un jour nouveau sur les études grammaticales parmi les Syriens et parmi les Arabes. On le verra plus tard dans un travail que nous avons déjà préparé. Nous attendons, pour le publier, d'avoir recueilli tout ce qui est de nature à éclaircir « ces problèmes philologiques bien ardues et qui ont lassé déjà la patience de plusieurs savants¹. »

POST-SCRIPTUM. — Nous recevons à l'instant une lettre fort remarquable d'un illustre prélat d'Orient. Nous en extrayons ce qui suit :

« Qu'est-ce qu'on entend par  مَسْرُورَةٌ? — C'est une recension philologique et grammaticale, mais nullement critique, des endroits les plus difficiles et les plus sujets à l'équivoque de toute l'Écriture sainte. — Elle a été faite au monastère de  مَرْكَاثَا², dans l'intention de fixer et d'établir, avec tous les signes possibles, la vraie leçon et la véritable orthographe. On a omis à dessein, dans cette recen-

¹ *Études religieuses*, etc. juillet 1869, p. 151.

² Ce prélat nous dit que le couvent de *Karkastu* n'existe plus aujourd'hui.

sion, les endroits qui n'ont pas paru sujets à difficultés. Pour le texte on a recouru aux manuscrits du monastère (*de Karkafta*). On voit, par là même, que toute l'autorité de cette recension dérive des manuscrits qu'employa l'auteur, en laissant de côté la question grammaticale.

« Quel est l'auteur de cette recension? — Dans mon manuscrit, qui est de l'an 1015, on lit à la fin du titre ces mots écrits de seconde main : ܡܢ ܫܘܠܬܐ ܕܝܥܩܘܢܐ (Ouvrage de Jacques d'Édesse). Cependant je ne crois pas que Jacques d'Édesse soit l'auteur de ce travail, et cela pour plusieurs raisons. La plus forte est que *Bar-Hebreus* ne le lui attribue point, dans les endroits où il aurait dû le faire si c'eût été son opinion. En outre, le nom de Jacques d'Édesse figure en tête de tous ses ouvrages, excepté dans celui-ci. L'addition n'est, en effet, pour moi d'aucune autorité, ainsi que je viens de le dire... Le cardinal Wiseman a traité assez bien les questions relatives à la *Recension karkaphienne* dans ses *Horæ syriacæ*. »

Cette lettre, que nous citerons encore ailleurs, confirme entièrement notre opinion. Les lecteurs du *Journal asiatique* nous sauront gré de leur en avoir donné communication, et nous commencerons à payer ainsi nous-même la dette de reconnaissance contractée envers Sa Grandeur monseigneur Joseph David, chorévêque syrien de Mossoul.

APPENDICE.

I. *Notes marginales.* — Le cardinal Wiseman a édité les variantes du manuscrit Vatican. Nous croyons devoir imiter cet exemple. Nous publions un *spicilege* des variantes recueillies à la marge du manuscrit de Paris. Quelques mots suffisent pour en expliquer la valeur. Faisons remarquer, tout d'abord, qu'elles confirment bien la thèse développée dans le mémoire précédent. Quiconque voudra les lire, même rapidement, remarquera en effet, à côté des leçons qui ont un rapport étroit avec la *critique* et l'*exégèse*, des annotations exclusivement *grammaticales* et *lexicographiques*. Celles-ci ne sont pas les plus nombreuses; mais elles sont assez multipliées cependant pour démontrer que l'œuvre des Karkaphiens est avant tout une œuvre de *grammaire* et de *lexicographie* exécutée sur la sainte Écriture.

N'ayant point classé ces variantes, nous donnerons ici une liste à peu près complète des notes *philologiques*. La voici : *Genèse*, xxii, 16. — *Lévitique*, viii, 35; x, 19; xii, 25; xxiii, 15; xxvi, 22. — *Deutéronome*, iii, 12; iv, 26. — *Job*, xxxviii, 3. — *Juges*, vi, 27. — *I Samuel*, xii, 3. . . — *Sagesse*, xiv, 10. — *Cantique*, titre. — *Actes*, xxiii, 10, 24; xxv, 7. — *II Timothée*, iv, 13. — *Hébreux*, ii, 6. — *Matthieu*, i, xxi, 2; xxvi, 36. — *Luc*, xii, 6. — *Jean*, iv, 21.

Il existe çà et là d'autres annotations purement grammaticales; mais il nous a été impossible de les rapporter à un texte particulier. Quelquefois la pagination intervertie nous a empêché de retrouver le passage de l'Écriture qu'elles expliquent. Du reste, en parcourant notre liste, on se fera une idée plus juste des transpositions de feuillets du manuscrit de Paris.

Quelques leçons marginales de seconde main et sans importance ont été omises. De ce nombre est celle relative au

Roucolkh et au *Koushoï* dans les mots grecs, qui a été publiée par Wiseman¹. On mentionne dans les notes marginales les *Septante*, le *Toubono*, *Thomas d'Harkel*, *Theodose*, *Sergius* ou *Sarghis*, et très-probablement encore une autre version que notre manuscrit désigne par la lettre *Risch*².

Si le travail des *Massorètes karkaphiens* ne présente pas un texte nouveau, il fixe d'une manière plus exacte celui de la *Peshito* et de la version *Philoxéno-Héracléenne* au moyen d'une ponctuation très-minutieuse. Comme les manuscrits dont nous avons parlé ne présentent point les mêmes fragments, on peut espérer que leur collation complète permettrait de reconstituer le texte de l'Écriture dans son entier. N'est-ce pas dire que le futur éditeur d'une édition critique de la version syriaque pourra les consulter avec le plus grand fruit? Bar-Hebreus blâme, il est vrai, plusieurs de leurs leçons; mais il est raisonnable de penser qu'il signale les endroits les *plus* sinon les *seuls* défectueux, et que leur texte est généralement sûr.

L'étude des recueils de *Sch'mohe karkaphiens* montre en outre, de la manière la plus évidente, que la *Peshito* a subi très-peu de variations depuis une époque fort reculée. Les collations marginales, faites sans aucun doute sur les meilleurs manuscrits de l'époque (ix^e-xii^e siècle), décrivent les limites extrêmes des modifications que de nouvelles études critiques introduiront dans le texte connu. Considérées à ce point de vue, elles ne sont pas dénuées de toute importance ni de tout intérêt³.

On trouvera, après ce *spicilege* de notes marginales, le comput des *commatu* de l'Écriture sainte, suivant les *Massorètes karkaphiens*. Nous devons remarquer cependant que cette supputation figure encore à la fin de la vie de chaque écrivain sacré et qu'il y a entre ces deux computs, aussi bien qu'entre les manuscrits, quelques divergences. Ainsi,

¹ *Horæ syriacæ*, p. 251.

² Voir : *Lévitique*, XII, 25; XXIII, 15. — *Actes*, XXVII, 27.

³ *Wichelhaus : De Novi Testamenti versione syr.* p. 230-231.

pour la *Genèse*, on trouve les chiffres 4631, 4638; pour le *Lévitique*, 3560, 2560; pour tout le *Pentateuque*, 16955, 16879, 16979; pour *Josué*, 2150, 2160, 2167, 2163; pour les *Rois*, 5623, 5323; pour *Isaïe*, 4901, 4801; pour les *Douze petits Prophètes*, 3321, 3371; pour *Ézéchiel*, 4154 et 4273; pour les *Proverbes*, 1863, 1866; pour l'*Ecclésiaste*, 627, 616; pour le *Cantique des Cantiques*, 290, 296; pour les *Actes des Apôtres*, 4135, 4149; pour le *Nouveau Testament* entier, 20585, 20591, 20575, 20579.

II. *Fac-simile*. — Le caractère dans lequel sont rédigés les *Kourosse karkaphiens* est tellement uniforme qu'ils semblent avoir été tous écrits par une seule et même main¹. Plusieurs évangéliques de cette époque (ix^e-xii^e siècle) offrent aussi le même genre d'écriture. Nous proposons de désigner cette nuance du caractère estranghelo par l'épithète de *karkaphien*.

Le premier *fac-simile* contient des fragments de quatre homélies de saint Basile. On y remarquera la manière dont sont notés le *Roucokh* et le *Koushoï* dans les mots qui contiennent le *Peh* et le *Gomal*. Voir, première colonne, lignes 2, 3, 5, 8, 10, 12, 20, 21, 24; deuxième colonne, lignes 1, 2, 6, 8, 9, 12, etc.

Le second et le troisième *fac-simile* présentent une analyse de *saint Matthieu*, xxvi, 61; xxviii, 13; i, 3; iv, 24.

Nous avons réuni dans le dernier deux fragments des *Épîtres aux Galates et aux Éphésiens*, suivant la version Philoxéno Héracléenne, deux passages de deux traités *De vocibus æquivocis*, et enfin deux citations de dictionnaires empruntées en grande partie à Jacques d'Édesse.

Nous avons souligné *en rouge* les annotations de seconde main. La note sur les langues figure dans beaucoup d'autres manuscrits.

¹ Voir : *Horæ syriacæ, Catal. du British Museum*, in-fol, 1838; Land, *Anecdota*, 1, tab xvi

III. *Clef des abréviations :*

- B-H. = Bar-Hebreus.
T. = Texte.
M. = Marge.
V. = Vatican.
B. = Barberin.
P. = Paris.
L. = Londres.
G. S. = Gabriel Sionite.
Pol. = Polyglotte.
-
-

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1869.

Le procès-verbal est lu et adopté,

Il est donné lecture d'une lettre de M. Takoor Gire Persadoing demandant la liste des publications hindoues de la Société. Il sera répondu à M. Takoor.

Communication d'une lettre de M. Burgess, donnant la liste de ce qui manque à la Société de Bombay pour compléter la collection du Journal asiatique. Il est décidé qu'on accordera cette demande, et qu'on priera la Société de Bombay de compléter ce qui manque de son Journal à la Société asiatique.

Lettre de M. Macmillan, de Londres, annonçant la fondation d'un journal intitulé *Nature*, et proposant l'échange avec le *Journal asiatique*. L'objet de ce journal paraît trop éloigné de celui de la Société pour autoriser l'échange.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'Académie. *Journal des Savants*, n^{os} de juin, juillet, août, septembre, 1869; in-4°.

Par l'Académie. *Mémoires de l'Académie Impériale des sciences de Saint-Petersbourg*, VII^e série, t. XII, n^{os} 4, 5 et dernier, Pétersbourg, 1868; VII^e série, t. XIII, n^{os} 1 à 7, Pétersb. 1869, in-4°.

Par l'Académie. *Bulletin de l'Académie Impériale des sciences de Saint-Petersbourg*, t. XIII (feuilles 21-31, 31-37), n^{os} 4, 5 et dernier, in-4°.

Par la Société. *Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XXIII, cahiers 1, 2 et 3; Leipzig, 1869, in-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, juin et juillet 1869, in-8°, Genève.

Par la Société. *Le Globe*. Journal géographique, mémoires et bulletin, t. VII, 7^e et 8^e livr. t. VIII, 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e livr. Genève, 1868, 1869, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, part. I, n^{os} 1 et 2; part. II, n^{os} 2 et 3. Calc. 1869, in-8°.

Par la Société. *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, n^{os} 2 à 7. Calc. 1869, in-8°.

Par la Société. *Proceedings of the American philosophical Society*, vol. X, n^{os} 78-79. Philadelphia, 1867-68, in-8°.

Par l'Institution. *Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution*, Washington, 1868, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*; new series, vol. IV, part. I. London, 1869, in-8°.

Par l'Auteur. *The Temples of Satrunjaya, the celebrated Jaina place of Pilgrimage near Pálitana in Katiawar*. Photographied by Sykes and Dwyer. The historical and descriptive introduction by James BURGESS. Bombay, 1869, grand in-folio.

Bibliotheca indica. *Taittiriya Aranyaka of the black Yajur Veda*, fasc. VII. Calcutta, 1869, in-8°.

— *Muntakhab al-Tawarikh*, vol. III, fasc. V. Calc. 1869, in-8°.

— *Muntakhab al-Lubab*, part. I, fasc. V, VI, VII. Calcutta, 1869, in-8°.

— *Ain-i-Akbari*, edited by H. BLOCHMANN, fasc. VII et VIII. Calc. 1869, in-4°.

— *Ain-i-Akbari* translated from the original persian by H. BLOCHMANN, vol. I, fasc. II et III (16 plates). Calc. 1869, in-8°.

Par les Auteurs. *Fragmenta historicorum arabicorum*. Tomus primus continens partem tertiam operis Kitábo'l-Oyun wa'l-hadáik fi akhbári'l-hakáik, quem ediderunt M. J. DE GOEJE et P. DE YONG. Lugduni Bat. 1869, in-4°.

Par la Société. *Oriental translation fund of Great Britain and Ireland*. — *Chronique de Tabari*, traduite par Hermann ZOTENBERG, t. II, Paris, 1869, in-8°.

Par l'auteur. *Grammaire Paléoslave*, suivie de textes paléoslaves tirés, pour la plupart, des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris et du Psautier de Bologne, par A. CHODZKO, chargé du cours de langues et littératures slaves au Collège impérial de France. Paris, 1869, in-8°.

Par l'auteur. *Origines des Basques de France et d'Espagne*, par D. J. GARAT, Paris, 1869, in-12.

Par l'auteur. Charles SCHÖEBEL. *Démonstration de l'authenticité mosaïque du Lévitique et des Nombres*. Paris, 1869, in-8°.

Par l'auteur. *The Homilies of Aphraates, the Persian Sage*. Edited from Syriac manusc. of the fifth and sixth centuries in the British Museum, with an english translation by W. WRIGHT. Vol. I, the syriac text. London, 1869, grand in-4°.

Dictionnaire turk-oriental, destiné principalement à faciliter la lecture des ouvrages de Baber, d'Abouighazi et de Mir Ali-Schir-Nevāi, par M. Pavet de Courteille. Paris, Imprimerie impériale, 1870, in-8° (xiv et 560 pages).

Le dialecte turc-oriental, c'est-à-dire le turc tel qu'il a été parlé et écrit avant que les Osmanlis eussent surchargé leur langue littéraire par un mélange illimité de mots arabes et persans; tel qu'on le trouve dans les auteurs du xv^e et du xvi^e siècle; enfin, tel qu'on le parle encore plus ou moins purement dans quelques parties du Turkestan, attire depuis quelque temps l'attention des savants. M. Vambéry publia à Pesth, en 1862, l'*Aboushka*, dictionnaire composé par un auteur turc inconnu, pour servir à l'intelligence des œuvres de Mir Ali-Schir. M. Vambéry n'inséra dans son édition que la liste des mots, accompagnée d'une traduction en hongrois, ce qui rendait le livre à peu près inutile en dehors de la Hongrie. Après son aventureux voyage à Bokhara, M. Vambéry publia, en 1867, en allemand, sous le titre d'*Études sur la langue tchagataï*, les résultats grammaticaux, littéraires et lexicographiques de son voyage et de ses travaux. M. Veliaminof-Zernouf publia, en 1869, à Saint-Pétersbourg, sous le titre de *Dictionnaire djagataï-turc*, une édition complète de l'*Aboushka*. Le nouvel éditeur a évité avec raison de donner à ce livre le nom étrange sous lequel il est connu depuis qu'Abel Rémusat en a parlé pour la première fois; car *Aboushka* n'est que le premier mot turc expliqué dans ce vocabulaire et aucunement le titre que l'auteur anonyme a donné à son livre. Pendant ce temps, M. Zenker poursuivait à Leipzig la publication de son *Dictionnaire arabe-persan-turc*, qu'il enrichit d'une foule de mots de turc-oriental, tirés, je crois, principalement des matériaux laissés par M. Quatremère, que la bibliothèque de Munich lui a communiqués avec une libéralité peu commune.

M. Pavet de Courteille, de son côté, s'occupait depuis

nombre d'années de l'ouvrage qui vient de paraître, et dont le titre se trouve à la tête de cette note. Ce dictionnaire est surtout le résultat de la lecture du *Babernameh*, de l'histoire d'Aboulghazi et des œuvres de Mir Ali-Schir par l'auteur, qui accompagne les mots principaux d'un ou de plusieurs exemples, tirés soit directement de ces ouvrages, soit de l'*Aboushka*. Le dictionnaire de M. Pavet de Courteille est bien plus riche en mots expliqués et en citations que l'*Aboushka*, dont l'auteur n'a voulu mentionner que des mots peu usités qui auraient pu embarrasser un lecteur turc des œuvres de Mir Ali-Schir; il est le résultat d'un travail long et consciencieux, et M. Pavet a dû surmonter des difficultés nombreuses dans la détermination de mots rarement employés qu'il a tirés des textes, et dans la traduction des vers arrachés du contexte et qu'il cite comme exemples. Mais le mérite principal du livre consiste précisément dans ces exemples, car il est évident que la nuance réelle du sens d'un mot ressort bien plus nettement d'une phrase que de la traduction simple du mot.

Le volume est publié par l'Imprimerie impériale et à ses frais, et l'exécution en est aussi parfaite qu'on est en droit de l'attendre de la part de ce grand établissement.

J. M.

PROVERBES CHINOIS, recueillis et mis en ordre par Paul Perny.

Paris, 1869, in-12 (vi et 135 pages).

Monseigneur Perny, vicaire apostolique en Chine, vient de publier un recueil de proverbes et de dictons chinois. L'auteur dit qu'il en a recueilli une partie dans les conversations et extrait le reste d'un recueil chinois. Je suppose que le plus grand nombre de ces dictons sont de cette dernière espèce, car on y trouve plus de maximes et de moralités que de proverbes proprement dits; mais il y a un certain

nombre de proverbes bien marqués du sceau populaire et exprimés avec cette incomparable brièveté que permet la langue chinoise. Il y en a quatre cent quarante et un, imprimés en chinois et accompagnés d'une transcription et d'une traduction, et cent quatre-vingt-trois seulement en traduction. Ces traductions sont très-souvent bien libres, par exemple, « Qui langue a, à Rome va. » « Tomber de Charybde en Scylla. » « Voter du bonnet, » etc. Il aurait évidemment mieux valu donner la tournure originale du dicton, sauf à y ajouter l'équivalent européen; l'auteur a souvent suivi ce système, qui est le seul qui donne satisfaction entière à l'esprit du lecteur.

L'exécution matérielle de ce livre est parfaite. Les textes chinois sont imprimés avec les petits types gravés sur acier pour les missions protestantes de Shanghai, dont monseigneur Perny a rapporté des matrices. Ces types sont gracieux de forme, parfaitement nets et lisibles, et assez petits pour entrer, sans parangonnage, dans la composition d'un in-8° européen, de grandeur ordinaire. Ils sont trop petits pour un texte continu, mais parfaits pour des citations et des notes, et quand l'imprimerie de Shanghai aura rendu ses deux corps de types plus complets qu'ils ne sont encore, on ne pourra mieux faire que de suivre l'exemple de l'Académie de Saint-Pétersbourg et celui de M^{sr} Perny, et de faire venir des matrices de Shanghai. — J. M.

Tabl. I.

B. II.		V. CLII.		B. VII. 62		P. CXLII		L. Addit. 7185.		G. S	Pol
T	M	T	M	T	M	T	M	T	M		
P. xxxv, 17
= xxvii, 6
= xxv, 1
= Lxxix, 3
= xc, 5
= xxiv, 8
= cvii, 23
= cxvii, 3
= cxlvi, 22
...
Luc xxviii, 16

Tabl. II.

V. CLII.		P. CXLII.		V. XIV	
Joan. viii, 4	...	Mat. xxvi, 36	...	Mat. ix, 16	...
Act. v, 34	...	= xxvii, 16	...	= x, 2	...
= viii, 27	...	Marc xv, 5	...	Mat. ix, 16	...
= ix, 36	...	Act. ii, 19	...	= 13	...
= x, 1	...	B. vii, 59	...	= xvi, 15	...
Rom. xv, 28	...	Act. ii, 9	...	= xvii, 46	...
= xii, 11	...	= vi, 34	...	= 48	...
Gal. titae	...	= viii, 43	...	Marc iii, 17	...
Math. xvi, 17	...	= viii, 3	...	Luc 3, 9	...
= xxi, 1	...	= xi, 25	...	Joan. ix, 19	...
	...	Rom. xv, 11	...	Marc iii, 17	...
	= xiii, 3	...

NOTES MARGINALES

M.	T	I
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	G 14, 14
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	22, 16.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	24, 20.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	29, 24.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	32, 34.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	33, 18.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	38, 2.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	48, 11.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	50, 3.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	Exc-5, 19.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	12, 34.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	16, 21.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	32, 19.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	33, 14.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	34, 29.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	35, 11.
هطق ^{هطق}	هطق ^{هطق}	64, 8, 35.

هتف هتف	هتف هتف	10, 19.
هتف هتف	هتف هتف	13, 32.
هتف هتف	هتف هتف	12, 25.
هتف هتف	هتف هتف	23, 19.
هتف هتف	هتف هتف	26, 29.
هتف هتف	هتف هتف	11, 51.
هتف هتف	هتف هتف	6, 26.
هتف هتف	هتف هتف	11, 8.
هتف هتف	هتف هتف	16, 6.
هتف هتف	هتف هتف	11 21.
هتف هتف	هتف هتف	27, 14.
هتف هتف	هتف هتف	30, 14.
هتف هتف	هتف هتف	31, 28.
هتف هتف	هتف هتف	11 49.
هتف هتف	هتف هتف	35, 34.
هتف هتف	هتف هتف	D. III, 5.
هتف هتف	هتف هتف	11 12.
هتف هتف	هتف هتف	4, 26.
هتف هتف	هتف هتف	5, 25.
هتف هتف	هتف هتف	7, 13.
هتف هتف	هتف هتف	17, 18.

هفت ماهه	هفت ماهه	27, 21
هفت ماهه	هفت ماهه	29, 9
هفت ماهه	هفت ماهه	28, 56
هفت ماهه	هفت ماهه	29, 18
هفت ماهه	هفت ماهه	30, 6
هفت ماهه	هفت ماهه	31, 17
هفت ماهه	هفت ماهه	32, 4
هفت ماهه	هفت ماهه	3, 13, 16
هفت ماهه	هفت ماهه	19, 21
هفت ماهه	هفت ماهه	29, 18
هفت ماهه	هفت ماهه	31, 20
هفت ماهه	هفت ماهه	21 22
هفت ماهه	هفت ماهه	34, 34
هفت ماهه	هفت ماهه	37, 3
هفت ماهه	هفت ماهه	42, 17
هفت ماهه	هفت ماهه	11 12
هفت ماهه	هفت ماهه	Jan. 6, 18
هفت ماهه	هفت ماهه	7, 26

اعماله و عهده و جزایه
امداد و عهده و محاسن
امداد و عهده
و جزایه

و جزایه و عهده و محاسن
اندر باره و عهده و محاسن
بقصد و عهده و محاسن
و عهده و محاسن

علاوه بر اینها و عهده و محاسن
و عهده و محاسن
و عهده و محاسن

و عهده و محاسن
و عهده و محاسن
و عهده و محاسن
و عهده و محاسن

و عهده و محاسن
و عهده و محاسن
و عهده و محاسن
و عهده و محاسن

و عهده و محاسن
و عهده و محاسن
و عهده و محاسن
و عهده و محاسن

و جزایه و عهده 12, 6

و جزایه و عهده 19

و جزایه و عهده 4, 3

و جزایه و عهده 7, 16

و جزایه و عهده 11, 17

و جزایه و عهده 12, 14

و جزایه و عهده 26, 26

اهدا به من مبرهنه هندی ۱۱۱
 چا هندی
 احدا به من از مهند ایترا
 احدا به من از مهند
 اجن فمه در مهند
 فمه در مهند
 ایترا مهند

مهند ایترا
 اهدا به من مبرهنه هندی
 فمه در مهند
 ایترا مهند

اهدا به من مبرهنه هندی
 چا هندی
 احدا به من از مهند ایترا
 احدا به من از مهند
 اجن فمه در مهند
 فمه در مهند
 ایترا مهند
 مهند ایترا
 اهدا به من مبرهنه هندی
 فمه در مهند
 ایترا مهند
 اهدا به من مبرهنه هندی
 چا هندی
 احدا به من از مهند ایترا
 احدا به من از مهند
 اجن فمه در مهند
 فمه در مهند
 ایترا مهند

مهند

اهدا به من مبرهنه هندی
 چا هندی
 احدا به من از مهند ایترا
 احدا به من از مهند
 اجن فمه در مهند
 فمه در مهند
 ایترا مهند
 مهند ایترا
 اهدا به من مبرهنه هندی
 فمه در مهند
 ایترا مهند
 اهدا به من مبرهنه هندی
 چا هندی
 احدا به من از مهند ایترا
 احدا به من از مهند
 اجن فمه در مهند
 فمه در مهند
 ایترا مهند

Ps.
 7, 10.
 10, 19
 17, 4.
 36, 24
 57, 10.
 59, 8

از حد صومع
هفتم
وقت قبل استغ
هفتم پسرین
وقت میان استغ
هفتم میرزا
هفتم سلطان
هفتم اوجستان
وقت تقریب حد صومع
هفتم استرا
هفتم سلیمان
هفتم مصلح
هفتم مقید
متر فایزیه قبل استغ
هفتم
متر نظریه
هفتم
متر وقت استغ
متر

تکلیف حد	66, 11.
یاجیه	72, 9.
میدان استغ	90, 9.
تسریز	91, 4.
بقبر حله	" 6.
میرزا محقق	104, 10.
قبل استغ	106, 14.
انجام شد	" 16.
متر حد حله	107, 21.
استرا	109, 8.
هفتم حاج	
متر	
متر	Actas
متر	1, 5.
متر	2, 9.
متر	
متر	6, 34.
متر	6, 10.
متر	7, 43.
متر	" "
متر	8, 27.
متر	9, 20.
متر	7, 11.

مطابق	مطابق	11, 18
حلم	حلم	12, 21
متر شتر شتر	متر شتر شتر	11, 29
متر لپوزا	متر لپوزا	18, 3
متر شاز شاز	متر شاز شاز	" 28
مطابق	مطابق	19, 37
مطابق	مطابق	24, 3
مطابق	مطابق	23, 19
مطابق	مطابق	" 10
مطابق	مطابق	" "
مطابق	مطابق	" 11
مطابق	متر شتر شتر	11, 24
مطابق	مطابق	" "
مطابق	مطابق	" "
مطابق	مطابق	29, 7
مطابق	مطابق	24, 24
مطابق	مطابق	29, 10
مطابق	مطابق	29, 19

۱۱، ۲۶
 ۲۶، ۱۱
 ۲۷، ۲
 ۱۱، ۱۱
 ۱۱، ۱۷
 ۱۱، ۲۷
 ۲۸، ۱۲
 Jan. ۱، ۱۲
 ۲، ۱۷
 ۳، ۳
 Pi. ۱، ۱۲
 ۳، ۶
 ۱۱، ۱۰
 Jan. ۱، ۱
 ۴، ۱۶
 Ro. ۱، ۲۷
 ۶، ۱۳
 ۷، ۸
 ۸، ۹
 ۱۱، ۱۳

۱۱، ۲۶
 ۲۶، ۱۱
 ۲۷، ۲
 ۱۱، ۱۱
 ۱۱، ۱۷
 ۱۱، ۲۷
 ۲۸، ۱۲
 Jan. ۱، ۱۲
 ۲، ۱۷
 ۳، ۳
 Pi. ۱، ۱۲
 ۳، ۶
 ۱۱، ۱۰
 Jan. ۱، ۱
 ۴، ۱۶
 Ro. ۱، ۲۷
 ۶، ۱۳
 ۷، ۸
 ۸، ۹
 ۱۱، ۱۳

مكة اجد احمر	مكة اجد احمر	8, 19
مكة مهران احمر	مكة مهران احمر	70, 2.
مكة مهران احمر	مكة مهران احمر	11, 195
مكة الجبل احمر	مكة الجبل احمر	10, 3, 19.
مكة نزهة احمر	مكة نزهة احمر	4, 4.
مكة قنبر	مكة قنبر	9, 9.
مكة مهران احمر	مكة مهران احمر	9, 24.
مكة الجبل احمر	مكة الجبل احمر	10, 10
مكة مهران احمر	مكة مهران احمر	11, 2, 4.
مكة مهران احمر	مكة مهران احمر	10, 40
مكة مهران احمر	مكة مهران احمر	14, 39.
مكة مهران احمر	مكة مهران احمر	13, 3.
مكة مهران احمر	مكة مهران احمر	10, 2, 19.
مكة مهران احمر	مكة مهران احمر	9, 9
مكة مهران احمر	مكة مهران احمر	10, 2, 9.
مكة مهران احمر	مكة مهران احمر	5, 12

وَلَا يَلْمِزُكَ فِي شَيْءٍ مِّنْهُم

وَلَا يَلْمِزُكَ فِي شَيْءٍ مِّنْهُم

لَا يَلْمِزُكَ فِي شَيْءٍ مِّنْهُم

حَبِيلُهُ

P. 5, 1.

حَبِيلُهُمْ - أَقْبَسَهُ

7, 13.

حَبِيلُهُمْ

2, 1.

حَبِيلُهُمْ

Col. 1.

حَبِيلُهُمْ

IT 20
3, 1.

حَبِيلُهُمْ

11, 12.

حَبِيلُهُمْ

II Tim.
4, 13.

حَبِيلُهُمْ

Tit
5, 12.

حَبِيلُهُمْ

3, 10

حَبِيلُهُمْ

Rh.
1, 20.

حَبِيلُهُمْ

H. B.
2, 6

Handwritten Arabic script, top section of the left column.

Handwritten Arabic script, middle section of the left column.

Handwritten Arabic script, lower middle section of the left column.

Handwritten Arabic script, lower section of the left column.

Handwritten Arabic script, bottom section of the left column.

Handwritten Arabic script, very bottom section of the left column.

II
Timo
3, 11-

2, 23.

10, 19.

9, 19.

Math.
I. 2.

voir fac-simila f. 144. v.

6, 6.

13, 33

16, 2

16, 26.

20, 14

21, 44

21, 1

11, 2

23, 4

11, 55

24, 36.

Handwritten musical notation on a staff, including notes, rests, and bar lines. The notation is written in a cursive style with some numbers above the notes.

Handwritten musical notation on a staff, including notes, rests, and bar lines. The notation is written in a cursive style with some numbers above the notes. To the right of the staff, there are numerical annotations: 11 91, 24, 13., 11 97, 20, 17, 20, 91, 4, 1., 11 91., 11 42., 19, 24., 20, 16.

Handwritten signature or name, possibly "Hans Notmann", written diagonally across the page.

وهدى قلوبهم

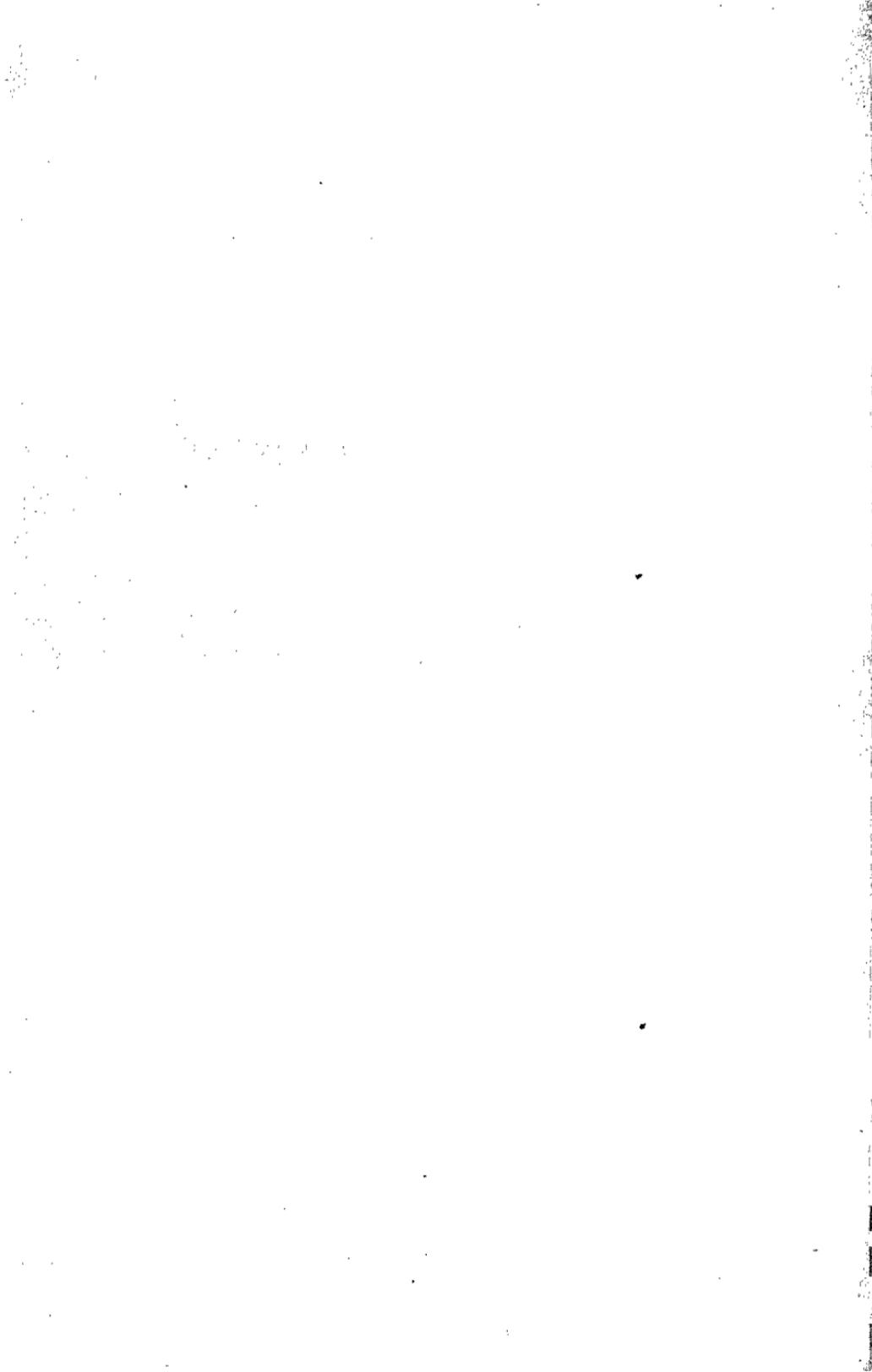
انما جعلنا سريرة قلوبهم

حكمة سريرة

مؤمنين واوليائهم

واوليائهم انما جعلنا القوم

مؤمنين انما جعلنا القوم



ques passages¹, en en indiquant la source elle-même. Nous n'hésitons donc pas à admettre qu'une partie de notre chronique soit celle qu'Ab-oul-Fathh avait eue sous les yeux.

Mais avant de traiter de l'opuscule lui-même, nous croyons devoir nous soumettre à l'usage ordinaire et donner une description du manuscrit dont nous nous sommes servi. Ce manuscrit, que nous avons acheté d'un Samaritain pendant notre séjour en Palestine, appartient aujourd'hui à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford²; il est exécuté sur papier, en deux colonnes, portant l'une le texte samaritain, et l'autre la traduction *littérale* arabe. La copie en est très-moderne et fut faite par Jacob fils d'Aaron, en 1276 de l'hégire³. L'écriture en est assez belle, mais les mots à la fin des lignes sont très-souvent abrégés et présentent quelques difficultés. Nous avons été assez heureux de pouvoir collationner divers passages avec une autre copie⁴ qu'on a mise à notre disposition pendant quelques heures seulement; nous en donnons plusieurs variantes dans les notes. Ce manuscrit

¹ Cf. ci-après, p. 440, et *Annales*, p. 134.

² Il porte le numéro Bodl. or. 65 r.

³ Voici ce que dit l'épigraphe à la fin du manuscrit : كان الكمال من هذه التولية بقدره الله ورحمته في عصرية نهار الاحد المبارك عشرة ايام في شهر محرم افتتاح سنة سينه وسبعين ومايتين والى عربييه لملكته اسما عيل على يد العبد الفقير المسكين المحتاج لرافه الله ورحمته يعقوب ابن هارون هكهن هلوى بشكم وكان نجازه في القدس الشريف ربنا يرزقنا عوض تعبنا^(١) لاننا تعبنا فيه تعب شديد وربنا عليم خبير بما تعبنا ولا احداً عاوننا فيه سوى ابن عمنا يوسف فسر لنا عربي اربعة صجات فقط لا غيرهم

¹ Nous l'avons désignée par X.

fut exécuté par Shlomoh ben Tobiah¹ en l'année 1212 de l'hégire.

L'auteur de cette chronique parlait certainement l'arabe, qui probablement était sa langue maternelle, puisqu'il emploie assez fréquemment des tournures et même des mots arabes dans le texte samaritain, langue dans laquelle l'original fut composé, car le style de la traduction arabe serait trop défectueux et trop incompréhensible pour être l'original de cette chronique. Nous ne pouvons pas dire si la traduction arabe est de la main même de l'auteur, ne trouvant aucune indication à ce sujet dans l'opuscule².

Quant à une analyse du contenu de cette petite chronique, puisque nous en donnons une traduction assez fidèle, nous ne la résumerons qu'en quelques mots.

L'auteur veut constater que le calcul d'après lequel les Samaritains fixent les fêtes avait déjà été connu par Adam et conservé chez les grands prêtres par tradition; Noé surtout a des connaissances exactes de ce calcul, et la fixation définitive en fut arrêtée par Pinhas qui observait la marche du soleil et de la lune sur le mont Garizim. On compte par *shemithah* (septième année de relâche), c'est-à-dire par séries de sept années, ensuite par jubilé ou séries de quarante-neuf années, formant sept *shemithoth*. La première *shemithah* commence à l'époque de l'entrée des Israélites dans le pays de Chana'an.

Après avoir donné tous les détails de ce calcul, l'auteur fait parler sa chronique d'Adam pour aller au x^e siècle, et une main récente la continue jusqu'à nos jours. Il donne

¹ Voici ce qu'on lit dans l'épigraphie de ce manuscrit : *האמורא*
באמורא אמורא בנא אמורא זבא אמורא זבא אמורא אמורא זבא
אמורא נבא אמורא אמורא אמורא אמורא אמורא אמורא אמורא
אמורא אמורא אמורא אמורא אמורא אמורא אמורא אמורא
אמורא אמורא אמורא אמורא אמורא אמורא אמורא אמורא

² Cf. cependant ci-dessus, p. 386, la fin de la troisième note.

la nomenclature des grands prêtres et des familles samaritaines qui étaient établies en Égypte, en Palestine et à Damas, et c'est peut-être là la partie la plus intéressante de l'opuscule. La géographie de la Palestine au moyen âge en tirera également quelque profit, car l'auteur est obligé de nommer les différents endroits habités par des familles samaritaines et où, après certains événements, elles s'étaient retirées; nous ne croyons pas que la philologie sémitique y puisse gagner quelque chose, malgré le grand nombre de noms propres¹ qu'on trouve dans notre chronique. Cependant, vu la rareté des documents samaritains (jusqu'à présent on n'en a publié que quelques liturgies², sans compter le Thargoum du Pentateuque³), nous osons croire que la pu-

¹ Nous donnerons partout la traduction arabe des noms propres.

² Cf. Gesenius, *Carmina Samaritana*; M. Kirchheim, *Karme Shomron*, Francfort-sur-le-Mein, 1851, p. 93,99; M. Heidenheim, dans le *Vierteljahresschrift*, année 1867, p. 475, 486; voir aussi M. Geiger, dans le *Deutsche morgenländische Zeitschrift*, t. XXI, p. 169 et suiv. et son *Jüdische Zeitschrift*, 1866, p. 253.

³ Nous saisissons l'occasion pour mentionner ici que la bibliothèque Bodléienne a dernièrement acquis un vieux fragment de ce Thargoum qui contient la fin du Lévitique et presque les Nombres en entier; nous n'avons collationné qu'une page, et nous y avons trouvé les variantes suivantes: *Lév.* xxv, 26, $\text{D}^{\text{H}}\text{W}^{\text{H}}\text{X}$, au lieu de $\text{D}^{\text{H}}\text{W}^{\text{H}}\text{X}$; $\text{Z}^{\text{B}}\text{X}^{\text{H}}\text{Z}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{Z}^{\text{B}}\text{X}^{\text{H}}$; $\text{X}^{\text{N}}\text{X}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}\text{J}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{X}^{\text{N}}\text{X}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}\text{J}^{\text{H}}$; $\text{Q}^{\text{N}}\text{H}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{Q}^{\text{N}}\text{H}^{\text{H}}$; $\text{X}^{\text{A}}\text{B}^{\text{H}}\text{Z}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{W}^{\text{H}}\text{N}^{\text{H}}\text{Z}^{\text{H}}$. — v. 28. $\text{H}^{\text{N}}\text{X}$, au lieu de $\text{W}^{\text{N}}\text{X}$; $\text{H}^{\text{N}}\text{N}$, au lieu de $\text{D}^{\text{H}}\text{W}$; $\text{Z}^{\text{B}}\text{X}^{\text{H}}\text{Z}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{Z}^{\text{B}}\text{X}^{\text{H}}$; $\text{X}^{\text{A}}\text{B}^{\text{H}}\text{D}^{\text{H}}\text{Z}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{X}^{\text{A}}\text{B}^{\text{H}}$. — v. 29. $\text{H}^{\text{B}}\text{N}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{H}^{\text{B}}\text{Q}^{\text{H}}$; H^{B} , au lieu de $\text{N}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}$; $\text{Q}^{\text{N}}\text{W}$, au lieu de $\text{H}^{\text{B}}\text{X}$; $\text{X}^{\text{N}}\text{X}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}\text{J}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{X}^{\text{N}}\text{X}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}\text{J}^{\text{H}}$; $\text{W}^{\text{Z}}\text{W}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{W}^{\text{Z}}\text{W}$. — v. 30. $\text{Q}^{\text{A}}\text{Q}^{\text{H}}\text{N}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{Q}^{\text{A}}\text{Q}^{\text{H}}$; $\text{W}^{\text{Z}}\text{W}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{N}^{\text{Z}}\text{W}^{\text{H}}$; $\text{Q}^{\text{N}}\text{W}$, au lieu de $\text{H}^{\text{B}}\text{X}$. — v. 31. $\text{X}^{\text{H}}\text{H}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}\text{J}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{X}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}\text{J}^{\text{H}}$; $\text{H}^{\text{N}}\text{X}^{\text{H}}\text{Z}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{H}^{\text{N}}\text{Z}^{\text{H}}$; $\text{Q}^{\text{N}}\text{Z}$, au lieu de $\text{Q}^{\text{N}}\text{Z}$; $\text{N}^{\text{Z}}\text{W}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{Z}^{\text{B}}\text{D}$. — v. 32. $\text{H}^{\text{N}}\text{X}^{\text{H}}\text{Z}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{H}^{\text{N}}\text{X}^{\text{H}}$; $\text{N}^{\text{X}}\text{X}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}\text{J}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{N}^{\text{X}}\text{Q}^{\text{H}}\text{J}^{\text{H}}$; $\text{H}^{\text{N}}\text{X}^{\text{H}}\text{Z}^{\text{H}}$, au lieu de $\text{H}^{\text{N}}\text{X}^{\text{H}}\text{Z}^{\text{H}}$. — v. 33. $\text{Q}^{\text{A}}\text{Q}^{\text{H}}\text{N}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}\text{X}$, au lieu de $\text{Q}^{\text{A}}\text{Q}^{\text{H}}\text{N}^{\text{H}}\text{Q}^{\text{H}}$; cette dernière variante donne une meilleure explication pour ce passage

blication de notre petit opuscule ne sera pas tout à fait sans valeur à ce point de vue même, malgré les doutes fréquents que nous avons eus pour la traduction. L'auteur écrit en un style très-négligé : on sait d'ailleurs combien peu ceux qui écrivent dans une des langues sémitiques se conforment à la logique dans la composition de leurs ouvrages : les Arabes font beaucoup de répétitions, les juifs rabbanites en font davantage, les Qaraïtes surpassent ces derniers, et enfin les Samaritains ne connaissent plus de bornes et n'ont aucune idée de style quand ils écrivent leur langue. Nous avons donc traduit quelquefois sans être sûr de l'exactitude de notre traduction, et dans ce cas nous donnons dans les notes la traduction arabe.

Quant au passage astronomique qui précède la chronologie¹, nous n'avons même pas essayé de l'expliquer, ne connaissant pas le sujet; nous l'avons traduit mot à mot afin qu'un savant astronome, qui ne connaît pas les langues sémitiques, puisse nous en donner la solution.

Nous devons ajouter un dernier mot pour l'orthographe de cette chronique, qui n'offre d'ailleurs aucune particularité, sinon que le α quiescent et le α prononcé sont marqués avec un trait sur la lettre. — Nous avons préféré publier cette petite chronique en caractères hébreux, qui sont plus accessibles à un grand nombre d'hébraïsants que les caractères samaritains.

« Au nom de l'Éternel le Grand, voici la chronique des Samaritains, contenant l'énumération des docteurs de la loi et des familles samaritaines jusqu'à ce jour. Amen². »

difficile. On traduirait : « Et ce qui sera racheté des lévites; » Abou-Saïd (éd. Kuenen) rend également ce mot par un passif ما يفتك من . J'apprends, par une communication de M. Aldis Wright, à Cambridge, qu'un autre fragment de ce thargoum se trouve à la bibliothèque de cette ville, où les gloses portent des variantes. M. Nutt se propose de publier les textes de ces deux manuscrits.

¹ Cf. ci-après, p. 396 et 431.

² Pour le titre samaritain, cf. ci-dessus, p. 385, note 2.

TEXTE.

זה החשבן העברי אשר בו נדע הימים והחדשים ותשנים וירשנו אתו מן פנחס בן אלעזר בן אהרן הכהן עליו ועל אבתו ועל דודו שלום יהוה • אשר למד אתו מן משה הנבי שלום יהוה עליו כי הוא מתעתק מן השלשה האכות יעקב ויצחק ואברהם עליהם השלום וחכמו אתו מן עבר בן שם בן נח בן אדם: מן המלאכים מן יהוה: כי אבינו פינחס בעל הברית הכהנה הגדלה אשר היא לנו מורשה לעולם ואחרי באו בני ישראל אל ארץ כנען וישבו במח נסחו פינחס אבינו על ירך הרגריזים הקדוש נעשה בו הלכת השמש והירח כאשר דבר יהוה בעת מעשה אתם והיו לאותות ולמועדים ולימים ושנים ואין באחד לברו נעשה מאומה כי יהוה אמר ושמרת את החקה הזאת למועדה מימים ימימה: כי לו חשבנו באחד מהם לא השיגנו החדש האביב אשר הו ניסן בכל שנה ויהודה אמר שמור את חדש האביב ברוך יהודה אלהינו אשר נתן לנו חשבן צדיק ותורה תמימה על יד נבי צדיק נאמן ואמר בה מועדי יהוה אשר תקראו אתם מקראי קדש אלה הם מועדי כי זה החשבן היה עם נח בתבה: וכן מצאנו כתיב בתורה בחדש השני בשבעה עשר יום לחדש ביום הזה נבקעו כל מעינות תהום וכמו קראנו ויגברו המים על הארץ חמשים ומאת יום עד דברו ותנת התבה בחדש השביעי בשבעה עשר יום לחדש: ולקחנו מספר הימים וחשבנו אתה חדשים מצאנו אתה ששה ואמר עוד בחדש העשרי באחד לחדש נראו ראשי ההרים: וירשנו כי יהוה נתן לאבותינו מן אדם עד

משה שלשה ספרים ספר מלחמות וספר נגמית וספר האותות
 והדיע אדם ובניו השלשלה המהורה מי הוא עשה שני המאורות
 למועדים ולימים ושנים : ואין נסתר מן נח אשר נקרא ויאמר
 יהוה אל לבו והדיע אותו ארת הזרע והקציר והקור והם ולמד
 זה לבניו : וכן מצאנו על יעקב ויעבד עמו עוד שבע שנים אחרות
 וחדש ימים : ובעבור זה ידענו כי זה אמת כי יהוה אמר לאבותינו
 מימרים החדש הזה לכם ראש החדש [ש] ודרש להם טובו והסדר
 לברם מכל העמים אשר על פני האדמה וידעו אתו כי קדש
 השבת והמועדים והמש [פטים] והקרבנות לא הודע אתו כי
 אם משה הנביא במימרה וידבר משה את מועדי יהוה אל בני
 ישראל וישאר זה החשבן עם אבותינו כי אין לו דרך בתורה
 נקה אתו ממנה כי מלפני הכהנים הגדולים ועלה מן הכית
 הפנחסי יורו בו כל בני ישראל : ואחרי באו אבותינו אל ארץ
 הקדושה ארץ כנען והניח יהוה להם מכל אויביהם מסכיב
 וישבו במת נסע הו פינחס אבינו בן אלעזר הכהן עליו ועל
 אבתו ועל דודו השלום לעולם על ארץ ועל רחב התר הקדוש
 הרגריזים וגלה אותו בצדיק והודיע אתו צדיקות הלכות השמש
 וחירת אשר בם גרע המועדים מן השנים וחדשים והימים
 בחדש הראישון אשר פגע ניסן שנת ב' אלפים ושבע מאות
 וארבע ותשעים שנה ליצרת העולם : וישאר עם זרעו אשר להם
 הכרית יירש אותו אחד בתר אחד כי הם שלשלה קדושה והוא
 להם תורה יורו בו כל בני ישראל בלעדי כל איש כאשר אמר
 יהוה בעבור הכהן הגדול ונשא אהרן ארת עון הקדשים אשר
 יקדישו עד דברו ולהבדיל בין הקדש ובין החל : וכן דברו בעבור

יהושע ולפני אלעזר הכהן יעמד ושאל לו במשפט האורים
 ושמרו אותו עד היום הוה יתרבי שם יהוה : חקרנו על היובלים
 אשר דברו ממושב בני ישראל ארץ כנען עד היום הוה והוא
 חדש תמוז דפגע חדש רביע הראש מן שנת שבע וארבעים
 ושבע מאות לממלכת בני ישמעאל ומצאנו אותם ששים יובל
 היא השנה הרבעית מן השמטה החמשית מן היובל האחד
 והששים למושב בני ישראל הארץ הקדושה ארץ כנען היא
 שנת חמשה אלפים ושבע מאות ושמנה ושבעים ליצרת העולם
 היא שנת שבע מאות וארבע עשר¹ ליוזגוד מן בני פטלמוס
 דהוה גדולי פלספיה ולו היר הרמה בדעת הנגזמית ובהלכת
 כוכביה ולו בכך ממלין סגין כד עמדה יוזגוד על ממלתי סהכה
 ודרש יעמד על החשבן דכיר השמרים וכד עמד על דרכיה ועל
 מחשב הימים דבירם הגלה לו צדיקות ודרש הן יהיה לו זכרון
 סעד יהי סהד בקשימותה : ודרשנו היובלים אשר עברו ממושב
 בני ישראל ארץ כנען ועד היום הזה אשר הוא חדש תמוז אשר
 פגע חדש רביע הראש מן שנת שבע וארבעים ושבע מאות
 לממשלת ישמעאל מצאנו אתם ששים יובלים וארבעה שמטים
 וארבע שנים מן השמטה החמשית מן היובל האחד והששים
 למושב ישראל ארץ הקדושה ארץ כנען מהם חמשה יובלים
 ושתיים שמטים ובהם היו אבותינו יקר[שו] שנת החמשים שנה
 ויעברו השופר כחדש השביעי ויקראו דרוז בארץ אל כל
 יושביה : ואחרי הסתיר יהוה משכנה ובאו שנים רעות והפיץ

¹ A la marge : ארבע מאות ושלשים ושבע et en arabe également à la marge : للأزجد الفرساني ان ستمائة.

יהוה אתם על פני האדמה ועם כל זה שמרו התורה הזאת :
וחשבנו כמה היובילים וחשמטות אשר זכרנו מצאנו אתם כמה
דאכתב קמין בזה המשנה הברוך וכל שניה מן יום דברא
אלהים אדם על הארץ ודמובא בני ישראל אל ארץ כנען תרין
אלפים ושבע מאות וארבעה ותשעים שנה : ומן מושב בני
ישראל ארץ כנען עד יומי דאכתב בה זה המשנה תרין אלפים
ותשע מאות וארבעה ושמנים שנה מעת החלו יעשו שמטים
כאשר דבר יהוה כי תבאו אל הארץ אשר אני נתן לכם וקצרתם
את קצירה כי בין באם אל הארץ והחלם יחשבו ששה חדשים
כי ראש חדש השביעי החל חשבן השנים שני השמטים וככה
אמר יהוה בתורה הקדושה בחדש השביעי בעשור לחדש ביום
הכפורים תעבירו שופר ככל ארצכם : אם תדרש צדק זה כי
חמשת יובילים מאתים וששה וארבעים שנה תוסיף על החמשה
כזאת ודע הן היוביל הראשון חמשים שנה היוביל השני תשע
ותשעים שנה והיוביל השלישי מאה שנה ושמנה וארבעים
שנה והיוביל הרביעי מאת שנה ושבע ותשעים שנה והיוביל
החמישי מאתים שנה וששה וארבעים שנה והיוביל העשירי
ארבע מאות ושתים ותשעים שנה והיוביל העשרים תשע מאות
וארבע ושמנים שנה וארבעים יובילים אלף ותשע מאות שנה
ושמנה וששים שנה חמשה וחמשים יובילים תרי אלפים ושבע
מאות שנה ושש שנים ששה וחמשים יוביל אלפים שנה וארבע
מאות שנה וחמשה וחמשים שנה שבעה וחמשים יובילים
אלפים ושמנה מאות שנה ושלש וחמשים שנה תשע וחמשים
יוביל אלפים ותשע מאות ושנתיים ששים יובילים אלפים

ותשע מאות אחד וחמשים שנה אחד וששים יוביל שלש
אלפים שנה שנים וששים יוביל שלש אלפים ותשע וארבעים
שנה שלשה וששים יוביל שלשה אלפים ושמונה ותשעים שנה
ארבעה וששים יוביל שלשה אלפים ומאה ושבע שנים
וארבעים שנה חמשה וששים יוביל שלשה אלפים ומאה ששה
ותשעים שנה

אם תדרש תחשב היובילים אשר עברו ממושב בני ישראל
בארץ כנען ועד עתה תוסיף על שני החשבן הגדול ששה שנים
כי אם בשבעית נסחו פינחס אבינו על רחב הרגרוזים כי אנחנו
עתקנו על אבותינו עליהם הרצון כי הם ישבו מעבר אל מדבר
ימה שבע שנים עד אשר הניח יהוה להם מאיביהם מסביב
וישבו כמח: וחשבן השממים והיובילים החל העם בו בעת כאם
אל ארץ כנען על כי דברו בהר סיני כי תבאו אל הארץ אשר אני
נתן לכם ושבתה הארץ שבת ליהוה שש שנים תזרע שדך ושש
שנים תזמר כרמך ואספת את תבואתה וכן אמר את המן אכלו
עד באם אל קצה ארץ כנען: ואחרי זה זרעו וקצרו ועשו שממים
ויובילים והוא חשבן משלשל עד היום הזה והוא חדש תמוז
דפגע חדש רביע הראש מן שנת שבע וארבעים ושבע מאות
לממלכת בני ישמעל כמדה אתקדם: וכן עתקנו מן אבותינו
הראשונים ומגד דבריהם הן עשו בני ישראל את הפסח במצרים
בחמשה עשר יום מן ניסן וכן עשו המועדים השלשה אר[ב]עים
שנה במדבר עד באם אל ארץ כנען
והכהן הגדול אלעזר בן אהרן כהן גדול תחת אביו על פי יהוה
והשוה פינחס בנו עליהם השלום משרוי זה החשבן בהלכת

אמת טבה שביה וקריבה על רחב הרגרויוים הקדוש בשנת
 שלשה עשר לכתנת אביו : ובשנה החיא כתב אבושם בן
 פינחס בן אלעזר בן אהרן הגדול עליהם השלום. ספר הקדש
 הנמצא במדינת שכם יעמרה יהוה משתמר בבית כהנתה רבתה
 עד היום הזה : וזה החשבן נעשה בו מועדי יהוה לא במל
 ולא מתחלה ולא ממלמל לעלם וידענו חשבן ארם מן התורה
 הקדושה עד ציאת בני ישראל ממצרים ונשאר זה החשבן
 עמנו נשמרו עם משמר כהנתנו ואלהים השומר לנו ולכל
 קהלינו עד נשיג אל ימי הרצון : ואני יעקב בן ישמעאל בן
 עבדאל בן יעקב בן ופינחס בן אלעזר בן נתנאל בן אלעזר בן
 נתנאל בן אלעזר בן עמרם בן אהרן בן אלעזר בן לוי הכהנים
 הגדולים להם כבוד יהוה ורצונו כתבנו זה המשנה בשנה
 דאתקדם מדכרה לבני שמש דעתה וצפין גען חכמתה דחכם
 סוד החשבן וכל דעה ישמעאל ולבניו דיחננו יהוה ולתלימה
 הזעור יוסף וכבן בניו דיוליד ויחננו עם הידע דידע זה החשבן
 אודה את יהוה אלהי

וזה המשנה עתקתי אתו משנה כתיב בכתיבות סגרי הגדול
 אלעזר בן עמרם ניחה רוחה וזכר בו הן מכתבו לו הות בשנת
 ארבעה וארבעים וחמש מאות לממלכות בני ישמעאל אלהנו
 ישים אתו מברך אמן וברוך אלהינו לעולם וברוך שמו לעולם
 ארך שעות הרגרויוים מעלות שכם ארבעה עשר שעה ועשירת
 שעה וחמש תשע מן שעה וזה מתעתק דעתו מן פינחס בן
 אלעזר אבינן יתודו שם יהוה אלהינו אשר הסגלנו בקדש
 מצותיו ונתן לנו מנוחה קדושה ותורה צדיקה תמימה ונביא
 גאמן

אמת דת בעי מחכם פאת שמשא והוא רחוקה דלבין שמשא
 וזרחה בשעת חמותון חכם דרך סלוקה בקשמה וחכם בה דרג
 מיסון שומיה מן ריש אמרה עד הן¹ דתמטי וחכם אתרה צפונאי
 אי דרומאי וחכם כמה מילידה דרגים ודקים וכדו חכם כמה
 לתננינה] דרגים ודקים ליתה שעתה ואנחיתה מן דרגי ודקי מיסון
 שומיה והן הוה וסב מה אתותר² פאת זהרה וחכם אתרה והן
 הוה מיל שמשא ופאת זהרה באתר אחד צמדון והן הוה
 מחלפין אפחת אהן דצביב³ מן אהן דסני וצפי למה דאתותר
 והן הוה תריון בצפונה טר יתון מן אנפש ארעה ואן הוה תריון
 בדרומה⁴ אוסיפון על הנפש ארעה ומד אצטמד בתר יוספתה
 אי בצרה חכם בה פאת זהרה ומד יתי סב סדסה ומדודו פאת
 שמשא ליתי שעתה ואלה חכם כסיאתה

קל	אדם
קל	שת
צ	אנוש
ע	קינן
סה	מהלאל
סב	ירד
סה	חנוך
סז	משותלח
נג	למד

¹ X. א.א.

² X. א.א.א.א.

³ X. א.א.א.א.א.

⁴ X. א.א.א.א.א.א.

מן אדם עד אתולד נח שבע שנים ושבע מאות שנה ועד מבולה
אלף ושלש מאות שנה ושבע שנים

שם	מאת שנה
ארפכשד	קלה
שלה	קל
עבר	קלד
פלג	קל
רעו	קלב
שרונג	קל
נחור	עט
תרח	ע

ויהיו כל השנים מן תוליד ארפכשד עד מולד אברהם תשע
מאות שנה וארבעים שנה
ומן מולד אברהם אל אדם תרין אלפים ומאתים שנה ושבע
וארבעים שנה

אברהם	ק
יצחק	ס
יעקב	פו
לוי	נב
קהת	עא
עמרם	עב
אתרן	מ

משה עליו השלום אתנבא ארבעים שנה
כל שניה עד מות משה הנביא עליו השלום שנים אלפים

ושבע מאורת שנה וארבעה ותשעים שנה: אלה הוא הקדוש עד לעולם

אלעזר בן אהרן הכהן	חמשים שנה
פינחס בנו	ס
אבישע בנו	מ
שישי בנו	ג
בחקי בנו	לה
עזי בנו	כה

בשנת כ"ה מן כהנת עזי הסתיר יהוה משכנה קדישה דעשרה בצלאל

מן אדם עד אסתיר יהוה) המשכן הקדש שלשה אלפים וחמשה וחמשים שנה

ואלה שמות הכהנים הגדולים דכהנו אחרי הסתיר יהוה משכנה קדישה

שישי ל"מ: בכהנת זה שישי אתו מן ראשי בית יוסף שנים עשר גברים ליד הכהן שישי למשמרתה ושכנו בהרגריוזים למטר ית כהנתה רביה ועזבו מה דתוה לון מן קריאן ומן מדינאן דאתחלקו בגורל כאשר דבר יהוה אל משה לאלה תחלק הארץ בנחלה במספר שמות עזבו נחלתם ואתיגרו בכהניה ואלה שמותם אדכירים למב ושכנו בהרגריוזים עד קמלו הישמעאלים טוביה

הכהן הגדול ולא שכן בה כהן גדול עד היום הזה

עדן בן צדיק בן שותלח מן שאלם רכתה

לכד בן סתור בן מכיר בן בכר מן בית פתוחה

פרוק בן יוסף בן בן תחם מן סנמע כרימתה

נענה בן נפתלי בן בן שותלח מן אילנה טבה
 אב גבו בן טבא בן שלום בן בן עדן מן שכם
 כרמי בן גבר בן בן תחם מן אמנת סרח
 עגלון בן העיוד בן בן פרת מן בית פעור
 זית בן שכר בן בן בכר מן יסכר
 סגיאן בן סעוד בן בן גון מן לוזה אשר היא שמרון היכלה דבנתה
 מלך דרחותה יהושע בן גון סביבת המשכן הקדש והוא הר
 יהושע ומשרותה
 עבר בן סמך בן בן מכר מן כפר יהבת
 אורי בן גמל בן בן יאיר מן קעתה רבתה
 משבח בן עמד בן בן נבח מן נבח
 ואלה שמות הכהנים הגדולים

כ"ג	בקחי
כה	שבט
כה	שלום
כ	חזקיה
כח	יהונתן
כב	יאיר
כה	דליה
ימ	יאיר
כח	יהונן
כו	ישמעאל
כה	טוביה

זה טוביה אחריו מן שכן בהרגריוזים דהרגו אתו הישמעאלים
 ולא שכן אחרי כן ב(אז) כהן גדול עד היום הזה

צדיק ברה הכהן כ

וירד מן הרגריוזים ושכן בעקרביית וכל קראת ושכן עמה תרין
 עסר נסויאים כאשר אמיר אנשי חיל עציפום במדע והחכמה
 והכינה ואלה שמותם

זית בן שכר בן בן בכר דמן יסכר

ושם השני סגיאן בן סגיל בן שמרון דמן לווה

ויתון העשרה

בחרו לון קריאן

עבר בן בן מכר שכן בעפרה

שלה בן חורי שכן בכירתה ובנתיה

עמד בן נכח שכן בלען ובנתיה

האלין אנון מבני מנשה

והאלין דמבני אפרים

צדוק בן שותלח עזר לקריאתה והי שלם רבתה

בכר בן אשמעאל שכן בקרית יספה ובנתיה

תחם בן אברהם שכן בקריאת מרדה ובנתיה

עקב בן נענה שכן בטירת נמארה ובנתיה

עדן בן אב שכן בבית פוריך ובנתיה

גבר בן כרמי שכן בקריה חגה ובנתיה

פרת בן אחיוד שכן בסוכה ובנתיה

אלין אנון ראשי בחורי שבטי ישראל

ונשוב עורי לדכרן כהניה רבריה

כח עמרם הכהן הגדול

כד חלקיה

לח	עמרם
לו	עקוב
למ	עקביה

זה עקביה השתובין¹ ביד נבוכדנצר מלך אשור לגלותה
חלאל מ"ה

ועקביה וחלאל מתו לגו. בכל ושריה עזר להרגריוזים קדשה

מ'	שריה
ג	לוי
גב	נתנאל
לה	עזריה

זה עזריה גלתה מלך יונן מארץ כנען רחיק למדנע מורה השמש
בשנת עשרה שנה לכהנתו
עבדאל בנו אכהן מ' שנה ובשנת חמשה ושלישים לכהנת זה
עבדאל עזר אבוה הוא וכל בני ישראל מן גלותה שלש מאות
אלפים נברים מלבד הנערים והטף והנשים והעבדים והגרים
והשוו כהלון² וסלקו להרגריוזים בית אל מירה טבה ובנה עבדאל
כהנה רבה מזכה והקריב עליה קרבנים פרים בני בקר מאה וקצת
סנבלט גדול בני לוי אתו במובאותו

שנה	ל	חזקיה
שנה	כד	חנניה
שנה	לב	עמרם

¹ Les lettres entre crochets se trouvent dans le ms. X.

² Le ms. porte toujours אבאאאבא au lieu de אבאאאבא

זה עמרם דאנסב דריוס מלך אשור ית ברא לברתה

חנן כה שנה

חזקיה כא שנה

ביומי זה חזקיה אתא אלאסכנדר מלך מקדוניה וכבש כל ארעה

דתחת שומיה וכל אנשה דבון

דליה מב שנה

עקוב מ שנה

עקביה לה שנה

לוי מא שנה

אלעזר מד שנה

מנשה לו שנה

יאיר למ שנה

נתנאל מא שנה

יהקים לב שנה

יהונתן כז שנה

בימי יהונתן אקמל ישו בן מרים בן יוסף נגארה בן הנהפת

בארורי שלם ביומי מיבריס מלך רומי ביד פליטה ארכונה

אלישמע לג שנה

ביומי אלישמע אתו אסניסיאנס מלך רומה וגדר דרון תיא קיסרין

אמדינתה דבנתה שת ועצר וחבש נהרי מיה בכנאי עד עלל

מיה לגו מדינת ושמהה דרון על שם ברה

שמעיה י שנה

טוביה ח שנה

עמרם ט שנה

שנה	ל	עקבון
שנה	מ	פינחס
שנה	מה	לוי

ביומי זה לוי בא אדרינס מלך רומי ולכד את ארור שלם ועבד
 בשכם לוח נשחת (נחשת) וכתב בו לא ישכן יהודהי בשכם
 מבגלל אשתו כי מן השמרים היא מן ישוב

שנה	לב	אלעזר
שנה	כח	כבא
שנה	מא	אלעזר

ביומי זה אלעזר בא פלממוס סהב יודגרד ופלממוס היה
 במצרים ויודגרד היה בארץ שניער

שנה	כג	עקבון
שנה	לב	נחנאל
		בבא הגדול

זה כבא מרד וגרש שנאי יהוה מן ארץ כנען ומלך ארבעים
 שנה ונלה אימנות קשטה ובנה כנשאתה ואלף מקרת ארהותה
 ויתב בתי אלפנה ועזר ישראילי כל אחד לאתרה ופלג כהניה בני
 אהרן על מדינאתה¹ דשמראת ולגו קריאתון ולגו כפריון
 ובני איתמר בכור איתמר (בכור איתמר) עבדי ומלך וצדקואל
 ושבע ואור ועז ואילן סגו ופרו ואתחילת פרותון בארץ כנען
 אלה אשר הואל בכא רבא למתן לון סחנה למדור
 ישמעאל מלוזה עד גליל על הים ועמה נענה כהן

¹ O. lit. איתמר . איתמר .

יעקב דמן יסכר יחב לה אתרה עד מבריס ועמה כהן נתנאל
זית בן תחם יחב לה מזרחת מן הרגריוים עד הירדן ועמה כהן
אלעזר בן פלח

יהושע בן ברק בן עדן יחב לה מן כפר חלורל עד בירת שכט
וכהנה עמה עמרם בן סרד : זה עמרם הוא טומה אבוה דמרקה
בדואה דחכמתה ניהת רוחה אמן

אברהם שמטעימה בן אור בן פרת יחב לה מן בחורון עד
פלשתים ועמה כהן חכומה

ישראל בן מכיר יחב לה מן עזה עד נהר מצרים וכהנה שלום
יוסף בן שותלח יחב לה מן טורה טבה עד קיסרין וכהנה עמה
אהרן בן אהר

לאל בן בכר יחב לה מן גבול כרמל עד ענה ועמה כהן יוסף
צנינה

בכר בן אור יחב לה מן טור נקר עד צוראל היא צור יתה
אמדינתה דבנה ירד ודער בה ומת בכפר מרון ועמה כהן אהרן
בן זכר

שבט בן צבו בן מכיר יחב לה מן נהר ליטה עד צידן עד תהומה
מנה וכהנה זריו בן מניר עציף בהכמה

ברד בן שיראן בן עמד יחב לה טור גליל עד נהרה עד הלבנון
וכל כפריה דלגי יתה טורה וכהנה זית בן לוי יקיר כהניה בכל
אלפן ודעתה

כלול בן שניה עד בבא רבא ארבעה אלפין ושש מאות שנה
עקבון אכהן בתר אחיו בבא רבא כ"ו שנה : ובכהנתו אתא

דוסתים בן פלפולי לשכם וליתו מן שמראי אלא מן ערבברוכה
רנפק עם ישראל מארץ מצרים דחנתו מנון סגני

שנה	לא	נתנאל
שנה	כ	עקבון
שנה	כה	אלעזר אבי מרים
שנה	כד	עקבון
שנה	יו	אלעזר
שנה	ל	עקבון הגדול
שנה	מ	אלעזר
שנה	לא	נתנאל

בזרה כהנתו בשנים עשר שנה¹ בוז זיגון מלך רוטי הרגרוזים
ובנה עליה מגדל ושכן ברה ומת וקברו אתו בראש הגבעה
הקדושה עליה השלום

אלעזר כה שנה : ביומיו בא אל לווה זחר והוא אב בני קבאצה
קבץ גבריה ואול ליד מחמה ולא אימן בו
עמדי יעקב יסכר והוא אב לבני מאורתה
ובכלול כהנת זרה אלעזר קעב מחמד ואתנבי לגו ישמעאילי
באמדינת מכה ועבד עם כל שמראי טוב
זית הוא ריש פעמאי אב לבני הדנפתאי
יהושע בן ברק בן עדן בן התקוי אב בני נונה
אברהם בן אור דמן דאגון אב בני טוביה ובני קאלא
ישראל בן מכיר אב בני הצובי

¹ פִּיטְלוֹמֵי סִימָה יִיְלֹחַ 242 אֶלְמֵלֵא X.

יוסף בן שותלח אב בני עינדה ואב בני סהלא ואב בני מטר
ואב בני חלב ואב בני-שלה

לאל בן בכר אב בני חרו ובני נפתלי

בכר בן אור אב כל שכונני צפרתאי ובני חביב ובני אנמלי ובני
חבלל

שבט בן צבו אב לבני מתוחיה ולבני הנחשת ובני עבאס
ברד בן שריאן אב לכל בני מליך ובני גליל ובני זחר רבה אנון
שכונני עזרה: ועתק זחר אל גרר והוליד שלשה בנים קאקאי
כל אנשי בירת פוריך שכונני תותאי

בני שמטאי ובני קיאטין ובני מוטאי ובני בהלולי ובני משלאי
ובני סבנאי ובני רבכאי ובני סמקאי ובני קאקולאי ובני מנשאי
צפר וכרפר

כל האלין טבית ובישיה אתגלת תולדותון בקשי בכהנת אלעזר
הכהן הגדול

שנה	כ	נתנאל
שנה	יח	אלעזר
שנה	ל	עקבון

זר עקבון נפל בירדן ירחו זמרת ויביאו אתו אל קברתה עם
אבהתה בטירת כפר נמארה

שנה	יו	אלעזר
שנה	כ	עקבון
שנה	כב	אלעזר
שנה	כא	עקבון

אלעזר	כו	שנה
-------	----	-----

שמעון	ז	שנה
-------	---	-----

בשנה הששית¹ מן כהנת זה שמעון צלב כרוזאי² מלך אשור מן שמראי עם רב בשנת היוביל ובשנת הרביעית בא ערקלי מלך רומי ולכד ארץ כנען ובשנת כ"ב באו הישמעאילים ולכדו כל הארצות ובזוו קיסרין

לוי	לא
-----	----

פינחס	יב
-------	----

ביומי זה פינחס זה בן לוי הכהן הגדול אתחזי בשומיה³ בלילת החמשי והוא יומי רביעיה מן חדש תשרי אתחזי חמשה כוכבים סלקין מקדמה אל ימה אל צפונה

נתנאל	ב	שנה
-------	---	-----

בכא	יא	שנה
-----	----	-----

אלעזר	ט	שנה
-------	---	-----

נתנאל	כ	שנה
-------	---	-----

אלעזר	ז	שנה
-------	---	-----

פינחס	ח	שנה
-------	---	-----

נתנאל	נה	שנה
-------	----	-----

עקבון	יו	שנה
-------	----	-----

ביומיו אבנת מדינת חרתה ושמה אלרמלה

אלעזר	לה	שנה
-------	----	-----

עבדאל	כ	שנה
-------	---	-----

¹ X. אַיִלְזֵמֶן.

² X. צַאָרְזַאִי.

³ X. פִּינְחָס.

בימיו מלך סריס מבניו דכוש מצרים וארע פלשתים ובכלול
 יומיו אתא מעד והוא אלמעז וכחמשה עשר שנה בנה אמדינת
 מצרים. ומלך ארץ מצרים ואתו ליד פאסטון היא מדינת
 אלרמלה ואתא גבר עמיר מן מדינת קנת ושמה אבו עבד אלה
 ואוקר לכל שמראי ובלש מגון גבר לתשמשתה ואלא אשקח
 מלוא בתשמישתה אלא גבר שב מן בית אפרים ושמה התקוי
 בן יצחק אנדתה ושמתה שם עממאי המושיע ודער בפפר צפריה
 ועבד באדה כל מלכות פלשתים והוליד התקוי בר וקרא שמו
 אברהם ואברהם הוליד מתפציה ומתפציה הוליד גפושה ונפושה
 הוליד אב חסדיה

ומלך חכומה בן אלמעז ארץ כנען וגרש עמיר גבר מתקרי שמה
 שליט הגדלים וקתלותה סנבים ואתחרבת פאסטון שנת
 שלשה וששים וארבע מאות לממלכת ישמעאל

אלעזר בן עבדאל [אכהן] ¹ כמ שנה

• עבדאל ברה יז שנה

ביומי זרה עבדאל אתעבד אב חסדיה בליש מן כל דיארי
 פאסטון ואזל ושכן לגו קסרין ונפק ² מנה למדנת ענה היא
 מדינתה דבנתה קינן קמאה

ובני אב חסדיה יצחק ואב חסרה והוליד אב חסדה אבי חסדיה
 ואב יתרנה והוליד אבי חסדיה אב חסדה ואוליד אב חסרה
 בנים טובים

אהרן אחיו יט שנה

אלעזר לה שנה

¹ O n'a pas de mots entre parenthèses.

² X. אטמלמא.

בעקב שנת ארבע מאות' ושש שנים לממלכות בני ישמעאל
ועד אקים ברה אהרן בריחותה על אתרה בשריו ארבע מאות
וארבע וארבעים ואכהן אהרן יד שנה

צדקה בן אהרן יב שנה

עמרם אחיו אכהן בשריו שנת שבעים וארבע מאות וקם
בכהנה ל"ט שנה

אהרן¹ כ"ב שנה : ובכהנתו שבי באווגה זידנה מן מדינת שכם
חמש מאות גברים ונשים וטפלים לדמשק ואתריח אלה אלהיה
ופשר והציל ואקים גבר טב מן בחוריו² בני ישראל אשר הוא
סגיל באבן טבין ותוה כאמדינת עכרה ושמה אב גלוגה בן אב
חסדה בן אב חסדיה בן אב חסדה בן אב נפושה בן מתפצירה
בן אברהם האלין דערו באמדינת עזה

התקוי ובנו אברהם ואנדה אבי עבד אלה למדינת פאסון והיא
אלרמלה ועבד באדה כל ארעתה והוליד בר וקרא שמו רוח
ועקב נתנאל בן אלעזר כהנה רבה ית שמו מחזה והוליד יהשע
בן וקרא שמו אברהם וקם מן אברהם יצחק אלה הם מתנה
אשר עבד כל אלפני כנשאתה ושירתה³ ומקרת קינאה כי הוא
שבק רבץ⁴ מן כפר מרדן ושכן כמדינת⁵ עזה ושרא באדאי
באספרו אל ימי רחותה

מרי חלי לי מו מרתי

¹ X ajoute אבא.

² X. אבא.

³ X. אבא אבא אבא.

⁴ X. אבא אבא.

⁵ X. אבא אבא אבא.

תקיפה דחכם ממרתי
 נפש לי מן דין סרתי
 אכרוז קמיך באמירתי
 מרי מרי מרי ארתי ארתי
 מרי ארתי ארתי

ושרא כתב בקלמוס ישמעאילאי וזה הוא ראש בלשן¹ סרקאי
 וכל שמראי דלגו עזה בני בנימיוס אלא גבר אחד מן בית אפרים
 ושמו מווף בן מתפלל ואנסב מתנה ברתה והוליד מנה חמשה
 בנים סגו ופרו

בני מרחיב בן נפתלי אב ישראל בני קומיס
 בני עבד אלה בן יוסף אב מתנה חדי בן שותלח בן אפרים בן
 יוסף עליו השלום

ובניו בכר בן מנשה בן טוב בן גאל בן יעקב בן יוסף בן חליפתה
 בן מרחי² בן אשר בן צדק בן חדי בן שותלח בן אפרים בן טוב
 בן גאל בן יעקב בן יוסף עליו השלום³

בני יוסף מנשה ואפרים ובני אפרים ממשפחת השותלחי מגון
 מאור הוליד רומם ומבני רומם מללה יוסף בן מסתכיה בן חלף
 בן גלוג ומבני מאור בן רומם אב לכל בני קהלדה קם מן זאת
 הטבים גבר טב שמו אב גלוגה מן חלצי אלון טביה והטיב לכל
 השמרים בכל ימי חייו במיכל ולבושין ובוהב ובכסף ובכל
 אוקרון⁴ ועמר בתי מקדשיה ובנה כנשת שכם על תשבית בית

¹ X. *באזא.*

² X. *אזא.*

³ X ajoute *אזאז.*

⁴ X. *באזאזא.*

פנים ולקחו ארץ כנען וקטלו באמדינת שכם אנשים סני והשבו
 מן השמרים אנשים ונשים ונערים ועזי בר הכהן עמרם ובאו
 בשבי אל דמשק ועזרו השמרים יתון ועזרון לשכם ולא אול
 מנון אלא זעור

וקם עזי הזוכיר כהן גדול בשכם כתר אבזה הכהן הגדל עמרם
 ניהח רוחה כ"ב שנה ונשוב לזכרון פינחס בן אלעזר: זה פינחס
 הוליד עזי ויעקב והוליד עזי יוסף ואתעתק יוסף לשכם כהן גדול:
 בשנה השנית מן כהנתו תפשו הזקן ירק ושבזו יתירה בין תרי
 כתלים עד מות: וקם זרח יוסף בכהנה הגדלה י"ט שנה: וקם
 באחרו בנו פינחס בכהנה הגדלה נ"ו שנה והוליד שנים בנים
 אלעזר ואבישם בעל המימר: ואקים פינחס הכהן הגדול בעת
 ההיא בשכם בנו אלעזר ברצון נפשו בימי חייו כהן גדול וקם
 בכהנתו רבתה בתר אבזה חמשה ועשרים שנה: ואבישע
 תלימה הוליד פינחס ואקימו אלעזר דודו מרם עתקותו בתרה
 כיום צומה שנת תשע ושמונים ושבע מאות: וזה פינחס בן
 אבישע הוה זבן מות דודו אלעזר בן¹ עשר שנה ועשר חדשים
 והפקיד עליו אלעזר דודו ניהח רוחה מן יסעדו בעבד מה לא
 ידע עובדו בין קהלה עד יתם בדעת ארהותה ומר ידרש מן
 מחכום דיניה בין עדתה ועבר עליו עבד אלה בר שלמה מצאו
 מלא מכל דעה וחכמה וכינה ברוך יהוה: וקם בכהנה הגדלה
 נ"ו שנה ומרת בחדש גמארה האחרון המזדמן חדש השביעי מן
 השנה ההיא ומת יום תנינה חמש יום מן חדש השביעי הזוכיר

¹ יתלימ.

שנת ששה וארבעים ושמנה מאות לממלכת ישמעאל ואוליד
 שלשה בנים אלעזר ואבישע ויוסף
 ואלעזר מת קדם אבוא וקם בתררר בנו אבישע כהן גדול ביום
 מותו בקרית הסרין קדם יום צומה בחמשה יומים בשנה ההיא
 שנת ארבעים וששה ושמנה מאות וימי כהנתה ל"ד שנה ומת
 ביום השלשי השבעי מן חדש القعدة המודמן מן האדר שנת
 תשע ושבעים ושמנה מאות ויום מותו הכהן בתרו בנו הכהן
 הגדול אלעזר בקרית הסרין ועשו עמו כות מה¹ עשו עם
 אכהתה והות ימי כהנתה נ"ו שנה

ויעקב בן יוסף הוליד עבד אל ועבד אל הוליד ישמעאל וישמעאל
 הוליד יעקב וקם יעקב כהן גדול בדמשק נ"ב שנה ומת בחדש
 הראשון ביום שבת מועד חג המצות והוא הסול האדר ושריו
 גיסן המודמן בחדש אלחגה לילת חרה שריו מספר השבעות
 וזה בשנת שבע וארבעים ותשע מאות לממשלת בני ישמעאל:
 והוליד זרה יעקב שני בנים ישמעאל ויוסף וקם בתרו בנו
 ישמעאל כהן גדול בדמשק בפעם הזוכיר בחדש הראשון ביום
 שביע חג המצות ואתקומם אל שנת ב' ונזק ואתעבד עליו מפך
 מן הדת: וקם בתרה איתמר בן אהרן בן איתמר בן אהרן בן איתמר
 בן אהרן בן עזי בן פינחס ומת איתמר הזוכיר בשנת שלשה
 ותשעים ושבע מאות וקעם בתרה בדמשק ברה פינחס כהן גדול
 והות ימי כהנת אדונן² הכהן הגדול פינחס בן אלעזר צעום היום

¹ ע.א.א. של X.

² O. ٤٥٠٦.

קצום הליל פרד זכנו השופט בצדק בעמו הכחן הגדול פינחס בקרית הסרין ועשו עמו כמה עשו עם אבהתה ומת בשנת ששה וחמשים ותשע מאות והקבר תחת האילה עם אבהתה בסרין והות ימי כהנתה מ'א שנה : והכהן בתרו בנו הגדול אלעזר והות ימי כהנתה מ'ח שנה ואודמן בימיו מועד חג המצות ביום השבת וסלקנן להר גריוים ביום ערובתה וצלינן במכתב אבישע כל אימנות צלותה וברך חברכה הגדולה וזה בשנת א' ונ' וק'ט ובתר הצלות שבנו למיכל והמשתד בזה ובשמח ברוך יהוה

ואלה בני הסהב הנכבד אבי הנפוש בן זהר בן מוסף בן אפרים דמכני יוסף ואלה שמותם

אבי יוסף המתקרי צר מצא ואמיר קבצה וגלל מקראתו קבצה כי מיום צא מחמד על פני הארץ לא שמע מנה שמרי קעם זה אבי יוסף ואול אליו ולקח ממנו אימנו ושב בשלם וקבץ כל ראשי העדה אשר ניפצו מן דחלתה דנפלת עליהם מכן קרו שמו קבצה וצר מצא כי ביומיו בא אל הקהל צרות רבות פגשה בנפשו מכן צר מצא

ותלתי תלימיו אב זהותה בר אב נפושא בן זהר דמכני אפרים בר מוסף

ואב איקרה בן אב נפושא בר זהר דמכני מוסף

ומרותה בן אב נפושא בר זהר דמכני מוסף

אבי יוסף הז העקר לכל בני קבצה הנמצאים בכל מדינתה ואב זהותה שכן בגרר ועבר הז ובניו אל ימיה ושכנו בה עד היום הזה

זאב איקרה הו עקר לכל בני שמה
 ומרותה הו אב בני מרותה
 ואילון אינון בני עדן המזכרים לתולדים
 שמרון אב אנמאל בן שמרון דמכני עדן בן מוסף אב בני אנמלי
 נבונה בן יתרנה בן מרחיב דמן¹ עדן בן מוסף אב בני נבונה
 אליו תולדותם
 מוריה הסהב הטכן סהב דעתה קם ממנו ד' בנים טבים זה מוריה
 בן זבן בן מרו בן ששון דמכני עדן בר מוסף
 זאלה שמותם) בניו יוסף ועבדה יתרנה ומנשה
 יוסף בר מוריה בן הששון זה הוא אקר לכל בני ימלפחיה
 ותלימה אבי יפת עבדה הוא אבי לכל בני צמח
 זאב יתרנה הוא אב לכל בני צמח
 ותלימה מנשה הוא אב כל בני יתרנה
 יהושע בן ברק בן עדן הו אב בני נונה ובני התקוי ובני הזכר
 חדו בן רתו בן חלף בן רתו בן כפל בן רומם דמכני מאור בן
 רומם הוא אב בני חלף
 מתנה בן בעי בן משא דמכני מאור בן רומם אב בני מתנה
 מתנה הגדול דמכני בלע בר בנימים אשר יתב כל אלפנה
 כנשאתה וכל שיראתה² שכן בכפר מרדן וגם במדינת³ עזה
 נגדרה בן ברכהתרה בן שרי בן זכור דמכני מאור בן רומם אבי
 כל בני נגדה

¹ X. אשפלו.

² X. שיראתה.

³ X. באשפלו.

ואלה בני מוזין בן חזקיו דמבני מוסף
עצימה בן משלמה בן סעדה בר ברכהתה הטבני דמן עמלי גרר
הו אב בני עצימה

חלבה בן סעדה אבי ברכהתה הלך למצרים ושכן ברה והו אב
בני המורא נופתה ובני הלכה

כרובה בן מתת בן מוקר הו אב בני הכרובה

מלא בן שבו בן זמר הו אב בני מלא

ואלה בני שלם

יצחק בדואה בן אברהם בן ערוד בן שפט אב בני בדואה
גרנקה בן חלף בן יצחק בן אברהם בן ערוד אב בני גרנקה שכן
במצרים

מלמה בן שלם בן יצחק בן אברהם בר ערוד

ועתיר בן השכיר דמבני שלם שכן בעכדה ועתק לקרית הסרין

וזאתנזר בה ומת והקבר תחת קברות הרבנים

ואלה בני זרוד

יוסף בן סוכה בן מתפציה דמבני מגיד

מתוחידה בן רוח בן צדוק בן אבי עזר דמבני מגיד אבי בני

מתוחיה

ואלה בני המנציר

שפר בן צדק בן המנציר דמן המאור דמבני צדק

אב הימין בן יתרנה בן מרחיב בן הכרם בן הצדק

רחיץ בן שפר בן צדק ראש מן רכב בימה ושב מצרימרה וקמת

עליו והשיבך יהוה מצרימרה באניות

אבי האור בן הסוי הקיסרי בן נכון דמבני סבל בן שכיר

צדקה ולא שכן בגרר רק בחוף הים והתודע בצדקה החופי והו

אב בני החופני השכונים בעזה ובמצרים

אב הנצח בן סרח בן שפר בן סנד דמבני צדקה בן המנציר גשאר

בגרר וזבן שבו כל העדה אל מקומותם ונסעו מגרר והו לא

נסע וגר לבדו והתודע בגרה הו אב בני גרה

ואלה בני מנשה דאתעלו מכל מדינאתה ושכנו בשכם ועריה

בחר עזרו מן גלות גרר

זכד בן גאל שכן באלון מורא

ערן בן מקשט בן יפת בן רוה דמבני זכד בן גאל עזר בן גלותה

דשכן במחנה העליונה

נפתלי בן עדן בן מקשט בן יפת בן רוה דמבני זכד שכן בה עם

אביו

יוספנה בן רדף בן מנשה דמבני זכד בן גאל שכן עזר שם

מונס בן צור בן אב ימינה דמבני זכד שכן עזר שם¹

חלק בן מבא בן שרי דמבני זכד שכן בקרית חירתה היא קריה

אצל אלן מורא

הצוי² בן כרם דמבני צורך בן הניח בן ערווד בניו היו שלשה

ואלה שמותם

לליאן ומובאן ומגיד כתלון שכנו בקרית עסכר מול הרגרדיוים

אחר הר עיבל מורה השמש

ומנוח בן שמואל בן נתון בן סרד שכן עמון

ויצחק בן סעיד דמבני מנוח שכן שם

¹ סצג. X.

² X. צמממ.

וחלף יעקב בן חסד בן חדו דמבני מנוח שכן שם
 ומונס בן רדף בן רביע הולד שני בנים אחד שכן בבית בויז
 והשני בקרית צקתה אתרה דאמר אברהם שבו לכם פה ושמה
 היום קווה וגר בה והוליד בן וקרא¹ כרמים וזיתים ולו נחל
 שם יתודע בנחל מחוקה עד היום הזה

מונים בן יצחק בן מונים בן צוריק שכן בקרית עצאפה
 יצחק בן חלף דמבני מטר בן עגן הוא מלמד ארהותה שכן
 בקרית כפר קליל ואתעתק ושכן בבית בויז ובנה מעקה אבן
 ואילים בכנשאתה ושמו מנקש על אבהנה² תיכונה עד היום
 הזה ושכן מבתר שכינותו בארבעים שנה

שרי בן אב בעי דמבני זכד בן גאל בן שגן שכן בקרית עסכור
 יוסף בן חלף בן סעדה בן שגן בן ששון בן יוסף בן סוכה בן
 מתפצירה דמבני מגיד בן זרוד שכן עוד בעסכור מול קרית
 המשפט דבנה יתה בבא רבא רצון יהודה עליו ועל אב[תיו]
 הטחורים וארירת יהודה על המנאצים אשר יקללו אתו
 זה בלא מוסיף ולא מגרע אשר אמצא בעתיקות הרבנים ואכתב
 על כיר הרבן יעקב רצון יהודה עליו אמן

בשנת עשרה ותשע מאות ישמעאיליה קם גבר טב עשה טוב
 שמו ארכונה יעקב מבני פוקה והוה בזבנה תהוא מתקרי שמו
 מלך ישראל כי הוא בימים ההם בפגותה כמלך ישראל בימי
 רחותה והו שכן בארץ מצרים והוה בימים הזוכרים עשה

¹ X. אאאא אאאא אאאא אאאא.

² X. אאאא.

טבהתה¹ עם כל הקהל בכל אתר ועם עורנים וקם לו ברוך העדן
שם אברך ולו עובדים טבים סגים סגים עד מאד עד כי חדל לספר
כי אין מספר ולו בכסיאתה סגי מגליאתה אדכירים לטב עד
לעלם עבודי טבהתה

ובשנת חמשה וארבעים ותשע מאות הגרי² קם גבר עשה טוב
שמו ארכון³ טברה צדקה בן יעקב דמכני מונים והוא שכן
בדמשק הביא אדונן וגברנן ומצנפת ראשינן חכהן הגדול הקדוש
המתבחר הברוך אדונן פינחס ובנו חכהן הגדול אלעזר בדמשק
אל שכם בתר מה היה לאדונן חזוכיר י"ה שנה בדמשק והביא
עמו אנשים ונשים ונערים והעבד כתבו ע[ב]ד יהוה בן אברהם
חבתה יהוה יחלף עליו בכרכה ויגוה גמליו וירחמו וירחם בנו
אמן אדכירים לטב עד לעלם עבודי טבהתה

הזה מכרת הרבנים בשנת שלשה ושלשים ואלף לממלכת
ישמעאל וקם בתרון כהנים לפני העדה בשכם מכני לוי דמו
גופי עזיאל בן קהת ואלה שמותם

צדקה בן טביה חכהן שבע ועשרים שנה

יצחק בן צדקה חזוכיר מה שנה

אברהם בן יצחק חכהן מ שנה

לוי בן אברהם חכהן כ' שנה

טביה בן יצחק בן אברהם חכהן לה שנה

שלמה בן טביה חכהן אחד ושלשים שנה

¹ X. אכאאא.

² X. אאאאא.

³ X. אאאאא.

עמרם בן שלמה הכהן בימי אביו בידו בשנת שלשה וארבעים ומאתים ואלף ישמעאיליה ובשנת שלשה ושבעים ומאתים ואלף בחדש הראשון בשבעת יומי חג המצות מת הכהן שלמה הווכיר ירחמו יהוה אמן

יעקב בן הארן הכהן בימי דודו עמרם בשנת מת אדוני הכהן שלמה שנת שלשה ושבעים ביד דודו יהוה יקים ממו בנים טבים ויירוף היאתה לט שנה אמן

ואשר נמצא בואת הימים מן עדת הישראל¹ השמרים מן אפרים ומנשה (ולגו) לגו עיר שכם מול הרגריוזים בית אל יצוי הכרכה יצוי הכרכה אתון וירכה מספרן בעמל אבהתון אמן
בני מטר דאינון מבני יצחק בן חלף ואנון מן שותלח אב בני מטר בני דנפתה² מבני זית בן תחם אשר הו ריש פעכמאי אב לבני הדנפתאי

בני מרחיב דאנון מבני כפר בן אור אב כל שכוני צרפתאי בני צפר בן מונשאי המתקרים זהותיה דמבני צפר זה סוד מרת ראיחיה כתוב בתולידה אל סוף הימים התם כרוך יהוה

TRADUCTION.

Voici le calcul des Hébreux par lequel nous savons régler les jours, les mois et les années. Ce calcul nous est parvenu par Pinhas, fils d'Éléazar, fils d'Aaron le Kohen (que la paix soit avec lui, avec son père et avec son grand-père, amen), le-

¹ X n'a pas ce mot.

² X. *באבא*.

quel l'avait appris du prophète Moïse (que la paix de l'Éternel soit avec lui). Ce calcul est la tradition¹ des trois patriarches Jacob, Jichak et Abraham (que la paix soit avec eux); il leur fut enseigné² par 'Eber fils de Sem, fils de Noé, fils d'Adam; celui-ci le reçut des anges à qui il fut donné par l'Éternel.

Notre père Pinhas le grand prêtre, dont la dignité pontificale est restée dans sa famille, a essayé³, après l'entrée des Israélites dans le pays de Chanaan et lorsqu'ils y avaient été établis, de calculer sur le mont Garizim la marche du soleil et de la lune; Dieu avait dit en effet lorsqu'il les créa⁴ : « Ils serviront de signes, et pour les saisons, et pour les jours, et pour les années. » Le calcul avec l'un d'eux seulement (c'est-à-dire avec le soleil ou avec la lune) ne suffit pas⁵, puisque Dieu a dit⁶ : « Tu observeras cette institution au temps fixé, à chaque anniversaire; » or, si nous ne comptions qu'avec l'un deux, nous n'arriverions pas à fixer le mois du printemps, qui doit être tous les ans le Nisan, et que Dieu a commandé d'observer. Béni soit l'Éternel notre Dieu qui, par l'organe d'un pro-

¹ منقول.

² وتعلموه.

³ امتحنه فيلخس ابينا على عرض هرجريبيزيم الشريف تتعمل به سيران الشمس والقمر

⁴ Genèse, I, 14.

⁵ Cf. *Beresith rabba*, ch. v; *Das Buch der Jubiläen*, dans les *Jahrbücher der biblischen Wissenschaft*, de M. Ewald, t. II, p. 234, et B. Beer, *Das Buch des Jubiläen*. Leipzig, 1856, p. 26.

⁶ *Erode*, XIII, 10.

phète juste et fidèle, nous a donné un calcul exact et une loi parfaite, où il est dit¹ : « Les fêtes de l'Éternel que vous appellerez *saintes convocations*, voici mes fêtes. » Noé connaissait déjà ce calcul, puisqu'il est dit (dans le Pentateuque²) : « Le deuxième mois, le dix-septième jour du mois, en ce jour toutes les sources du grand abîme éclatèrent; » et plus loin³ : « Les eaux s'accrurent sur la terre pendant cent cinquante jours; » on y dit encore⁴ : « L'arche s'arrêta au septième mois, le dix-septième jour de ce mois. » Si nous réduisons les jours (mentionnés dans l'histoire de Noé) en mois, nous en trouverons six. Il y est encore dit⁵ : « Au dixième mois, le premier jour de ce mois, les sommets des montagnes apparurent. »

Il est de tradition que Dieu a transmis à nos ancêtres, depuis Adam jusqu'à Moïse, trois livres, savoir : Le livre des guerres, celui de l'astronomie et celui des signes⁶. Adam et ses fils, la génération pure, savaient quel est celui qui a créé les deux luminaires pour servir à fixer les saisons, les jours et les années; rien ne resta caché non plus à Noé⁷,

¹ Lévitique, xxiii, 4.

² Genèse, vii, 11.

³ *Ibidem*, 24.

⁴ *Ibidem*, viii, 4.

⁵ *Ibidem*, 5.

⁶ ثلاثه مدارج مدرج الملاحم ومدراج التلخيم ومدراج الايات

⁷ Cf. *Pirqé de Rabbi Eliezer*, ch. viii; le livre cabalistique Reziel (éd. Amsterdam), p. 3^b. Cf. aussi Jellinck, *Beth ham-Midrash*, t. III, p. 158, les *Jahrbücher*, etc. II, "46, et Beer, *op. cit.* p. 8.

à propos duquel il est dit¹ : « Dieu dit en son cœur, » et Dieu lui fit connaître les époques des semailles, de la moisson, du froid et de la chaleur. Noé transmit cette connaissance à ses fils. Dans l'histoire de Jacob nous trouvons également² : « Il servit chez lui (Laban) encore sept années et quelques mois. » Nous pouvons donc savoir par tout ce qui précède que les paroles adressées à nos ancêtres³, « Ce mois sera pour vous le premier des mois, » sont vraies, et que Dieu leur a accordé sa bonté et sa grâce en dehors de toutes les autres nations de la terre. Nous savons encore que le sabbat et les fêtes ainsi que les préceptes et les sacrifices qui s'y rattachent nous furent transmis par le prophète Moïse, car il est dit⁴ : « Moïse fit connaître les fêtes aux enfants d'Israël. »

Ce calcul (comme nous l'avons dit) est resté traditionnel chez nos pères; on ne peut en effet le connaître par la *Thorah* elle-même, mais seulement par les grands prêtres, et surtout par la famille de Pinhas. Après l'arrivée de nos pères dans la Terre sainte, dans le pays de Chana'an, et après que Dieu leur eut accordé le repos de tous leurs ennemis d'alentour, Pinhas, fils d'Éléazar le prêtre (que la paix éternelle soit avec lui, ses ancêtres et son oncle), avait examiné la longueur et la largeur de la

¹ *Genèse*, VIII, 21.

² *Ibidem*, XXIX, 20.

³ *Exode*, XII, 2.

⁴ *Lévitique*, XXIII, 44.

sainte montagne de Garizim ; Dieu lui avait fait connaître au mois de Nisan de l'année 2794 de la création la marche du soleil et de la lune, par laquelle nous pouvons fixer les fêtes dans les années et dans les mois. Ce calcul est resté entre les mains de sa postérité, héritière de l'alliance de Dieu et qui est la filiation pure, chargée seule de l'instruction des Israélites ; ainsi il est dit à propos du grand prêtre¹ : « Aaron portera le péché des choses saintes . . . ; » on dit encore à propos de Josué² : « Il se tiendra devant Éléazar le prêtre et il le consultera par les Ourim. » Enfin ce calcul est gardé par eux jusqu'à ce jour (que le nom de Dieu soit grand).

Nous avons fait les recherches sur les jubilés depuis l'établissement des enfants d'Israël dans le pays de Chana'an jusqu'à ce jour, qui est le quatrième mois, le Thammouz, de l'année 747 de l'hégire, et nous avons trouvé soixante jubilés, plus la quatrième année de la cinquième *shemithah* du soixante et unième jubilé après l'établissement des enfants d'Israël dans le pays de Chana'an³, année correspondant à la 5778^e année de la création et à l'année 714 de Jezdegird⁴, un des enfants de Ptolémée,

¹ *Exode*, xxviii, 38.

² *Nombres*, xxvii, 21.

³ Cf. M. Wilmar, *op. cit.* p. lxxxiv.

⁴ Jezdegird ben Sheheriar fut le dernier des Sassanides ; l'ère jezdegirdique devrait tomber sur l'année 632 ou la onzième année de l'hégire. Les Orientaux commencent cette ère de la chute de l'empire, et non de son commencement. (Cf. D'Herbelot, *Bibl. or. s. v.* et Ideler, *Chronologie der alten Völker*, t. II, p. 518 sqq.)

qui était un des plus grands philosophes et très-versé en astronomie, ayant beaucoup écrit sur cette dernière science. Lorsque Jezdegird se fut occupé de la science que ses ancêtres cultivaient et qu'il eut cherché à comprendre le calcul des Samaritains, la vérité lui fut révélée (en contribuant à la propagation de la vérité, il a voulu s'acquérir un souvenir heureux dans la postérité) ¹.

Nous avons trouvé que depuis l'établissement des enfants d'Israël dans le pays de Chana'an jusqu'à ce jour, qui est le mois de Thammouz, correspondant au *rebia el-awal* de l'année 747 de la domination des Ismaélites, le nombre des jubilés est de soixante, plus quatre *shemith* et quatre années de la cinquième *shemith* du soixante et unième jubilé depuis l'établissement des Israélites dans la Terre sainte. Pendant cinq jubilés et deux *shemith* nos ancêtres ont pu célébrer la 50^e année, en faisant retentir la trompette dans tout le pays, et en proclamant la liberté pour ses habitants. Quand l'Éternel eut renversé sa demeure, de mauvaises années survinrent, et les Israélites furent dispersés sur toute la terre; malgré tout cela ils continuèrent à observer la loi de Dieu.

En calculant les jubilés et les *shemith*, nous avons trouvé ce que nous faisons suivre dans notre commentaire béni. Depuis la création d'Adam jusqu'à l'entrée des Israélites dans le pays de Chana'an

¹ Nous ne sommes pas sûr du sens de cette phrase; le traducteur arabe la rend : ان يكون له في ذكر سعد يكون شاهد بصدقه.

il s'est écoulé 2794 années, et depuis cette époque, où les Israélites avaient commencé à observer les *shemithoth*, d'après ce qui est écrit¹, « Quand vous viendrez dans le pays que je vous donne, vous moissonnerez les moissons. . . » jusqu'à ce jour où j'écris ce commentaire, on compte 2984 ans. La première année de la première *shemithah* n'était que de six mois², vu que le commencement d'une *shemithah* est le premier jour du septième mois, selon ce qui est écrit dans le Pentateuque³ : « Le septième mois, le dixième jour de ce mois, le jour du *kip-pour*, vous ferez sonner la trompette dans tout votre pays. » Si tu fais un calcul exact tu trouveras que cinq jubilé font 246 ans⁴, selon le calcul que je fais suivre. Le premier jubilé fait 50 ans, avec le second tu obtiendras 99 ans, avec le troisième 148, avec le quatrième 197, avec le cinquième 246; au dixième jubilé tu auras 492 ans, au vingtième 984, au quarantième 1968, au cinquante-cinquième 2706, au cinquante-sixième 2755, au cinquante-septième 2853, au cinquante-neuvième 2902, au soixantième 2951, au soixante et unième 3000, au soixante-deuxième 3049, au soixante-troisième 3098,

¹ *Lévitique*, xxiii, 10.

² Cf. pour la même opinion, B. Beer, *Das Buch der Jubiläen*, p. 38; les rabbins le font commencer quatorze ans après l'entrée des Israélites en Chana'an.

³ *Lévitique*, xv, 9.

⁴ Le jubilé ne compte que quarante-neuf ans d'après R. Yehudah (Talm. de Bab. *Nedarim*, 61^a). La même opinion est exprimée dans le *Livre des Jubilés*; cf. B. Beer, *op. cit.* p. 38.

au soixante-quatrième 3147, au soixante-cinquième 3196 ans. Si donc tu veux savoir combien d'années se sont écoulées depuis l'établissement des Israélites en Chana'an jusqu'aujourd'hui, ajoute aux années du grand calcul six autres années, car c'est à la septième seulement que notre aïeul Pinhas a établi le calcul sur le plateau du mont Garizim. Nous savons en effet, par tradition, que nos ancêtres sont restés sept ans au delà du Jourdain, avant que l'Éternel les eût établis en paix dans leur pays; le calcul des *shemith* et des jubilés n'a commencé que depuis l'entrée en Chana'an, selon ce qui est écrit¹ : « Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, la terre se reposera; ce sera un sabbat à l'Éternel. Pendant six ans tu ensemenceras ton champ et durant six ans tu tailleras ta vigne et tu récolteras ses productions. » On dit encore² : « Ils mangèrent de la manne jusqu'à leur entrée dans la terre de Chana'an. » Après cette époque ils semèrent, moissonnèrent et observèrent les *shemith* et les jubilés. Ce calcul nous vient de tradition, ainsi que nous l'avons dit, jusqu'aujourd'hui, mois de Thammouz, qui correspond au rebia el-awal de l'année 747 de la domination des Ismaélites.

Nous possédons encore une autre tradition par laquelle nous savons que les Israélites ont observé la pâque au 15 Nisan, de même que les autres

¹ *Lévitique*, xxv, 2, 3.

² *Ezra*, xvi, 35.

fêtes, pendant les quarante-trois ans qu'ils séjournèrent dans le désert.

A l'époque du grand pontificat d'Éléazar, fils d'Aaron, son fils Pinhas établit le calcul mentionné¹, qui est exact et vrai, dans la treizième année du sacerdoce de son père, sur le plateau du mont Garizim. C'est dans cette année qu'Abisham, fils de Pinhas, écrivit le livre² saint qu'on conserve encore aujourd'hui dans la maison du grand prêtre à Sichem (que Dieu conserve cette ville). D'après ce calcul nous fixons nos fêtes sans altération, car nous connaissons le calcul depuis Adam jusqu'à la sortie des Israélites de l'Égypte par la Thorah; ce calcul, nous le conservons avec la conservation du sacerdoce (que Dieu nous garde ainsi que toute notre communauté, jusqu'à l'arrivée du temps de la grâce³).

Moi, Jacob fils d'Ismaël, fils d'Abdel, fils de Jacob, fils de Pinhas, fils d'Éléazar, fils de Nethanel, fils d'Éléazar, fils de Nethanel, fils d'Éléazar, fils d'Amram, fils d'Aaron, fils d'Éléazar, fils de Lévi, tous grands prêtres (que la gloire et la grâce de l'É-

واجلس..... من ابتدا هذا الحساب في سيران حه (حقيقاً)¹
حسناً استوى وقريباً على عرض

² Cf. M. Rosen dans le *Morgenländische Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 584, et M. Petermann dans la *Realencyclopädie* de M. Herzog, s. v. *Samaria*.

³ أيام الرضوان; Cf. pour ce mot Juynboll, *Chronicon Samaritanum* (*liber Josuæ*), p. 340.

ternel soient avec eux), j'ai écrit cette *mishnah*¹ dans l'année mentionnée ci-dessus, pour la famille de Bené Shemesh, pour Ismaël (qui connaît le secret de ce calcul), pour ses fils (que Dieu leur accorde son assistance), pour son frère cadet Joseph et pour les fils qu'il engendrera (que Dieu les assiste avec celui qui connaît ce calcul²); et moi je rends grâces à l'Éternel mon Dieu.

Nous avons copié ce commentaire³ de l'autographe de mon grand-père Éléazar ben Amram (que son âme repose en paix), qui dit l'avoir écrit en 544 de l'hégire (que Dieu le bénisse, amen. Le nom de Dieu soit loué éternellement).

Les heures du mont Garizim vers la montée de Sichem sont quatorze un dixième et cinq neuvièmes d'heure, d'après la tradition de notre aïeul Pinhas, le fils d'Éléazar (qu'il soit loué le nom de l'Éternel qui nous a distingués de toutes les autres nations par ses saints commandements, qui nous a accordé le repos, la sainteté, et une loi parfaite et juste, et qui nous a envoyé un prophète fidèle, amen).

Si tu veux connaître le côté du soleil, c'est-à-dire

كتبت هذا السفر في السنة المتقدم ذكره لبني شمس
المعارف وكنز العلوم والحكمة الذي عرف سر الحساب وكل علم
..... ولولادة.....
au lieu de 506, ci-dessus, p. 398.
il faut probablement lire 504.

² وبرزقه مع العلم الذي يعرف

³ وهذا السرح نقلته مشروح مكتوب بخط جدى الكبير

la distance entre le soleil et la lune au moment de leur jonction, tu dois calculer au juste les degrés quand il se lève et connaître les degrés du milieu du ciel jusqu'à ce qu'il l'ait atteint (?), ainsi que sa place vers le nord ou le midi. Sache aussi les degrés et minutes de sa déclinaison ainsi que celle du dragon (?). Si tu connais tout ce qui précède, prends ce qui reste du côté de la lune et calcule sa place; si la déclinaison du soleil et de la lune est sur une et même place, additionne (?); si la déclinaison se trouve en différentes places, retranche ce qui reste de ce qui est plus et vois ce qui te reste. Si tous les deux sont au nord, ôte (le nombre?) de la latitude de la terre; si tous les deux sont vers le midi, ajoute-le à la latitude de la terre. Avec ce qui résulte après l'addition ou la soustraction, calcule le côté de la lune, et prends la sixième partie de ce que tu obtiendras. . . ? Dieu connaît les secrets¹.

منذ انتك طالب معرفة جهت الشمس وهذا البعد الذى¹
 بين الشمس والقمر فى ساعة اجتماعهم اعرف (واعرف x) درج
 صعودها بالعكس واعرف بها درج (تدرج x) وسط السما من اول
 قولها حتى ان الذى وصله واعرف مكانها شمالى او جنوبى واعرف
 قدر ميليتها درج ودقائق والان اعرف قدر النبين درج ودقائق
 ليسها ساعا من درج ودقائق وسط السما وان كان وخذ ما
 تبقى جهت القمر واعرف مكانه ان (وان x) كان ميل الشمس
 وجهة القمر واحد جماعهم (القمر فى مكان واحد جماعتهم x) وان
 كانوا مخالفين انصر اين الذى نقص من اين الذى زاد وانظر

Adam, 130 ans.	Yered, 62 ans.
Sheth, 130.	Hanokh, 65.
'Enosh, 90.	Mesuthelah, 67.
Qenan, 70.	Lemekh, 53.
Mahlalel, 65.	

Depuis Adam jusqu'à la naissance de Noé il s'est écoulé 707 ans, et depuis Adam jusqu'au déluge 1307 ans.

Shem, 100 ans...	Réu, 132 ans.
Arpakhshad, 135.	Serug, 130.
Shelah, 130.	Nahor, 79.
'Eber 134.	Therah, 70.
Peleg, 130.	

Depuis la naissance d'Arpakhshad jusqu'à celle d'Abraham il s'est écoulé 940 ans; et depuis Adam jusqu'à Abraham 2247 années.

Abraham, 100 ans.	Amram, 72 ans.
Jîshaq, 60.	Ahron, 40.
Jacob, 87.	Moïse (que la paix soit avec lui) prophétisait, 40.
Levi, 52.	
Qehath, 71.	

الذى تبقا وان كانوا اثنين في جهة الشمال اسقطهم في وسع الارض وان كانوا اثنين في جنوب زيدهم على مساحة الارض ومن اجتمع بعد زيدة او نقصته اعرف به جهة القرومها (ومها x.) اجاخذ سدسه وما ما (وما هو هو x.) جهة الشمس ليس ساعات واللّه يعلم الخفيات — Cf. l'explication de ce passage par M. H. Z. Slominsky dans le *Ham-Maguid*, XIII, 349. — Nous avons conservé entièrement l'orthographe du manuscrit pour qu'on se puisse faire une idée de la connaissance de la grammaire arabe par les Samaritains.

Jusqu'à la mort de Moïse (que la paix soit avec lui), il s'est écoulé 2794 ans (Dieu est saint éternellement).

Éléazar, fils d'Abron, 50 ans.	Shishi, son fils, 50 ans.
Pinhas, son fils, 60.	Bahqi, son fils, 35.
Abisha, son fils, 40.	Uzi, son fils, 27.

L'année 25 du sacerdoce de ce dernier, Dieu renversa le saint tabernacle fait par Beçalel.

Depuis Adam jusqu'à la destruction du saint tabernacle il s'est écoulé 3050 ans.

Voici les noms des grands prêtres qui ont exercé le pontificat après la destruction du tabernacle : Shishi, 39 ans. Pendant le sacerdoce de ce même Shishi vinrent douze hommes, chefs de la tribu de Joseph, abandonnant les villes qui leur avaient été dévolues par le sort, pour s'établir¹ sur le mont Garizim auprès du grand prêtre. Ils y restèrent jusqu'à la mort du grand prêtre Tobiyah, qui fut tué par les Arabes, et depuis lors aucun grand prêtre n'y demeura plus. Voici leurs noms :

'Eden² ben Çadiq ben Shuthelaḥ de la grande Shalem³.

¹ واستنجدوا.

² Nous sommes obligé d'adopter une prononciation arbitraire pour les noms propres, n'ayant aucun moyen d'en connaître la véritable prononciation.

³ سالم الكبير, peut-être Salim au nord de Beith Fourik (Robinson, *Biblical researches*, London, 1867, III, 298). Le *Talmud* connaît un endroit samaritain sous le nom de *Kefr Shalem*. (Cf. notre *Géographie du Talmud*, Paris, 1868, p. 173.)

Lekhed¹ ben Sathur ben Makhir ben Bekher de Beith Fethouhah².

Paroq³ ben Joseph ben ben Thaḥam de Santa'a Karimathah⁴.

Na'anch ben Naphtali⁵ ben ben Shuthelaḥ de 'Ilanah Tabah⁶.

Ab Nebo⁷ ben Taba ben Shalom ben ben 'Eden de Sikhem⁸.

Karmi ben Gaber ben ben Thaḥam de Amnath Serah⁹.

'Eglon ben ha-'Ayud¹⁰ ben ben Perath de Beith Peor¹¹.

Zeïth ben Shakhar¹² ben ben Bekher de Jiskar¹³.

Sagian¹⁴ ben Sa'oud ben ben Noun de Louz, qui

¹ أبو الفتح.

² بيت فتوحه.

³ خلوص.

⁴ طول كرم. Tel Kerâm se trouve sur le chemin de Naplouse à Iaffa (Robinson, *op. cit.* III, 126.)

⁵ شقا ابن عطا الله.

⁶ شجر الخير.

⁷ أبو النبا.

⁸ نابلوس.

⁹ عادة سرح.

¹⁰ العيود.

¹¹ بيت فاغور. Robinson, *op. cit.* III, 275.

¹² زيتون ابن مستاجر.

¹³ عسكر; cf. *Géographie du Talmud*, p. 170.

¹⁴ سيجان.

est Shomron, endroit où le gracieux ¹ roi (Josué) construisit un temple dans les environs du saint tabernacle; c'est également le mont Josué et ses environs ².

'Eber ben Samakh ben ben Makhar de Kefr Yahbath ³.

Ouri ben Gamal ben ben Yaïr de Qa'athah rabthah ⁴.

Mashbah ben 'Amed ben ben Nobah de Nobah ⁵.

Voici les noms des grands prêtres :

Baqhi, 23 ans.

Shabet, 28.

Shalom, 25.

Hizqiyah, 20.

Yehonathan, 28.

Yaïr, 22.

Daliah, 25 ans.

Yaïr, 19.

Yehonan, 28.

Ismaël, 26.

Tobiyah, 28.

C'est Tobiah, le dernier des grands prêtres qui aient habité sur le mont Garizim, et qui fut tué par les Arabes.

Son fils Çaddiq, le prêtre, 20.

Celui-ci quitta le mont Garizim pour s'établir à 'Aqrabith ⁶ et les environs avec douze princes, vail-

¹ الرضوان.

² ومجمله.

³ كفر الوهبية.

⁴ قضيه (قضييه) الكبريا.

⁵ نبيج; la ville biblique, נבִיג.

⁶ عقريه; Robinson, *op. cit.* III, 296.

lants hommes, qui excellaient ¹ dans la science et la sagesse.

Voici leurs noms :

Zeïth ben Shakhar ben ben Bekher de Jiskar.

Sagian ben Sagil ben Shomron ² de Louz.

Les dix autres se choisirent des localités où ils s'établirent.

'Eber ben ben Makhar demeura à 'Aphrah ³;

Shelah ben Hori ⁴, à Birthah ⁵ et les environs;

'Amed ben Nobah, à La'an ⁶ et les environs;

Ceux-là étaient de la tribu de Menasheh.

Voici ceux de la tribu d'Éphraïm :

Çadoq ben Shuthelah retourna vers sa ville, la grande Shalem;

Bekher ben Ismaël demeura à Jasfah ⁷ et les environs;

Thaham ben Abraham demeura à Mardah et les environs;

¹ ملائین.

² سیاح ابن خواص ابن الحفیظ.

³ فرعته; Robinson, *op. cit.* III, 134.

⁴ صالح ابن الخاص.

⁵ البيرة; il y a plusieurs endroits de ce nom.

⁶ L'arabe n'est pas clair ici; on lit اللنی.

⁷ یاسوف; M. de Saulcy, *Voyage dans la Terre sainte*, t. II, p. 243; nous trouverons ce nom écrit plus loin, p. 539) ישוב, endroit que le *Talmud* mentionne également (conf. *Géographie du Talmud*, p. 90).

'Aqab ben Na'aneh demeura à Tirath Nemareh¹ et les environs;

'Eden ben Ab demeura à Beth Porikh² et les environs;

Gabar ben Karmi demeura à Qiryah Hādjuh³ et les environs;

Perath ben Ahiyoud⁴ demeura à Soukkah⁵ et les environs.

Ce sont là les chefs des tribus d'Israël.

Nous allons retourner encore aux grands prêtres.

'Amram, le grand prêtre,

28 ans.

Hilqiyah, 24.

'Amram, 38 ans.

'Aqoub, 36.

'Aqabyah, 39.

Celui-ci fut emmené en captivité par Nabuchodonosor.

Helal, 45 ans.

Ce Helal ainsi qu'Aqabyah moururent à Babel, mais Sharyah retourna au saint mont Garizim.

Sharyah, 40 ans.

Lévi, 50.

Nethanel, 52 ans.

'Azaryah, 35.

C'est cet Azaryah qui, dans la dixième année de

¹ Peut-être Nimrin, sur la route de Beth-El. (Robinson, *op. cit.* I, 445.)

² Robinson, *op. cit.* III, 298; c'est probablement le פֶּרֶךְ de la Mishnah (*Géographie du Talmud*, p. 275).

³ قريه حجة.

⁴ غص ابن الوحيد.

⁵ سويكه; peut-être un des endroits appelés *Shuweiqeh*.

son sacerdoce, fut exilé et envoyé loin dans la province de l'est par le roi des Grecs.

'Abdel son fils fonctionna comme grand prêtre pendant 40 ans; dans la trente-cinquième année du sacerdoce de ce même 'Abdel, son père, ainsi que tout le peuple d'Israël au nombre de 300,000 hommes hormis les jeunes gens, les enfants, les femmes, les serviteurs et les étrangers, retourna dans le pays, et se rendit sur le mont Garizim, la maison de Dieu, la bonne montagne, où le grand prêtre 'Abdel construisit un autel et offrit des sacrifices. Sanballat, le chef de la tribu de Lévi, partagea la judicature¹ avec lui (p).

Ḥizqiyah, 30 ans.

'Amraḡ, 32 ans.

Ḥananyah, 24.

Le fils de celui-ci avait épousé la fille de Darius roi d'Assyrie.

Ḥanan, 25 ans.

Ḥizqiyah, 21 ans.

A son époque vint Alexandre, roi de Macédoine, et conquît toute la terre.

Daliyah, 42 ans.

Menaseh, 36 ans.

'Aqoub, 40.

Yaïr, 39.

'Aqabyah, 35.

Nethanel, 41.

Lévi, 41.

Jehoqim, 32.

Éléazar, 44.

Jehonathan, 27.

Au temps de Jehonathau fut mis à mort Jésus fils

¹ وقضية سنبلط معه في حضرة

de Miryam, fils de Joseph le charpentier ben Hanapheth¹, à Jérusalem, sous le règne de Tibère, roi de Rome, par Palitah (Pilate) son gouverneur.

Élishama', 33 ans.

A son époque vint Asnisianus (Vespasianus), roi de Rome, et qui détruisit Dora (Daron), qui est Césarée, ville bâtie par Sheth; il avait arrêté l'eau par des constructions, de sorte qu'elle inonda la ville. Il l'appela Daron en l'honneur de son fils².

Shemayah, 10 ans.

'Aqbon, 30 ans.

Tobiyah, 8.

Pinhas, 40.

'Amram, 9.

Lévi, 45³.

A l'époque de ce dernier vint Adrien, roi de Rome, qui prit Jérusalem, et fit inscrire sur une table d'airain à Sikkhem la défense à tout juif de demeurer dans cette ville, à cause de sa femme qui était une Samaritaine de Jasubh⁴.

Éléazar, 32 ans.

Éléazar, 41 ans⁵.

Baba, 28.

Au temps de cet Éléazar, vint Ptolémée le grand-

¹ La traduction arabe porte ici, en caractères samaritains, $\text{ܘܫܐܝܝܡܐ ܒܢ ܝܘܫܘܒ ܫܝܬܐܢܐ}$ (Cf. Ab-oul-Fathîh, *Annales*, p. 107.)

² *Ibidem*, p. 108; on y trouve aussi le mot ܘܟܕܘܢܐ . Notre traduction arabe a ܘܟܕܘܢܐ .

³ *Ibidem*, p. 107, où l'on compte un plus grand nombre de prêtres.

⁴ *Ibidem*, p. 113, 115.

⁵ *Ibidem*, p. 114, où on lit ܘܟܕܘܢܐ .

père de Jezdegred; Ptolémée était en Égypte et Jezdegred à Babylone.

'Aqbon, 23 ans.
Nethanel, 32.

Baba le Grand...

Ce même Baba chassa les ennemis de Dieu du pays de Chana'an et régna quarante ans; il révéla la véritable religion, construisit une synagogue, enseigna la science de la Thorah, et établit des écoles. Chaque Israélite retourna dans son pays; les prêtres, fils d'Ahron, se répandirent dans la ville des Samaritains, et dans d'autres localités ¹.

Les enfants d'Ithamar étaient : Le premier-né 'Abdi, [les autres] : Malakh, Çadkuel, Shebà, Our et 'Az; ceux-ci se multiplièrent et peuplèrent le pays de Chana'an.

Voici les noms de ceux auxquels Baba le Grand donna des possessions pour s'y établir ² :

A Ismaël il donna le pays de Louzeh jusqu'à Galilée sur la mer ³, et avec lui était le prêtre Na'aneh.

A Jaqob de Jiskar il donna le pays jusqu'à Tibériade ⁴, et avec lui était le prêtre Nethanel.

A Zeïth ben Thaḥam il donna le pays à l'est du

¹ Ab-oul-Fathḥ, p. 130. et 132.

² *Ibidem*, p. 134; ici il dit avoir pris ce passage d'une chronique. Les noms géographiques sont très-défectueux dans le texte de M. Wilmar.

³ الى جليل 133 p. Ab-oul-Fathḥ; من لوزة الى ساحل البحر الذي على البحر.

⁴ *Ibidem*, طبريه, au lieu de طبريس.

mont Garizim jusqu'au Jourdain, et avec lui était le prêtre Éléazar ben Pelah.

A Jehoshoua ben Beraq ben 'Eden il donna le pays depuis Kefr Halul jusqu'à Beith Shebat¹, et avec lui était le prêtre 'Amram ben Sered. Cet 'Amram est le même que Tutah², père de Marqah, l'excellent savant (que son âme repose en paix, amen).

A Abraham Shamatimah ben Our ben Perath il donna le pays de Horon jusqu'au pays de Pelishthim³, et avec lui était le prêtre Hakumah⁴.

A Israël ben Makhir il donna depuis 'Azah jusqu'au fleuve de l'Égypte, et avec lui était le prêtre Shalom.

A Joseph ben Shuthelah il donna le pays de la Bonne-Montagne⁵ jusqu'à Césarée, et avec lui était le prêtre Ahron ben Ahar.

A Lael ben Bekher il donna le pays de la frontière de Karmel jusqu'à Akko, et avec lui était le prêtre Joseph Geninah.

A Bekher ben Our il donna le pays de Tour-Naqer⁶ jusqu'à Çourel, qui est Çour, la ville cons-

¹ بيت الحكم, Ab. F. بيت سبط.

² والد مرقة بينبوع; وهو طوطه ابو مرقة النات العلوم الحكمة.

³ اعطاء لجوريم الى خراسان; Ab. F. من الخواص الى فلسطينه.

⁴ حكمومه عالم; Ab. F. le prend pour un nom propre et lit

⁵ فورة طيه. Ab.

⁶ Ibidem, p. 1314, طور نرد; il y manque certainement une ligne,

truite par Yered; il y demeura et mourut à Kefr Maroun¹, et avec lui était le prêtre Ahron ben Zabed.

A Shebat ben Cebo ben Makhir il donna le pays depuis le fleuve Leitah jusqu'à Cidon jusqu'au golfe², et avec lui était le prêtre Zariz ben Menir, l'excellent savant.

A Barad ben Shiran ben 'Amed il donna la montagne de Galil jusqu'au fleuve jusqu'au Liban et tous les villages autour de cette montagne, et avec lui était le prêtre le plus instruit, Zeith ben Levi.

Le nombre des années qui se sont écoulées jusqu'à Baba le Grand est de quatre mille six cents. 'Aqbon succéda comme grand prêtre à son frère Baba Rabba et fonctionna pendant vingt-six ans. Sous son pontificat vint à Sikhem Dosetis³ fils de Falfuli; ce dernier n'était pas originaire du peuple samaritain, mais il descendait des étrangers⁴ sortis avec les Israélites d'Égypte, et dont les familles sont en grand nombre.

Nethanel, 31 ans.

Éléazar, 17 ans.

'Aqbon, 20.

'Aqbon le Grand, 30.

Éléazar Abi Miryam, 25.

Éléazar, 40.

'Aqbon, 24.

Nethanel, 31.

et il faut lire : اعطاءه طور نقر الى الصور القادر هي صور هذبة :
المدينة الذي بناها يرد وسكن.....

¹ Ab-oul-Fathh, كفر ماروت; Marôn, en Galilée (Robinson, *op. cit.* III, 69).

² الى الغر منه.

³ Ab-oul-Fathh, p. 101, دوسيس.

⁴ X. 𐤀𐤃𐤁𐤁𐤁𐤁𐤁; trad. ar. الخليفة. Ab. p. 102, conserve le mot samaritain et écrit العريب.

Dans la douzième année de son sacerdoce, Zenon¹, roi de Rome, s'empara du mont Garizim et y construisit une tour qu'il habita; il y mourut et fut enseveli sur le sommet de la colline sainte (que la paix soit sur elle).

Éléazar, 25 ans.

A son époque vint à Louza Zahar, le chef des enfants de Qibaceh. Il rassembla ses gens, alla vers Muhamed, mais il ne put pas arriver à faire une alliance avec lui(?)².

'Amdi Jaqob Jaskar est le chef des enfants de Maourthah.

A la fin du pontificat de cet Éléazar, Muhamed prophétisa à la Mecque pour les Ismaélites et fit du bien aux Samaritains.

Zeith est le premier des Pa'amaï et le chef des enfants de Daniftaï³.

Jehushua ben Baraq ben 'Aden ben hath-Thaqvi⁴ est le père des enfants de Nouneh.

Abraham ben Our de Dagoun est le père des enfants de Tobiyah et des enfants de Qala⁵.

Israël ben Makhir est le père des enfants des Cobi⁶.

¹ Ab-oul-Fathh, 100-101; cf. Munk, *La Palestine*, p. 610^a.

² ولا آمن به.

³ زيت هو اول الدوافع اب لبني الدنوفيه.

⁴ القوي.

⁵ الجماعة, comme קהלה.

⁶ القدرية.

Joseph ben Shouthelah est le père des enfants d'Aïneh, des enfants de Sahla, des enfants de Matar, des enfants de Haleb et des enfants de She-lah.

Lael ben Bekher est le père des enfants de Hado¹ et des enfants de Naphthali.

Bekher ben Our est le père des habitants de Çar-fathaï, des enfants de Habib, des enfants d'Antoli et des enfants de Hablal.

Shabat ben Çabo est le père des enfants de Mathuhyah, des enfants de Nehosheth et des enfants d'Abas.

Barad ben Sharyan est le père des enfants de Malikh, des enfants de Galil, des enfants de Zahar le Grand², qui demeurent à Gaza. Zahar s'en alla ensuite à Gerar³ et eut trois fils.

Qaqāï⁴ [est le père?] de tous les gens de Beth-forikh, qui habitèrent Thothaï⁵,

Les enfants de Shamtāï, de Qiyatin, de Moutaï, de Bahluli, de Mashlaï, de Sabnaï, de Rabkhaï, de Samqaï⁶, de Qaqulaï, de Menashaï, de Cefar et de Karkor⁷.

¹ السورويه.

² بدر الكبير.

³ خالفا; חלוצה, dans le Thargoum.

⁴ قاقاعه.

⁵ توتای.

⁶ الزلاي.

⁷ صيحا ومساكل.

Toutes ces familles commençaient à fleurir pendant le pontificat d'Éléazar¹ le grand prêtre.

Nethanel, 20 ans.

'Aqbon, 30 ans.

Éléazar, 18.

Cet 'Aqbon trouva la mort en tombant dans le Jourdain à Jéricho, et on l'ensevelit dans le sépulcre de ses pères à Kefr Nemareh.

Éléazar, 16 ans.

'Aqbon, 21 ans.

'Aqbon, 20.

Éléazar, 26.

Éléazar, 22.

Shim'on, 7.

Dans la deuxième année du sacerdoce de ce Shim'on, qui était une année de jubilé, Chosroës, roi d'Assyrie², fit crucifier un grand nombre de Samaritains; dans la quatrième année, 'Arqali³, roi de Rome, s'empara du pays de Chana'an, et dans la vingt-deuxième année les Arabes conquièrent tout le pays et pillèrent Césarée⁴.

Lévi, 31 ans.

Pinhas, 12 ans.

A l'époque de ce Pinhas fils de Lévi le grand-prêtre, cinq étoiles, se mouvant de l'est vers l'ouest et de là vers le nord, furent aperçues au ciel; ce phénomène eut lieu le jeudi 4 Thishri.

¹ ظهرت نسبتهم في قساوة وفي امامة.

² Khosru II entra en Palestine en 614. (Munk, *op. cit.* p. 612^b.)

³ Héraclius (*ibidem*, p. 613^a).

⁴ *Ibidem*, p. 614^a.

Nethanel, 2 ans.

Baba, 11.

Éléazar, 9.

Nethanel, 20.

Éléazar, 7 ans.

Pinhas, 8.

Nethanel, 55.

'Aqbon, 16.

A l'époque de ce dernier, la ville de Ramleh fut construite ¹.

Éléazar, 35 ans.

'Abdel, 20 ans.

A son époque, un Éthiopien régna sur l'Égypte et la Palestine²; à la fin de ses jours vint Ma'az³, qui dans la quinzième année construisit la ville du Caire et régna sur l'Égypte. De là il se rendit en Palestine, qui est Ramleh. Ensuite vint Abou-Abd-Allah de Bagdad⁴, qui tint en grand honneur les Samaritains et leur demanda un homme pour son service; on n'en trouva pas un meilleur que hath-Thaqvi ben Jiçhaq de la tribu d'Éphraïm. Les gens le nommèrent le Sauveur⁵. Ce Jiçhaq demeura à Kefr Çiporiah⁶ et dirigea les affaires de toute la Palestine. Il eut un fils qu'il nomma Abraham; Abraham engendra

¹ Soliman, fils d'Abdalmelic, fut le fondateur de Ramleh.

² C'est probablement à Cafour que le chroniqueur pense. (Munk, *op. cit.* p. 615^b.)

³ Moëz-Laddin-Allah, qui soumit l'Égypte et la Syrie en 972; cf. aussi Ab-oul-Fathh, p. 141.

⁴ C'est Aziz, le successeur de Moëz.

⁵ احضرته وسماه الاقوام ابن عبد المغيب.

⁶ Sepphoris ou Siphouriyeh?

Mathaphciah¹, Mathaphciah engendra Nephouschi², et de Nephouschi naquit Ab-Ḥasdiyah³.

El-Ḥakim Ibn el-Moëz régna sur le pays de Chana'an et envoya⁴ un gouverneur avec le titre de : « Seigneur des Seigneurs⁵. » Sanbis le tua⁶ et Ramleh fut détruite ; cet événement se passa dans l'année 463 de l'hégire.

Éléazar ben 'Abdel, 29 ans. Abdel, son fils, 17 ans.

A son époque, Ab-Ḥasdiyah devint percepteur⁷ de toute la Palestine ; il demeura d'abord à Césarée, puis à Acco, ville construite par Qeïnan le premier.

Les enfants d'Ab-Ḥasdiyah étaient Jiçhaq et Ab-Ḥasdah ; Ab-Ḥasdah engendra Abi Ḥasdiyah et Abi Jethranah. Abi Ḥasdiyah eut un fils du nom d'Ab-Ḥasdah, lequel Ab-Ḥasdah eut une bonne postérité.

Ahron, son frère, 19 ans. Éléazar, 38 ans.

¹ مينا.

² فرح.

³ أبو الحسن.

⁴ X. ۴۳۳۳, ar. وارسل.

⁵ سلطان الامراء.

⁶ Le chroniqueur veut sans doute parler de la domination des Turcs seldjoukides, qui s'emparèrent de la Palestine en 1071 ; nous ne savons pas s'il fait allusion à Astiz, un des généraux de Malec-Shah. Sanbis est peut-être le même Toutoush qui fit mettre à mort Astiz.

⁷ طلب.

[Celui-ci fonctionna] vers la fin de l'année 406 de l'hégire; l'année 444 commençait¹ quand son fils Ahron prit sa place et fonctionna quatorze ans.

Çadaqah ben Ahron, 12 ans.

Son frère 'Amram débuta dans le sacerdoce au commencement de l'année 470 et y resta trente-neuf ans.

Son fils Ahron fonctionna vingt-deux ans; sous son pontificat, Bazougah Zeïdnah² prit à Sikhem 500 hommes, femmes et enfants et les emmena en captivité à Damas. Mais Dieu eut pitié et suscita pour leur délivrance un homme de bien, excellent parmi les bons pères³, qui demeurait à Acco, du nom d'Ab-Glogah fils d'Ab-Hasdah, fils d'Ab-Hasdiah, fils d'Ab-Hasdah, fils d'Ab-Nephoushi, fils de Mathaphciah, fils d'Abraham. Ceux-ci demeuraient à Gaza.

Hath-Thaqvi. Son fils Abraham fut envoyé par Abu-Abd-Allah à Ramleh et gouverna pour lui tout le pays. Cet Abraham eut un fils du nom de Ravah, lequel nom fut changé par le grand prêtre Nethanel ben Éléazar en Maḥzeh⁴. Jehoshoua engendra un fils qu'il nomma Abraham, duquel naquit Jiçhaq. C'est lui qui établit toutes les études des

¹ ولما قام ابنه هارون باختياره.

² ياروقه الزنديق.

³ الذي هو اخص الالبا الجيدين X. ٤٤٤, ar.

⁴ متجلى.

synagogues, les prières et la lecture des lamentations; il quitta Kefr Mardan et alla demeurer à Gaza. Il commença à faire l'allusion suivante sur les jours de la rédemption : « Mon maître, rends-moi douce l'eau amère; toi puissant, qui connais mon secret, soulage-moi de mes péchés, je t'invoquerai avec ces mots : mon maître [donne] le repos; mon maître [donne-moi] le repos. » C'est lui qui commença à écrire en arabe, et c'est le premier morceau qui fut fait (par un Samaritain?) en langue saracène¹.

Tous les Samaritains habitant Gaza sont de la tribu de Benjamin, excepté un seul du nom de Mouzaf ben Mithpalel qui était de la tribu d'Éphraïm; Mathnah épousa sa fille et en eut cinq enfants; ils s'accrurent et se multiplièrent.

Les enfants de Marhib fils de Naphthali Ab-Israël [et] les enfants Qoumis.

Les enfants d'Abd-Allah fils de Joseph : Ab Mathnah Hadi fils de Shuthelah, fils d'Éphraïm, fils de Joseph (que la paix soit avec lui).

هاولای هم (sic) عطا الذی عمل کل تعلیم الکنائس والتشاییح¹
 وقراته الغیبة (2) ان هو ترك ربیس (1) فی كفر مردا وسكن فی
 مدینة غزة وابتدا فی هذا فی ندب علی ایام الرضوان ربی
 حلی لی ماء مرارنی بالشدید الذی یعلم صمری امرج لی
 مما سخط (2) خطیبتی انادی بین یدیک بمقالتی ربی ربی
 روف روف ربی روف روف وابتدا فی کتاب خط الاسماعیلیه
 وهذا هو راس (صح اول) بلسان سرقای. Ce passage n'est pas bien
 compréhensible.

Les enfants sont : Bekher ben Menashèh ben Tob ben Gaal ben Jaqob ben Joseph ben Hāliphtah ben Marhi ben Asher ben Cedeq ben Hādi ben Shuthelaḥ ben Éphraïm ben Tob ben Gaal ben Jaqob ben Joseph (que la paix soit avec lui pour toujours).

Les enfants de Joseph étaient Menashel et Éphraïm; les enfants d'Éphraïm du côté de la famille de Shuthelaḥ sont : Maor qui engendra Romam; parmi les enfants de Romam fut Mallah Joseph ben Masthakhiah ben Helef ben Gloug, qui descendent de Maor fils de Romam, chef de toute la congrégation. De cette bonne famille naquit un homme de bien du nom d'Ab-Glougah, descendant de la famille d'Alon-Tabyah; cet Ab-Glougah fit beaucoup de bien aux Samaritains, en leur donnant de la nourriture, des vêtements, de l'or, de l'argent et toutes sortes de choses précieuses. Il établit la maison de sainteté, construisit la synagogue de Sikkhem d'après le modèle du tabernacle, annonça la vraie religion au son des trompettes en usage pour les réjouissances¹ et fit nettoyer² la source de Kefr Abarthah³, où se trouvent les tombeaux des saints prêtres. Il fit tout cela de ses propres moyens⁴, et la plupart de ses bienfaits ne sont même pas con-

¹ الذى مشربين.

² وشافى, peut-être وسافى.

³ C'est le village Avartha, Avourtha ou Avertha. (Robinson, *op. cit.* II, p. 274.)

⁴ מממון, il faut lire ממדלה.

nus. (Que ceux qui font le bien soient toujours rappelés en bon souvenir!)

Dans l'année 532 de l'hégire, 'Amram fils d'Aaron le grand prêtre (que son âme soit en repos) succéda à son père dans les fonctions du sacerdoce qu'il occupa pendant vingt-cinq années; ensuite vinrent :

Aaron, son fils, 26 ans.

Nethanel, 19.

Baba, 18.

Ouzi, 3.

Lévi, 7.

'Amram, 9 ans.

Aaron, 11.

Éléazar, 10.

Nethanel, 9.

Éléazar, 20.

Celui-ci engendra Pinhas et 'Amram; 'Amram eut un fils Ithamar, qui vint, en l'année 602 de l'hégire, de Damas à Sikhem, où il resta grand prêtre pendant quarante-huit ans; son fils 'Amram lui succéda dans le sacerdoce pendant quinze ans. Dans la sixième année de son pontificat, un peuple insolent¹ vint de l'est, prit le pays de Chana'an, égorgea à Sikhem un grand nombre d'hommes, et emmena en captivité à Damas beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants, parmi lesquels se trouvait 'Ouzi le fils du prêtre 'Amram. Les Samaritains de Damas vinrent à leur aide pour leur permettre de retourner à Sikhem, mais un petit nombre seulement en revint.

Le susdit 'Ouzi, de retour à Sikhem, succéda dans le sacerdoce à son père 'Amram, le grand prêtre

¹ Le chroniqueur parle ici de l'invasion des Kharezmien, sous leur chef Barbakan, en 1244.

(que son âme soit en repos), pendant vingt-deux années. Mais revenons à Pinhas fils d'Éléazar. Pinhas eut deux fils : 'Ouzi et Jacob; 'Ouzi engendra Joseph, qui devint grand prêtre à Sikhem. Dans la deuxième année de son sacerdoce, le savant Yereq¹ fut saisi et placé entre deux murs où il mourut. Ce Joseph fonctionna comme grand prêtre pendant dix-neuf années; son fils Pinhas pendant cinquante-six ans; ce dernier eut deux fils : Éléazar et Abisham, surnommé : « l'homme de la parole. » Pinhas, par sa propre volonté et de son vivant, éleva à la dignité de grand prêtre à Sikhem son fils Éléazar qui fonctionna pendant vingt-cinq ans. Abish'a son frère engendra Pinhas, qui fut fait grand prêtre par son oncle Éléazar avant qu'il s'en allât², le jour du grand jeûne³ de l'année 789 de l'hégire.

Ce Pinhas n'avait que dix ans et dix mois quand son oncle Éléazar (que son âme soit en repos) mourut. Éléazar avait placé auprès de lui un homme qui devait l'instruire dans la direction des affaires de la congrégation, et l'initier d'une manière accomplie dans la connaissance de la loi et de la juridiction; cet homme fut 'Abd-Allah bar Shlomoh, homme des plus instruits (que Dieu soit loué). Ce

¹ الشيخ حضر.

² Probablement avant de mourir.

³ Nous ne sommes pas sûr si צומה, que l'arabe rend par صيام, est le jour de kippour ou le jour de l'assemblée, que les Samaritains appellent aujourd'hui encore de ce nom. (Cf. M. Petermann dans le *Realexicon* de Herzog, s. v. *Samaria*.)

Pinhas fonctionna pendant cinquante-six ans et mourut un lundi le cinquième jour du second *gēmadeh* (qui était le septième mois de l'année) de l'année 846 de l'hégire; il avait eu trois fils : Éléazar, Abish'a et Joseph.

Le premier mourut du vivant de son père, et Abish'a succéda à son père, qui mourut à Qiryath has-Sirin¹ avant le jour du grand jeûne², le cinquième jour de l'année 846 de l'hégire; il fonctionna pendant trente-quatre ans et mourut le septième jour du mois *el-qa'adeh* (qui était l'Adar de l'année) 879 de l'hégire. Il désigna son fils Éléazar comme son successeur le jour de sa mort à Qiryath has-Sirin; celui-ci fonctionna pendant cinquante-six ans et avait été estimé comme son père.

Jacob fils de Joseph engendra Abdel; Abdel engendra Ismaël, lequel engendra Jacob, qui fut grand prêtre à Damas pendant cinquante-deux ans; il mourut le premier mois, le jour de la fête de Pâque (la fin d'Adar et le commencement de Nisan tombaient dans le mois d'el-hageh), la première nuit où l'on commence à compter pour la fête de la Pentecôte³ de l'année 947 de l'hégire. Ce Jacob eut deux

¹ Peut-être Zerin, dans la plaine de Jezreel. (Robinson, *op. cit.* III, 117 et ailleurs.)

² Cf. ci-dessus, p. 452, note 3.

³ Les Samaritains, comme les Qaraites, prennent le mot **בַּמִּצְוָה** **הַשְּׁבִיעִת** (*Lév.* XXIII, 11, 16) à la lettre, et commencent à compter les sept semaines entre la Pâque et la Pentecôte du premier sabbath de la Pâque. (Cf. M. Beer, *op. cit.* p. 65, et M. Geiger, dans le *Morgenländische Zeitschrift*, t. XX, p. 542.)

fil: Ismaël et Joseph; le premier succéda à son père dans le sacerdoce le septième jour de la Pâque et ne fonctionna qu'une année, car ayant été blessé il fut réformé selon la loi¹.

Son successeur fut Ithamar fils d'Aaron, fils d'Ithamar, fils d'Aaron, fils d'Ouzi, fils de Pinhas; Ithamar mourut en l'année 993² et son fils Pinhas lui succéda à Damas. Ce Pinhas, grand prêtre à Qiryath-Sirin, jeûnait pendant le jour, veillait pendant la nuit, était une exception de son siècle et jugeait le peuple avec équité; son sacerdoce ressemblait à celui de notre maître Pinhas le fils d'Éléazar³. On le traita comme ses ancêtres; il mourut en l'année 956⁴ et fut enseveli sous le chêne à Sirin, dans le sépulcre de ses pères; il avait fonctionné pendant quarante et un ans. Pinhas fut remplacé par son fils Éléazar, qui fut grand prêtre pendant quarante-huit ans. A son

¹ وانقصد وعمل عليه مخرج من الديانه ¹ le prêtre, avec un défaut corporel, devait abandonner le service du temple. Nous ne sommes pas sûr si tel est le sens de ce passage.

² Le texte porte ici 793, ce qui est impossible.

وكان ايام امامة سيدنا الامام الكبير فينحس ابن العزور³
صيام النهار وقائم الليل فريد وقته للحاكم بالحق في قومه
الامام الكبير...

⁴ Cette date n'est pas possible, il y a ici confusion dans les années; cependant nous n'avons pas essayé d'introduire des corrections, puisque les fautes en sont évidentes, et chaque lecteur pourra corriger lui-même.

époque¹, en l'année 951 de l'hégire, la fête de Pâque commença un jour de sabbat; nous nous rendîmes donc sur le mont Garizim le vendredi, nous fîmes la prière dans le livre d'Abish'a², nous prononçâmes la grande bénédiction et nous nous mîmes à table après la prière, étant gais et pleins de joie (que l'Éternel soit loué).

Voici les enfants du vénérable³ vieillard Abi han-Naphoush ben Zahar⁴ ben Mousaf⁵ ben Ephraïm de la tribu de Joseph :

Abi Joseph surnommé *Çar maça* ou *Qabçah*⁶; ce dernier nom lui fut donné à l'occasion suivante : Depuis l'avènement de Mahomet, les Samaritains ne pouvaient parvenir à faire une convention avec lui; mais ce Joseph alla vers lui, obtint cette convention et revint pour rassembler (*qabaç*) tous les chefs de la communauté, dispersés par la calamité qui les avait frappés. Il se nommait *Çar marça* (il trouva de l'angoisse), parce qu'à son époque les Samaritains souffraient beaucoup, et par conséquent lui avec eux.

Ce Joseph avait trois frères : Ab Zahouthah bar Ab Nephoushah ben Zahar de la tribu d'Éphraïm bar Mousaf;

¹ C'est-à-dire, pendant l'époque de Pinhas.

² Cf. plus haut, p. 429, note 2.

³ الشيخ الكبير.

⁴ ابن بدر.

⁵ زابين.

⁶ ولقب الجامع وسبب اسمه.

Ab Iqrah¹ ben Ab Nephoushah bar Zahar de la famille de Mousaf;

Marouthah ben Ab Nephoushah bar Zahar de la famille de Mousaf.

Abi Joseph est le père² de tous les enfants de Qabçah qui se trouvent dans tout le pays.

Ab Zahouthah demeura à Guerar, mais il s'en alla de là avec ses enfants vers la mer, où cette famille s'établit jusqu'à ce jour.

Ab Iqrah est le père de tous les enfants de Samah³.

Marouthah est le père des enfants Marouthah.

Voici la génération de la famille des enfants d'Éden :

Shomron⁴ Ab Antâl ben Shomron de la famille d'Éden ben Mousaf est le père des enfants Antali. Nebonah⁵ ben Yithranah⁶ ben Marhib⁷ de la famille d'Éden ben Mousaf est le père des enfants de Nebonah.

Le bon et savant Moriah⁸ eut quatre bons fils;

¹ الفجر.

² أصل.

³ الفرج.

⁴ محافظ.

⁵ النبعي.

⁶ كنفار.

⁷ مفرج.

⁸ المنور الشيخ الحسن الكبير للجماعة.

c'est Moriah ben Zaban¹ ben Marou ben Sason de la famille d'Éden bar Mousaf.

Les noms de ses quatre fils sont : Joseph, 'Abdah, Yithranah et Menasheh.

Joseph bar Moriah ben has-Sason est le père de tous les enfants de Talphahiyah.

Son frère Abi-Yepheth 'Abdah est le père de tous les enfants de Cemah².

Ab-Yithranah est le père de tous les enfants de Cemah.

Son frère Menasheh est le père de tous les enfants de Yithranah.

Ychoshou'a ben Baraq ben 'Eden est le père des enfants de Nounah, des enfants de hath-Thaqvi et des enfants de haz-Zakkeh.

Hado ben Ratho ben Hēlef ben Ratho ben Kefel ben Romam³ de la famille de Maor ben Romam est le père des enfants de Hēlef.

Mathnah ben Ba'i ben Masa⁴ de la famille de Maor ben Romam est le père des enfants de Mathnah.

Mathnah le Grand, de la famille de Bel'a bar Bin-yamim qui a recueilli les livres et les liturgies⁵, de meura à Kefr Mardan et plus tard à Gaza.

¹ موقت.

² عطش.

³ فرخ ابن راووف ابن خاص.....كافل ابن العظم.

⁴ عطا ابن صال ابن حامل.

⁵ الذى رتب كل كتب المجموعات وكل الشبير.

Nagdah¹ ben Barkahathah ben Shari² ben Zakkour de la famille de Maor ben Romam est le père de tous les enfants de Nagdah.

Voici les enfants de Mezin ben Hizqiyou³ de la famille de Mousaf :

'Acimah⁴ ben Meshalmah ben Sa'adah bar Barkahathah hat-Tabhni du district de Guerar⁵ est le père des enfants d'Acimah.

Helbah⁶ ben Sa'adah Abi Barkahathah, qui allait demeurer en Égypte, est le père de tous les enfants de la famille de ham-Mora⁷ et des enfants de Helbah.

Keroubah ben Mathath ben Moqer⁸ est le père des enfants de hak-Keroubah.

Mala ben Shabo⁹ ben Zemer est le père des enfants de Mala.

Voici les enfants de Shalem :

Jiçhaq Badouah¹⁰ ben Abraham ben 'Aroud ben Shaphat est le père des enfants de Badouah.

¹ سابق.

² حالل.

³ الشدييد.

⁴ العظيم.

⁵ الذى من فلاحف (حه) الكرى.

⁶ الخاص.

⁷ النور نسبته.

⁸ نمتال ابن ابن فخر.

⁹ كامل ابن جالس.

¹⁰ الوحيد.

Garnaqah ben Helef ben Jiçhaq ben Abraham ben 'Aroud, le père de tous les enfants de Garnaqah, demeura en Égypte.

Maltah ¹ ben Shalem ben Jiçhaq ben Abraham bar 'Aroud.

'Athir ben hash-Shakir ² de la famille de Shalem demeura à Akko, s'en alla de là à Qiryath has-Sirin et y devint *Nazir* ^(?) ³; il y mourut et fut enseveli dans le cimetière des docteurs de la loi ⁴.

Voici les enfants de Zaroud :

Joseph ben Sokhah ⁵ ben Mathphaçyah de la famille de Maguid ⁶.

Mathouhyah ben Revah ben Çadoq ben Abi Ézer de la famille de Maguid est le père des enfants de Mathouhyah.

Voici les enfants de ham-Mancir ⁷ :

Shafar ⁸ ben Cedeq ben ham-Mancir de la famille de Maor des enfants haç-Cedeq.

Ab-hay-Yamin ben Yithranah ben Marhib ben hak-Kerem ben haç-Cedeq.

Rahiç ben Shafar ben Cedeq fut le premier qui

¹ الحج.

² الفنى ابن المتاجر.

³ وتتنزر.

⁴ تحت تربت الربابسه (1).

⁵ مرجان.

⁶ الحمبر.

⁷ المخلص.

⁸ حسن.

se rendit par mer¹ en Égypte; on pourrait lui appliquer² le passage du Pentateuque : « l'Éternel te ramènera en Égypte sur des vaisseaux. »

Abi ha-Or ben Hasvi³ de Césarée ben Nakhon⁴ des enfants de Sebel ben Shakhir.

Shiyour⁵ ben Shakhir ben Abbir ben Haziq ben Radaf des enfants de Sebel.

Joseph ben Revah ben Shafar ben Sheth des enfants de Sebel; ce Joseph partit par mer avec toute sa famille, et on ne sait pas ce qu'il est devenu.

Voici les enfants de Sa'id :

Joseph ben Ismaël des enfants de Naba ben Sa'id ben Jiçhaq est le père de la famille de Pigmah.

Jichaq ben Shafar ben 'Aïn des enfants de Mi-bhar est le père des enfants de hash-Shabbour⁶ et de hash-Shami.

Shlomoh de la famille de Maab ben Kerem demeura en Égypte, devint riche et eut beaucoup de fils.

Voici les enfants de Guid'on :

Abraham, le bon vieillard, ben Jehoshou'a ben Abraham ben Romam ben Jchosouh'a ben Guid'on

¹ من ركب البحر.

² وقامت عليه.

³ المستوي.

⁴ مهيا.

⁵ توري.

⁶ المكسور.

demeura dans un endroit connu sous le nom de Guith¹.

Voici les enfants de Nakhon :

Marhib des enfants de Nakhon ben 'Athir demeura à Qiryath 'Oflatha², connu sous le nom d'Açafeth³; un de ses descendants, Joseph ben Bera-khah, qui demeura à Beïth-Bazin, était un homme d'une grande valeur.

Voici les enfants d'Aqbon :

Samah des enfants d'Aqbon ben Yether demeurait sur la mer.

Voici les enfants d'Abraham :

Jehoshou'a ben Baraq ben Abraham des enfants de Naïm eut des fils excellents; il demeura à Naba. Un de ses fils demeura à Damas, un autre à Gaza et un troisième à Balbeq.

Nedurah et Ilhamar Nizirah⁴, appelé aussi Joseph ben Helef ben Abraham, eut un descendant du nom de Çadaqah, qui ne demeura pas à Guerar mais sur la mer; aussi est-il connu sous le nom de Çadaqah ha-Ḥofi (de la côte de la mer), et il est le père des enfants de Ḥofni qui demeurèrent à Gaza et au Caire.

Ab han-Naçah ben Serah ben Shafar ben Sagad des enfants de Çadaqah ben ham-Mancir resta à

¹ *נחית* في قرية المعروف اليوم.

² في قريه غفله.

³ للصروخه.

⁴ الندار وقيل المنتزر.

Guerar quand toutes les communautés retournèrent dans leurs localités; aussi est-il connu sous le nom de Guérah, et il est le père des enfants de Guérah.

Voici les enfants de Menasheh qui sont venus s'établir à Sikhem et les environs après leur retour de l'exil de Guerar :

Zebed ben Gaal demeurait à Elon Mora¹.

'Eden ben Meqashet ben Yepheth ben Revaḥ des enfants de Zebed ben Gaal 'Ezer ben Guelouthah qui demeura dans le camp² supérieur.

Naphthali ben 'Eden ben Meqashet ben Yepheth ben Revaḥ des enfants de Zebed demeura avec son père.

Yosaphnah ben Redef ben Menasheh des enfants de Zebed ben Gaal y demeura également avec ceux-ci.

Mounes ben Çour ben Ab-Yeminah des enfants de Zebed y demeura aussi.

Heleq ben Meba ben Shari des enfants de Zebed demeura à Qiryath Hirthah, qui se trouve auprès d'Elon Mora.

Haç-Cebhi³ ben Kerem des enfants de Çorekh ben Haniaḥ ben 'Aroud avait trois fils, savoir : Lelian, Touban et Maguid; tous les trois demeurèrent à Qiryath 'Askar, en face du mont Garizim dans la plaine du mont 'Ebal⁴ vers l'est.

¹ زيد ابن فاكل سكن بمرج البها.

² العسكر العالی.

³ الغزال.

⁴ قاع جبل الحزن.

Manoah ben Shmuel ben Nathoun ben Sered demeura avec ceux-ci.

Jiçhaq ben Saïd des enfants de Manoah y demeura également.

Helef Jacob ben Hēsed ben Hado des enfants de Manoah y demeura également.

Mounes ben Redcf ben Rabia' avait deux fils, dont l'un demeura à Beïth-Bazin et l'autre à Qiryath Çaqtah, qui est l'endroit où Abraham avait dit : « Restez ici ; » il s'appelle aujourd'hui Qouzah. Le dernier eut un fils qu'il nomma Maḥzouqah; il planta des vignes et des oliviers, et la vallée s'appelle encore aujourd'hui vallée de Maḥzouqah.

Mounes ben Jiçhaq ben Mounis ben Çorikh demeura à Qiryath 'Açafeh.

Jiçhaq ben Helef des enfants de Matar ben 'Anan (c'est lui qui enseigna la loi) demeura d'abord à Qiryath Kefr Qalil, ensuite à Beïth-Bazin; dans la synagogue de cette dernière localité il fit construire une galerie et un siège (pour le récitant)¹. On l'appelle encore aujourd'hui *Manqash* sur la pierre du milieu. Cette construction fut exécutée après quarante années de séjour dans Beïth-Bazin.

Shari ben Ab-Ba'i des enfants de Zebcb ben Gaal ben Shanan demeura à Qiryath 'Askour.

Joseph ben Helef ben Sa'adch ben Shanan ben Sason ben Joseph ben Soukkah ben Mataphaciah

وبنى معنى الحجر وكباش فى كنيسة واسمه منقوش على الاجار¹
مرونه. La signification du mot אלים est douteuse.

des enfants de Maguid ben Zaroud demeura aussi à 'Askour en face de Qiryath ham-Mishpat, endroit bâti par Baba-Rabba (que la grâce de l'Éternel soit sur lui et ses ancêtres purs, et que la malédiction de l'Éternel tombe sur ceux qui le méprisent et le maudissent).

Tout ce qui a été dit jusqu'à présent se trouve dans la tradition des docteurs de la loi et fut écrit par Rabban Jaqob¹ (que la grâce de l'Éternel soit sur lui).

En l'année 910 de l'hégire, un homme nommé le prince² Jaqob de la famille de Pouqah fit beaucoup de bien; on l'appelait aussi le roi d'Israël, car il jouait ce rôle dans le temps du malheur³ comme le roi d'Israël au temps de la prospérité. Il demeura en Égypte, et fit beaucoup de bien aux congrégations samaritaines de tous les endroits et aussi aux autres⁴ qui n'étaient pas de cette nation; on le surnomma Abrekh (le père tendre⁵). En somme, ses bienfaits sont innombrables, et encore ne peut-on savoir ce qu'il a fait en cachette (que ceux qui font du bien soient à jamais rappelés en bon souvenir).

En l'année 945 de l'hégire, un autre homme ap-

¹ اتوجد في نقل الربانه وانكتب على خط لرئس يعقوب.

² الركن.

³ الظلاله.

⁴ غيرهم.

⁵ وقام له في تلك الوقت اسم الاب الشفوق وله افعال.

pelé le prince Çadaqah ben Jaqob des enfants de Mounes à Damas fit beaucoup de bien; il ramena notre glorieux maître, le saint, l'élú, le béni, le grand prêtre Pinhas et son fils Éléazar, de Damas où il demeura pendant quinze ans, à Sikhem. Un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants vinrent avec Pinhas, et Abd-Allah ben Abraham Habthah fut nommé son secrétaire¹. (Que l'Éternel le bénisse, le récompense de ses bonnes œuvres², et ait pitié de lui et de son fils; que tous les bienfaiteurs soient mentionnés pour le bien.)

La série des docteurs³ s'arrêta en l'année 1033 de l'hégire. Après eux il y eut à Sikhem des prêtres de la tribu de Lévi de la branche d'Ouziel ben Qehath, et voici leurs noms :

Çadaqah ben Tobiyah hak-kohen, 27 ans.	Léviben Abraham hak-kohen, 20 ans.
Jiçhaq ben Çadaqah le susdit, 45 ans.	Tobiyah ben Jiçhaq ben Abraham hak-kohen, 20 ans.
Abraham ben Jiçhaq hak-kohen, 40 ans.	Shlomoh ben Tobiyah hak-kohen, 31 ans.

'Amram ben Shlomoh fut élevé à la dignité de grand prêtre du vivant de son père et par lui⁴ en l'année 1243 de l'hégire; ce Shlomoh mourut pen-

¹ وعبدہ كاتبہ عبد اللہ ابن ابراهيم المختاری اللہ یحلفی.....

² وبیازة.

³ كان انقطاع الربانيه.

⁴ بیازنه.

dant la fête de Pâque de l'année 1273 (que Dieu ait pitié de lui).

Jaçob ben Haroun fut fait grand prêtre par son oncle 'Amram en l'année de la mort de Shlomoh¹. (Dieu lui donne de bons enfants et le fasse vivre cent ans. Amen.)

Je vais énumérer les familles des Samaritains, d'Ephraïm, Menasheh et Levi, qui se trouvent aujourd'hui à Sikhem, en face du mont Garizim, la maison de l'Éternel (que Dieu les bénisse, afin qu'elles se multiplient dans le district de leurs ancêtres. Amen).

Bené Matar, qui descendent des enfants de Jiçhaq ben Helef, et dont Shutelaḥ est le chef de famille.

Bené Denafthah, qui descendent des enfants de Zeïth ben Thaḥam, qui est le premier de Pa'qkmaï², et le chef de la famille des Bené ha-Danofathaï.

Bené Marhib, qui descendent des enfants de Kafar ben Our, qui est le chef de tous les gens de Çarfata³.

¹ في سنة ان مات سيدي

² اول الدوانع

³ X a ici le passage suivant : בשנת ששה וששים ומאה ואלף : לממ' יש' הכהן על פי עדרת השמרים ביד שאפט הישמעאלים בשכם יהוה יחנ' אמן ויברך ה' יומה ויברך קהלה ויקבל צלותה וירתה עליו ועל בניו דהוליד שלשה והם ישמעאל ולוי ויצחק ישמרם אלהים ויצוה הברכה בין ידיהו עליון אמן אמן. ואמצא בימיו אנש טבן גדול עשה הטוב עם כל השמרים ועם

I. Une histoire de Moïse, هذا كتاب الناشى فى مولد ادونن, موسى شلوم يهوه عليو تاليف للعمر المرحوم زقن يشرائل الشيخ سماعيل الروميجى. (C'est sans doute l'ouvrage que nous avons mentionné ci-dessus, p. 467); nous n'avons pas l'occasion de confronter les deux manuscrits. A la fin se trouvent quelques prières. Ce manuscrit porte le numéro Addi. 19021.

II. Un traité analogue (n° 19656) : هذه مجموع شرح الاساطير المنقول عن السيد الرسول سيدنا موسى ابن عمران عليه وعلى ابيه افضل الصلاة واتم السلام تم لدخول عشرة من شهر محرم الكرام سنة ماينين. والى عربيه لدخول ٣١ من شهر تشرين الاول. — Fol. 30 de ce même manuscrit commence : هذه كتاب الكافي وهو يشتمل على اثنين وتلتين باب نذكرهم فى هذا الكتاب انشا الله تعالى على الترتيب فى محلاتهم وهو تاليف المرحوم العالم العلامة العجب الفهامه مهذب الدين العمر الشيخ يوسف ابن المرحوم المعفو فى الامامه وما : C'est un traité sur les cérémonies religieuses; le premier chapitre est intitulé : فى الزكاة ووجوبها ; le second : يعتنق بها.

III. N° 19657. Une espèce de commentaire agadique sur le Pentateuque, كتاب كاشف الغياهب عن اسرار المواهب من شرح التوريه المقدسه وهو تجميع الفقير غزال ابن ابو السرور (voir, sur ces derniers manuscrits, la communication de M. Chwolson dans le Zeitschrift der deutsch. morgenl. Gesel. XXII, 538, et le catalogue de M. Rieu). M. Petermann, à ce qu'on dit, a apporté des manuscrits samaritains de Naplouse; de son côté, M. Firkovitz, célèbre collecteur des manuscrits qaraïtes qui se trouvent à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg (voir mon *Aus der Petersburger Bibliothek*. Leipzig, 1865),

a envoyé une caisse contenant des manuscrits samaritains à Saint-Pétersbourg; mais on ne sait encore rien de ces trésors.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1869.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de Souari Efendi annonçant l'envoi d'une série de bulletins intitulés *Ouloum Gazetaci*, Journal des sciences, et énumérant les principaux articles littéraires et scientifiques de cette publication entreprise sous sa direction. Des remerciements particuliers seront adressés à l'auteur pour l'encourager dans cette tentative qui peut avoir les meilleurs résultats.

Est présenté et reçu membre de la Société :

M. l'abbé MASSON, n° 22, rue de Londres (Paris), présenté par MM. le chanoine Bertrand et Garcin de Tassy.

M. Barbier de Meynard rend compte d'une traduction persane du *Misanthrope* par Mirza Habib, professeur de persan au collège de Galata-Serai. Cette traduction, remarquable par sa fidélité et la facilité avec laquelle les finesses de notre langue sont rendues en persan, doit être suivie de plusieurs autres morceaux dus au même traducteur. Une semblable tentative que le nom de l'auteur, Ahmed Yéfik Efendi, recom-

mande à l'attention des orientalistes, est annoncée à Constantinople.

M. Mohl, récemment de retour d'un voyage en Italie, rend compte d'un manuscrit qu'il a trouvé à la Bibliothèque du Vatican, renfermant un vocabulaire des mots rares des dialectes du Khoracan et du Maver-al-nahr qui se trouvent dans les poètes contemporains de Ferdouci, par l'auteur du *Guerschasp-nameh*.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'Académie. *Journal des Savants*, octobre 1869, in-4°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, août 1869, in-8°. Paris.

Par le rédacteur. *Bullettino di Bibliografia e di Storia delle scienze matematiche e fisiche pubblicato da B. BONCOMPAGNI*, t. II, mars et avril 1869, in-4°. Milan.

Par la Société. *Le Globe, organe de la Société de géographie*, t. VIII, 5° et 6° livr. mai-juin 1869, in-8°. Genève.

Par l'Association. *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 3° année. Paris, 1869, in-8°.

Par M. Boncompagni. Extraits du *Bullettino di Bibliografia e di Storia delle scienze matematiche*, t. I, 1868. Milan, in-4°

— 1° *Sopra Pietro Peregrino di Maricourt e la sua epistola De Magnete*; memoria prima del P. D. TIMOTEO BERTELLI, barnabita.

— 2° *Sulla epistola di Pietro Peregrino di Maricourt e sopra alcuni trovati e teorie magnetiche del secolo XIII*; memoria seconda del P. D. TIMOTEO BERTELLI, barnabita.

— 3° *De l'astronomie et des mathématiques chez les Chinois*, lettre de M. L. A. M. Sédillot à M. D. B. Boncompagni.

— 4° *Manière de compter des anciens avec les doigts des mains*, d'après un petit poème arabe inédit de Chems eddin el-Mossouli et le *Tratado de matematicas* de Juan Perez de Moya, par M. Aristide MARRE.

Par l'auteur. *Guzdreshi Mardum-guriz* (traduction persane

du *Misanthrope* de Molière), par MIRZA HABÏB, professeur de langue persane au collège de Galata-Seraï. Constantinople, 1869, in-12.

Par les rédacteurs. *Nature, a Weekly illustrated Journal of science*. N° 1, novembre 1869. Londres.

Par les rédacteurs. *The Academy, a Monthly Record of literature, learning, science, and art*. N° 1, octobre 1869. Londres.

Par l'auteur. *Gazette des sciences*, en turc, publiée par SUAVI EFENDI, lithogr. à Paris. (Plusieurs numéros de divers formats.)

DICTIONNAIRE PERSAN-FRANÇAIS, avec une table alphabétique pour servir de Dictionnaire français-persan et un tableau comparatif des années de l'ère mahométane et de l'ère chrétienne, par Adolphe Bergé. — Paris, Leipzig, London, 1868. 1 vol. petit in-4°, 280 pages.

Quoique fort résumé, ce dictionnaire, composé à un point de vue éminemment pratique, contient assez de choses nouvelles ou présentées sous un jour nouveau pour mériter l'attention des orientalistes, et le *Centralblatt*¹ l'a jugé, selon nous, avec une sévérité déplacée quand il l'a presque déclaré une mauvaise copie abrégée de Méninski et de Bianchi.

Nous ne chercherons pas à nier que cet ouvrage donne prise à la critique, et nous reconnaissons qu'il trahit parfois de la négligence et de l'inexpérience; mais ajoutons que ses qualités incontestables en rachètent en grande partie les imperfections, quelque nombreuses qu'elles puissent être d'ailleurs.

L'auteur s'est surtout attaché à donner aux mots la forme

¹ N° 44, 23 octobre.

et la signification qu'ils ont prises dans le langage usuel, et en cela il a certainement réussi. Le *Centralblatt* ne tient pas assez compte de ce fait quand il reproche à M. Bergé de mal vocaliser. La feuille allemande oublie que, dans la conversation, on change fréquemment la voyelle que réclameraient la grammaire ou l'étymologie. Ainsi l'arabe مَعْنَى se prononce مَعْنِي; دِمَاع devient دِمَاع; يَسْر se change en يَسْر (péçar).

Le reproche que l'auteur ignore les rudiments de la langue arabe et confond toutes les parties du discours est assez mal fondé. Partout où pareille confusion a eu lieu, la faute en est à l'usage et non à l'auteur. Ainsi خَلَّاص est bien substantif, et cependant خَلَّاصُ شَدَن (mot à mot « devenir délivrance ») signifie « être délivré. » Comparez يَا شَدَن (mot à mot « devenir pied ») « se lever, » etc. Il y a même des noms d'action et jusqu'à des pluriels brisés devenus adjectifs, ex. : تَعَجَّبَ (n. d'act. de la v^e forme), à la fois « étonnement » et « étonnant »; فَضُولُ (plur. de فَضْلُ) « bavard, qui se mêle de ce qui ne le regarde pas. »

M. Bergé n'a pas jugé à propos d'ajouter la transcription en caractères latins, pensant qu'il serait souvent difficile de choisir entre les prononciations diverses également admises dans la pratique. Cependant quelques indications sur ce point auraient été utiles.

Nous regrettons aussi avec le *Centralblatt* de ne pas toujours trouver la vocalisation suffisamment déterminée. Un commençant serait bien embarrassé pour lire des leçons telles que (سَفْرَة) سفره, (چكش) چكش, (پله) پله.

En revanche, quand il y a lieu, la prononciation vulgaire a été donnée à côté de la prononciation grammaticale. Nous ajouterons quelques exemples dont nous avons constaté l'absence :

بَالِجِ vulgaire pour بَالِيْنِ « oreiller. »

زُغَار	vulgaire pour	زُغَال	« charbon. »
سَلْفَه	—————	سُرْقَه	« toux. »
عَرَادَه	—————	عَرَبَة	« voiture. »
كَقَنْتَر	—————	كَبُونْتَر	« pigeon. »
مَخْمَر	—————	مَخْمَل	« velours. »
میشورم	et	بیشور	et
		میشویم	et
		بشوی	« je lave, lave. »

Quelques erreurs se sont glissées dans la traduction de certains mots :

تکلیف est rendu par « majorité; » c'est plutôt « puberté » qu'il faudrait. Cette acception est dérivée du sens primitif de l'arabe « imposition d'un devoir, » et a trait aux prescriptions religieuses de la loi musulmane touchant l'âge nubile. De تکلیف on a formé مکلف¹, terme désignant celui qui, se déclarant arrivé à l'âge de puberté, doit être transféré de l'*Andarōun* (appartement des femmes) dans le *Bīrōūn*² (appartement des hommes).

فُضُولِي est adjectif en arabe, mais en persan c'est un substantif. On dit : فُضُولِي مکن « ne te mêle pas de ce qui ne te regarde pas. »

کُرْسِي est traduit par « fauteuil. » C'est bien là le sens en arabe; mais en persan, on nomme ainsi une sorte de châssis peu élevé, de forme carrée, au fond duquel se place un réchaud allumé, et qu'on recouvre d'une large couverture sous les coins traînants de laquelle on se couche pendant l'hiver. Richardson ne donne également pour ce mot que *throne, bench, seat, stool*.

مِدَاد ne signifie « encre » qu'en arabe; en persan, c'est

¹ Le mot مکلف ne se trouve avec ce sens dans aucun dictionnaire, pas même dans celui dont nous rendons compte.

² Cette signification manque également dans les dictionnaires.

« crayon » (l'encre est appelée مَرْكَب, mot à mot « composé »). M. Bergé traduit « crayon » par قلم مَدَاد, qui n'est guère employé; Richardson rend aussi مَدَاد par *ink*.

نِسْوَان n'est pas le pluriel de نِسَاء¹, ce dernier se rendant déjà lui-même par « femmes. »

هَمْدِیْغَر doit être expliqué par « l'un l'autre » et non par « tous les deux. »

Nous saisissons l'occasion de donner une liste de termes, d'expressions et de sens nouveaux, constamment employés dans la conversation, qui manquent dans le dictionnaire de Richardson et qu'on se serait attendu à trouver dans le présent ouvrage; ce sont :

أَب كَمَاع « mucosités des fosses nasales. »

أَجَار « clef. »

أَخْر interj. employée dans l'impatience « enfin! »

أَرْمِنِي (arménien) syn. de نَصْرَان « chrétien. »

بِسْمِ اللّٰهِ (الله) « je vous en prie; faites-moi le plaisir de. »

لَا إِلَهَ إِلَّا اللّٰهُ « est-il possible! »

مَا شَاءَ اللّٰهُ « très-bien, continuez! »

وَاللّٰهُ « je vous l'affirme. »

يَا اللّٰهُ « allons! marche! »

أَمَانَتِ دَادِن « prêter. »

أَمَانَتِ كَرَفْتِن « emprunter. »

أَمْتَحَانِ دَادِن « passer un examen. »

مَوْقُوفِ بُوْدِنِ syn. de بَسْتَنِه بُوْدِنِ « dépendre de. »

بِنْدَه « esclave » devenu absolument synonyme du pronom

« je » : بِنْدَه مِيْرُومِ « je vais. »

بِرْخَاسْتِنِ « se lever » syn. de پَا شَدِنِ.

¹ Voyez, sur ce pluriel, l'explication que je propose dans mon *Nouvel essai sur les pluriels brisés en arabe*, qui paraîtra incessamment dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, IV^e livr.

- ياك کردن « rapproper, » mais aussi « essuyer. »
 تا کردن « multiplier (un nombre par un autre). »
 تجربيه کردن prononcé تجرّيه « goûter (d'un mets). »
 تماشا خانه « théâtre. »
 تميز کردن (turc) « essuyer »
 جلد کردن « relier (un livre). »
 خلاصه interj. « bref. »
 خوردن « toucher; » این بمن خورد « cela m'a touché. »
 خوش آمدن « faire plaisir; » on dit : خوشم میآید « cela me fait plaisir. »
 خون گرفتن « saigner. »
 دانستن « regarder comme, trouver; » exemples : این را فلان چیز را با فایده. « Je trouve cela bon. » خوب میدانم « Je regarde cette chose comme utile. » On ne pourrait employer dans ce sens یافتن.
 دانه « grain, » mais aussi « morceau; » ajouté à يك « un seul « un seul کتاب يك دانه کتاب « un seul livre. »
 دم کشیدن « s'infuser. (le thé). »
 دماغ « nez » remplaçant بینی presque inusité.
 دماغ داشتن « avoir envie de. »
 دماغ گرفتن « se moucher. »
 زرنا زدن « dire des fadaïses » (propr. « jouer de la flûte »).
 صاجمه « plomb de chasse » (turc, écrit aussi صاجمه).
 سر شیشه « bouchon. »
 ظالم (« méchant, injuste ») en plaisantant « malin, rusé. »
 عكس انداختن (terme photographique) « tirer un portrait » (mot à mot « jeter le reflet »).
 گلاس (de l'anglais *glass*) « verre à boire. »
 کردنبند (prononcer *gardamband*) « cravate. »
 گول زدن « tromper. » On prononce aussi غول ; Richardson

donne ce mot avec le sens de « fraude; » mais il a omis le verbe composé « frapper tromperie = tromper. »

گوه خوردم (mot à mot « j'ai mangé des excréments ») a perdu son sens grossier et signifie « j'avoue ma faute. » Les individus qui reçoivent la bastonnade demandent grâce en criant ces deux mots.

لذّة est plus usité avec کشیدن qu'avec بردن dans le sens de « jouir. »

له شدن « être broyé. » له کردن « broyer; »

مداخل « gain, bénéfice net » (les dictionnaires ne donnent que « revenus »), synonyme de کسب. On dit : سه

تومان مداخل کردم « j'ai fait trois tomans de bénéfice. »

با مزه (مزه) « drôle, amusant. »

مصرف کردن, donné par Richardson et M. Bergé comme signifiant « dépenser, » doit plutôt se traduire par « employer, faire usage de. » Ainsi l'on dit : این کتابرا مصرف نمیکنم « je ne me sers pas de ce livre. » Appliqué à l'argent, ce mot revient naturellement à « dépenser » et est synonyme de خرج کردن, qui est le mot propre.

معدن (mine) « toute espèce de minéral. »

معتدل بودن « attendre, » synonyme de صبر کردن. On dit : معطل شما ام « je vous attends. » Ce sens ne se trouve pas en arabe.

معلوم, adv. « évidemment. »

هفته « semaine » avec le hamza sur le ه, et employé absolument, répond à notre « par semaine; » exemple : سه هفته روز « trois jours par semaine. »

Stanislas GUYARD.

- D^r I. H. PLATH : *Chronologische Grundlage der alten chinesischen Geschichte*. Munich, 1867, in-8° (83 pages; prix 48 kr.).
- *Ueber die Sammlung chinesischer Werke der Staatsbibliothek aus der Zeit der Han und Wei*. 1868, in-8° (59 pages; prix 48 kr.).
- *Ueber Schule, Unterricht und Erziehung bei den alten Chinesen, nach chinesischen Quellen*. 1868, in-8° (72 pages; prix 48 kr.).
- *Nahrung, Kleidung und Wohnung der alten Chinesen*, 1868, in-4° (96 pages; prix 1 fl. 48 kr.).
- *China vor 4000 Jahren*. 1869, in-8° (166 pages; prix 2 fl.).
- *Die Beschäftigung der alten Chinesen, Ackerbau, Viehzucht, Jagd, Fischfang, Industrie und Handel*. 1869, in-4° (65 pages; prix 1 fl. 30 kr.).
- *Ueber zwei Sammlungen chinesischer Gedichte aus der Dynastie Thang*, 1869, in-8° (58 pages; prix 48 kr.).

M. Plath, membre de l'Académie de Munich, se consacre depuis de longues années à l'étude de l'état social de la Chine ancienne et en développe les différentes phases dans une suite de travaux remarquables, dont la série entière finira par nous donner un tableau critique et complet de l'époque de Confucius et des temps antérieurs. J'ai annoncé dans le *Journal asiatique* de 1867 (juillet, page 30) la liste de ces mémoires, autant qu'il en avait paru alors; l'auteur a depuis continué la publication de ses travaux, et les ouvrages cités en tête de cette note forment la suite de la première liste. Tous ces travaux ont paru dans les Mémoires et dans les Comptes rendus de l'Académie de Munich; mais comme ces volumineuses collections ne sont pas à la disposition de tout le monde, M. Plath a publié un tirage à part de chacun de ces mémoires, pour les rendre accessibles aux sinologues et aux savants qui s'intéressent à l'histoire de la civilisation. Il a bien fait, car chez les Chinois il est plus nécessaire encore que chez les autres peuples de remonter en toutes choses aux origines et au développement graduel des institutions, des idées et des coutumes. — J. M.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XIV, VI^e SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

	Pages.
Procès-verbal de la séance annuelle de la Société asiatique, tenue le 28 juin 1869.....	5
Tableau du Conseil d'administration, conformément aux nominations faites dans l'assemblée générale du 28 juin 1869..	9
Rapport sur les travaux du Conseil de la Société asiatique, pendant l'année 1867-1868, fait à la séance annuelle de la Société, le 28 juin 1869, par M. RENAN.....	11
Rapport sommaire sur les recettes et dépenses de la Société pendant l'année 1868, lu dans la séance du conseil du 12 février 1869, par M. PAUTHIER, commissaire rapporteur.	31
Rapport des censeurs sur les comptes de 1868 et le budget de 1869.....	35
Liste des membres souscripteurs, par ordre alphabétique..	37
Liste des membres associés étrangers, suivant l'ordre des nominations.....	57
Liste des ouvrages publiés par la Société asiatique.....	58
Collection d'auteurs orientaux.....	61
Bibliothèque ottomane, ou notice de livres turcs imprimés à Constantinople, durant les années 1284 et 1285 de l'hégire. (M. BELIN.).....	65
Du système des intonations chinoises et de ses rapports avec des intonations annamites. (M. Abel DES MICHELS.).....	96
De l'identité de Balinas et d'Apollonius de Tyane. (M. L. LECLERC.).....	111
Tradition karkaphienne, ou la Massoré chez les Syriens. (M. l'abbé MARTIN.).....	246
Chronique samaritaine, suivie d'un appendice contenant de courtes notices sur quelques autres ouvrages samaritains. (M. Ad. NEUBAUER.).....	385

NOUVELLES ET MÉLANGES.

	Pages.
Procès-verbal de la séance du 9 juillet 1869.....	131

Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun, texte arabe publié, d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, par M. Quatremère, et les Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun, traduits en français par M. de Slane. (M. B. DOZY.) — Grammaire générale indo-européenne, par M. F. G. Eichhof. (Ed. DROUIN.) — Die Märchen des Siddhi-Kür. Mongolische Märchen-Sammlung. (M. Léon FEER.) — De contractu «do ut des» jure Mohammedano scripsit L. W. C. Van der Berg. (M. BARBIER DE MEYNIARD.) — Plan d'une édition de Bar-Hebræus. (M. l'abbé MARTIN.) — Industries anciennes et modernes de l'Empire chinois, par M. Stanislas Julien et M. J. Champion. (M. J. MOHL.) — Extrait d'une lettre adressée à M. Stanislas Julien par M. Wylie.

Procès-verbal de la séance du 9 octobre 1869.....	379
---	-----

Dictionnaire turk-oriental, destiné principalement à faciliter la lecture des ouvrages de Baber, d'Aboulghazy et de Mir Ali-Schir-Nevai, par M. Pavet de Courteille. (M. J. MOHL.) — Proverbes chinois, recueillis et mis en ordre par Paul Perny. (M. J. MOHL.)

Procès-verbal de la séance du 12 novembre 1869.....	470
---	-----

Dictionnaire table alphabétique pour servir de et un tableau comparatif des années de l'ère mahométane et de l'ère chrétienne, par M. Adolphe Bergé. (M. Stanislas GUYARD.) — Article sur les travaux récents de M. Plath, membre de l'Académie de Munich. (M. J. MOHL.)



Handwritten text, possibly a date or reference number, located in the center of the page.

Handwritten signature or initials in the bottom left corner.

"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book
clean and moving.